



**FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES**



# **Rapport d'évaluation du RÉSEAU DE PRISE EN CHARGE DES RADICALISMES ET EXTRÉMISMES VIOLENTS**

**Pour**

**Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

par le Centre d'Etudes Sociologiques (CES) de l'Université Saint-Louis – Bruxelles (USL -B)

Equipe de recherche :

Abraham Franssen (Promoteur), Cynthia Dal & François Rinschbergh

Juillet 2019

Ce rapport d'évaluation a été commandité par la Fédération Wallonie-Bruxelles sur base d'un cahier spécial des charges (Evaluation « Réseau » MP 4074) diffusé par le Service de l'évaluation des politiques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles dont la coordinatrice, Myriam Wezel, a activement assuré le bon suivi de la mise en oeuvre. Sa réalisation a été confiée à l'équipe du Centre d'Etudes Sociologiques de l'Université Saint-Louis – Bruxelles, constituée d'Abraham Franssen, professeur de sociologie et promoteur, Cynthia Dal, sociologue, qui a été plus particulièrement en charge de la réalisation de l'enquête, de la conception à l'analyse des résultats, et François Rinschbergh, sociologue, qui a été plus particulièrement en charge de la radioscopie.

Le marché public ayant été attribué en octobre 2018, les différentes étapes de l'évaluation ont été mises en oeuvre entre novembre 2018 et juin 2019.

Sous la responsabilité d'Olivier Plasman, Directeur général adjoint du Ministère de la FWB, le comité d'accompagnement de l'évaluation était constitué des « référents radicalismes » au sein des différentes administrations de la FWB, des responsables du CREA, du CAPREV et des conseillers des cabinets des Ministres de la FWB.

La réalisation de cette évaluation a pu compter sur la collaboration active de ces différents interlocuteurs, dans le respect de l'indépendance scientifique de l'équipe de chercheurs.

# Table des matières

INTRODUCTION .....	5
<b>Au-delà de la sidération....</b> .....	<b>5</b>
<b>« Le Réseau de prise en charge des extrémismes et radicalismes violents » : une action publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles .....</b>	<b>6</b>
<b>And so what ? Les questions de l'évaluation .....</b>	<b>6</b>
<b>Cadrage théorique de l'évaluation .....</b>	<b>8</b>
<i>a) Les composantes pour l'évaluation de l'action publique .....</i>	<i>9</i>
<i>b) Les critères d'évaluation .....</i>	<i>10</i>
<b>Méthodologie et plan du rapport d'évaluation.....</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE 1 : RADIOSCOPIE DU RESEAU .....</b>	<b>13</b>
<b>I. Genèse et objectifs de départ du Réseau .....</b>	<b>15</b>
A. Genèse d'un dispositif généraliste.....	15
B. Structuration du Réseau de prise en charge des extrémismes et radicalismes violents .....	16
C. Prendre le problème « au sérieux » ? .....	18
D. Quels besoins exprimés à la base ? .....	19
E. Synthèse du point et recommandations formulées par les acteurs rencontrés .....	20
<b>II. Arrangement politico-administratif du dispositif .....</b>	<b>21</b>
A. Cohérence interne .....	22
a. Vertus et limites du travail en réseau .....	22
b. Le positionnement paradoxal du CAPREV .....	24
B. Cohérence externe.....	27
a. Les articulations du CREA aux autres politiques de la FWB .....	27
b. Les collaborations avec les autres niveaux de pouvoir.....	28
<b>III. Retour sur les actions menées et bilan d'activités.....</b>	<b>33</b>
A. Le Réseau en quelques chiffres .....	33
B. Travailler la question des « radicalismes violents » : retour sur les actions menées par les agents du Réseau au sein de différents secteurs .....	36
<b>PARTIE 2 : VOUS AVEZ DIT « RADICALISATION » ? .....</b>	<b>39</b>
<b>I. Introduction au volet quantitatif de la recherche.....</b>	<b>39</b>
<b>II. Objet, design et méthodes de collecte et de traitement des données .....</b>	<b>39</b>
A. Objet de l'enquête par internet.....	39
B. Définition de la population enquêtée.....	40
C. Echantillon ou consultation ? .....	41
D. Les méthodes de diffusion de l'enquête .....	42
E. L'enquête par internet et ses implications .....	44
F. Le questionnaire .....	44
<b>III. Analyse des données .....</b>	<b>51</b>

A.	Qui sont les « répondants » ? : Quelques éléments de description .....	51
1.	Aperçu général .....	51
2.	Un aperçu général secteur par secteur .....	51
3.	Lieu principal d'exercice de la fonction .....	63
4.	Age des répondants.....	65
5.	Niveau d'enseignement des répondants.....	66
6.	Caractéristiques des publics .....	66
B.	Expérience professionnelle au contact des publics .....	68
1.	1 <sup>ère</sup> dimension : Formes d'engagement politique, religieux, idéologique (bas seuil) .....	69
2.	2 <sup>ème</sup> dimension : Polarisation – assignations identitaires .....	76
3.	3 <sup>ème</sup> dimension : Sociabilité – vie en collectivité .....	83
4.	4 <sup>ème</sup> dimension : Radicalité informationnelle .....	90
5.	5 <sup>ème</sup> dimension : Radicalité politique.....	97
6.	6 <sup>ème</sup> dimension : Radicalité religieuse .....	104
7.	7 <sup>ème</sup> dimension : Radicalité violente .....	110
8.	Perception subjective .....	117
C.	Degré d'information, ressources et besoins .....	118
D.	Initiatives du service ou de la structure en vue de lutter et de prévenir les extrémismes.....	122
E.	Degré d'information, mobilisation et satisfaction des ressources de la Fédération Wallonie-Bruxelles....	125
<b>3.</b>	<b>Conclusion du volet quantitatif.....</b>	<b>132</b>
<b>PARTIE 3 : DU BILAN A LA PROSPECTIVE.....</b>		<b>138</b>
<b>4.</b>	<b>Evaluation rétrospective.....</b>	<b>138</b>
4.1.	Une commande politique qui a conduit les acteurs à <i>faire de nécessité vertu</i> .....	138
4.2.	La spécificité de l'approche mise en œuvre par le « Réseau » de la FWB .....	140
C.	L'intérêt et les limites du travail en réseau.....	141
D.	Quel bilan pour quelles efficacités ?.....	143
E.	Des réponses à quels besoins ?.....	145
<b>5.</b>	<b>Prospective, perspective et recommandations .....</b>	<b>145</b>
A.	Quels sont les besoins et les demandes à rencontrer? .....	146
B-	Pour quels publics ?.....	148
C.	Quelle offre de service ? .....	149
D.	Quelle gouvernance du « Réseau »? .....	152
E.	Quelle dénomination et communication? .....	153
<b>Annexe 1 : Littérature grise et documents reçus.....</b>		<b>155</b>
<b>Annexe 2 (volet quantitatif) : Tableaux de fréquences pour les professionnels de la FW-B .....</b>		<b>157</b>
<b>Annexe 3 (volet quantitatif) : Questionnaire .....</b>		<b>186</b>

# Introduction

## Au-delà de la sidération...

Les attentats de Charlie Hebdo en janvier 2015, de Paris en novembre 2015, de Bruxelles en mars 2016, ces derniers commis par des jeunes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ont constitué, parmi d'autres<sup>1</sup>, une interpellation majeure pour le vivre ensemble. D'autant plus que ces événements inédits et singuliers ont semblé être l'expression d'une montée générale des menaces et des peurs enchevêtrant le global et le local, le contexte international et médiatique dominé et terrorisé par les exactions de l'Etat islamique, la guerre en Syrie, le départ (ou les intentions de départ) pour s'engager dans des groupes jihadistes combattants en Syrie ou en Irak de centaines de jeunes belges, dont des mineurs d'âge et des familles avec de jeunes enfants, la stigmatisation de communes et de communautés comme des foyers du terrorisme et du djihadisme mondial...

Le rappel un peu sensationnaliste de ce contexte événementiel, émotionnel, politique et médiatique, qui a dominé les 5 dernières années est nécessaire pour se remémorer la sidération, réactivée à chaque nouvel attentat terroriste commis sur le sol européen, dans laquelle ont été plongées nos sociétés européennes occidentales, et singulièrement « la petite Belgique », qui se pensait globalement à l'abri du bruit et de la fureur du monde. Cette sidération, les incompréhensions et puis les questionnements suscités, n'ont pas épargné les observateurs les plus avertis.

« *Tolérances et radicalismes : que n'avons nous pas compris ?* » s'interrogeait un collectif de chercheurs dès mars 2015<sup>2</sup>.

« *Comment en sont-ils arrivés là ?* »<sup>3</sup> interrogeait le sociologue Luc Van Campenhoudt

« *Pourquoi n'ai-je rien vu venir ?* »<sup>4</sup> se questionnait l'islamologue Rachid Benzine

C'est autour des termes « **radicalisme(s)** », « **radicalisation** », « **radicalisé(s)** », souvent associés aux qualificatifs de « musulman, islamiste, djihadiste », que ce sont cristallisées les interrogations et les interprétations polysémiques de ces phénomènes.

Tant dans l'espace des discours politiques, médiatiques que scientifiques, la « radicalisation » a été la manière de nommer les phénomènes à combattre, à prévenir, à prendre en charge. Comment préserver ou reconstruire du vivre ensemble? Quelles attentions et quelles actions convient-il de mettre en place pour prévenir la tentation radicale, et le cas échéant, pour prendre en charge les personnes qui s'y sont engagées au point de (justifier de) recourir à la violence?

Sans pouvoir attendre des réponses scientifiques assertives, ces préoccupations ont conduit à une multiplication des annonces et des réponses politiques. En Belgique, chaque niveau de pouvoir a ainsi déployé un assortiment d'instruments allant de la prise de mesures sécuritaires anti-terroristes et de la mise sur pied de plateformes de partage d'information entre services, jusqu'à la création d'outils de prévention et de prise en charge des individus identifiés comme radicalisés.

---

<sup>1</sup> Attentat du Musée Juif de Belgique en 2014, attaque de la rédaction de Charlie Hebdo, de l'Hyper-Cacher, du Bataclan et des « terrasses » à Paris en 2015, attentats déjoués la même année à Verviers, attentats de Bruxelles et de Nice en 2016, attaques au couteau contre des policiers à Charleroi et Schaerbeek la même année, et rue la Loi l'année suivante, ...

<sup>2</sup> Laurent, Pierre-Joseph (dir), *Tolérances et radicalismes : que n'avons-nous pas compris ? Le terrorisme islamiste en Europe*, Editions Couleurs Livre, Mons, 2016.

<sup>3</sup> Van Campenhoudt, Luc, *Comment en sont-ils arrivés là ? Les clés pour comprendre le parcours des djihadistes*, Armand Colin, Paris, 2017.

<sup>4</sup> Benzine, Rachid, *Nour, pourquoi n'ai-je rien vu venir ?* Seuil, Paris, 2016

## « Le Réseau de prise en charge des extrémismes et radicalismes violents » : une action publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Dans le cadre de ses compétences – en matière d’enseignement, d’aide à la jeunesse, de culture, de sport, et de maison de justice -, la FWB a pour sa part mis sur pied dès **janvier 2015** le **RAR** – « **Réseau anti-radicalisme** » piloté par le Secrétaire général du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Conçu initialement comme une instance de coordination des acteurs et des outils de prévention existant au sein de la FWB, le RAR sera pérennisé et institutionnalisé un an plus tard en tant que « **Réseau de prise en charge des extrémismes et radicalismes violents** ».

Faisant l’objet d’une circulaire du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce Réseau sera doté de moyens propres, à travers la mise en place de **deux centres opérationnels** : le **Centre de ressource et d’appui (CREA)** et le **Centre de prise en charge des personnes concernées par les radicalismes et les extrémismes violents (CAPREV)**, une **ligne verte d’information**, d’écoute et d’orientation, des **référents radicalisme** au sein des secteurs de la FWB et **3 comités – stratégique, d’expert et de concertation**. Le budget total du dispositif a été initialement estimé à un montant total de **1.662.000 €** en base annuelle, essentiellement destiné aux frais de personnel du CREA et du CAPREV.

C’est au début de l’année 2017 que ce dispositif est devenu pleinement opérationnel. Se déclinant en prévention générale, en aide aux personnes et en prévention de la récurrence, l’action publique consiste à œuvrer sur le triple front de la prévention « primaire », « secondaire » et « tertiaire » et est mise en œuvre par les deux centres opérationnels du Réseau.

En matière de prévention « primaire » (générale), **le CREA** – constitué de 3 ETP - propose un ensemble d’outils destinés à répondre aux besoins et questionnements des professionnels des secteurs de la FWB (enseignement, culture, jeunesse, sport, aide à la jeunesse, maison de justice) confrontés à des phénomènes liés à la problématique des radicalisations et extrémismes violents : modules de formation sur les thématiques de la radicalisation, site d’information des professionnels, appui à la mise en place et à la diffusion d’animation avec les publics – essentiellement avec des élèves et des jeunes de l’Aide à la jeunesse.

Plus ciblé sur l’expression de demandes particulières, voir centré sur des cas individuels, **le CAPREV** – dont le cadre prévoyait l’engagement de 17 ETP - travaille quant à lui à une double mission de prévention « secondaire » et « tertiaire » : d’une part, son équipe vise à « apporter des réponses aux demandes d’assistance des proches d’individus radicalisés et au besoin de conseils de professionnels qui les accompagnent » et d’autre part, elle offre un accompagnement individualisé et personnalisé en matière de parcours de « désengagement » d’individus identifiés comme radicalisés – et qui peuvent avoir un parcours judiciaire et carcéral - afin de prévenir leur éventuelle récurrence.

### And so what ? Les questions de l’évaluation

Après deux ans de mise en œuvre de ce dispositif, le temps est venu de prendre du recul pour évaluer cette action publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Alors même que des mesures ont été annoncées dans l’urgence, que les acteurs ont été amenés à innover, voire à « bricoler » pour trouver leur place et définir leur *modus operandi* face à une problématique perçue comme inédite, il est utile d’effectuer une mise à plat et une mise en perspective, en cherchant à répondre aux questions d’une évaluation qui se veut à la fois rétrospective et prospective :

- Quels sont les objectifs poursuivis par cette action publique? Sont-ils partagés par les parties prenantes ?

- La ligne décisionnelle et l'arrangement politico-administratif qui ont été mis en place sont-ils adéquats aux yeux mêmes des acteurs (responsables, services) qui la mettent en œuvre ?
- Quel bilan peut-on établir des actions entreprises ?
- Comment ce dispositif particulier que constitue le Réseau s'articule t'il aux autres politiques et dispositifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?
- A quels besoins cherche à répondre le « Réseau » dans ses différentes composantes ? Pour quels destinataires ? Ces besoins ont-ils été rencontrés ? A l'inverse peut-on repérer des demandes et des besoins qui seraient insuffisamment pris en compte ?
- Comment ce dispositif particulier que constitue le Réseau s'articule t'il aux autres politiques et dispositifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?

En outre, l'action menée par la Fédération Wallonie-Bruxelles ne constitue qu'un volet, somme toute mineur en termes budgétaires, des actions menées aux différents niveaux (communal, régional, fédéral) en matière de prévention et de prise en charge des radicalismes et extrémismes violents ? Comment ces différentes mesures s'articulent-elles ? De manière complémentaire ou contradictoire ? Quels sont les points de tensions dans la division du travail et dans les collaborations ?

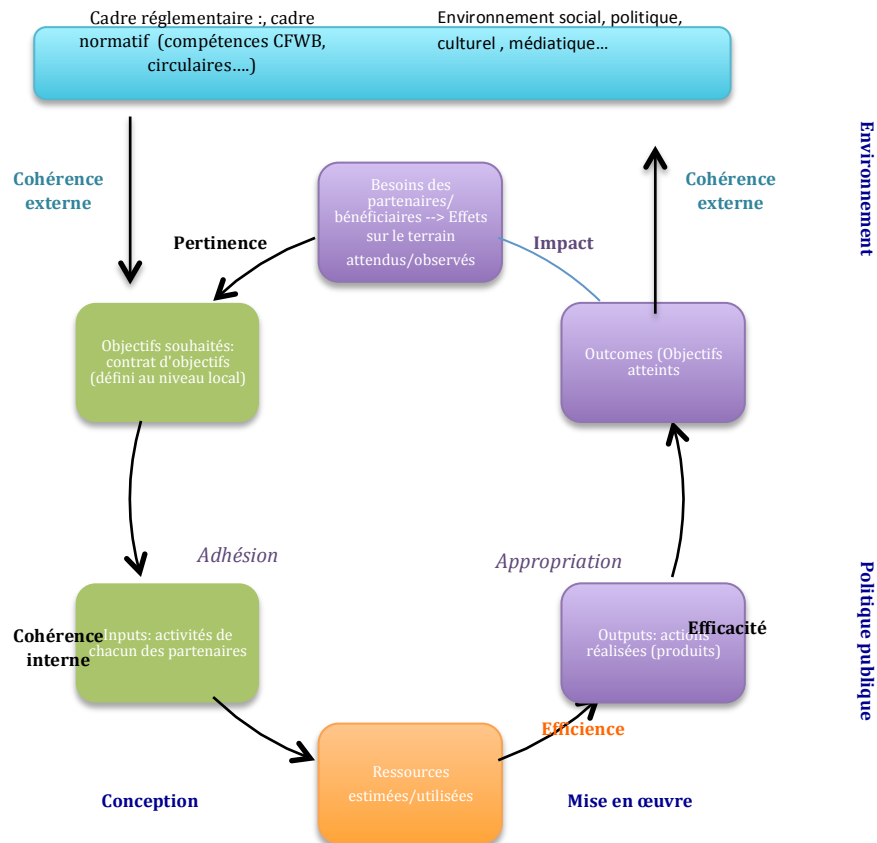
En fin de compte, il s'agit ici de s'interroger sur l'utilité et la pertinence des réponses apportées par « le Réseau ». Est-ce encore nécessaire ou bien la page de la panique morale consécutive aux attentats est-elle tournée ?

L'évaluation est rétrospective, mais également prospective : sur base des constats et enseignements de l'expérience des dernières années, quels sont ajustements ou les réorientations à opérer ?

## Cadrage théorique de l'évaluation

Pour ne pas s'en tenir à un regroupement d'informations factuelles, il importe que l'évaluation soit menée en référence à un cadre d'analyse rigoureux. Pour conduire la présente évaluation, nous nous réfèrerons au cadre conceptuel d'évaluation intégrée d'une action publique<sup>5</sup>.

Figure 1 : critères d'évaluation de l'Action publique « Réseau » de la FWB



5 Ce cadre conceptuel reprend les questions et les critères classiques d'une évaluation d'une politique publique. La schématisation est reprise du BIEF (référence : Franssen, Abraham ; Hubert, Gaëlle. *Evaluation du dispositif des Maisons de l'emploi en région de Bruxelles Capitale*, BIEF – Université Saint-Louis Bruxelles, 2016, Actiris, 83 p.

Voir aussi : Jacob, Steve & Varone, Frédéric (2003), *Evaluer l'action publique : état des lieux et perspectives en Belgique*, Gand: Academia Press. Ainsi que Knoepfel, Peter ; Larrue, Corinne ; Varone Frédéric ; Savard, Jean-François (2015) ; *Analyse et pilotage des politiques publiques*, Presses de l'université du Québec.



## a) Les composantes pour l'évaluation de l'action publique

De manière générale, dans le schéma, on peut distinguer :

Dans la zone de l'environnement de l'action publique: (partie supérieure)

1. Le **contexte sociétal** dans lequel l'action publique prend place. *S'agissant d'une politique qui a été mise en œuvre dans une relative urgence et en réaction à une actualité sidérante (les attentats, les départs de centaines de jeunes belges en Syrie), où se sont exprimées de nombreuses interrogations et inquiétudes, mettant à l'épreuve la bonhomie du « vivre ensemble » (entre individus, entre « communautés », entre citoyens et pouvoirs publics), il conviendra notamment d'examiner dans quelle mesure ce contexte d'émergence a pu influencer la conception des actions annoncées, et puis mises en œuvre, et dans quelles mesures les conditions de réception de ces politiques ont évolué ;*
2. Le **cadre institutionnel et normatif**, soit les normes institutionnelles, textes légaux et réglementaires qui encadrent la politique de prise en charge des radicalismes et extrémismes violents. *Il s'agit notamment du cadre institutionnel déterminant les compétences de la FWB, posant la question de ses articulations avec les autres niveaux de compétences (régionaux, fédéral, communaux).*
3. Les **effets attendus sur le terrain**. Ces effets sont ceux poursuivis par l'action publique. *La question centrale est ici celle de l'adéquation aux demandes et aux besoins des groupes cibles (ceux à qui s'adresse l'offre de la FWB, en particulier l'ensemble des acteurs intermédiaires dans les secteurs de l'enseignement, de l'aide à la jeunesse, de la culture, de l'éducation permanente, des clubs sportifs, etc.) et in fine des bénéficiaires finaux selon les différents programmes d'action (animations collectives, aide individuelle, accompagnement de prévention à la récidive).*

Dans la zone de l'action publique proprement dite :

4. Le ou les **objectif(s)** de l'action publique, c'est-à-dire, ici, les résultats que l'on souhaite atteindre grâce aux activités entreprises. *Dans le cas présent, les objectifs du Réseau sont définis de manière très large et doivent être déclinés en fonction des actions et des dispositifs particuliers. Dans la conception de cette action publique, il conviendra, afin de pouvoir les tester, d'explicitier quelles en sont les **hypothèses causales** (quels sont les « problèmes » et les « causes » de la radicalisation violente) sur lesquels le Réseau prétend agir et les **hypothèses d'intervention** (comment, de quelle manière l'action publique prétend-elle y répondre). Il est généralement complexe d'explicitier le « pourquoi » et le « comment » (les hypothèses causales et d'intervention au principe de l'action publique), tant ceux-ci sont parfois implicites ou formulés en termes très généraux (« prévenir la radicalisation »), pouvant être multiples, ou à l'inverse très spécifiques à la mise en œuvre particulière d'une action dans un contexte donné (« réduire les tensions dans un groupe classe », « prévenir les dynamiques de stigmatisation »...). Au-delà des énoncés officiels, il conviendra également d'identifier les objectifs implicites et fonctions latentes de cette action publique.*
5. La ligne d'action de l'action publique porte sur les arrangements politico-administratifs, les **plans d'action (inputs)** mis en œuvre pour poursuivre ces objectifs. *Au départ de la gouvernance et de l'organigramme du « Réseau », l'évaluation devra porter son attention sur la mise en œuvre effective, pour en interroger la cohérence et les éventuels points de tension.*
6. Les **ressources** – financières, techniques et humaines – mobilisées pour mettre en œuvre les activités et ainsi produire des réalisations spécifiques. Les ressources mobilisées sont-elles en adéquation avec les actions imaginées et les objectifs visés ?
7. Les **produits (outputs)**, c'est-à-dire les biens, équipements et services délivrés. *Ceux-ci font l'objet d'une première présentation dans les rapports d'activité du CREA (par exemple : 77 animations réalisées par le CNAPD et Save Belgium) et du CAPREV (par exemple, 88 dossiers ouverts sur l'année 2017), qu'il conviendra de documenter et de qualifier de manière plus précise.*
8. Les **résultats**, ou outcomes, qui résultent de l'utilisation des outputs et reflètent l'atteinte des objectifs fixés en terme **d'impact** auprès des bénéficiaires finaux (les différents publics et individus

visés et touchés – ou pas - par l'action). Cette **question centrale de l'évaluation, celle des impacts et des effets** (and so what ?), qui mesure également **l'adéquation des offres aux besoins**, est la plus difficile à atteindre et à mesurer, et est méthodologiquement la plus exigeante puisqu'elle implique de recueillir l'information auprès des partenaires, utilisateurs et bénéficiaires finaux. *C'est pourquoi une partie importante de la méthodologie de l'évaluation y sera consacrée par la réalisation d'une enquête auprès des professionnels des différents secteurs de la FWB.*

Au centre de l'action publique, on retrouve les différents **acteurs** : responsables politiques et administratifs, agents du CREA et du CAPREV, référents radicalisation dans les différents secteurs, partenaires, utilisateurs et bénéficiaires. Ces différents acteurs ne doivent pas être considérés comme de purs « exécutants » et « destinataires » de l'action ; ils en sont des *policymakers* qui par leurs actions, représentations et stratégies influencent les finalités et le cours, sur le plan *i)* de sa conception : on s'intéresse alors à **l'adhésion** des acteurs aux objectifs et moyens du programme ; et sur le plan *ii)* de sa mise en œuvre : on s'intéresse alors à la façon dont ils se **l'approprient**.

### *b) Les critères d'évaluation*

Sur la base de ce modèle, il est possible de concevoir l'évaluation de l'action publique « Réseau » comme une opération de recueil d'informations sur chacune de ces composantes, couplé à une analyse des relations entre ces composantes :

- La **cohérence externe** : elle identifie la façon dont cette action publique s'intègre et s'articule aux autres politiques de la FWB et à celles relevant des autres niveaux de compétences. Sur ce plan, il s'agira d'être attentif aux tensions éventuelles liées aux divergences d'approche et de cadres déontologiques ;
- La **cohérence interne** interroge la gouvernance du « Réseau » et les articulations entre ses composantes en vue de l'atteinte des objectifs.
- L'**efficacité** interroge l'atteinte des objectifs en terme de « problème à résoudre ». De manière très large, cette action publique contribue t'elle à prévenir les phénomènes de radicalisation et d'extrémisme violents ? De manière plus spécifique, dans quelle mesure les résultats atteints contribuent-ils effectivement à atteindre les effets recherchés sur le terrain, en référence **aux besoins** identifiés.
- L'**efficience** interroge le rapport entre les ressources consacrées et les produits et services délivrés. A quel coût ?
- **L'adhésion et l'appropriation** font référence à l'adéquation du dispositif aux objectifs des acteurs et à la manière dont ceux-ci se l'approprient et l'utilisent. L'**adhésion** peut porter sur des niveaux distincts : il peut exister une adhésion importante à un niveau et moins importante à un autre. Par exemple, on peut très bien adhérer au diagnostic initial de la situation sur le terrain, mais être en désaccord avec les objectifs des projets et actions mis en œuvre, tandis que l'**appropriation** s'intéresse à la façon dont les partenaires font du projet « le leur » et se l'approprient en changeant leurs représentations et leurs comportements.

S'il est relativement aisé de disposer ou de produire une évaluation de type administratif portant sur les **produits (outputs)** (combien d'interventions ont été réalisées, combien et quels types de structures ont été concernées) et répondant aux questions d'efficience allocative (combien cela a-t-il coûté), il est nettement plus difficile de répondre aux questions centrales de **l'efficacité** (est-ce que cela « marche » et permet d'atteindre les objectifs assignés qui portent sur les **impacts** (quelle aide pour les « utilisateurs » du Réseau, quelles modifications de représentations, de comportements, de dynamiques ces actions ont-elles induites, quelles préventions de la récurrence) et sur les **effets** (voulus, imprévus, souhaitables, pervers, à court terme, à moyen terme..), interrogeant en fin de compte la **pertinence** des actions entreprises.

En outre et surtout, il convient de **se garder d'une conception trop positiviste, rationaliste et linéaire de l'action publique et de son évaluation**, comme si celle-ci se basait toujours sur un diagnostic précis et une identification des besoins auxquelles répondre, sur la définition d'objectifs clairs et mesurables, se déployant de manière séquentielle et linéaire. Comme le relève Jobert (2004), l'objet de l'action publique n'est pas seulement de « résoudre des problèmes », mais de construire des cadres d'interprétation de la réalité : « **Faire une politique publique, ce n'est pas résoudre un problème, mais construire une nouvelle représentation des problèmes qui met en place les conditions socio-politiques de leur traitement** ». Ce qui attire d'emblée l'attention sur les difficultés de s'accorder sur la définition du problème (notamment à travers la manière de le nommer) et sur le fait que les actions publiques constituent des espaces (forums) au sein desquels les acteurs concernés vont construire et exprimer un « rapport au monde », à travers des débats et des controverses<sup>6</sup>. En cela, on peut parler avec Philippe Zittoun, d'une « fabrique politique des politiques publiques ».<sup>7</sup>

C'est dire qu'à une conception purement *technocratique* de l'évaluation, nous privilégions une conception *démocratique* de celle-ci comme participant - à travers la production de données objectivées mais aussi en rendant compte des questionnements des acteurs - au **pilotage réflexif et itératif de l'action publique**.

## Méthodologie et plan du rapport d'évaluation

Au regard des objectifs et des questions de l'évaluation du Réseau, le dispositif méthodologique mis en œuvre entre novembre 2018 et mai 2019 s'est structuré en **4 étapes**, se recouvrant partiellement.

- **Étape 1 : Radioscopie** : Synthèse des données disponibles, entretiens interlocuteurs clefs : conception, mises en œuvre, produits du Réseau ;
- **Étape 2** : Réalisation d'une **enquête par questionnaire** (webenquête) auprès des acteurs et secteurs de la FWB (potentiellement et effectivement) concernés ;
- **Étape 3 : Focus group** avec les professionnels du réseau (CREA, CAPREV, assistants de justice, référents « radicalisme »...);
- **Étape 4 : Séminaire restitutif et prospectif**.

La suite de ce rapport d'évaluation est structuré en trois parties, correspondant aux objectifs du cahier des charges et aux principales étapes de la méthodologie mise en œuvre.

La première partie, « **Radioscopie du Réseau** », présente à la fois un historique et un état des lieux de la gouvernance, de l'organisation et des activités du « Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents ». Cette première partie est basée sur la prise en compte de l'importante documentation (rapports d'activités, notes internes, circulaires, données statistiques) qui nous a été communiquée et sur les entretiens effectués avec les interlocuteurs clefs et responsables du Réseau. Il intègre également les constats et enseignements des trois focus groups menés avec des professionnels de première ligne du CREA, du CAPREV, des Maisons de justice, des équipes mobiles, de l'aide à la jeunesse. Au-delà de mise à plat, cette première partie vise à rendre compte des points de vue et questionnements des interlocuteurs rencontrés, dans leurs convergences et leurs divergences.

La deuxième partie, « **Vous avez dit « radicalisation » ?** », présente de manière détaillée les résultats de la web-enquête qui a été menée auprès des professionnels des secteurs suivants de la Fédération Wallonie-Bruxelles: l'enseignement (le secondaire et les CPMS), l'aide à la jeunesse

---

<sup>6</sup> Mangez, Catherine ; *Evaluer et piloter l'enseignement : analyse d'instruments de la politique scolaire en Belgique francophone*, thèse doctorale en sociologie, Université catholique de Louvain, septembre 2011.

<sup>7</sup> Zittoun, Philippe, (2013), *La fabrique politique des politiques publiques*, Presses de science po, Paris.

(IPPJ, EMA, SAJ, SPJ, AMO), le sport (Centres sportifs Adepts et fédérations sportives), la culture (jeunesse, éducation permanente, bibliothèques, centres culturels) et les maisons de justice (aide sociale aux justiciables, aide aux détenus, aide juridique de 1<sup>ère</sup> ligne).

Cette web-enquête a porté sur l'identification des problématiques de « vivre ensemble » rencontrées par les professionnels de ces secteurs (en ne focalisant pas uniquement le questionnement sur les problématiques de « radicalisation violente »), sur leur perception des besoins pour faire face à ces problématiques, leur connaissance et leurs recours éventuels aux offres du Réseau. Pour l'évaluation, cette enquête permet d'interroger les impacts du Réseau et son adéquation aux besoins exprimés par les répondants.

La troisième partie, « **Du bilan à la prospective** » est conclusive et prospective. Elle dégage les principaux enseignements au regard des questions de l'évaluation. Elle intègre les points d'attention, pistes et propositions formulés par les interlocuteurs rencontrés, à la fois lors des entretiens individuels, à la faveur des réunions du comité d'accompagnement de cette évaluation, et du séminaire restitutif et prospectif organisé avec les membres du comité stratégique du réseau. Pour autant, la responsabilité des pistes et recommandations est entièrement assumée par l'équipe d'évaluateurs et rédacteurs du présent rapport.

# Partie 1 : Radioscopie du Réseau

Cette partie du rapport d'évaluation a pour objectif de présenter une photographie du réseau et une radioscopie de son fonctionnement. Il est basé sur les entretiens effectués avec les interlocuteurs clés et responsables du Réseau et sur la prise en compte de l'importante documentation (rapports d'activités, notes internes, circulaires, données statistiques) qui nous ont été communiquées. Il intègre également les constats et enseignements des focus groups menées les 25, 26 et 29 avril avec des professionnels de première ligne.

## **Point méthodologique**

### **A propos de la récoltes des données empiriques :**

8 entretiens ont été menés, auprès d'un total de 10 personnes (deux entretiens ont été réalisés avec des « duos ») représentant les différentes composantes du Réseau (CREA, CAPREV, équipes mobiles de l'enseignement obligatoire et référents radicalismes des secteurs Enseignement (= équipes mobiles), de l'AGMJ, l'AGAJcmd et l'AG culture. Nous avons également eue accès à 3 entretiens de seconde main réalisés auprès de représentants de l'AGAJcmd, de l'AG Enseignement et de la Délégation générale aux Droits de l'Enfant.

Parallèlement à ces entretiens, nous avons pu nous appuyer, pour ce rapport, sur un ensemble de documents internes et/ou officiels qui nous ont été fournis par les représentants du Réseau rencontrés : Rapports d'activités, conventions, circulaires, protocoles de collaboration, ... (cf. annexe pour un listing des divers matériaux reçus).

### **A propos des focus groups :**

Les séances organisées ont permis de réunir 30 agents en tout. Ces derniers ont été répartis en 3 groupes dont la composition a été pensée dans l'objectif de mettre en présence des acteurs occupant des positions contrastées au sein du Réseau et, plus largement, du champ de la prévention en matière de « radicalismes et extrémismes violents ».

Le premier groupe, réuni dans les locaux du CAPREV le 25 avril 2019, a rassemblé 14 personnes : 6 agents du CAPREV, 5 agents de Maison de justice (Bruxelles, Liège et Neufchâteau) et 3 représentants de services partenaires des Maisons de justice (relais parents-enfants et SAD).

Le second groupe, réuni le 26 avril dans les locaux du bâtiment principal de la FWB, a rassemblé 10 personnes : 5 agents des équipes mobiles de l'enseignement obligatoire, 1 agent du CREA, 1 agent d'une IPPJ et 1 du Centre communautaire pour mineurs dessaisis (CCDM) ainsi qu'un représentant d'un service de prévention communal (Molenbeek Saint-Jean).

Le troisième groupe, réuni le 29 avril à l'Université de Namur, a rassemblé 6 personnes : 1 agent du CREA, 1 représentant d'un SAJ (Mons) et 4 agents du CCMD.

Au vu des contraintes de temps dues aux activités professionnelles d'une bonne part des agents invités, les analyses en groupe initialement prévues se sont finalement transformées en focus groups. La méthodologie de ces derniers étant plus légère, ceux-ci se sont révélés être plus adaptés à la durée des séances, d'une longueur allant de près de trois heures à plus de quatre.

Chaque séance a été structurée en trois temps : Dans un premier tour de table, nous avons tout d'abord demandé aux agents invités de se présenter et de présenter brièvement en quoi consiste leur travail dans le cadre de leur mission de « prévention des radicalismes ». Ensuite, dans un second tour, chacun fut invité à évoquer les principales difficultés auxquels il ou elle se trouve confronté dans son travail. Enfin, un dernier tour fut consacré à dégager des pistes destinées à améliorer les collaborations en matière de prise en charge d'individus dits radicalisés ou en matière de prévention générale.

Cette première partie est structurée en 3 sections :

- Nous commencerons d'abord par décrire la **genèse du Réseau** en revenant sur la manière dont il fut pensé au départ, **sa structure générale** et sur **l'évolution de ses objectifs**. En conclusion du point, nous mettrons en avant quelques points de recommandations émis par les acteurs rencontrés quant à l'identité et l'appellation du Réseau.
- Ensuite ce sera à la **cohérence interne et externe du Réseau** que le second point sera consacré. Faisant cohabiter des référentiels d'action et des cultures de travail parfois fort contrastés, nous tâcherons de mettre à plat les tensions qu'un tel dispositif fait naître. Nous reviendrons aussi sur l'effectivité du Réseau dans ses rapports avec son environnement extérieur.
- Enfin, il s'agira de réaliser un **bilan des activités** menées par le Réseau en dressant un panorama des différentes actions entreprises sur le terrain, que cela soit via le service d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement, via le service de formation, information et accompagnement dans des projets de prévention primaire à destination des professionnels des différents secteurs de la FWB, ou enfin, via les référents radicalismes actifs au sein de ces différents secteurs.

## I. Genèse et objectifs de départ du Réseau

### A. Genèse d'un dispositif généraliste

Au sein de la FWB, une première réflexion autour de la constitution d'un dispositif de prévention centré sur la problématique de la radicalisation fut initiée dans un contexte à l'époque marqué par une relative urgence et une certaine sidération. L'attentat perpétré au Musée Juif en mai 2014, la relève du niveau d'alerte national – à son degré maximum – par l'organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM) et enfin à la fermeture des établissements scolaires bruxellois durant les quelques jours qui suivirent l'attentat au musée constituent quelques éléments de contexte de l'époque qui auront poussé la mise en place du dispositif proposé par la FWB. Si la déclaration de politique communautaire 2014-2019, suite aux élections du 23 mai 2014, ne prévoyait pas explicitement d'initiative portant sur cette problématique, la réflexion a été entamée dès le début de la législature. A l'initiative de 3 cabinets (Ministre-Président – Ministre de l'Enseignement et Ministre de l'Aide à la Jeunesse) différentes rencontres avec des acteurs de la société civile ont été organisées en début de législature afin notamment de prendre la mesure du phénomène de radicalisation violente, conduisant à la mise en place, en **janvier 2015**, du **RAR** – « **Réseau anti-radicalisme** » – par le gouvernement communautaire, sans moyen financier supplémentaire à l'époque. L'objectif de la mise en place du RAR est triple : il s'agit d'ouvrir un espace où les différents secteurs de la FWB – enseignement, culture, jeunesse, aide à la jeunesse, sport et maisons de justice – puissent « échanger les bonnes pratiques en matière de programmes de sensibilisation et formation destinés aux acteurs de première ligne et de veiller à en assurer la diffusion auprès des acteurs ; ensuite d'assurer et renforcer la cohérence des outils de prévention pédagogiques aux acteurs de première ligne (site internet, numéro vert, brochures, etc.); et enfin de renforcer la connaissance et l'expertise du phénomène du radicalisme »<sup>8</sup>. Pour aider à la coordination des missions du RAR, un « **réfèrent radicalisme** » fut désigné au niveau du Secrétariat Général, de même qu'un **comité d'experts** chargé de valider les outils de prévention proposés aux professionnels sur le terrain fut constitué.

Tout au long de l'année 2015, un important travail de relevé des actions qui pourraient concourir à la prévention de la radicalisation a été opéré par le service de pilotage et de coordination des plans et des politiques transversales conjointement avec la cellule *Démocratie ou barbarie*, inscrivant ainsi le RAR dans la philosophie de travail historique de la FWB qui est, non pas de créer des dispositifs spécifiques, mais bien d'inscrire ses actions dans des pratiques professionnelles existantes. A l'époque, il ne s'agit donc pas de créer un « centre spécialisé », mais de suivre l'objectif général de « renforcement de la cohésion sociale dans une visée émancipatrice et collective » en s'appuyant sur les forces en présence à la FWB (travail d'éducation aux médias, outils qui portent sur le racisme et les discriminations, promotion du dialogue interculturel, etc.).

L'évolution du dispositif – *également permise et favorisée par la communautarisation de la compétence des Maisons de Justice en 2015 qui rendra possible la création d'un dispositif nouveau (spécialisé en matière de prise en charge d'individus dits « radicalisés ») et qui sera accueilli au sein de l'AGMJ* – viendra néanmoins faire bouger les lignes de cette philosophie « généraliste ». Les nouvelles attaques terroristes survenues – sur le territoire français cette fois – durant le mois de lancement du RAR (siège de la rédaction de Charlie Hebdo et tuerie de l'Hyper Cacher au début du mois de janvier 2015) auront un retentissement international considérable, poussant les politiques à envoyer un message fort à leur population allant dans le sens d'un ciblage plus explicite du problème. Dès lors, bien qu'encore assez peu défini à la FWB à l'époque, il s'agira de s'attaquer nommément au phénomène du « radicalisme violent » et ce, en y travaillant sur plusieurs niveaux et en lançant des appels à projets explicitement centrés sur la question. Ainsi positionné entre prévention primaire et

---

<sup>8</sup> Trait d'Union 2016/01, p.18.

suivi individualisé, le Réseau ambitionnait de renvoyer l'image d'un dispositif travaillant sur tous les fronts, couvrant l'ensemble du spectre de la prévention de « la radicalisation et des extrémismes violents », tout en restant dans le champ des compétences de la Fédération.

## B. Structuration du Réseau de prise en charge des extrémismes et radicalismes violents ».

En **janvier 2016**, le RAR subit donc une refonte : il devient le **comité stratégique** chargé de piloter et de coordonner le nouveau dispositif mis sur pied par le gouvernement communautaire : le « **Réseau de prise en charge des extrémismes et radicalismes violents** ».

### « Prévention » ou « prise en charge » ?

Dans la manière dont il se présente, le Réseau utilise tant le terme de « prévention » que de « prise en charge ». Dans ce rapport, nous avons privilégié l'usage de la notion de « prévention » pour éviter une certaine lourdeur sémantique en parlant de « prévention et prise en charge », mais aussi parce que la première notion nous paraît recouvrir la seconde. Dans l'usage que nous en faisons, nous distinguons 3 niveaux différents de prévention :

- **Primaire** : il s'agit ici de travailler en amont d'un phénomène non survenu et ce, en intervenant à un niveau général et collectif.
- **Secondaire** : il s'agit d'agir sur les premiers symptômes (ou suspicions de symptôme) du phénomène à prévenir et de proposer un accompagnement individualisé.
- **Tertiaire** : Il s'agit de travailler à la prévention de la récurrence.

Pour mener à bien ses missions, le Réseau s'appuie sur plusieurs outils et acteurs : **deux centres opérationnels** (le Centre de ressource et d'appui (**CREA**) et le Centre de prise en charge de toute personne concernée par les radicalismes et extrémismes violents (**CAPREV**)), une ligne verte d'information, d'écoute et d'orientation vers les services adéquats à la demande (gérée par le CAPREV pour l'ensemble du Réseau), plusieurs référents radicalismes par secteur de la FWB et 3 comités :

- Le **comité stratégique** (ex RAR), l'espace d'information, de pilotage et de coordination susmentionné. Y siègent les représentants des cabinets ministériels, les *référents radicalisme* des différentes administrations générales de la FWB et des représentants des Régions wallonne et bruxelloise ;
- Le **comité d'experts**, constitué de représentants du monde académique, de la société civile et des administrations, et dont la fonction est le conseil et la validation des outils mis en place ;
- Et enfin, le **comité de concertation**, censé permettre aux acteurs du Réseau d'échanger sur leurs dossiers respectifs et de discuter de leurs projets communs et qui, au fil du temps, serait surtout devenu un lieu de préparation et de suivi, des décisions formellement entérinées par le comité stratégique (cf. partie II, point A pour plus de détails).

Se déclinant en prévention générale, en aide aux personnes et en prévention de la récurrence, l'action publique consiste à œuvrer sur le triple front de la prévention « primaire », « secondaire » et « tertiaire » et est mise en œuvre par les deux centres opérationnels du Réseau. En matière de prévention « primaire » (générale), le **CREA** propose un ensemble d'outils destinés à répondre aux besoins et questionnements des professionnels des secteurs de la FWB confrontés à des phénomènes



liés à la problématique des radicalismes et extrémismes violents. Des formations et des analyses sur la radicalisation, l'Islam ou le jihadisme, dont les services de la FWB étaient jusqu'alors dépourvus, sont ainsi proposées aux travailleurs des différents secteurs. A côté de ces formations et outils, le CREA remplit également une mission de soutien de la recherche. Lui revient enfin l'importante tâche de faire vivre le Réseau en tant que tel, notamment en travaillant sur la communication du Réseau par le biais de sa mailing-list, ainsi que par l'entretien et l'alimentation régulière du site internet (*extrémismes-violents.cfwb.be*). D'un point de vue organisationnel, le CREA se situe au niveau du Secrétariat Général, à côté des services transversaux de la FWB (Dob, le Conseil supérieur de l'éducation aux médias, la Cellule culture et enseignement, la direction de l'égalité des chances, ...).

Plus ciblé sur l'expression de demandes particulières émanant autant du « simple citoyen » que des professionnels de terrain, voire centré sur la prise en charge de cas individuels, le **CAPREV** travaille quant à lui à une double mission de prévention qualifiée de « secondaire » et de « tertiaire » : d'une part, comme l'explique le cahier des charges de la recherche, son équipe vise à « apporter des réponses aux demandes d'assistance des proches d'individus radicalisés et au besoin de conseils de professionnels qui les accompagnent » et d'autre part, elle offre un accompagnement individualisé et personnalisé en matière de parcours de « désengagement » d'individus radicalisés afin de prévenir leur éventuelle récidive. Organisationnellement, le CAPREV est situé au sein de l'Administration générale des Maisons de justice (AGMJ), une administration - et une nouvelle compétence - transférée du ministère fédéral de la Justice à la Communauté française dans le cadre de la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat, en 2015.

Ajoutons enfin que la distinction fondamentale entre ces deux centres opérationnels que sont le CREA et le CAPREV tient également à l'échelle de leurs interventions, davantage parfois qu'au caractère « primaire » ou « secondaire/tertiaire » des activités de prévention qu'ils mettent en œuvre. Tandis que le CAPREV à une approche *individuelle* (et donc, par définition, œuvre à une forme de prévention de type secondaire ou tertiaire), le CREA a quant à lui une approche *collective* qui tantôt, ne cible aucun groupe particulier (c'est le cas lorsqu'il organise la diffusion d'une pièce de théâtre dans les établissements scolaires francophones par exemple), tantôt intervient sur base de la demande d'un agent de terrain qui s'inquiète vis-à-vis de son public (le CREA propose ainsi une intervention de type « prévention secondaire *collective* » en l'adressant à un groupe jugé « à risque » ou présentant certains « symptômes » jugés inquiétants par un éducateur ou un acteur scolaire, par exemple).

Outre le CREA et le CAPREV, le « Réseau » comprend également le service des **Equipes mobiles de l'enseignement obligatoire** – service de la FWB spécialisé en intervention en milieu scolaire existant depuis 2004 et auquel une mission de prévention et d'intervention centrée sur la question de la « radicalisation » a été rajoutée dès 2015. Parmi les 26 agents que comptent les Equipes mobiles, 6 sont désormais spécialisés dans la thématique de la radicalisation menant à la violence. Enfin, des « **référénts radicalismes** » ont été désignés dans chaque Administration générale (AG). Leur rôle est de recueillir les besoins qui s'expriment dans leurs services et organismes et de faire remonter l'information vers le CREA s'il s'agit d'une question collective, et vers le CAPREV s'il s'agit d'un cas de prise en charge individuelle. Selon l'AG, le nombre de référénts sera variable :

- l'AG Culture a une référente principale et une suppléante ;
- l'AG Enseignement a un référent qui coordonne également le service des équipes mobiles (dont les 6 agents spécialisés sur la problématique « radicalismes ») ;
- l'AG Sport a un référent ;
- l'AG Aide à la jeunesse a deux référentes principales : l'une pour le secteur SAJ-SPJ et l'autre pour le secteur IPPJ/EMA et CCMD. Existe également plusieurs référents dans les services décentralisés (dans les SAJ et SPJ, un pour chaque section d'IPPJ et un référent EMA) ;
- et enfin, l'AG Maisons de justice a une référente « radicalismes ». Par ailleurs, le rôle de référente de cette dernière, se situe à un niveau structurel qui est plus important que dans les autres secteurs (participation à la Task Force Nationale, contacts avec la Sûreté de l'Etat, ...).

Il faut préciser que la fonction de « référent radicalisme », au sein des Administrations générales tout comme au niveau des services et des équipes, constitue une casquette supplémentaire s'ajoutant, sans s'y substituer, aux fonctions habituelles des agents concernés.

### C. Prendre le problème « au sérieux » ?

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Réseau est rendu opérationnel et répond ainsi à la volonté du gouvernement de la FWB de créer un dispositif spécifique dont l'objectif est de « prendre la menace au sérieux » et de s'attaquer à un phénomène envisagé comme inédit.

Par ailleurs, comme le veut la philosophie de la FWB, si le dispositif devait être spécifique, il devait également être « non stigmatisant ». Ses concepteurs ont donc dû penser à mettre en place un ensemble d'outils qui prennent au sérieux la question de la radicalisation, sans pour autant cibler une communauté particulière. Le choix fut pris dès le départ de faire référence au problème « des radicalismes » au pluriel. Sur papier, il s'agit de travailler à prévenir « toute forme d'extrémisme ou de radicalisme violent, de manière transversale et sans distinction vis-à-vis des types d'extrémismes ou de radicalismes violents (religieux ou politiques), avec pour objectif général de prévenir les discours et comportements haineux<sup>9</sup> ».

Néanmoins, dans les faits, le dispositif de prévention en question propose une batterie de nouveaux services et d'outils mettant la focale sur la thématique de l'Islam et du jihadisme, entraînant ainsi une certaine confusion due au fait d'à la fois déclarer fournir une réponse politique qui prenne l'actualité au sérieux, sans pour autant assumer que le problème serait lié à une communauté ou à une croyance religieuse particulière et à ses « dérives », mais sans non plus présenter clairement les autres outils de lutte contre les extrémismes et « radicalismes » – avec lesquels la FWB travaille depuis des années – comme faisant partie intégrante du dispositif nouveau.

Lors des entretiens que nous avons menés auprès des représentants du Réseau, cette tension entre l'approche *globale* et non stigmatisante d'un côté (centrée sur le vivre ensemble et le renforcement des dispositifs de cohésion sociale existants) et l'approche *spécifique* de l'autre (centrée sur la question de la radicalisation liée à un Islam politique et à ses potentiels débouchés violents) a régulièrement été signalée comme constitutive du Réseau tel qu'il se présente actuellement.

Pour certains, que cela soit en prévention primaire, secondaire ou tertiaire, cette tension peut être source de malaise, en particulier dans les relations avec le public de leurs interventions, donnant lieu à de nombreuses contorsions sémantiques ou à des présentations de l'intitulé de son service, du « Réseau » ou de sa fonction de référent radicalisme « avec des guillemets », quand il n'est pas tout simplement tu.

Si pointer ouvertement du doigt une part de la population n'est clairement pas la démarche adoptée à la FWB, la logique « anti-stigmatisation » qui pousse à renforcer les dispositifs de prévention primaire existants dans l'optique de travailler sur la problématique de la radicalisation reviendrait également, pour certains, à créer une forme de stigmatisation indirecte. Dans ce sens, « *renforcer les politiques de vivre ensemble [dans le cadre d'une action de « prévention de la radicalisation »], c'est déjà dire que les bénéficiaires de ces politiques sont susceptibles plus que d'autres de basculer dans le terrorisme.* » L'idée même de « prévention de la radicalisation » paraît dès lors déboucher sur une impasse du fait qu'elle nomme un phénomène largement associé (dans l'opinion publique) à une certaine catégorie de la population : les jeunes des quartiers populaires, bien souvent issus de l'immigration, et susceptibles de se laisser « radicaliser » par certaines postures politico-religieuses. La question qui se pose aux

---

<sup>9</sup> « Bilan du Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents. » Dossier de presse, 20 mars 2019, p. 1.

tenants des approches préventives générales est donc de savoir comment répondre à la demande que le politique leur adresse (travailler sur un problème clairement nommé) sans pour autant stigmatiser aucun groupe. Autrement dit, comment sortir du dilemme et proposer un service à la fois adapté à un problème « nouveau », sans pour autant ne travailler ce problème qu'avec ceux qui en seraient les responsables potentiels ? Pour certains, la réponse serait à aller chercher du côté de la mise en avant d'une démarche qui concentre les outils de prévention non plus sur un groupe social ou culturel particulier ou sur une forme d'extrémisme qui serait singulière, mais sur une problématique qui transcende les clivages ethnoculturels :

*« Si on sort de la question stricte de l'islamisme et du jihadisme et qu'on va vers ce qu'il y a de commun entre le jihadisme et l'extrémisme violent de droite, c'est le rapport à la contradiction, les discours de haine, etc. On pourrait avoir une approche très ciblée là-dessus et je pense que ce sont des problématiques qui ont malheureusement de l'avenir. »*

Dans cette optique, le terme même de « radicalisme », parce qu'il est trop connoté, est jugé problématique. Jugeant le terme largement redondant avec celui d'« extrémisme », les tenants de cette opinion ne seraient d'ailleurs pas contre un abandon pur et simple du terme « radicalisme » et de ses dérivés.

Pour d'autres en revanche, travaillant davantage dans une visée de prévention secondaire et tertiaire, il importe de conserver une entrée dans le problème qui soit spécifiquement centrée sur la question des « radicalismes », ne serait-ce que pour pouvoir, par la suite, travailler à décoller d'éventuelles fausses étiquettes. Ce travail de déconstruction a ainsi représenté une part importante du travail réalisé par le CAPREV, par les équipes mobiles de l'enseignement obligatoire ainsi que par les agents des secteurs de l'Aide à la jeunesse et des maisons de justice (voir partie III (point B) du rapport pour plus de détails).

Si l'entrée « radicalisme » reste intéressante pour cette catégorie d'acteurs, notamment dans l'objectif de pouvoir faire face à la résurgence éventuelle du phénomène, cette entrée ne devrait néanmoins plus être considérée comme absolument prioritaire. Il s'agirait de renforcer l'attention quant aux autres types de problématiques telle le complotisme ou l'extrême droite qui, d'après les entretiens menés, font partie des thématiques autour desquelles il serait sans doute intéressant de construire de nouveaux outils de prévention.

#### D. Quels besoins exprimés à la base ?

Lors des entretiens, chacun s'accorde à dire que l'usage du pluriel ainsi que du mot « violent » dans l'appellation du dispositif sont importants. Néanmoins, comme nous le mentionnions plus haut, certains se seraient bien passés du terme de « radicalismes », sous-entendant ainsi que l'initiative ne vient pas d'eux, mais du politique. D'après un représentant du Réseau interviewé, à l'époque de sa création, « on ne pouvait pas ne pas le mettre ». Il s'agissait, pour le gouvernement de la FWB, d'envoyer un message clair à la population ainsi qu'aux différents secteurs de la FWB, indiquant la prise en charge de cette nouvelle problématique. Dans cette perspective, l'initiative de la FWB aurait donc au départ été guidée par la volonté d'apporter une réponse politique, reconnue comme légitime et nécessaire à ce moment : « il fallait faire quelque chose ».

C'est forcément de manière itérative qu'ont été progressivement définis les besoins à rencontrer et les contours du dispositif « Réseau ».

Outre les interpellations de mamans dont les enfants étaient partis en Syrie, une note tirée d'une analyse des besoins dans le secteur de l'aide aux détenus et justiciables<sup>10</sup> témoigne du souci des acteurs de terrain – sous le choc des premiers attentats – de comprendre la raison d'être d'événements envisagés comme totalement incompréhensibles et inédits. S'y retrouve également un questionnement sur le travail à mener en tant qu'acteur de 1<sup>ère</sup> ligne : Comment travailler avec les personnes qui se radicalisent ? Avec quels outils et vers quels services diriger ? Comment travailler avec les familles ?

Au-delà de cette note, peu de demandes d'aide auraient été formulées et recueillies avant la mise en œuvre du Réseau, tandis que pour une partie des professionnels de terrain, c'est la pertinence même du diagnostic sur la prégnance des phénomènes de radicalisation qui est questionnée.

*« Dans nos secteurs, quand on est venu parler de radicalisation, pour l'essentiel, on nous a dit "ça nous intéresse pas, nos enjeux, c'est l'exclusion, les inégalités sociales, les questions identitaires de nos publics, et la radicalisation on n'en a jamais rencontré." »*

Cette relative indermination a laissé aux acteurs en charge de l'opérationnalisation du réseau des marges de manœuvre, voire une obligation de créativité, pour définir leur offre, leur positionnement et leurs publics.

#### E. Synthèse du point et recommandations formulées par les acteurs rencontrés

Tandis que, pour certains, le terme de « radicalisme » représente une porte d'entrée intéressante pour s'attaquer à divers problèmes, d'autres le jugent encombrant. Au final, c'est bien la pertinence du caractère « généraliste », « spécialisé » ou « partiellement spécialisé » du dispositif qui est questionné par les acteurs rencontrés.

Les tensions et divergences que nous avons mentionnées ci-dessus s'expriment également dans les **pistes d'action** suggérées par les acteurs rencontrés au moment des entretiens. Nous en avons relevé 3 qui nous paraissent synthétiser les diagnostics formulés les acteurs rencontrés :

- Pour aller dans le sens du programme « sur papier » imaginé par le gouvernement de la FWB, c'est-à-dire de faire de la prévention « de manière transversale et sans distinction vis-à-vis des types d'extrémismes ou de radicalismes violents »<sup>11</sup>, les acteurs de prévention primaire rencontrés plaident pour un nouveau ciblage du problème qui mette davantage l'accent sur la spécificité de leur travail. Dans ce sens, il s'agit de renforcer les collaborations et d'améliorer les articulations avec les autres outils de lutte contre les discours et comportements haineux afin de développer une approche ciblée sur « les extrémismes ». Les activités et initiatives du PCI et de Dob pourraient par exemple venir renforcer le contenu du site web du Réseau et élargir sa focale actuellement majoritairement centrée sur la question du djihadisme, rendant ainsi sa volonté d'adopter une approche « non stigmatisante » plus explicite.
- En prévention secondaire et tertiaire, il paraît important de conserver l'entrée par la question des « radicalismes » – à l'heure actuelle du moins –, ne serait-ce que parce que cette entrée permet aux proches et travailleurs de 1<sup>ère</sup> ligne de savoir qui solliciter lorsqu'ils se sentent être face à un problème de « radicalisme ». Dans ce sens, offrir des formations renforcées du personnel sur la question du radicalisme reste intéressant.
- Si chacun semble s'accorder sur le fait que la réponse envoyée dans un premier temps par le politique fut nécessaire (il fallait mettre sur pied un dispositif qui nomme et s'attaque à la

<sup>10</sup> Cf. « Analyse des besoins dans le secteur de l'aide aux détenus et justiciables », avril 2015. Document interne.

<sup>11</sup> « Bilan du Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents. » Dossier de presse, 20 mars 2019, p. 1.

question de la radicalisation afin de rassurer la population), une seconde phase d'évolution du dispositif paraît nécessaire, redéfinissant le (ou les) cœur(s) de cible du Réseau, faisant concorder les déclarations d'intention avec les outils et services proposés. En bref, il s'agit maintenant de faire le point sur les demandes formulées par les acteurs de 1<sup>ère</sup> ligne ainsi que par les partenaires institutionnels de la FWB.

## II. Arrangement politico-administratif du dispositif

Ce n'est certainement pas un hasard si le dispositif de « prise en charge des radicalismes et extrémismes violents » de la FWB a, dès sa conception, été pensé sous la forme d'un **réseau**. A cet égard, au moins deux raisons explicatives peuvent être invoquées :

La première tient à la manière dont la « nature » du problème à traiter fut envisagée. Le Réseau a en effet été conçu dans l'objectif de travailler à la prévention d'une menace considérée comme diffuse et particulièrement difficile à prévoir. Dans ce sens, il importait de mettre sur pied un dispositif adapté, lui-même « diffus », capable de réactivité et transcendant les divers secteurs de la FWB afin de pouvoir toucher l'ensemble des publics de la Communauté française, ces derniers étant susceptibles d'être concernés, à tout moment, par le phénomène des « radicalismes et extrémismes » et par leurs risques en terme de violence.

La seconde raison qui permet d'expliquer l'adoption d'un tel modèle organisationnel réticulaire est à aller chercher du côté de « l'air du temps ». Au-delà du souci de répondre à la forme particulière du phénomène à prévenir, le dispositif de la FWB répond en effet à une modalité d'action publique largement valorisée depuis une vingtaine d'années au moins<sup>12</sup>. L'organisation en réseau répond en effet à l'idéal d'une « nouvelle rationalité de l'action publique, porteuse d'une vision non pyramidale et mécanique de cette action publique »<sup>13</sup>. En un autre temps, l'on aurait tout aussi bien pu envisager la création d'un nouveau « secteur de prévention en matière de radicalismes et extrémismes violents » qui aurait alors pris place à côté des autres secteurs qui composent l'organigramme de la Fédération. Aujourd'hui, en adoptant la forme du réseau, l'ambition est de parvenir à intervenir de manière transversale, jouant sur la « fluidification des frontières et des rôles »<sup>14</sup> entre institutions, services, secteurs ou acteurs jusqu'alors bien différenciés. Mais cela ne va généralement pas sans provoquer des frottements entre les stratégies et objectifs poursuivis par ces derniers, entre les cultures de travail propre à chaque champ d'intervention, ou encore, entre référentiels d'action.<sup>15</sup>

Dans le cadre de cette « radioscopie du Réseau », la question qui se pose est de savoir si ce Réseau – au-delà de l'usage du mot – en est vraiment un. La communication verticale a-t-elle fait place aux rapports horizontaux et à la fluidité des échanges ? La collaboration fonctionne-t-elle comme elle le devrait dans l'idéal du modèle en réseau ? Le Réseau lui-même parvient-il à s'articuler et à impacter les acteurs, services ou autres politiques qui lui sont extérieurs et par là, à prouver son efficacité en matière de souplesse et de réactivité ?

---

<sup>12</sup> C'est Manuel Castells qui, avec son ouvrage « La société en réseaux » (1996), fut un des premiers à pointer l'essor de cette forme de réorganisation structurelle apparue avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication notamment (cité dans Van Campenhoudt, L. (2012). Réseau ou champ ? Deux concepts à l'épreuve du pouvoir dans le « travail en réseau ». *Cités*, 51(3), 47-63.

<sup>13</sup> De Coninck, F ; Cartuyvels, Y. ; Franssen, A. ; Kaminski, D. ; Mary, P. ; Rea, A ; Van Campenhoudt L. (2005), *Aux Frontières de la justice, aux marges de la société. Une analyse en groupe d'acteurs et de chercheurs*, Gent, Politique scientifique fédérale, Academia Press, p. 6.

<sup>14</sup> Genard, J-L. (2003), « La fluidification des frontières et des rôles » in Isabelle Brandon, Yves Cartuyvels (dir.), *Judiciaire et thérapeutique : quelles articulations ?*, Bruxelles, La Charte, p. 23-32.

<sup>15</sup> P. ex : Kaminski, D. & Goris, P. (Eds), (2003), *Prévention et politique de sécurité Arc-en-Ciel*, Réseau Interuniversitaire sur la Prévention, Bruxelles ; Mary, P. (dir) (2003), *Dix ans de contrats de sécurité. Évaluation et actualité*, Bruxelles, Bruylant ; de Coninck F. et al., 2005 (op. cit.).

Nous appuyant sur les entretiens réalisés auprès de représentants et acteurs clés du Réseau, nous dressons ici un état des lieux de sa cohérence interne et externe. Dans le premier point, il s'agira de nous pencher sur ce qui se joue dans le Réseau, au niveau des articulations entre ses différentes composantes et du point de vue de la communication entre ses acteurs. Dans le second point, nous aborderons la question de l'articulation du Réseau avec les autres politiques de la FWB et avec celles relevant des autres niveaux de compétences. Sur ce plan, il s'agira d'être attentif aux tensions liées aux divergences d'approche et de cadres déontologiques (notamment à propos des CSIL mises en place à l'initiative du pouvoir fédéral).

## A. Cohérence interne

Au point précédent, nous avons déjà pointé un certain nombre de points de tensions internes au Réseau, notamment à propos de l'intérêt de mettre sur pied un dispositif « spécialisé » ou « généraliste ». Nous avons tâché de mettre à plat les diverses sensibilités et questionnements – parfois restés ouverts – quant aux objectifs et ambitions de départ du Réseau.

Ici, nous voudrions prolonger la mise à plat de ces tensions internes au Réseau en abordant sa dimension structurelle c'est-à-dire, en revenant sur la forme organisationnelle du dispositif et sur la localisation de ses acteurs au sein même de la FWB.

### a. Vertus et limites du travail en réseau

Il faut tout d'abord souligner **l'intérêt et les apports de l'innovation organisationnelle que constitue le travail en réseau pour faire face aux problématiques complexes de la prise en charge des « radicalismes et extrémismes violents »**. Conjurant les risques de morcellement de l'action publique menée par la FWB en la matière, le regroupement au sein d'un même réseau des différents interlocuteurs et services concernés remplit un rôle fédérateur, permettant d'assurer une plus grande cohérence et cohésion, tant dans les dynamiques internes à la FWB que dans le travail de représentation et de négociation de la FWB devant les autres niveaux de pouvoir. comités et son traitées au sein des administrations concernées.

Au delà du principe, il faut également souligner **l'effectivité du fonctionnement du Réseau**. Les différents comités (stratégiques, de concertation, d'experts) se réunissent régulièrement ; les partenaires se connaissent et se reconnaissent, **l'information circule** – de bas en haut, de haut en bas, d'une administration et d'un service à l'autre, des activités d'envergure – comme le colloque annuel – sont organisées par le Réseau ; celui-ci il permet d'assurer des **fonctions communes** – à travers la mise en place d'un point de contact unique et commun aux services- et une **communication globalisée** et commune entre les services constitutifs du Réseau, à travers la newsletter « Extrémismes violents ».

A cet égard, le Réseau assure **plusieurs fonctions formelles et latentes**<sup>16</sup> : il est à la fois un réseau de **de coordination**, dans la mesure où il met en relation et permet la concertation entre divers services existants sur le « territoire » de la FWB, un **réseau de partenariat**, dans la mesure où permet la réalisation de projets et d'activités communes, **un réseau de connexion**, dont le principe est que lorsqu'un membre du réseau est en présence d'une situation, il est en mesure d'orienter vers les services adéquats, en donnant une info concrète, en passant le relais, **et un réseau de mobilisation**,

---

<sup>16</sup> Source : InterMag Magazine d'intervention, Jacqueline Fastrès, RTA

intervenant à l'occasion comme une coalition de cause dont les acteurs agissent de manière concerté pour promouvoir des actions à entreprendre ou défendre une approche, en particulier dans les collaborations avec les autres niveaux de compétence.

En croisant et en développant les informations, les expériences et les expertises, le fonctionnement en réseau permet surtout aux acteurs et aux décideurs en FWB d'avoir une **appréhension plus élargie et plus nuancée, en fin de compte plus juste, des phénomènes de radicalismes et d'extrémismes violents** et des réponses à leur apporter. En cela, le réseau est à la fois **un lieu d'observation** pour repérer, mieux comprendre et prendre en charge des problèmes émergents et changeants, un **lieu de capacitation** permettant d'accroître les compétences individuelles et collectives des partenaires du réseau (échanges au niveau des pratiques, des outils...), et un **lieu d'évaluation** des actions entreprises – et dont la présente évaluation constitue un jalon.

Pour autant, et sans que cela n'invalide la pertinence et la nécessité d'un travail en réseau – au contraire, c'est cela qui le justifie -, **le fonctionnement du Réseau n'est pas exempt de tensions**. L'idéal organisationnel du réseau – qui se veut transcender les rapports de force au profit de collaborations ponctuelles, fluides et efficaces entre acteurs – doit composer avec une logique organisationnelle lui préexistant. La structure en secteurs de la FWB résiste en effet à l'incursion de nouveaux acteurs et de nouvelles cultures de travail en son sein, de même qu'elle reste pétrie d'une logique de champ qu'il semble difficile de dépasser.

En effet, s'il se veut transversal et intégré, le Réseau a néanmoins différentes lignes d'impulsions politiques et peine à articuler ses différentes composantes en interne, de même qu'il lui est tout aussi difficile de collaborer avec les autres structures de la FWB qui ne font pas partie du Réseau (nous reviendrons sur ce dernier élément au point suivant, en abordant la question de la cohérence externe du Réseau).

Bien que la création du Réseau ait été décidée au niveau du gouvernement comme un dispositif intégré et que sa communication soit unifiée, les différentes composantes du Réseau sont placées sous la responsabilité politique de Ministres différents, présentant ainsi le risque (parfois rencontré) de répondre davantage à une « logique de cabinet » qu'à celle d'un véritable réseau : en tant que service transversal, le CREA est ainsi sous la responsabilité politique du Ministre-président de la FWB, Rudy Demotte, tandis que le CAPREV a comme Ministre responsable le Ministre de l'Aide à la jeunesse et des maisons de justice (entre autres), Rachid Madrane. La tâche de coordination revenait, quant à elle, au « comité stratégique » qui, pour rappel, est l'espace d'information, de pilotage et de coordination du Réseau où siègent les représentants des cabinets ministériels, ceux des différentes administrations générales et des représentants des Régions. Or, dans les faits, cette structure de coordination serait régulièrement confrontée à la logique « verticale » de la FWB. En effet, selon un de nos interviewés, « *si le ministre Madrane décide d'allouer un budget à la question de la radicalisation dans ses services d'aide aux justiciables, il va en informer le comité stratégique, mais la décision sera prise au gouvernement. Tandis que si le CAPREV veut prendre une initiative, il va s'en référer d'abord à sa ligne hiérarchique, et pas nécessairement au comité stratégique...* » Ainsi, s'il conserve tout de même son rôle décisionnel sur le plan formel, le **comité stratégique** devient surtout un lieu d'information et de validation symbolique. Une dynamique qui serait par ailleurs renforcée du fait de la composition de ce comité : y siègent en effet des représentants extérieurs à la Fédération (issus des Régions notamment), ce qui rendrait difficile de discuter des tensions internes au Réseau. Au fil du temps, c'est finalement le **comité de concertation** qui aurait rempli cette fonction de lieu de confiance où des échanges entre agents du Réseau ont régulièrement lieu et où, *in fine*, un véritable travail « en réseau » s'opère peut-être le mieux. On s'y coordonne sur des dossiers en cours, on y partage de l'information, on y propose des initiatives. S'il n'est pas devenu un lieu de décision officiel, l'on y prend néanmoins des « quasi décisions » qui sont ensuite soumises au comité stratégique pour validation, atténuant ainsi la logique « verticale » de la FWB au profit d'une certaine fluidité des échanges. Les discussions portant sur des sujets très spécifiques ne remontent néanmoins généralement pas au sein de ces

comités et son traitées au sein des administrations concernées (les questions relatives à la base de donnée FTF sont par exemple abordées au sein de l'AGMJ, seule administration de la FWB qui a accepté d'alimenter cette base de données).

Certains pensent aujourd'hui que cela aurait sans doute été plus simple de réunir le CREA et le CAPREV en une seule entité, mais ne plaident néanmoins pas ou plus pour une telle réforme. La raison invoquée en est le rapport de force jugé inégal entre les cultures de travail différentes au sein des deux structures et le risque de voir l'une des deux entités perdre son autonomie face à l'autre. Dans ce sens, la culture de prévention primaire dans laquelle s'ancre le CREA risquerait de se voir absorbée par les méthodes de prévention secondaire et tertiaire du CAPREV du fait du rôle plus « régalien » de ce dernier service et de ses missions autrement plus « plus valorisables aux yeux du public » que celles du CREA<sup>17</sup> : « *Vu ce décalage, si on veut garder une autonomie sur le champ de la prévention primaire, et si on veut garder une logique un tant soit peu transversale – c'est-à-dire qu'il y ait un lieu où l'on puisse parler aux écoles, aux assoc., à l'Aide à la jeunesse –, c'est pas à partir de l'AGMJ qu'on peut le faire (...). Je crois que ça a été sage de distinguer les deux.* » Au final, il s'agit ici d'insister sur le fait que les métiers exercés au CREA ou au CAPREV « *ne sont pas les mêmes* », c'est-à-dire que les instruments de travail utilisés seraient différents, mais aussi que les conséquences d'un faux pas (simple « faute administrative » dans un cas, conséquence « potentiellement dramatique » dans l'autre) seraient sans commune mesure.

D'autres, en revanche, imaginent une réunion des deux structures en une qui serait située au niveau transversal, invitant ainsi à sortir le CAPREV de l'administration des maisons de justice où il se trouve actuellement, pour rejoindre le CREA au niveau du secrétariat général et des politiques transversales de la FWB. Mais là également, les coûts de retour en arrière apparaissent (trop) élevés dès lors que le CAPREV a été amené à spécifier et faire reconnaître son rôle au sein de l'AGMJ et qu'une part importante et croissante des prises en charges qu'il effectue le sont dans un cadre (post)-pénitentiaire et judiciaire (suivi dans le cadre des probation et libérations conditionnelles).

C'est précisément **parce qu'il n'y pas de solution fonctionnelle simple** (par regroupement hiérarchique) **que s'impose la nécessité d'un travail en réseau**. Celui-ci ne doit pas tant être compris comme une modalité qui évacuerait les divergences d'intérêts, de positions institutionnelles et de points de vue, ainsi que les débats et les controverses inhérents à une action publique réflexive et itérative, mais comme une modalité de gestion de ces tensions, de production d'ajustements et d'accommodements raisonnés.

A cet égard, **le rôle de la coordination du Réseau assuré par le Référent radicalisme est crucial**. Le fonctionnement en réseau n'est pas spontané. Afin que la Réseau soit effectif et productif, et pour éviter une confusion et une dilution des responsabilités, il exige un travail à part entière de coordination, croisant relations inter-institutionnelles et relations inter-personnelles, pour assurer les dynamiques internes et externes.

#### b. Le positionnement paradoxal du CAPREV

Si le Réseau est parfois mis sous tension « par le haut » (due à ses lignes d'impulsions politiques différentes, et à l'ancrage de ses deux organes opérationnels principaux en deux endroits différents au sein de l'organigramme de la FWB), celui-ci paraît également rencontrer des difficultés « par le bas ». C'est notamment le cas du CAPREV par rapport à son articulation avec l'administration générale dont il dépend, l'AGMJ.

---

<sup>17</sup> C'est ici la crainte de voir le référentiel sectoriel, « protectionnel et émancipateur », s'aligner sur le référentiel global, « socio-sécuritaire », dominant (Franssen A., 2018, « La prévention dans l'Aide à la jeunesse : un référentiel sectoriel » In: Dominique Defraene, *Le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse. Actes du colloque du 9 mars 2018*, Bruylant: Bruxelles.)



Prenant le contre-pied des critiques habituelles portant sur la « sécuritarisation » du monde de la prévention<sup>18</sup>, les tensions entre le CAPREV et l'AGMJ paraissent surtout résulter de la pénétration d'une logique de « prévention » (au sens large) dans un univers où prime le souci de la sécurité, créant un certain inconfort des deux côtés de la barrière. Dans l'AGMJ, l'on travaille en effet à la réinsertion d'individus judiciairisés et selon un code déontologique hérité de l'univers régalién auquel l'AGMJ appartenait avant 2015 et la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat qui organisa le transfert des Maisons de justice du Fédéral à la Communauté française. Le secret professionnel partagé, le transfert d'informations aux autorités mandantes, ou encore, la prudence (voire une certaine méfiance) face à ce que peut dire le justiciable aux représentants des autorités publiques, sont des éléments qui font partie de la culture de travail des assistants de justice de l'AGMJ, une culture que ne partage pas forcément les intervenants du CAPREV.

*Le focus group qui a réuni agents du CAPREV et assistants de justice a mis en évidence la persistance de ces « malentendus ». Alors que les assistants de justice faisaient principalement état de leur incompréhension face aux règles déontologiques de non-transmission de l'information que s'impose le CAPREV et estimaient qu'il serait plus simple que le CAPREV soit un service externe, les agents du CAPREV insistaient sur la nécessité, pour que le travail d'accompagnement ait une pertinence, de garantir aux justiciables un cadre de confidentialité.*

Bien que la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat, en donnant une compétence relative à la sécurité à la Communauté française, ait créé les conditions de possibilité d'existence du CAPREV et de sa gestion au sein de la FWB, la méthodologie de travail du CAPREV a de particulier d'être – en partie – résolument non-sécuritaire. L'approche méthodologique du CAPREV reste en effet marquée par les principes d'action historiques de la FWB que sont le respect de la confidentialité et le travail « à la demande ». Deux principes spécifiques qui viennent se rajouter aux cinq principes de base méthodologiques que le CAPREV partage avec l'AGMJ, à savoir : l'approche émancipatrice, la responsabilisation, la non-substitution, la non-normativité et la limitation des dommages éventuels<sup>19</sup>. Or, pour certains, la difficulté rencontrée par le CAPREV est de devoir répondre à une double demande : d'un côté il s'agit, pour ses agents, de répondre à la demande formulée par le politique d'avoir une approche globale d'aide et d'accompagnement qui soit non contraignante (le CAPREV ne travaille que sur demande de la personne et avec son accord) et qui respecte le principe de confidentialité (non partage d'information avec des tiers, même interne à l'AGMJ) ; mais d'un autre côté, le CAPREV est censé se charger de la prise en charge d'individus judiciairisés et d'élaborer des parcours de désengagement voulus par des autorités judiciaires dans le cadre de dispositifs conditionnels (ADP, bracelet électronique, etc.), et donc, sur base non volontaire pour le justiciable. Pour certains, c'est donc deux « métiers » en tension que le CAPREV (et plus largement, l'AGMJ) doit tâcher de faire tenir ensemble.

Depuis l'arrivée du CAPREV en son sein, un problème transversal que rencontre l'AGMJ est celui du rapport au secret professionnel et de la transmission d'informations en interne, c'est-à-dire entre les intervenants du CAPREV et leurs collègues assistants de justice chargés de suivre les mêmes dossiers. Habitué à travailler dans l'aide contrainte et de rapporter leurs observations à une autorité mandante, les assistants de justice remplissent une mission de type « sécuritaire » et se trouvent confrontés à des acteurs qui se méfient d'eux, soit parce qu'en tant que justiciable, ce ne serait pas toujours dans leur intérêt de se confier à un assistant de justice ; soit parce qu'en tant qu'agent du CAPREV, l'on ne partage simplement pas la même culture de travail. Si la méfiance entre justiciable et assistant de justice est considérée comme normale et acceptée par ces derniers comme faisant partie des règles du jeu, celle entre services d'une même institution est considérée comme le résultat d'un découpage institutionnel incohérent et, *in fine*, se révèle parfois paralysante pour les travailleurs. Pour parvenir à avancer, l'AGMJ a dû établir une convention entre ses propres services, parvenant ainsi à

<sup>18</sup> Ou, plus largement, de la « pénalisation du social » (Mary P., 2003, *Insécurité et pénalisation du social*, Labor).

<sup>19</sup> Texte de vision du CAPREV, 23 février 2018. Document interne.

clarifier les rôles de chacun et à permettre la transmission d'information entre les assistants de justice et les intervenants du CAPREV, mais sans toutefois parvenir à faire totalement disparaître la méfiance mutuelle entre collègues (comme en a témoigné la tension que nous avons pu ressentir lors du focus group du 25 avril autour de cette question du (non) partage d'information).

Ces reproches « mutuels et réciproques » doivent être compris comme une expression de la mise en tension, dans un même cadre institutionnel, des missions et des logiques d'action respectives des maisons de justice et du CAPREV : guidance socio-judiciaire en lien avec les autorités mandantes, d'une part, et aide et accompagnement au départ de publics différents, d'autre part. Aux yeux de l'observateur extérieur, les frustrations apparaissent également tenir aux différences de culture organisationnelle dans les modes de prises de décision : alors que l'équipe du CAPREV privilégie une culture délibérative de « groupes de travail » - en un lapsus, un agent a même parlé de « groupes de paroles » -, ces concertations « en interne » sont ressenties comme peu efficaces au regard de modes de décision plus hiérarchiques de l'AGMJ.

Les divergences apparentes entre les principes d'action de l'AGMJ et du CAPREV (travail sous la contrainte ou à la demande ; confidentialité et respect du secret professionnel ou partage d'information autour de dossiers communs), renvoie également au portefeuille de compétences hybride du ministre à l'initiative du CAPREV, en même temps responsable de l'AGMJ et de l'Aide à la jeunesse (AGAJcmd). Les missions du CAPREV ont été initialement comme situées entre les deux cultures de travail et les deux types de publics de ces administrations. Le CAPREV est en effet chargé de s'occuper de « toute personne concernée par des extrémismes et des radicalismes violents ». Or, ce service est situé au sein d'une administration qui ne s'occupe pas de « toute personne », mais d'individus majeurs, judiciarisés. C'est à l'AGAJcmd qui revient le rôle de travailler avec des mineurs. Par ailleurs, le CAPREV a été pensé comme un service situé au centre de la problématique et, à ce titre, est censé travailler de manière transversale (avec l'enseignement, l'Aide à la jeunesse, la culture, etc.) et est supposé répondre aux appels téléphoniques de toutes natures sur la ligne verte, mais, à nouveau, sans pour autant être en position de transversalité au sein de l'organigramme de la Fédération.

Au final, la demande exprimée en AGMJ est celle d'une clarification de tâches et des rôles de chacun, permettant ainsi aux intervenants du CAPREV de s'aligner dans une position professionnelle plus confortable, cohérente et efficace, et évitant les doublons entre services au sein de l'AGMJ vis-à-vis desquels le CAPREV n'apporterait pas une plus-value qui soit toujours clairement identifiable<sup>20</sup>.

Face à cette situation, plusieurs propositions ont été émises par les acteurs rencontrés : L'une (radicale, et déjà mentionnée plus haut) consisterait à regrouper le tout au niveau du secrétariat général et ainsi, de revenir à une logique de politique transversale classique. Une autre proposition accentuerait davantage la dimension réticulaire du Réseau, faisant remonter au niveau du Secrétariat général ce qui relève du « transversal » (numéro vert et intervention auprès du public non judiciarisé) et accentuant le caractère spécialisé du CAPREV (qui se centrerait exclusivement sur le secteur judiciaire, par exemple, et développerait des outils spécifiques d'accompagnement. Une troisième proposition serait de sortir le CAPREV de l'AGMJ pour en faire un service subventionné qui, à l'instar des autres services partenaires des Maisons de justice, puisse jouir d'une certaine autonomie (notamment sur la

---

<sup>20</sup> Tel qu'il est présenté par ses initiateurs, la plus value du CAPREV par rapport à l'AGMJ résiderait dans le fait qu'il amène de la prévention secondaire dans un espace de prévention tertiaire (*Protocole de collaboration relatif à la prévention de la radicalisation violente*, mars 2018, pp. 4-5). Néanmoins, il ressort des entretiens menés que ce découpage entre prévention secondaire et tertiaire ne serait pas forcément aussi net du côté des assistants de justice qui travailleraient autant à prévenir de nouveaux « risques » qu'à empêcher d'éventuelles récidives. Par ailleurs, existerait également des conflits entre le CAPREV et les partenaires subsidiés de l'AGMJ ainsi qu'avec celui de l'aide aux victimes du fait que le CAPREV est censé s'occuper de « toute personne concernée », un public large au sein duquel certains sont déjà pris en charge par d'autres services qui ont développé leur propre expertise sans attendre la mise en place du CAPREV (sur le terrain des prisons notamment).

question de la confidentialité). Enfin, une quatrième proposition serait celle du maintien du *statu quo*, laissant les choses s'ajuster progressivement.

## B. Cohérence externe

Jusqu'ici, nous avons mentionné l'intérêt du travail en réseau comme instrument de gestion des tensions internes entre ses composantes au sein de l'architecture politique, institutionnelle et administrative de la FWB. Dans ce second point, nous voudrions brièvement aborder le problème à une échelle plus large pour nous pencher sur les articulations du Réseau à son environnement extérieur en abordant deux points qui nous sont apparus centraux dans les entretiens menés : l'articulation du CREA (en tant que service transversal à la FWB) avec les autres politiques de la FWB d'abord ; les tensions résultant de la collaboration entre différents acteurs dans le cadre des plateformes locales d'échanges d'informations mises en place au niveau des communes à l'initiative du Fédéral (les CSIL) ensuite.

### a. Les articulations du CREA aux autres politiques de la FWB

En étant situé au niveau des services transversaux de la FWB, rattaché au Secrétariat général, en assurant la coordination du réseau avec les référents radicalisme des différentes administrations de la FWB et avec les services spécifiques – dont le CAPREV et les équipes mobiles de l'enseignement – au sein de ces administrations, le CREA constitue un instrument transversal, s'adressant à tous les secteurs au sein de la FWB.

*« La transversalité de la mission du CREA signifie avant tout qu'il s'adresse à tous les secteurs de la FWB ».*

C'est là sa mission première. De manière secondaire, se pose la question de l'opportunité, ou non, de synergies accrues avec d'autres services transversaux de la FWB, dans la mesure où ceux-ci partagent une même mission générale d'« éducation à la citoyenneté », en visant à outiller les professionnels de la Fédération au bénéfice essentiellement des publics jeunes, et en abordant parfois explicitement des thématiques identiques<sup>21</sup>.

A sa création, le CREA devait être intégré à la cellule « Démocratie ou barbarie » (Dob), une politique transversale de la FWB promouvant l'éducation à la citoyenneté par le biais de l'Histoire.<sup>22</sup> Néanmoins, la décision de placer le CREA en dehors de cette cellule fut rapidement prise, installant le nouveau Centre de ressources au niveau des politiques transversales également. Aujourd'hui, à part le fait de partager un même budget et une même structure administrative, aucune collaboration n'a vraiment été mise en œuvre entre les deux dispositifs. Or, en vue de renforcer les synergies et la visibilité des différentes offres, travailler ces collaborations serait indiqué pour certains.

Il en va de même à propos des synergies entre le CREA et le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), avec lequel le CREA a d'ailleurs collaboré pour la conception et la communication

---

<sup>21</sup> A titre d'exemple, aux yeux de l'observateur extérieur, il y a des convergences éducatives évidentes entre la promotion auprès des écoles de la pièce de théâtre et du dossier pédagogique « Lettre à Nour » de Rachid Benzine et le soutien au montage par une école secondaire d'Anderlecht d'une pièce de théâtre à partir du témoignage de la résistante et déportée, Charlotte Delbo. Précisons, pour qu'il n'y ait pas de malentendu, que chacun de ces projets est parfaitement légitime et que compte tenu des limites de leur diffusion, il n'y a aucun risque de « doublon ».

<sup>22</sup> Des traces de cette localisation du CREA dans l'organigramme de la FWB subsistent d'ailleurs encore sur le site de la cellule Dob où l'on retrouve un dossier explicatif de la notion de « Radicalisation violente » ainsi qu'un onglet centré sur la « Radicalisation violente de type islamiste ».

des journées de formations à propos du complotisme, en partenariat à la fois avec les associations actives sur cette thématique et les secteurs de la FWB et des Régions. La formation proposée s'appuie intégralement sur des partenariats qui présentent à des auditoires spécifiques (secteur de la cohésion sociale et de la prévention bruxellois et wallons, jeunesse et aide à la jeunesse, enseignants...), en vue de leur appropriation, des outils d'analyse et d'animation développés en FWB sur le complotisme. Cela fait partie de la plus-value d'une action menée par un pouvoir public, qui permet de présenter une vision « panoramique » de l'offre des différentes associations sur ce sujet, et de les rassembler en créant de ce fait des espaces de collaboration inédits entre associations et entre associations et nouveaux publics.

Comme le démontre cette expérience, dans l'optique d'une action transversale et intégrée, qui est bien celle du Réseau, un des enjeux du CREA serait celui de l'articulation avec les politiques et acteurs transversaux de la FWB (cellule Dob, le CSEM, le dispositif « Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité (PCI (ex-FIPI)), ... ) ainsi que, s'il perdure, avec le plan de « lutte contre la radicalisation » lancée par la ministre de la Jeunesse, une initiative parallèle au Réseau, mais interne à la Fédération.

#### b. Les collaborations avec les autres niveaux de pouvoir

En prenant davantage de recul encore, il s'agit de situer l'action menée au sein et par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de prévention et de prise en charge des radicalismes et extrémismes violents par rapport aux actions publiques menées à l'initiative des autres niveaux de pouvoir. La lutte contre le radicalisme apparaît en effet comme un « phénomène politique total » qui a mobilisé l'ensemble des institutions et autorités publiques, au niveau communal, régional, fédéral, européen. Précisons qu'il ne s'agit pas ici d'évaluer l'ensemble de cette action publique, mais d'interroger ses articulations (manques, doublons, contradictions) avec le Réseau mis en place en Communauté française. C'est dire que **le « Réseau » de la FWB s'inscrit lui même dans une réseau plus large d'action publique**, auquel il est associé en assurant la représentation de la FWB devant les autres niveaux de pouvoir. En cela, la structuration du Réseau de la FWB, dont des représentants participent aux autres instances et plate-formes de concertation, y compris au niveau européen, et qui intègrent des représentants des Régions bruxelloise et wallonne **a eu le mérite de favoriser des discussions et dialogues entre les différents niveaux de compétence** (« Grâce au Réseau, il y a au moins une discussion avec les Régions et avec le Fédéral»), sans qu'on lui puisse pour autant en attendre qu'il subsume à lui tout seul la complexité institutionnelle d'un pays petit aux frontières internes.

En restant en Belgique, s'agissant de mesures institutionnelles publiques de coordination ou de renforcement de services et d'acteurs publics existants, depuis 2015, les gouvernements des différents niveaux de pouvoirs ont pris une multitude de mesures et créé divers organes.

#### *Dispositifs et acteurs de la lutte contre le(s) radicalisme(s)<sup>23</sup>*

- **Le Fédéral** a pris 6 mesures et mis sur pied 8 organes opérationnels et de coordination :  
Mesures :
  - Accord de gouvernement et note de politique du Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur
  - Plan national de sécurité
  - Plan d'action radicalisme (plan R), depuis 2004, adapté en mai 2015
  - un plan en 12 points post-attentat Charlie-Hebdo, mi-janvier 2015
  - Deuxième plan en 18 points, novembre 2015

<sup>23</sup> Source d'information principale : *Trait d'Union*, mars-avril 2016/01.

- Circulaire Foreign Terrorist Fighters, août 2015

Organes :

- Task Force Nationale = comité de pilotage stratégique du plan R, piloté par l'OCAM
- Task Force Locales
- Task Force du Gouvernement fédéral
- Conseil national de sécurité
- Unité Radicalisme, créé en septembre 2014 par le SPF intérieur
- Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM), créé en 2006
- Commission temporaire terrorisme à la Chambre, novembre 2015
- Commission radicalisation au Sénat, mai 2015
- **La Région bruxelloise :**
  - Accord de gouvernement 2014-2019, chapitre 3 « politique régionale de sécurité »
  - Fin janvier 2015 : Plan global de prévention et de lutte contre le radicalisme en 8 points.
  - Plan global de sécurité et de prévention
  - Conseil régional de sécurité
  - Mai 2015 : Création de l'OIP « Bruxelles prévention et sécurité »
  - Depuis 2010 : Observatoire bruxellois pour la Prévention et la Sécurité (OBPS)
    - Depuis 2016 : l'OBPS a engagé une coordinatrice régionale Polarisation-Radicalisme
  - Début 2015 : Commission plénière conjointe
  - Divers subsides :
    - « prévention de la polarisation et de la radicalisation » via le Plan bruxellois de prévention et de proximité
    - prévention de la criminalité dans le cadre des Sommets européens
  - Appel à projet « Polarisation et radicalisation » dans le cadre du Plan global de sécurité et de prévention, février 2017.
- **La Région Wallonne :**
  - 6 mesures contre le radicalisme violent ont été entérinées dès 2015.
  - Plan régional de lutte contre le radicalisme violent : 10 mesures validée par le gouvernement, février 2019.
- **Les Communautés :**
  - **Fédération Wallonie-Bruxelles :**
    - Plan « Initiatives de prévention du radicalisme et du bien-vivre ensemble » (Création du Réseau Anti-Radicalisme, RAR, janvier 2015)
    - Réseau de prise en charge des extrémismes et radicalismes violents, janvier 2016
    - Subventions spécifiques destinées aux services partenaires de l'AGMJ (services d'aides aux justiciables).
  - **Communauté flamande :**
    - Plan d'action en vue de la prévention des processus de radicalisation pouvant induire l'extrémisme et le terrorisme, avril 2015
    - Commission parlementaire de lutte contre la radicalisation violente, janvier 2015
- **Les Communes**, sous l'injonction du Fédéral, organisent désormais des CSIL depuis 2015 (circulaire de 21 août) (au 15 janvier 2019, 140 communes ne s'en seraient cependant pas encore dotées) et, pour certaines, ont créé un poste de fonctionnaire chargé de la prévention de la radicalisation au niveau local.

A côté de ces mesures, de nombreuses offres de services tant proposées par les pouvoirs publics que portées par des acteurs de la société civile ont également émergé. Ces offres peuvent se distinguer par leurs approches, tantôt préventives, tantôt « curatives ». Pas moins de 22 dispositifs essentiellement centrés sur la prise en charge et l'accompagnement des « personnes radicalisées ou en voie de l'être et de leurs proches » sont ainsi recensés dans le rapport de l'OCAM<sup>24</sup> parmi lesquels l'on retrouve des associations, services ou projets tant francophones que néerlandophones, privés ou publics. C'est dans

<sup>24</sup> « Approche curative, désengagement et déradicalisation : initiatives belges », OCAM, mai 2018.

cette offre de services de prévention (primaire, secondaire et tertiaire) que vient s'inscrire l'initiative de la FWB en matière de prévention de la radicalisation.

- **Entre Régions et Communautés**

S'il est logique que chaque entité et niveau développe des initiatives propres dans le cadre de ses missions et de ses compétences, la question qui se pose est celle de la cohérence d'ensemble.

Ces questions se posent en particulier à propos des **articulations entre les actions de la Région bruxelloise, de la Région Wallonne et celles de la Communauté française**, pourtant rebaptisée « Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Bien qu'associées au sein du Comité stratégique du Réseau, la Région bruxelloise, et dans une moindre mesure la Région wallonne, développent des actions dont les intitulés, les objectifs et les publics cibles évoquent irrésistiblement ceux du Réseau. Certes, il existe des concertations et des échanges à l'initiative des administrations et des personnes, - ainsi par exemple le CREA a été associé à l'appel à projets sur la polarisation et la radicalisation lancés de Bruxelles Prévention et en désignant le coordinateur du CREA comme expert chargé de donner un avis sur les projets déposés - , mais en l'absence de cadre politique, **on ne peut pas parler de coordination de la politique de la Communauté et de celles des Régions**. Cela qui est d'autant plus problématiques que ces dernières interviennent dans le cadre de la prévention sur des compétences non exclusives, aboutissant à des projets qui de fait s'inscrivent dans le champ d'action du CREA.

**REGION DE BRUXELLES-CAPITALE : PLAN GLOBAL DE SECURITE ET DE PREVENTION (Février 2017) : appel à projets.**

**Polarisation et radicalisation : Mesures associées**

- M2.1 Renforcer la **formation de l'ensemble des acteurs de première ligne** (formation par métier ou intersectorielle, sur le thème de la radicalisation, de la polarisation, des relais institutionnels, des bonnes pratiques professionnelles...) > Sous cette mesure il est entendu de manière plus spécifique l'élaboration de **modules de sensibilisation et de supports didactiques** idoines portant sur :
  - Les dangers de la radicalisation violente sous toutes ses formes ;
  - Les enjeux de la polarisation.
  - Les professionnels de l'enseignement et de l'accompagnement des jeunes sont ici particulièrement visésNous entendons également sous cette mesure **le développement de programme de gestion et résilience au stress** pour les acteurs de première ligne confrontés à la radicalisation violente.
- M2.2 Elaborer des **modules de sensibilisation pour le public** en vue de **prévenir les dynamiques de polarisation**. > Sous cette mesure il est entendu de manière plus spécifique l'élaboration de modules de sensibilisation et de supports didactiques idoines portant sur :
  - Les dangers de la radicalisation violente sous toutes ses formes
  - Les enjeux de la polarisation
  - L'usage responsable des réseaux sociauxLes groupes de parents et de jeunes sont ici particulièrement visés
- M2.3 Renforcer la **résilience aux idéologies radicales et l'esprit critique des jeunes** par des programmes de soutien et des outils appropriés > Sous cette mesure il est entendu de manière plus spécifique :
  - le développement de programmes de gestion et résilience au stress pour les citoyens concernés par la radicalisation violente
  - le développement d'animations théâtrales et/ou cinématographiques encadrées et leur support didactique.

- M2.4 Promouvoir l'approche participative des projets de prévention dans un souci de renforcer le lien avec les citoyens.
- M2.8 Harmoniser **une prise en charge adaptée des personnes concernées par le phénomène** (auteurs et victimes potentiels) par les différents acteurs sur le territoire bruxellois, notamment par l'élaboration d'une grille d'analyse commune permettant une prise en charge adéquate des individus radicalisés ou en voie de radicalisation, en collaboration avec les autorités compétentes > Sous cette mesure il est entendu de manière plus spécifique **l'accompagnement psychosocial, individuel ou de groupe, des personnes radicalisées ou en voie de radicalisation** ainsi que leur entourage.

**Le gouvernement de la Région wallonne** pour sa part a annoncé en février 2019 la mise en place d' « **Plan régional de lutte contre le radicalisme violent** ». Visant explicitement la prévention contre le radicalisme (au singulier) en Wallonie, ce plan annonce « 10 mesures concrètes », parmi lesquelles :

- **1. Création d'un Centre régional d'expertise en matière de prévention du radicalisme violent**  
Ce centre aura pour vocation d'être un véritable centre d'excellence rassemblant tous les professionnels de la Wallonie en la matière, permettant dès lors la cohésion des différents partenaires.
- **3. Mise en place d'une mobile team régionale**  
Une mobile team sera mise en place au sein du SPW Intérieur et Action sociale afin d'améliorer la couverture du territoire wallon en matière de services de formation à la détection du radicalisme. Les communes pourront faire appel à cette équipe mobile pour leur permettre de former leur personnel à la détection du radicalisme.
- **6. Formation spécifique à destination des fonctionnaires régionaux**  
Sensibiliser et informer des agents de terrain en lien direct avec la population à certains phénomènes criminels, comme le radicalisme violent est essentiel. Un nouveau programme de formation spécifique sera également mis sur pied. Il s'adressera en priorité aux agents du SPW, aux organismes publics régionaux et au Réseau radicalisme, le public cible pouvant être étendu par la suite.
- **8. Renforcement des dispositifs visant l'intégration et le « vivre ensemble »**  
Cette mesure vise à assurer la diffusion des outils d'information et des bonnes pratiques relatifs à la lutte contre le radicalisme violent auprès des organismes et asbl actifs dans le domaine du vivre ensemble, de la cohésion sociale, de la lutte contre les discriminations.
- **9. Décryptage de l'information pour développer l'esprit critique sur les réseaux sociaux**  
Il s'agit de favoriser/encourager des projets de veille sur les réseaux sociaux et de déconstruction des discours radicaux sous toutes ses formes : discours de haine, théories du complot, appels à la violence, propagande, etc.

Si le caractère fluctuant, enchevêtré et non hiérarchisé des délimitations constitutionnelles et institutionnelles des compétences permet bien à chaque entité de prendre de telles initiatives, tout en interdisant en principe à chacun d'empiéter sur celles du voisin – la FWB ne peut intervenir et prendre en charge la formation continuée des professionnels qui ne relèvent pas de ses compétences, par

exemple, celle d'un agent communal, d'un agent de la police fédérale, ou d'un fonctionnaire régional - ,....

... et si la lourdeur des mécanismes de coopération, via la technique des accords de coopération – *dont l'établissement est par ailleurs souvent tributaires des affinités et divergences partisans* -, décourage de réelles synergies,....

..., il n'en reste pas moins que du point de vue de l'intérêt public, de l'efficacité (atteinte des objectifs) et de l'efficience (rapport entre ressources investies et résultats obtenus) de l'action publique, **cette juxtaposition de mesures, de plans et de dispositifs particuliers aux objectifs proches, voire similaires, est contre-productive.**

#### **- Les enjeux sensibles du partage d'information**

En ce qui concerne la question du partage de l'information et des collaborations entre acteurs ayant des missions différentes (principe du *multi-agency*), le cas des Cellules de Sécurité intégrale locale (CSIL) – plateformes locales mises sur pied au niveau des communes à l'initiative du Ministre fédéral de l'intérieur et de la sécurité et permettant aux services de police et de prévention sociale, à l'administration et à des acteurs de la société civile d'échanger des informations autour de cas liés à un fait de « radicalisme » – offre un aperçu intéressant des tensions dans lesquelles sont pris les acteurs du Réseau. Les débats vifs et les **controverse à propos de l'article 458ter du Code pénal** – qui rend possible de déroger au secret professionnel dans le cadre des concertations de cas – sont un révélateur de ces tensions<sup>25</sup>.

A contrario, pour certains, désormais, on ne peut plus dire, comme on le disait dans les années 2000 et lors des débats autour des Contrats de sécurité, que l'on peut se permettre un cloisonnement net entre « émancipation et répression » ou entre « prévention et sécurité », d'autant plus que l'opposition entre ces deux référentiels correspondaient à des délimitations institutionnelles claires et à des missions distinctes entre le Fédéral d'une part, et les Communautés d'autre part. Les attentats auraient sensiblement fait changer les choses en la matière et une certaine pression à « faire bouger les lignes » semble désormais se manifester de manière plus forte encore à l'intérieur même de la Fédération, d'autant plus que celle-ci exerce désormais la compétence sur les maisons de justice. Certains disent ainsi qu'« *à un moment donné, il faut briser le tabou du secret professionnel. On ne peut pas toujours se retrancher derrière [ce dernier]* », insistant néanmoins sur l'importance de « bien baliser » les choses.

C'est en ce sens que les représentants du Réseau et du Gouvernement n'ont eu de cesse, au sein de la National Task Force et dans les instances interministérielles, de solliciter une concertation structurée avec une validation politique. Au final, cette concertation est intervenue dans le cadre de l'élaboration d'un accord de coopération, sur lequel un accord politique est intervenu, mais qui n'a pas pu aboutir en raison de la chute du Gouvernement fédéral fin 2018. Parallèlement à cette discussion, **le Gouvernement de la FWB a adopté en 1<sup>er</sup> lecture un projet de décret précisant les obligations des agents de la FWB en cas d'invitation à des concertations de cas au sens de l'art 458ter du Code Pénal.** Vu l'absence d'accord de coopération et surtout, le recours déposé à la Cour Constitutionnelle contre la loi sur les CSIL, le dossier est en suspens, laissant les acteurs de terrain dans une relative indétermination. La liberté de participer ou non à ces plateformes est laissée aux acteurs du Réseau ou aux administrations sectorielles. Pour l'aide à la jeunesse, la consigne est clairement de ne pas participer aux CSIL.

---

<sup>25</sup> En témoigne notamment l'avis n°184 du CCAJ du 11 juin 2019 concernant l'avant projet de décret transversal relatif aux modalités de participation à la concertation de cas visée à l'article 458ter du Code pénal. Cet avis réaffirme l'importance du cadre déontologique de l'Aide à la Jeunesse et du secret professionnel, et émet des réserves et des critiques à l'encontre des concertations envisagées.



Dans la pratique, les représentants du Réseau éviteraient donc d'y participer (quand cela leur est permis par leur AG), soit de peur de se voir demander de communiquer sur un dossier alors que cela leur est interdit par leur AG, soit de crainte de se voir reprocher de ne pas avoir communiqué sur un cas qui aurait par la suite posé problème et ainsi, d'être tenu – en partie – responsable.

Afin d'amoinrir l'inconfort actuel d'une posture floue en la matière, la demande est d'avoir des directives claires, en accord avec le cadre déontologique de l'AG à laquelle se rattache l'agent et adaptées au type de public auprès duquel celui-ci travaille. En post-pénitentiaire, certains pensent que cela pourrait par exemple avoir du sens d'échanger à propos d'individus judiciarisés et des dialoguer avec les organes de sécurité du niveau fédéral (sureté de l'Etat, OCAM, ...). En revanche, forcer la participation d'acteurs dont les pratiques et codes déontologiques rentrent en contradiction avec l'idée même du partage d'informations pourrait avoir des effets particulièrement néfastes sur le travail mené par des agents n'étant pas confrontés à ce type de contraintes au sein de leur secteur propre (perte de confiance des publics envers l'institution représentée par l'agent notamment). Enfin, laisser la liberté à chacun de décider s'il participera ou non aux réunions des CSIL présente le risque de renvoyer les agents à leurs responsabilités individuelles et, en cas de problème éventuel, à leur sentiment de culpabilité.

*Sur ce plan, les focus groups menées avec les référents radicalisme, agents des équipes mobiles, agents du CAPREV et agents du Centre Communautaire pour mineurs dessaisis de Saint-Hubert ont manifesté l'attention et l'attachement des intervenants de première ligne au respect strict de leur cadre déontologique.*

### III. Retour sur les actions menées et bilan d'activités

#### A. Le Réseau en quelques chiffres

Pour accéder au Réseau et à ses services, le point d'entrée est celui de la boîte mail du dispositif et du numéro vert gérés par le CAPREV. C'est en effet à partir de là que les publics seront dirigés vers les services adaptés à leurs demandes. Depuis 2017, plus de 1000 mails et appels ont été comptabilisés.<sup>26</sup> Sur l'année 2018, 559 nouveaux **contacts** ont été enregistrés. 38% des appels proviennent de particuliers et 62% de professionnels. Près de 52% de ces appels sont traités par le CAPREV directement, les autres sont réorientés vers ses partenaires, à savoir : le CREA (39%), les équipes mobiles de l'enseignement obligatoire (1%) et le reste (5%) vers d'autres services. Seuls 3% des appels ne relèvent en rien des compétences du CAPREV ou de celles de ses partenaires. Parmi les particuliers, ceux qui appellent le Réseau sont principalement des voisins (qui disent être inquiets vis-à-vis d'autres résidents de leurs quartiers), des familles ou des proches (inquiets pour des personnes parties pour la Syrie ou qui sont entrées en prison, ou qui s'inquiètent de l'éventuelle « radicalisation » d'un des leurs), ou encore des personnes « directement concernées » (incarcérées ou sous mandat de justice pour des « faits de terrorisme »). Parmi les professionnels, les appels proviennent généralement d'écoles qui sont alors redirigées vers le service des équipes mobiles), de représentants de l'Aide à la jeunesse et d'une diversité d'intervenants aux formations, postes et ancrages variés (maison de jeunes, associations diverses, CPAS, écoles supérieures ou de promotion sociale, etc.). La majorité des appels concernent des questions liées à l'Islam, aux musulmans ou à des personnes associées à la communauté musulmane (un seul appel a concerné un extrémisme catholique et un autre était lié au Pentecôtisme), ce qui laisse penser que le CAPREV n'est sans doute pas assez identifié comme acteur pouvant être sollicité pour « n'importe quelles formes de radicalismes menant à la violence ».

---

<sup>26</sup> Sauf mention contraire, les chiffres qui suivent proviennent du document « Bilan du Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents. » Dossier de presse, 20 mars 2019.

Le Réseau organise également des **événements publics** sur la thématique des « extrémismes et radicalismes violents » : deux colloques annuels furent organisés en 2017 et 2018 et ont attiré environ 380 personnes, une journée sur la « prise en charge des mineurs de retour d'Irak et de Syrie » qui a réuni 88 personnes fut proposée aux agents de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'ONE et eut lieu en septembre 2018, et enfin, un ensemble de séminaires destinés aux agents de la FWB concernés par la prise en charge et la prévention des extrémismes et des radicalismes violents (CREA, CAPREV, référents radicalisme de l'AGAJcmd, agents du service des équipes mobiles de l'enseignement obligatoire) ont été organisés.

Du côté du **CREA**, une part importante des actions de **sensibilisation** proposées ont été dirigées vers les publics « jeunes » de la FWB. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, 2.421 élèves ont bénéficié d'une animation au sein de leur classe, approximativement 115 jeunes placés en IPPJ ont bénéficié d'une animation spécifique, environ 3.000 élèves et 900 membres du tissu associatif local ont assisté à une représentation de la lecture-débat de « *Lettres à Nour* » en 2017, quelque 700 élèves ont assisté aux représentations de la pièce « *Radicalement vôtre* » à Gilly, 153 participants ont pris part aux trois journées de sensibilisation à l'attention des agents de centres PMS, à Bruxelles, Liège et Charleroi et divers outils pédagogiques ayant fait l'objet d'un suivi particulier par le CREA ont été mis à disposition et envoi à la demande de professionnels.<sup>27</sup> Enfin, la plupart des actions ayant été menées dans les secteurs éducatifs (enseignement, jeunesse...), le CREA a récemment tenté de toucher les acteurs du milieu du Sport. Ce secteur est en effet perçu comme important, par l'importance des publics qu'il mobilise et par les enjeux de vivre ensemble qu'il soulève. Dans le même temps, il s'agit d'un secteur plus difficilement mobilisable, compte tenu – il s'agit là d'hypothèses – de son mode d'organisation très décentralisé, du peu de place dont disposent les clubs sportifs pour des formations ou des activités de nature générales et du très fort taux de bénévoles. Dans ce sens, un appel à projets portant sur la prévention de la polarisation sociale dans les domaines de l'Éducation, du Sport (« Fan coaching ») et de l'Aide aux détenus a été lancé en octobre 2018.

À côté de ces actions, le CREA a également proposé plusieurs programmes de **formation** sur la radicalisation violente, à l'attention des professionnels des secteurs de la FWB (écoles, associations de jeunesse et d'éducation permanente...). En collaboration avec la Direction du Développement des compétences du Ministère, conclusion de trois marchés de formation dans le cadre d'un programme destiné à l'ensemble des agents du Ministère et de l'ONE comprenant : Une formation intitulée « Radicalités et polarisation sociale : enjeux préventifs et sociétaux » (au minimum, cette formation permettra de toucher **90 personnes** entre 2018 et 2020); une formation en « Communication interculturelle et gestion de la diversité convictionnelle » (au minimum, cette formation permettra de toucher **150 personnes** entre 2018 et 2020) ; une formation en « Approche des principales religions pratiquées en Belgique » (au minimum, cette formation permettra de toucher **90 personnes** entre 2018 et 2020). »<sup>28</sup>. En outre, ont été organisées 4 journées autour de la problématique du complotisme à destination des travailleurs de l'éducation non formelle, du personnel de la FWB, du personnel du secteur de l'Aide à la jeunesse et des enseignants. Ces journées ont pu rassembler **350 participants** au total. Enfin, 21 « modules de sensibilisation » ont été organisés auprès d'acteurs de première ligne dans le but de les accompagner dans une démarche de prévention de la radicalisation.<sup>29</sup>

Concernant les **suivis du CAPREV**, ceux-ci proviennent principalement des établissements pénitentiaires et des Maisons de justice, bien que les cas de « radicalisation » représenteraient une portion congrue des publics des Maisons de justice. Aujourd'hui, les demandes émanant du milieu carcéral constituent la majeure partie des 9.000 heures consacrées chaque année par les intervenants psycho-sociaux aux entretiens d'aide, faisant ainsi de la prison le lieu d'intervention le plus investi par

---

<sup>27</sup> Pour plus de détails : voir le document « Bilan du Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents. » Dossier de presse, 20 mars 2019.

<sup>28</sup> Extrait du Bilan du Réseau issu du dossier de presse (20 mars 2019).

<sup>29</sup> Idem.

le CAPREV. En termes d'accompagnements réels, 149 dossiers ont été ouverts entre janvier 2017 et le mois de mars 2019, et 88 faisaient encore l'objet d'un suivi actif au 20 mars dernier. Parmi les 88 dossiers, 31 suivis se font en maisons de justice, 40 en établissements pénitentiaires (ou centres fermés), 4 sont en post IPPJ ou concernent des jeunes dessaisés, 4 suivis concernent des professionnels et 9 concernent des proches.

En regard de ces chiffres, notons cependant que, dans d'autres services, certains estiment aujourd'hui qu'il existe une certaine disproportion des moyens mis en œuvre face à la réalité du phénomène des « radicalismes ». A titre d'exemple (tiré des focus groups que nous avons menés), les 149 dossiers et 88 suivis réalisés par l'équipe de 11 équivalents temps plein du CAPREV apparaissent particulièrement bien encadrés en regard des quelques 600 dossiers (dont un seul est lié à un cas de radicalisation) que la conseillère adjointe d'un Service d'aide à la jeunesse (SAJ), également référente radicalisme, supervise à l'heure actuelle.<sup>30</sup> Le même constat est fait d'un côté d'un Service d'aide aux détenus (SAD) où l'on dit constater une forme de « traitement de faveur » pour les détenus « radicalisés » (procédures administratives plus rapides, priorité pour guidance psychologique, accès prioritaire au SAD, ...) alors que ces derniers ne représenteraient qu'une faible portion de la population carcérale. En outre, à la prison de Ittre, un nouveau travailleur social aurait été engagé pour la dizaine de détenus « radicalisés »<sup>31</sup> (de la section DeRadex de la prison), tandis que les 400 autres détenus ne pourraient bénéficier des services de seulement deux travailleurs sociaux.

Dans le secteur de l'**Aide à la jeunesse**, c'est principalement en 2015 et 2016 que le nombre de dossiers qui mentionnent une « suspicion de radicalisation du jeune/ des parents », une « radicalisation avérée » ou un (une tentative de) départ ont été ouverts au sein des SAJ et SPJ (un sondage au sein des SAJ et SPJ en septembre 2016 fait état de 77 dossiers ouverts ou en cours d'ouverture, tandis que les données ImaJ en juin 2017 font état de 27 dossiers ouverts pour suspicion de radicalisme depuis janvier 2017 (moment où ce motif d'intervention a été créé pour l'encodage dans la base de données). L'effet de sidération provoqué par les attentats avait en effet entraîné une forte sollicitation de ce secteur, sous prétexte qu'un 1<sup>er</sup> placement en IPPJ en lien avec le radicalisme avait déjà eu lieu en 2013 et qu'en conséquence, l'on savait peut-être mieux comment s'y prendre qu'ailleurs en la matière. Suite à l'attaque du siège de la rédaction de Charlie-Hebdo, des entrées sur place d'urgence en IPPJ pour un certain nombre de mineurs avaient en effet été demandées à l'AGAJcmd au titre que ces jeunes étaient concernés par la problématique du radicalisme. Or, les entrées en IPPJ par dérogation sont normalement réservées à des mineurs ayant commis un meurtre ou une tentative de meurtre, un viol aggravé, ou qui ont gravement porté atteinte à l'intégrité physique d'une personne. Certains de ces jeunes ont donc été placés en provisoire « *pour trois fois rien* », et sans avoir été jugés donc. Au final, sur ces 5 dernières années, 27 jeunes sont passés par une IPPJ ou ont été pris en charge par le service des EMA pour « fait de terrorisme » (27 sur les 7.533 jeunes délinquants pris en charge dans les institutions de l'Aide à la jeunesse sur la même période)<sup>32</sup>, dont certains pour lesquels il n'y avait « *pas grand-chose de sérieux* ». Aujourd'hui (fin mai 2019), reste 2 jeunes en accompagnement post-institutionnel et il n'y a plus aucune admission de mineurs pour « fait de terrorisme » depuis fin 2016, de même qu'au 25 janvier 2019, plus aucun jeune « radicalisé » ne se trouve en enfermement, toutes sections confondues (CCMD inclus).

Au final, bien qu'il ne suffise que d'une seule personne pour commettre un acte malveillant, ces chiffres posent néanmoins la question de la proportion des moyens mis en œuvre autour du

---

<sup>30</sup> Relevons tout de même que, grâce à ses moyens importants, le CAPREV peut ainsi travailler à sa spécificité qui est – contrairement aux SAJ dont le travail est plus territorialisé – d'être compétent pour l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les agents du CAPREV se déplacent en effet régulièrement en dehors de Bruxelles (où leurs bureaux sont situés) pour, par exemple, rencontrer des familles, des détenus ou des justiciables, suivant ces derniers au fil de leurs transferts pénitentiaires ou de leurs changements de domicile.

<sup>31</sup> En novembre 2016, la section DeRadex de la prison d'Ittre regroupait 14 détenus.

<sup>32</sup> Ce qui représente 0,3% de cette population (Thys, P. (2018), *Les mineurs d'âge et leur "participation aux activités d'un groupe terroriste"*. Rapport descriptif de la prise en charge en Fédération Wallonie-Bruxelles, Novembre 2018, p. 5.)

phénomène de la radicalisation et, en creux, celle du manque de moyens alloués au traitement d'autres problématiques.

Au-delà d'une éventuelle discussion sur la priorisation de l'allocation des ressources par et au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est surtout l'inflation « tout azimut » et « non contrôlée » des financements, projets et initiatives –parfois éphémères et peu consistants - au nom de la prévention de - , et de la lutte contre, la radicalisation qui apparaît problématique, ayant donné lieu à un « radicalism business » dénoncé lors des focus groups. De ce point de vue, la continuité, le sérieux, mais aussi la capacité d'adaptation des dispositifs et actions mis en place dans le cadre du Réseau est ressentie comme appréciable et comme ayant contribué à une régulation au moins partielle de ce « marché » (par la reconnaissance et l'appui octroyé à certains projets sur base de marchés publics, par le souci d'évaluation des actions, par l'attention aux cadres déontologiques...).

## B. Travailler la question des « radicalismes violents » : retour sur les actions menées par les agents du Réseau au sein de différents secteurs

Comme nous le mentionnions dans la première partie de ce rapport (point C), si du côté de la prévention primaire, l'on préconise plutôt un abandon du terme de « radicalismes », pour ceux qui travaillent dans une visée de prévention secondaire et tertiaire, conserver cette entrée par « les radicalismes » apparaît intéressant, ne serait-ce que dans l'optique d'un travail de déconstruction.

Ce dernier représente en effet une part importante du travail réalisé au **CAPREV** ainsi que par les **équipes mobiles de l'enseignement obligatoire**. Appelés pour un cas de « radicalisation », c'est bien souvent une histoire de mauvais voisinage, d'islamophobie, de provocation adolescente, de mésentente entre personnes en situation de divorce (qui instrumentalise alors la problématique en cas de conflit lié à la garde des enfants), ou encore, un problème de harcèlement scolaire que découvrent les référents radicalismes et autres intervenants appelés à interagir avec les publics et acteurs de 1<sup>ère</sup> ligne. Une fois que ce travail de vérification et/ou de déconstruction de la situation initialement signalée a été réalisé, les intervenants peuvent alors efficacement réorienter la personne vers le bon service ou, si cela relève de leur compétence, travailler à résoudre le problème sur base d'un diagnostic plus précis. Dans cette optique, il est intéressant d'envisager la radicalisation comme « problème parmi d'autres » qui s'exprime sur le terrain et qui, à ce titre, doit pouvoir être pris au sérieux. Equiper les intervenants des équipes mobiles pour pouvoir faire face à l'éventuelle survenue de ce problème fait donc sens, sans pour autant faire d'eux un service spécialisé sur la question.

Selon le référent rencontré, le fait que les **agents des équipes mobiles** ne s'occupent pas que de radicalisme est d'ailleurs ce qui fait leur force. C'est en effet leur spécialisation partielle qui leur permet de jongler entre les problématiques rencontrées, c'est à dire entre la problématique pour laquelle les agents sont appelés et celles qui se révéleront (qui seront « dévoilées ») à l'issue de la phase d'analyse de la situation par laquelle chaque intervention débute. Ensuite, il ressort également du focus groups mené avec des agents des équipes mobiles que la stricte question du radicalisme représente une faible portion des dossiers à traiter : un participant expliqua avoir été contacté sept fois l'an dernier à propos de situation de « radicalisme » - ce que serait peu élevé en regard du nombre des autres sollicitations - et, jusqu'à présent, n'aurait été contacté à ce propos qu'une seule fois encore depuis le début cette année scolaire. Mandater des acteurs entièrement spécialisés sur la question lui paraît donc disproportionné. Enfin, la spécialisation partielle permettrait aux agents de pouvoir décider de se présenter sur le terrain en mettant en avant l'une ou l'autre de leur compétence et ainsi, de s'adapter à chaque situation. Tantôt, il jugera plus pertinent de mettre en avant son expertise en matière d'absentéisme scolaire et ce, afin de ne pas stigmatiser, tantôt il estimera intéressant de jouer de son titre « d'expert radicalisme » pour entrer en contact avec un jeune, montrant à ce dernier qu'il

est alors pris au sérieux et ainsi, lui offrant une certaine reconnaissance (un agent a ainsi mentionné le cas d'un jeune qui s'est senti valorisé d'être la cible d'une attention particulière de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui a permis de commencer l'intervention dans un cadre plus apaisé).

Pour certains, reste néanmoins en suspens la question de savoir *comment* traiter du radicalisme et « *que faire quand, en se concentrant sur l'Islam, l'on est critiqué pour amalgame et stigmatisation, alors que la question de la religion musulmane paraît pourtant particulièrement prégnante aujourd'hui ?* » C'est sans doute là qu'un sérieux travail d'élargissement de la perspective devrait être entrepris, incluant le « radicalisme jihadiste » dans un ensemble de « radicalismes menant à la violence », et ce de manière plus explicite.

Du côté des **Maisons de justice**, d'après les acteurs de terrain rencontrés, un service entièrement spécialisé sur la question de la « radicalisation » apparaît également peu intéressant. S'il s'agit également ici de rester attentif au phénomène du radicalisme, l'idée de rajouter une corde à l'arc des assistants de justice est plutôt favorisée par rapport à celle de travailler avec un service expert en la matière. L'idée est ici de dire que la plus-value apportée par le CAPREV par rapport à l'expertise des assistants de justice en matière de suivi post-pénitentiaire et d'aide à la réinsertion ne serait pas suffisamment grande que pour justifier son maintien tel quel au sein de l'AGMJ. Les assistants de justice s'adresseraient en effet généralement au CAPREV en tant que « sous-traitant » spécialisé dans les cas où il faudrait faire suivre une « guidance psychologique » ou « religieuse » à un justiciable (dans ce sens, le CAPREV devient une sorte d'équipe de « thérapeutes extérieurs »). Certaines des personnes interviewées préconisent donc de renforcer la formation du personnel des Maisons de justice et de développer des outils et une approche spécifique avec les assistants de justice, comme cela s'est fait dans les équipes mobiles. Cependant, un renforcement des compétences des assistants de justice devrait logiquement entraîner un déplacement du CAPREV dans l'organigramme de la FWB, sans quoi l'on ne ferait que renforcer l'effet « double emploi » (entre le CAPREV et les assistants de justice) déjà critiqué.

Enfin, en **Aide à la jeunesse**, après le moment de panique morale qui suivit les premiers attentats, les travailleurs de terrain se seraient rendu compte qu'ils avaient bien des compétences pour répondre aux problématiques des jeunes admis pour « fait de terrorisme », des jeunes qu'il s'agirait en réalité de prendre en charge « comme n'importe quel autre jeune », pour reprendre la formule consacrée du secteur. En matière de prévention secondaire, le CAPREV intervient encore dans certaines institutions qui les sollicitent, permettant ainsi aux quelques jeunes qui ont été accompagnés par un agent du CAPREV de bénéficier d'un suivi avant leur sortie. Le focus groups qui a réuni des agents du CCMD a été l'occasion de revenir sur ce travail mené par les agents du CAPREV, fort apprécié par les intervenants présents du fait que ces accompagnements permettent d'aller à l'encontre d'une logique d'enfermement à tout prix et surtout, permettent d'éviter les sorties « sèches » (sans préparation à la réinsertion) qui entraîneraient de plus haut taux de récurrence. D'autres intervenants en IPPJ se sont en revanche mis à travailler avec ces jeunes avant la création du CAPREV et, du fait d'être parvenus à se débrouiller sans ce service, disent ne pas avoir besoin d'aide particulière aujourd'hui. En ce qui concerne le volet « prévention primaire », l'on se dit intéressé à conserver une focale sur la problématique du radicalisme (les formations et animations proposées par le CREA auraient été d'ailleurs particulièrement appréciées dans les différents services), tout en élargissant l'offre de formations proposées aux travailleurs et en évitant de faire l'amalgame entre l'Islam et le radicalisme. A cet égard, les services qui interviennent en familles (EMA) seraient particulièrement demandeurs d'être formés à l'interculturalité et, plus particulièrement, à la pratiques des principaux courants religieux en Belgique afin de les aider à mieux comprendre les familles qu'ils sont amenés à rencontrer et ainsi, à mieux faire la part de choses. Cette demande exprimée par les EMA est rencontrée par les offres de formation qui sont effectivement proposées depuis 2018 par le CREA. Par ailleurs, face à une certaine ethnicisation du travail social qui peut poser question – *lors des focus*

*group, des agents des équipes mobiles et du SAJ ont ainsi expliqué l'avantage qu'il y avait à travailler auprès de musulmans en étant soi-même musulman par exemple. Une certaine confiance serait ainsi plus facilement gagnée lorsque c'est un agent de culture a priori proche de celle des personnes auprès desquelles intervenir qui est envoyé sur le terrain –*, permettre, comme le propose l'offre de formation du CREA « Approche des principales religions pratiquées en Belgique », à l'ensemble des intervenants d'acquérir une certaine connaissance des différents courants religieux existant en Belgique, ou plus largement, de sa familiariser à d'autres cultures, permet peut-être d'éviter de systématiquement reporter les interventions auprès de minorités culturelles sur le dos des intervenants issus de ces mêmes minorités.

Au final, si l'entrée « radicalismes » reste intéressante pour cette catégorie d'acteur, notamment dans la perspective de rester attentif à la libération prochaine des *Foreign Terrorist Fighters* (FTF), *Homegrown Terrorist Fighters* (HTF) et prédicateurs de haine actuellement en prison, l'ensemble des acteurs rencontrés dans le cadre de cette « photographie du Réseau » s'accorde à dire que cette problématique ne devrait pas faire oublier les autres « radicalismes » et « extrémismes » auxquels le Réseau se dit vouloir faire face, telle l'inquiétante montée de l'extrême droite qui ressurgit aujourd'hui autour de la question migratoire et au détour de certaines postures identitaires xénophobes.

# Partie 2 : Vous avez dit « radicalisation » ?

## I. Introduction au volet quantitatif de la recherche

Dans le cadre du projet d'évaluation du « Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents » commandité par la Fédération Wallonie, une vaste enquête par questionnaire a été menée auprès de professionnels des différentes administrations. Les objectifs initialement poursuivis pour cette partie de la recherche consistaient à dresser le profil des professionnels que le Réseau a réussi à toucher, à évaluer l'adéquation et la satisfaction des outils proposés par la FW-B et enfin à identifier les freins et éléments facilitant l'accès à ces ressources. Cette partie du rapport présente l'objet quelque peu élargi de l'enquête en ligne qui a été conduite auprès des acteurs de première ligne de la Fédération, détaille les choix méthodologiques qui ont sous-tendu le volet quantitatif de cette recherche ainsi que les principaux résultats qui en sont issus. Nous profitons de cet espace pour remercier l'ensemble des personnes qui ont permis la diffusion de cette enquête et plus largement les professionnels de la Fédération qui ont contribué à sa mise en œuvre ainsi que l'ensemble des répondants qui ont accepté de consacrer une partie de leur temps pour compléter le questionnaire.

## II. Objet, design et méthodes de collecte et de traitement des données

### A. Objet de l'enquête par internet

Conformément aux attentes formulées dans l'appel d'offre et en parallèle du travail d'investigation et de radioscopie du réseau, notre dispositif d'enquête prévoyait une consultation plus vaste des acteurs de terrain œuvrant au sein des différentes administrations de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le cahier des charges précisait à ce titre que les secteurs de l'**Enseignement** (le secondaire, le supérieur pédagogique et les CPMS), de l'**Aide à la Jeunesse** (IPPJ, CCMD, EMA, SAJ, SPJ, AMO), le **Sport** (Centres sportifs Adeps et fédérations sportives), la **Culture** (jeunesse, éducation permanente, bibliothèques, centres culturels) et les **Maisons de justice** (aide sociale aux justiciables, aide aux détenus, aide juridique de 1<sup>ère</sup> ligne) devaient faire l'objet de cette consultation.

Cette enquête par questionnaire, tel que formulé dans l'appel d'offre, visait initialement et prioritairement à interroger les professionnels de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur leur **degré de connaissance du Réseau de prise en charge des extrémismes et radicalismes violents**, leur **mobilisation éventuelle des ressources offertes par le dispositif** et **l'adéquation de ces ressources** au regard de leurs attentes et besoins. Il s'agissait également d'identifier le cas échéant, les **autres ressources** se situant en dehors du périmètre du Réseau mobilisées par les acteurs de terrain et d'évaluer *in fine* si ces professionnels se sentent suffisamment outillés pour faire face à des situations de radicalismes et d'extrémismes violents.

La réponse à l'appel d'offre formulée par l'équipe de recherche suggérait d'**élargir la focale en évitant de polariser l'enquête autour des enjeux de radicalismes et d'extrémismes violents** pour aborder des préoccupations plus larges tenant au « **vivre ensemble** » susceptibles d'être rencontrées par les opérateurs de terrain. Cette volonté **d'ouvrir le champ des thématiques abordées** par le questionnaire est notamment sous-tendue par un souci méthodologique dans le sens où des **enquêtés se sentant très peu concernés par les phénomènes de radicalismes et d'extrémismes** pourraient

décider de ne pas prendre connaissance du questionnaire ou d'abandonner prématurément sa complétion. De plus, la thématique des radicalismes et des extrémismes pourrait induire des réponses défensives. Par ailleurs, il nous semblait également important de ne pas cantonner ce volet de la recherche à une enquête de notoriété et de satisfaction des activités menées par le Réseau. Ce parti pris a été conforté par le contenu des premiers entretiens exploratoires réalisés auprès de référents « radicalisme » rencontrés par l'équipe de recherche. En effet, ces derniers dressaient le constat général que les problématiques liées au vivre-ensemble et à la cohésion sociale constituent bien souvent un sujet de préoccupation plus prégnant pour les professionnels dans leur pratique quotidienne que celles portant sur la radicalisation et les extrémismes violents. **Outre les questions portant sur le Réseau, l'enquête en ligne proposait dès lors d'identifier les problématiques de façon plus large auxquelles sont confrontés les opérateurs en contact avec leur public, la manière dont ils y font face, leurs besoins et attentes.**

## B. Définition de la population enquêtée

Deux grandes options ont été envisagées pour définir la population de référence. La **première option** suggérait de **définir la population** comme étant **l'ensemble des services ou structures** attachés aux différents secteurs tels qu'ils sont définis par le cahier des charges. Ce faisant, les différents **services et structures** comme auraient été considérés comme les **unités statistiques**, autrement dit comme nos éléments de base pour collecter l'information. Ce choix impliquait donc de récolter une réponse par service en laissant la possibilité au directeur du service à qui serait adressé le questionnaire, d'y répondre directement ou de transmettre l'enquête à un autre membre du service ou de la structure selon sa libre appréciation. Cette option recèle bien entendu d'importants biais et se révèle moins pertinente au vu des informations que nous souhaitions collecter dans le sens où les directions peuvent, selon les services ou structures concernés, être plus ou moins éloignées des problématiques rencontrées par les acteurs de terrain. De plus, recueillir le point de vue d'un seul acteur par service ou structure ne permet pas d'approcher la variété des phénomènes auxquels sont exposés les professionnels, leurs besoins et leurs attentes et ce biais se pose avec d'autant plus d'acuité lorsque nous considérons des structures de taille conséquente comme des établissements scolaires.

La **seconde option**, nous apparaissant comme la plus pertinente au vu des objectifs définis par l'appel d'offre, consistait à définir notre **population comme étant l'ensemble des professionnels travaillant dans ces services et structures étant en contact avec leur public**. Ceci implique de **définir** en amont et pour chaque secteur et structure, la **liste des fonctions des professionnels que nous souhaitons interroger** afin que les directions, qui resteront nos points d'entrée privilégiés, puissent adresser l'enquête au personnel ad hoc. En dépit des difficultés liées à ce choix, cette seconde option a été privilégiée en concertation avec le commanditaire. Ce choix méthodologique offre donc **l'opportunité à l'ensemble du personnel concerné des secteurs visés de participer à notre enquête**. Le principal obstacle inhérent à cette définition de la population enquêtée tient au fait qu'il était impossible d'entrer en contact direct avec nos unités statistiques que sont les professionnels identifiés en amont. Nous présenterons la méthode d'enquête que nous avons élaborée pour tenter de palier cette difficulté dans le point portant sur les méthodes de diffusion.

Après avoir défini les unités statistiques de notre dispositif d'enquête, se posait ensuite la question de la **taille de notre population**. Deux pistes étaient initialement envisagées. La première possibilité consistait à adresser l'enquête à l'ensemble des secteurs et structures répertoriés dans le cahier des charges et donc de procéder à une **consultation exhaustive des opérateurs de terrain officiant au**



**sein de ces services.** La seconde possibilité consistait à **circonscrire le périmètre de ces services et structures** en excluant certains secteurs ou zones géographiques sur base d'indicateurs laissant penser que ces problématiques y sont moins fréquentes. En accord avec le commanditaire, nous avons pris le parti de privilégier la première option et donc de ne pas opérer de sélection préalable. Ce choix se justifie par le fait que les thématiques abordées par l'enquête dépassent le cadre des problématiques de radicalismes et d'extrémismes et permettent de sonder de manière large les perceptions, degré de préoccupation, connaissance du réseau, etc. Notons que grâce à des questions d'identification du répondant (dont l'anonymat a été préservé), nous serons en mesure d'opérer des comparaisons entre les répondants selon la(les) région(s) ou province(s) de l'exercice de la fonction et le type de milieu (urbain, semi-urbain ou rural) mais également entre les secteurs et services.

Sur base de ces différentes considérations, notre population d'intérêt se compose comme suit :

- Pour le secteur « **Aide à la Jeunesse** » : l'ensemble des directions et du personnel de première ligne des Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse (IPPJ), du Centre Communautaire pour Mineurs Désaisés (CCMD), des Equipes Mobiles d'Accompagnement (EMA), des Services d'Aide à la Jeunesse (SAJ) et des Services de Protection de la Jeunesse (SPJ) et enfin l'ensemble des opérateurs de terrain issus des services partenaires (AMO, SAAE, CAEVM, CAS, CJ, PP, PPP, COE, SPEP, SARE, Service protutelle, Services de placement familial, CAU, COO, CPA, SAIE, SAS, Service d'information).
- Pour le secteur « **Culture** » : les directions et professionnels de première ligne des Centres Culturels, de l'Education Permanente, des Centres de Jeunes et des Organisations de Jeunesse.
- Pour le secteur « **Enseignement** » : l'ensemble des enseignants, éducateurs et les directeurs de l'Enseignement Secondaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que le personnel des Centres psycho-médico-sociaux de ces établissements. L'Enseignement Supérieur Pédagogique a été écarté du périmètre de l'enquête.
- Pour le secteur « **Maisons de Justice** » : les assistants de justice et responsables des Maisons de Justice, les Espaces Rencontres, le Centre de Surveillance Electronique, les directions et professionnels au contact des publics dans les services d'aide sociale aux justiciables (SASJ), les services d'aide sociale aux détenus (SASD), à l'aide juridique de première ligne.
- Pour le secteur « **Sport** » : les directions et opérateurs de terrain des Centres ADEPS et des Fédérations Sportives.

### C. Echantillon ou consultation ?

Un autre **choix méthodologique majeur** qui a été posé dans le cadre de recherche tient au fait qu'une consultation exhaustive de la population visée par l'enquête a été privilégiée plutôt que la constitution d'un échantillon issu de celle-ci. Pour constituer un **échantillon représentatif d'une population**, il est impératif de disposer d'une **base de sondage recensant l'ensemble des unités statistiques composant cette dernière**. Ce n'est qu'à partir de cette base de données qu'un tirage aléatoire peut être appliqué afin de sélectionner un nombre ad hoc d'unités statistiques qui composeront l'échantillon. Puisque nous **ne disposons pas de telles bases de sondage** nous permettant d'entrer personnellement en contact avec les professionnels au contact des publics des secteurs épinglés, nous n'avons pas pu envisager la constitution d'un échantillon aléatoire de notre population et **d'autres canaux** pour y accéder ont dû être envisagés. Notons par ailleurs que la **méthode d'échantillonnage** n'apparaissait **pas d'emblée pertinente pour certains secteurs** dont les structures sont en nombre limité comme par exemple les IPPJ ou les Maisons de Justice. Pour les **secteurs de taille plus conséquente** comme l'**enseignement** ou la **culture**, un plan de sondage à deux degrés pour pallier

l'absence de listes reprenant l'ensemble des professionnels concernés par l'enquête aurait pu être envisagé mais les informations nécessaires pour réaliser un échantillon pertinent ne pouvaient pas nous être communiqués, nous pensons notamment aux indices socio-économiques des établissements scolaire ou au listing exhaustif des adresses de contact des directions. La volonté de **consulter l'ensemble des professionnels composant notre population** est donc guidée en partie par des raisons pratiques mais également par la volonté de laisser à chaque professionnel concerné la possibilité de partager son expérience et de faire entendre sa voix. L'enquête par questionnaire a donc été adressée à l'ensemble des services et structures entrant dans le périmètre de notre enquête. Nous reviendrons sur ce point lorsque seront abordés les canaux de diffusion de l'enquête.

**Organiser une consultation exhaustive** des professionnels de la Fédération Wallonie-Bruxelles ciblés au point 2, présente des **implications importantes** lorsqu'il s'agit d'interpréter les résultats de l'enquête. En effet, à la différence d'une analyse portant sur un échantillon reflétant la population (pour autant que celui-ci ait été correctement réalisé), les **résultats de cette enquête ne peuvent pas être inférés à l'ensemble de la population** visée mais concernent donc uniquement les répondants effectifs. Notons que sous certaines conditions, il est possible d'évaluer la « **représentativité** » des **répondants** au regard de certaines caractéristiques connues de la population. Sur base des données qui ont pu nous être communiquées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, une estimation du taux de réponse et une comparaison sommaire de notre panel avec la population d'intérêt a pu être ébauchée pour certains secteurs ou sous-secteurs.

#### D. Les méthodes de diffusion de l'enquête

La pratique de l'enquête par questionnaire en ligne nous indique que les **meilleurs taux de réponse sont obtenus lorsque le questionnaire est adressé personnellement et nominativement à l'enquêté**. Cependant, en l'absence de base de données recensant les coordonnées de l'ensemble des professionnels de différents secteurs visés par notre enquête et compte tenu des délais impartis ainsi que des ressources humaines et financières dont nous disposons, nous avons tenté d'élaborer les stratégies les plus optimales pour réaliser cette enquête. De plus, au vu des **spécificités et contraintes propres à chaque secteur** de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous avons été dans l'obligation **d'adapter et de décliner nos stratégies de diffusion selon les caractéristiques et ressources propres aux différents services** à sonder. Remarquons cependant pour la plupart des secteurs concernés, nous avons pu bénéficier de **l'appui institutionnel** des administrations concernées afin que l'enquête soit adressée à l'ensemble des responsables des services ou structures visés par l'enquête. Cette **invitation** adressée par les Administrations Générales **appelait les responsables des services ou structures à relayer l'invitation auprès des professionnels de terrain se trouvant sous leur direction**. Passer par les canaux officiels de communication de la Fédération Wallonie-Bruxelles constitue un atout important garantissant un taux de réponse plus important. Cette méthode de diffusion assurée par les soins de l'Administration concernée est justifiée par le fait que certains agents sont déjà fortement sollicités dans le cadre d'autres recherches et qu'une enquête n'étant pas directement appuyée et diffusée par la direction générale risquerait davantage de rester sans suite. Notons que le principal obstacle de cette méthode de diffusion tient au fait qu'il est du ressort des différents responsables des services et structures de transmettre l'information à leurs collaborateurs sans possibilité de contrôle de la part de l'équipe de recherche.

En ce qui concerne le secteur de **l'Aide à la Jeunesse**, les différents responsables des IPPJ, EMA, CCMD se sont vus adresser l'enquête en ligne par le service général des IPPJ et EMA de

l'Administration générale de l'Aide à la Jeunesse et du Centre pour Mineurs Dessaisis. Les services partenaires de l'Aide à la Jeunesse ont pour leur part été contactés par le service général des services agréés. Le service général des SAJ, SPJ et de la Prévention a quant à lui assuré la diffusion de l'enquête auprès des SAJ et SPJ. Pour l'Administration générale de la **Culture**, le Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente a pris en charge la communication en direction des responsables des structures éducation permanente et jeunesse. Les responsables des centres culturels ont quant à eux été contactés via le Service des centres culturels de l'Administration générale. En ce qui concerne le **secteur Enseignement**, nous avons été contraints de diffuser l'information par la voie d'une **circulaire** qui constitue le médium privilégié (ou du moins le seul accessible à l'équipe de recherche) pour entrer en contact par voie électronique avec les directions des établissements scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que pour les CPMS. Néanmoins ce format n'apparaissait pas comme le plus adéquat pour relayer notre enquête notamment auprès de l'équipe éducative et pédagogique. De plus, la procédure liée à la publication d'une circulaire au sein du secteur s'est avérée particulièrement longue et ardue. En effet, la première invitation a pu seulement être adressée aux directions ainsi qu'aux CPMS à l'issue du congé de détente, soit deux semaines après le coup d'envoi de l'enquête auprès des autres secteurs. Cette première circulaire n'a d'ailleurs trouvé qu'un faible écho auprès des professionnels de l'Enseignement. En outre, nous avons constaté que cette circulaire avait été adressée aux établissements scolaires primaires et secondaires alors que celle-ci ne devait concerner que les directions du secondaire. C'est ainsi que se retrouvent dans notre panel des professionnels attachés à l'enseignement fondamental que nous avons fait choisis de maintenir dans nos effectifs. Une circulaire de rappel était initialement prévue dans notre plan de diffusion de l'enquête mais celle-ci n'a pas pu voir le jour pour des raisons indépendantes de notre volonté. Pour palier ces difficultés et tenter de diffuser plus largement le questionnaire en ligne, une annonce a été publiée sur la page internet « enseignement.be » ainsi que sur les réseaux sociaux et plus tardivement sur le site « enseignons.be ». Ces obstacles propres à notre recherche combinés aux difficultés générales de mener des enquêtes auprès de ce secteur n'ont pas permis de toucher largement ce secteur et il faudra dès lors être particulièrement attentifs lors de l'interprétation des résultats. Nous y reviendrons dans la partie analyse et plus précisément lors de la description du profil des répondants. Les responsables des **Maisons de Justice et des associations partenaires subventionnées** ont été informées par la Direction de la gestion des Ressources humaines et de l'Appui transversal. Enfin, concernant le **secteur Sport**, l'Administration Générale a envoyé l'invitation aux référents éthiques et correspondants administratifs des fédérations sportives reconnues par la FWB ainsi qu'aux responsables des centres Adeps et des centres sportifs. Notons pour terminer que le lien donnant accès au questionnaire assorti d'une présentation de l'enquête (précisant à qui s'adressait cette enquête) a fait l'objet d'une lettre d'information extrémismes-violents le 25 février. L'information est donc parvenue à l'ensemble des personnes composant la mailing list « extrémismes-violents » dont des personnes extérieures à la Fédération Wallonie-Bruxelles mais qui présentent néanmoins un intérêt pour ces enjeux. En dépit de l'annonce circonscrivant explicitement le périmètre des personnes visées par l'enquête, soit les professionnels de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une cinquantaine de répondants ont néanmoins souhaité faire entendre leur voix à propos de ces problématiques.

Précisons enfin que le **questionnaire a été adressé** aux différents secteurs et services concernés **aux alentours du 25 février**, hormis pour le secteur Enseignement, et que pour ces 4 administrations, une relance a également été adressée via le canal de communication mobilisé lors de la première invitation et ce, au plus tard deux semaines avant la **clôture de l'enquête en ligne** qui a été fixée au **13 avril**. Adresser un ou deux rappels aux enquêtés est important car d'ordinaire, le taux de participation des

enquêtes par internet (se situant souvent aux alentours de 5 à 10%) est plus faible que celui d'autres modes de passation comme l'enquête en face-à-face ou par téléphone. Dans le cadre de cette présente recherche, une seconde relance n'a pas pu être envisagée par manque de temps et faute de moyens disponibles.

## E. L'enquête par internet et ses implications

La méthodologie de **l'enquête par internet** recèle une série d'**avantages** (coût peu élevé, diffusion aisée, récolte rapide des données, facilitation de la mise en forme de la base de données, enregistrement des temps de réponse, maîtrise des questions filtres) mais ces bénéfices sont contrebalancés par une série d'**inconvéniens et de biais** auxquels il faut être attentif. En effet, la diffusion du lien vers l'enquête par internet laisse la **possibilité à la personne sollicitée de s'auto-sélectionner ou de s'auto-exclure**. Ceci a pour conséquence le fait notamment que les personnes les plus concernées par le sujet de l'enquête se saisiront probablement davantage du dispositif que les individus se sentant plus éloignés des thématiques abordées. A noter que d'autres paramètres entrent en ligne de compte concernant la probabilité de répondre à une enquête sur lesquels il est difficile d'avoir une prise comme par exemple le niveau de diplôme, l'âge, l'accès à une connexion internet, etc. Le risque est donc d'être confronté à des **non-réponses distribuées de manière non-aléatoire** ou autrement dit que ces non-réponses soient liées à certaines variables sociodémographiques ou liées au sujet de l'enquête. Face à ce biais, il importe d'une part, de pouvoir **contrôler dans la mesure du possible le profil des répondants au regard des caractéristiques de la population d'intérêt** et d'autre part, **d'interpréter avec précaution les données récoltées**.

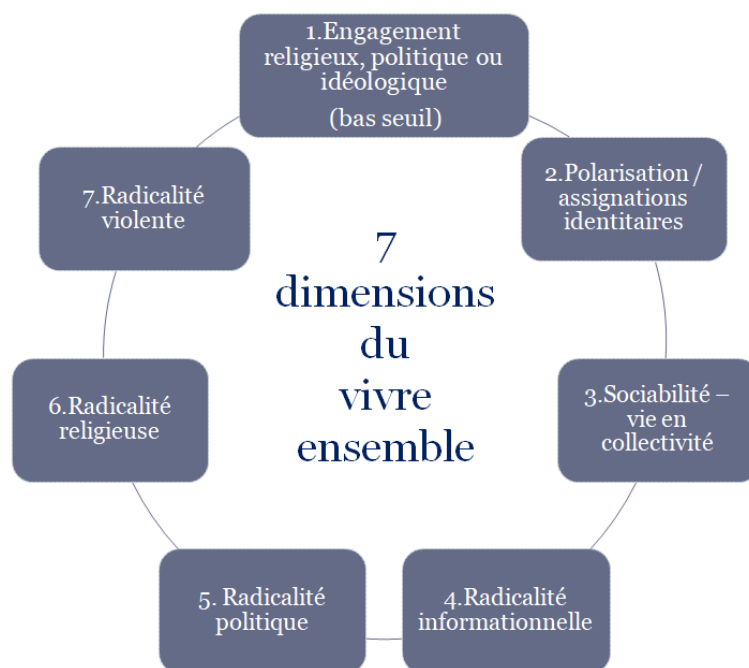
## F. Le questionnaire

En accord avec le commanditaire, nous avons privilégié la **diffusion d'un questionnaire unique** pour l'ensemble des opérateurs de terrain des services retenus. Ce choix est guidé par des **considérations pratiques** liées aux ressources disponibles puisqu'il est coûteux en temps d'élaborer et de mettre en ligne plusieurs questionnaires. Mais cette décision est également sous-tendue par la **volonté de pouvoir comparer les résultats** entre les secteurs, comparaison qui serait fortement entravée si nous ne travaillions pas à partir de variables identiques. Ceci implique de concevoir un questionnaire suffisamment général pour chaque répondant, indépendamment de l'administration à laquelle il se rattache, puisse se sentir concerné.

Le questionnaire, repris en annexe, a été **mis en forme** via le **logiciel d'enquête en ligne Limesurvey** dont l'Université possède la licence et était accessible via un url communiqué aux responsables des structures et services enquêtés accompagné d'une brève présentation de la recherche. La **durée de complétion** était **prévue pour ne pas excéder 25 minutes** et si certains répondants ont répondu à l'ensemble des questions en moins de 15 minutes, pour d'autres, ce temps de complétion pouvait excéder une demi-heure lorsque les répondants étaient particulièrement concernés par la problématique. Notre questionnaire garantissait l'anonymat des réponses puisqu'il n'est pas possible de relier les réponses collectées à l'identité des professionnels. Notre enquête a par ailleurs fait l'objet de **pré-tests** avant le coup d'envoi officiel de l'étude et ce, auprès de professionnels issus de l'Enseignement, Aide à la Jeunesse et Maisons de Justice. Cette phase de préparation a permis de reformuler quelques propositions pour éviter toute forme d'ambiguïté et de s'assurer de la pertinence des questions formulées auprès des professionnels.

Concernant la conception du questionnaire, nous avons volontairement fait le choix de **limiter le nombre de questions ouvertes** dont le traitement peut être rendu très fastidieux selon le nombre de répondants concernés. De plus, un trop grand nombre de questions ouvertes obligatoires peut décourager les participants et susciter un nombre d'abandons plus important. Pour éviter cependant d'enfermer les enquêtés dans des catégories au sein desquelles ils ne se retrouveraient pas, nous avons laissé la possibilité, lorsque cela nous semblait nécessaire, de cocher la modalité « Autre » et d'éventuellement apporter des informations supplémentaires si le répondant le juge utile.

Le **questionnaire se structure autour de six parties**. La **première** permet de recueillir une série d'informations concernant l'**identité professionnelle** du répondant : le service voire le sous-service auquel il est rattaché selon l'administration concernée, sa fonction actuelle, le lieu principal d'exercice de la fonction et les éventuels lieux de travail secondaires. Ajoutons que pour les répondants œuvrant sur le territoire wallon, une question filtre appelle les enquêtés à qualifier subjectivement leur environnement de travail comme étant soit urbain (grande ville, quartier densément peuplé), périurbain (périphéries de zones urbaines importantes, petites villes de moins de 25.000 habitants) ou rural (campagne, village). Ces informations concernant la localisation des enquêtés sont importantes et permettront de tester la relation entre ces variables liées aux territoires et la prégnance de certaines problématiques liées au vivre ensemble. Pour le secteur Enseignement, une série d'informations supplémentaires étaient demandées comme le réseau d'enseignement et le(s) types d'enseignement proposés au sein du ou des établissements scolaires et pour les professeurs, le(s) degré(s) dans le(s)quel(s) ils enseignent, le type d'enseignement (général, transition, technique, professionnel, etc.) et la discipline principale enseignée. La **seconde partie**, représentant le bloc de questions le plus conséquent du questionnaire, a trait à l'**expérience professionnelle des opérateurs au contact des publics**. C'est à travers ce groupe de questions qu'il s'agissait d'approcher les différentes problématiques du vivre ensemble auxquelles sont potentiellement confrontés les acteurs de première ligne de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Comme nous l'avons indiqué plus haut, notre préoccupation n'était pas uniquement de voir dans quelle mesure les professionnels sont confrontés à des formes d'extrémismes et de radicalismes violents mais bien d'investiguer une palette plus large de comportements pouvant mettre à l'épreuve le vivre ensemble. Afin d'organiser au mieux le questionnaire et d'opérationnaliser nos objectifs, le concept de vivre ensemble a été décliné en 7 dimensions reprises dans le graphique ci-dessous.



Chaque dimension a ensuite été déclinée en une série d'indicateurs qui sont autant de comportements permettant d'approcher la thématique ciblée. Ci-dessous se trouve le détail des différents indicateurs que nous avons pointés pour chacune des 7 dimensions représentées dans le schéma ci-dessus.

- **Dimension 1 : Engagement politique, religieux ou idéologique (bas seuil)**
  - Quelqu'un qui exprime une appartenance ou une identité politique, religieuse ou idéologique par des signes visibles
  - Quelqu'un qui exprime une volonté d'intégrer ou d'intensifier un engagement identitaire, religieux ou politique.
  
- **Dimension 2 : Polarisation et assignations identitaires**
  - Quelqu'un qui exprime un sentiment de victimisation ou d'exclusion en vertu de sa couleur de peau, de ses origines, de sa religion ou convictions, de son sexe ou orientation sexuelle
  - Quelqu'un qui exprime une appartenance à un groupe idéologique, politique ou religieux qu'il considère comme supérieur à d'autres groupes
  - Attitudes ou insultes racistes
  - Attitudes ou insultes islamophobes
  - Attitudes ou insultes antisémites
  - Attitudes ou insultes homophobes et/ou transphobes
  - Attitudes ou insultes sexistes
  
- **Dimension 3 : Sociabilité et vie en collectivité**
  - Quelqu'un qui au nom de convictions idéologiques, politiques ou religieuses, conteste ou rejette les règles de vie des milieux fréquentés (école, lieu culturel, club sportif, institutions correctionnelle, etc.)
  - Quelqu'un qui exprime des réticences ou refuse de participer à des activités collectives au nom de ces convictions
  - Quelqu'un qui exprime des réticences ou refuse de fréquenter certaines personnes en vertu de leur couleur de peau, de leurs origines, de leur religion ou conviction, de leur sexe ou orientation sexuelle

- Quelqu'un qui s'isole ou qui rompt avec l'entourage pour se rapprocher d'individus partageant les mêmes convictions.
- **Dimension 4 : Radicalité informationnelle**
  - Quelqu'un qui manifeste une distance voire une méfiance à l'égard des médias traditionnels
  - Quelqu'un qui valorise les réseaux sociaux comme seule vecteur d'information crédible
  - Quelqu'un qui fait référence ou adhère à des thèses complotistes / conspirationnistes
  - Quelqu'un qui adhère à d'autres vérités alternatives
- **Dimension 5 : Radicalité politique**
  - Quelqu'un qui exprime des propos intransigeants ou qui a des difficultés à débattre et à reconnaître la valeur de points de vue divergents du sien
  - Quelqu'un qui n'a aucune confiance dans les institutions démocratiques (élections, parlement, gouvernement)
  - Quelqu'un qui exprime une hostilité, conteste ou rejette des principes fondamentaux et valeurs de la démocratie.
  - Quelqu'un qui valorise un pouvoir fort et autoritaire
  - Quelqu'un qui exprime, adhère à des idées suprémacistes (préférence nationale, raciale, ethnique, religieuse)
- **Dimension 6 : Radicalité religieuse**
  - Quelqu'un qui met en doute les théories scientifiques à partir de conceptions ou croyances religieuses
  - Quelqu'un qui conteste les règles démocratiques à partir de conceptions ou croyances religieuses
  - Quelqu'un qui fait ardemment de la propagande ou du prosélytisme religieux ou idéologique
- **Dimension 7 : Radicalité violente**
  - Quelqu'un qui légitime le recours à la violence dans la vie ordinaire
  - Quelqu'un qui légitime le recours à la violence pour défendre des convictions idéologiques, politiques ou religieuses
  - Quelqu'un qui fait l'apologie d'actes ou de groupes terroristes
  - Quelqu'un qui professe des menaces d'actes violents guidés par des convictions idéologiques, politiques ou religieuses
  - Quelqu'un qui revendique une participation quelconque à des activités de groupes reconnus comme extrémistes violents

Pour chacun des indicateurs, le questionnaire récolte des **informations concernant la fréquence à laquelle les professionnels ont été personnellement confrontés à ces différents comportements au cours des douze derniers mois**. L'échelle proposée aux répondants pour cette variable ordinaire est la suivante : « **Jamais** » - « **Rarement** (maximum une ou deux fois) » - « **Quelques fois** (3 à 5 fois maximum) » - « **Régulièrement** (environ une fois par mois) » et « **Très régulièrement** (environ une fois par semaine ou plus) ». Pour les acteurs concernés par au moins l'un des indicateurs de la dimension épinglée, **deux questions filtres** apparaissent. La première concerne le **degré de préoccupation à l'égard des comportements dont ils ont été témoins** au cours de l'année écoulée. Ainsi, le répondant doit estimer si ces situations observées au contact des publics sont « **pas du tout préoccupantes** », « **peu préoccupantes** », « **plutôt préoccupantes** » ou « **très préoccupantes** ». La modalité « **je n'ai pas d'avis** » fait également partie des modalités proposées. A partir de la seconde dimension, une **seconde question filtre** est adressée aux répondants visant à sonder leur **degré**

**d'aisance et d'outillage** face à ces mêmes situations. A la question de savoir si les répondants se sentent suffisamment outillés et à l'aise pour faire aux comportements auxquels ils ont été personnellement confrontés, ces derniers peuvent répondre « **tout à fait d'accord** », « **plutôt d'accord** », « **plutôt pas d'accord** », « **pas du tout d'accord** » ou « **je ne sais pas** ». La **deuxième question** filtre interroge les acteurs sur les **réactions qu'ils ont adoptées face à ces mêmes comportements**. Les modalités proposées pour cette variables : « **il n'était pas nécessaire de réagir** », « **j'ai préféré ne pas réagir** », « **j'en ai parlé à un.e ou des collègue(s)** », « **j'en ai référé à un.e supérieur.e ou à l'administration générale** », « **j'en ai parlé à la personne concernée** », « **j'ai initié une discussion collective auprès du public** », « **j'ai fait appel à des ressources extérieures (PMS, Aide à la Jeunesse, Police, etc.)** et « **Autre** ». Lorsque le répondant s'est tourné vers des ressources extérieures, une **sous-question ouverte** apparaissait laissant la possibilité de préciser la **nature des ressources mobilisées**. Notons enfin que si le répondant coche la modalité « **j'ai préféré ne pas réagir** », une sous-question abordant les raisons pour lesquelles le professionnel n'avait pas souhaité réagir apparaît dont les modalités sont : « **car je ne savais pas quelle réaction adopter** », « **car j'estime que ce n'est pas mon rôle** », « **pour éviter de stigmatiser ou de créer des conflits avec la personne concernée** », « **pour éviter de créer des conflits hiérarchiques** » et enfin « **autre** ». Cette structure en quatre temps (fréquences – degré de préoccupation – degré d'aisance et d'outillage – réactions adoptées) est similaire pour les 6 dernières dimensions. En effet, nous estimions qu'il n'était pas pertinent ni opportun de demander aux enquêtés s'ils se sentaient suffisamment à l'aise et outillés pour faire face aux comportements liés à la première dimension qui pour rappel constitue des formes d'engagement politique, religieux ou idéologique par des voies démocratiques et pacifiques. Notons que par rapport à cette première dimension, une question ouverte facultative est adressée aux répondants confrontés au moins une fois à des signes visibles d'identité ou d'appartenance politique, religieuse ou idéologique leur demandant de préciser la nature de ces signes visibles. Concernant la seconde dimension, une question ouverte clôture également la série de comportements liés à la polarisation et aux assignations identitaires où les enquêtés sont invités à indiquer les autres formes d'insultes ou d'attitudes de polarisation qu'ils constatent éventuellement au contact de leur public. Lorsque la dimension en lien avec la radicalité informationnelle est abordée, les opérateurs sont invités à mentionner et à détailler s'ils sont confrontés à d'autres « **vérités alternatives** ».

A l'issue de cette série de questions en lien avec l'expérience professionnelle, une mention apparaît dans le questionnaire visant à remobiliser le participant et à encourager la complétion de celui-ci dans son intégralité. Il nous semblait également important de **clôturer cette seconde partie** traitant de l'expérience professionnelle au contact des publics **par deux questions générales liées au ressenti subjectif** des acteurs de première ligne. Les questions figurant dans le questionnaire sont : « **Dans quelle mesure vous sentez-vous exposé.e à des opinions et comportements que vous considérez comme radicaux ?** » et « **Dans quelle mesure vous sentez-vous exposé.e à des comportements que vous considérez comme extrémistes et pouvant aboutir à la violence ?** ». Les modalités se déclinent de cette façon : « **très exposé.e** », « **plutôt exposé.e** », « **plutôt pas exposé.e** », « **pas du tout exposé.e** » et « **pas d'avis** ». Ceci nous permettra de comparer ce sentiment d'exposition subjectif aux informations récoltées plus haut. La **troisième partie du questionnaire** concerne quant à elle le **degré d'information, les outils et les besoins des acteurs face aux phénomènes de radicalismes et d'extrémismes violents** dans le cadre de leur pratique professionnelle. Parmi ces questions, nous retrouvons : « **Estimez-vous être suffisamment informé.e concernant ces phénomènes ?** », « **Ressentez-vous le besoin d'être davantage informé.e concernant ces phénomènes ?** », « **Estimez-vous être suffisamment outillé.e pour identifier et reconnaître des signes de**



**radicalismes et d'extrémismes ?** », « **Estimez-vous être suffisamment outillé pour faire face à ces phénomènes ?** », « **Ressentez-vous le besoin d'être davantage outillé.e pour faire face à ces phénomènes ?** » et enfin « **Si vous êtes ou si vous étiez confronté.e à des situations de radicalismes ou d'extrémismes, vous savez comment procéder et vers qui vous tourner dans ce cas ?** ». L'échelle de réponses proposées va de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord » tout en laissant la possibilité à l'enquêté d'indiquer qu'il n'a pas d'avis sur la question. Une question filtre est adossée au questionnaire lorsque le répondant indique qu'il sait généralement comment procéder et vers qui se tourner s'il est (était) confronté à des situations de radicalismes et d'extrémismes. En effet, dans ce cas précis, il est demandé à l'enquêté de **préciser comment il a procédé (ou procéderait) et vers quelle(s) ressource(s) il s'est tourné (ou se tournerait)** dans ce cas. Il s'agit ici d'une question ouverte. La **quatrième partie** du questionnaire concerne les **ressources offertes** et les **réponses données** par la structure, le service ou l'institution du répondant face à la problématique des radicalismes et extrémismes. La première question est formulée comme suit : « **Au sein de votre structure ou institution, des initiatives ont-elles été prises au cours des deux dernières années afin de prévenir et de lutter contre les radicalismes et extrémismes ?** ». Les modalités de réponse sont « Oui », « Non » et « Je ne sais pas ». Si le répondant choisit la première modalité, une question filtre apparaît et invite celui-ci à **préciser la nature de ces initiatives** parmi le panel de réponses suivant : « Proposition de formations, conférences ou ateliers destinés aux professionnels », « Mise sur pied d'espaces de réflexion et d'échanges destinés aux professionnels », « Diffusion de campagnes de sensibilisation », « Organisation d'activités collectives à destination de votre public (témoignage-débat, animations, etc.) », « Intervention d'un service spécialisé dans la prise en charge de la personne radicalisée-extrémiste », « Appel à d'autre(s) intervenant(s) extérieur(s) » et « Autre ». Une deuxième **question filtre** apparaît dans la foulée demandant à l'enquêté dans quelle mesure celui-ci a trouvé « **ces initiatives utiles et ajustées aux problématiques rencontrées** » selon une échelle allant de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord ». La question clôturant cette quatrième séquence est adressée à l'ensemble des répondants est formulée comme suit : « **Selon vous, quelle(s) initiatives devrai(en)t être (davantage) proposée(s) ou développée(s) au sein de votre institution ou structure ?** ». Les modalités de réponses sont les mêmes que celles évoquées ci-dessus auxquelles nous avons ajouté « j'estime qu'il n'y pas besoin d'autres initiatives » et « je n'ai pas d'avis ». La **cinquième partie du questionnaire traite spécifiquement des ressources mises à disposition de la Fédération Wallonie-Bruxelles**. Ainsi, cette séquence débute par en demandant aux enquêtés s'ils connaissent ou non le « Réseau de prise en charge des radicalismes et extrémismes violents anciennement RAR (Réseau Antiradicalisme). Si ces derniers mentionnent connaître le Réseau, une question filtre recueille des informations concernant les **canaux par lesquels la personne a pris connaissance de son existence** si celle-ci s'en souvient. Cela peut être par l'entremise du site internet, d'affiches ou tracts, des réseaux sociaux, via des collègues, la direction ou un(e) supérieur(e), via l'Administration Générale (circulaire, intranet, etc.), via la participation à des animations, conférences, événements, etc., via le bouche-à-oreille ou d'autres canaux. Ensuite une **série de questions concernant la connaissance ou la mobilisation des ressources spécifiques** mises à disposition par la Fédération Wallonie-Bruxelles reprises dans la capture d'écran ci-dessous.

	Je connais et j'ai déjà utilisé	Je connais mais je n'ai pas utilisé	Je ne connais pas
Site internet de la Fédération Wallonie Bruxelles <a href="http://extremismes-violents.cfwb.be">extremismes-violents.cfwb.be</a>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Numéro d'appel gratuit 0800/111 72 et/ou l'adresse <a href="mailto:extremismes-violents@cfwb.be">extremismes-violents@cfwb.be</a>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CAPREV (Centre d'Aide et de Prise en charge de toute personne concernée par les Radicalismes et Extrémismes Violents)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CREA (Centre de Ressources et d'Appui)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Référents "Radicalisme"	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Service des équipes mobiles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement individuel proposé par le Réseau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement de groupe proposé par le Réseau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Outils pédagogiques présentés sur la page ressources du site <a href="http://www.extremismes-violents.be">www.extremismes-violents.be</a>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Modules de sensibilisation ou de formation, conférences, colloque en lien avec les extrémismes violents et radicalismes organisées par la FWB	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si le répondant a mobilisé au minimum une ressource parmi l'éventail des ressources du Réseau listées ci-dessus, une question filtre concernant le degré de satisfaction est adressée à celui-ci et est formulée comme suit : « **La ou les ressource(s) mobilisée(s) ont-elles rencontré vos attentes et vos besoins** ». Ensuite, l'on demande si la personne est **abonnée à la lettre d'information extrémismes-violents** de la Fédération Wallonie et **dans quelle mesure elle serait intéressée par une formation portant sur** « **les processus de radicalisation menant à la violence** », « **le développement d'outils en matière de communication interculturelle et de gestion de la diversité convictionnelle** », « **la place des différents courants philosophiques et religieux en Belgique** », « **le complotisme** » qui sont autant de thématiques proposées par les animations du CREA. La possibilité de répondre « Autre » est également possible. Les modalités de réponses sont : « très intéressé.e », « plutôt intéressé.e », « plutôt pas intéressé.e », « pas du tout intéressé.e » et « je n'ai pas d'avis ». Enfin une dernière question ouverte facultative clôture la question des besoins en demandant aux participants : « **Quels sont les autres outils et les ressources sur lesquels vous souhaiteriez pouvoir vous appuyer pour vous aider à faire face aux problématiques liées au vivre ensemble auxquelles vous êtes éventuellement confronté.e dans le cadre de votre pratique professionnelle ?** ». La sixième et dernière partie, relativement succincte recueille une série de **données sociodémographiques à propos du répondant** (sexe, âge, lieu d'habitation et niveau de diplôme) ainsi que des **informations concernant les publics auxquels ce dernier s'adresse**. Ainsi, le répondant est invité à préciser les tranches d'âge de ses publics et plus spécifiquement s'il est en contact avec des « enfants (moins de 12 ans) », « des adolescents (12 à 18 ans) », « des jeunes adultes (18 à 26 ans) », « des adultes (+ de 26 ans) ou encore « des seniors (60 ans et +) ». Une seconde **question a trait au statut socio-économique des publics** avec lesquels le répondant travaille soit « un public plutôt précarisé », « un public intermédiaire (classes moyennes) », « un public plutôt privilégié » ou encore « un public socio-économiquement diversifié ». Des **informations liées à l'origine culturelle** des publics sont également récoltées puisque le répondant doit indiquer s'il s'agit d'un « public en majorité issu de l'immigration », « d'un public en majorité non issu de l'immigration » ou d'un public mixte (issu et non-issu de l'immigration) »

Pour faciliter le traitement des données et disposer d'une base de données homogène, l'ensemble des questions non-ouvertes ont été rendues obligatoires de telle sorte que le répondant ne pouvait pas passer aux questions suivantes sans avoir répondu à l'intégralité des précédentes.

### III. Analyse des données

#### A. Qui sont les « répondants » ? : Quelques éléments de description

##### 1. Aperçu général

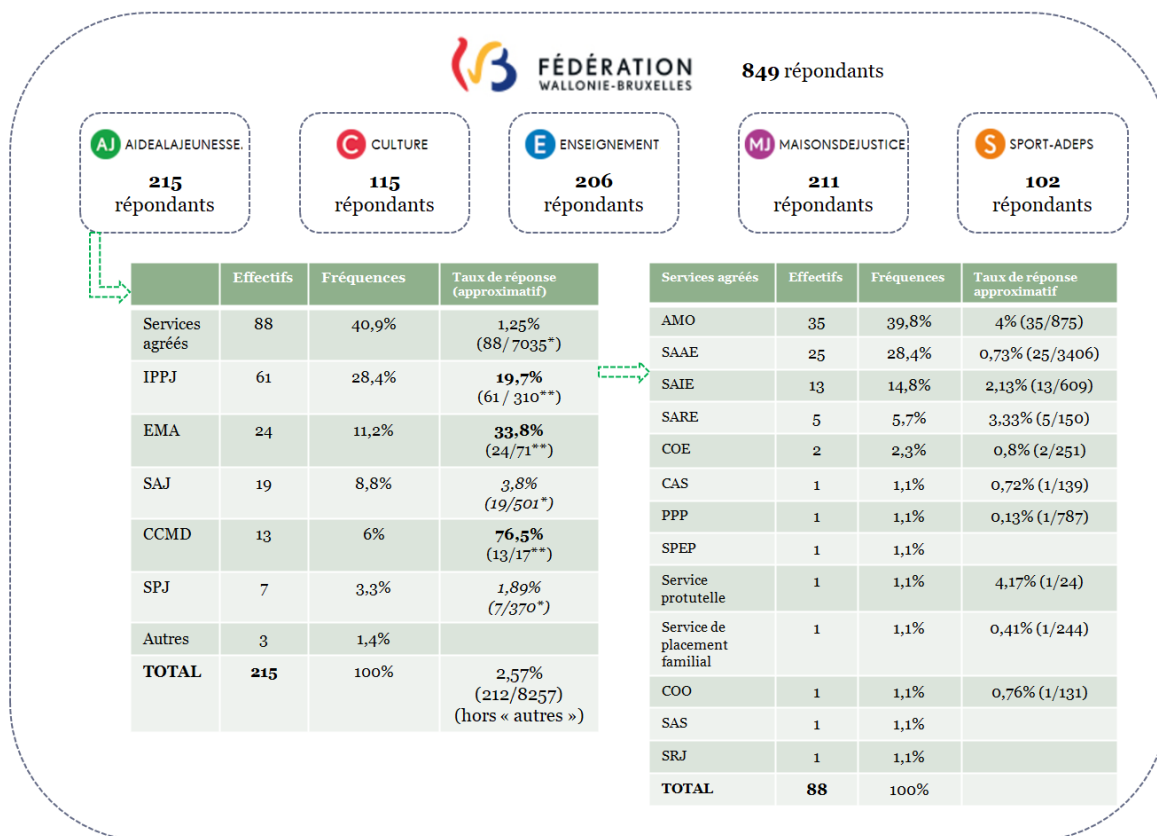
A l'issue du délai de passation du questionnaire et du nettoyage de notre base de données, nous recensons **905 questionnaires** dûment complétés dont 849 émanant de professionnels rattachés à la Fédération Wallonie-Bruxelles et faisant donc partie du périmètre initial de la population enquêtée. Nous constatons par ailleurs que 56 acteurs se situant en dehors de la constellation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais gravitant néanmoins autour d'elle, se sont également emparés de l'enquête en ligne pour partager leur expérience professionnelle autour de ces enjeux.



Si le total des réponses complètes que nous avons pu engranger constitue un nombre important dans l'absolu, il apparaît comme minime au regard de la population visée par l'enquête recensant plusieurs dizaines de milliers de répondants. Afin d'affiner le profil de nos répondants, il est utile de présenter, secteur par secteur, les données sociodémographiques et les caractéristiques professionnelles des opérateurs ayant pris part à l'étude. Cette description sera également étayée, lorsque les données fournies par l'Administration Générale le permettent, d'une évaluation du taux de réponse selon les secteurs.

##### 2. Un aperçu général secteur par secteur

###### 2.1. Aide à la jeunesse



En recoupant les données collectées par la Direction de la Recherche du Secrétariat général de la Fédération Wallonie-Bruxelles auprès de la Direction de l'Emploi non marchand ainsi que les informations émanant de l'Administration générale de l'Aide à la jeunesse et du centre pour mineurs dessaisis, il est possible d'estimer sommairement le **taux de participation de chaque sous-secteur**. Ainsi, l'on constate que le sous-secteur présentant le **plus grand taux de réponse** est le **Centre Communautaire pour Mineurs Dessaisis** puisqu'au sein de ce service, ils sont plus de **3 professionnels sur 4** à avoir donné suite à l'invitation qui leur a été adressée. En effet, pour le CCMD, les EMA et les IPPJ, nous disposons du nombre de personnes à qui l'invitation a été personnellement communiquée, ce qui nous permet de calculer un taux de participation précis. Le **second plus haut taux de réponse** est celui des **EMA** avec un tiers des opérateurs de ce sous-secteur qui a répondu à l'enquête, suivi des **IPPJ** avec près d'un professionnel concerné sur cinq qui a complété le questionnaire dans son intégralité. Concernant les **SAJ et SPJ**, l'on constate que notre enquête n'a trouvé qu'un faible écho auprès des professionnels de ces services avec un taux de réponse s'élevant respectivement à 3,8% et à 1,89%. Les effectifs totaux que nous avons mobilisés pour calculer le taux de réponse approximatif proviennent des bases de données fournies par l'Administration générale. Ce cadastre recense l'ensemble des professionnels rattachés à ces deux services y compris les membres du personnel administratif qui ne rentrait initialement pas dans le périmètre des opérateurs visés par l'enquête. Néanmoins, notre panel comprenant des professionnels dont la profession n'a pas pu être clairement identifiée, il est pertinent de conserver cet effectif total et de préciser qu'il s'agit donc d'une estimation pessimiste du taux de réponse. Notons également que les données fournies par le service du secteur non marchand correspondent à la situation des travailleurs au 31/12/2017 ce qui implique que des changements dans la composition du personnel peuvent avoir eu lieu depuis. Notre base de données recensant 88 réponses émanant des services partenaires ne représente qu'une infime part (1,25%) de la population totale composant cette nuée de professionnels (7035 acteurs). A nouveau soulignons qu'il s'agit d'une estimation « basse » car le fichier émanant de la direction de l'emploi non marchand recensait des intitulés de fonction parfois vagues ou non déterminés ne permettant pas d'écarter de manière adéquate les enquêtés non concernés par l'étude. Précisons également que les

intitulés des fonctions peuvent être spécifiques à certains services. Ainsi, en EMA, les éducateurs et assistants sociaux occupent la même fonction, celle d'intervenants éducatifs, et il n'y pas de fonction de coordinateur dans le CCMD, mais bien des chefs de section). Notons enfin que certains partenaires ne sont pas du tout représentés dans notre panel comme les CAU, CAEVM, CPA, etc.

Les informations récoltées à propos de la fonction des répondants révèlent que pour les **services agréés**, ce sont majoritairement les **professionnels occupant des postes de direction** qui ont pris part à notre enquête, contrastant avec la situation observée pour les **autres services** où prédominent les **éducateurs** et autres opérateurs de première ligne. Malheureusement, les données récoltées auprès du cadastre de l'emploi non marchand ne permettent que difficilement de comparer les caractéristiques de la population à celles de notre panel du moins sur ce paramètre. De plus, nous ne disposons pas de ces informations pour les IPPJ, EMA et CCMD. En s'intéressant aux caractéristiques des répondants attachés aux IPPJ, nous constatons une surreprésentation au sein de notre panel des professionnels attachés à la province de Liège (50,8% contre 25,5% des professionnels à qui a été adressée l'enquête) et une sous-représentation des opérateurs du Luxembourg et du Hainaut (respectivement 3,3% contre 20% de la population ayant reçu l'invitation et 1,6% contre 7,8%). Pour information, l'enquête a été transférée auprès de 62 professionnels au Luxembourg, 36 à Namur, 109 pour le Brabant Wallon, 24 pour le Hainaut et 79 à Liège. Concernant les EMA, une sous-représentation des professionnels déclarant exercer leur mission à Bruxelles peut être soulignée (17% de notre panel contre 30% des professionnels invités à participer à l'enquête). Notons que pour la région liégeoise ces chiffres atteignent 21% contre 15%. Les autres données sont difficilement exploitables dans le sens où les professionnels sont attachés à plusieurs provinces (15 pour Nivelles-Charleroi ; 11 pour Namur-Dinant-Huy et le Luxembourg ; 12 pour Mons-Tournai). A propos des SAJ, rappelons que le taux de réponse est extrêmement faible mais nous pouvons cependant pointer, à titre indicatif, une absence de répondants travaillant à Bruxelles (contre 14,6% dans la population), une surreprésentation des professionnels de la province namuroise et liégeoise puisqu'ils représentent 31,6% et 36,8% de nos 19 participants contre 13% et 21,6% dans la population et une sous-représentation du Hainaut (16,3% de notre panel contre 34% dans la population). Pour les SPJ, la population se répartit comme suit : 16% à Bruxelles, 7,3% dans le Brabant Wallon, 23,2% à Liège, 11% pour Namur et pour le Luxembourg et enfin 31,4% pour le Hainaut alors que dans notre panel, nous n'avons aucun professionnel attaché au Brabant Wallon ni au Hainaut et les proportions de professionnels touchés dans les autres provinces sont infiniment petites. La répartition de l'ensemble des professionnels des services agréés montre que 20,3% sont employés dans la région Bruxelles Capitale, 4,6% dans le Brabant Wallon, 18,8% à Liège, 14,8% à Namur, 33,2% dans le Hainaut, 7,6% pour le Luxembourg. Cette structure se retrouve en partie dans notre panel avec une légère surreprésentation des professionnels de la région de Liège et une légère sous-représentation des professionnels issus des services agréés actifs dans le Hainaut. Concernant le sexe, la population globale des services agréés indique une proportion de 68,9% de femmes laissant apparaître que nos répondants sont un peu plus masculins que la population globale. La proportion femmes-hommes est respectée pour les SAJ (85,4% de femmes dans l'ensemble des professionnels des services concernés contre 84% dans notre panel). Concernant les SPJ, les chiffres sont 76,2% de femmes contre 71% dans notre panel.

FONCTIONS			REGION	Services agréés	IPPJ	EMA	SAJ	CCMD	SPJ	Autres
<b>Services agréés</b> (88 répondants)	<b>58</b>	66%	Bruxelles n=26 ( <b>12%</b> )	<b>20</b> 22,7%		<b>4</b> 16,7%			<b>1</b> 14,3%	<b>1</b> 33,3%
	<b>13</b>	15%								
	<b>8</b>	9%								
	<b>6</b>	7%								
<b>IPPJ</b> (61 répondants)	<b>31</b>	51%	Brabant Wallon n=26 (12%)	<b>6</b> 6,8%	<b>12</b> 19,7%	<b>6</b> 25%	<b>2</b> 11%			
	<b>11</b>	18%								
	<b>6</b>	10%								
	<b>5</b>	8%								
<b>EMA</b> (24 répondants)	<b>21</b>	88%	Hainaut n=28 (13%)	<b>22</b> 25%	<b>1</b> 1,6%		<b>3</b> 16%			<b>2</b> 66,7%
	<b>2</b>	8%								
	<b>1</b>	4%								
	<b>1</b>	4%								
<b>SAJ</b> (19 répondants)	<b>6</b>	32%	Liège n=63 ( <b>29%</b> )	<b>19</b> 21,6%	<b>31</b> 50,8%	<b>5</b> 20,8%	<b>7</b> 36,8%		<b>1</b> 14,3%	
	<b>3</b>	16%								
	<b>3</b>	16%								
	<b>2</b>	10%								
<b>CCMD</b> (13 répondants)	<b>8</b>	62%	Luxembourg n=31 (14%)	<b>7</b> 8%	<b>2</b> 3,3%	<b>4</b> 16,7%	<b>1</b> 5,3%	<b>13</b> 100%	<b>4</b> 57,1%	
	<b>2</b>	15%								
	<b>1</b>	8%								
	<b>1</b>	8%								
<b>SPJ</b> (7 répondants)	<b>2</b>	29%	Namur n=32 (15%)	<b>13</b> 14,8%	<b>10</b> 16,4%	<b>2</b> 8,3%	<b>6</b> 31,6%		<b>1</b> 14,3%	
	<b>2</b>	29%								
	<b>1</b>	14%								
	<b>2</b>	29%								
<b>Autres</b> (3 répondants)	<b>2</b>		FW-B n=9 (4,1%)	<b>1</b> 1,1%	<b>5</b> 8,2%	<b>3</b> 12,5%				
	<b>1</b>									
<b>TOTAL</b>	<b>215</b>		<b>TOTAL</b>	<b>88</b>	<b>61</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>3</b>

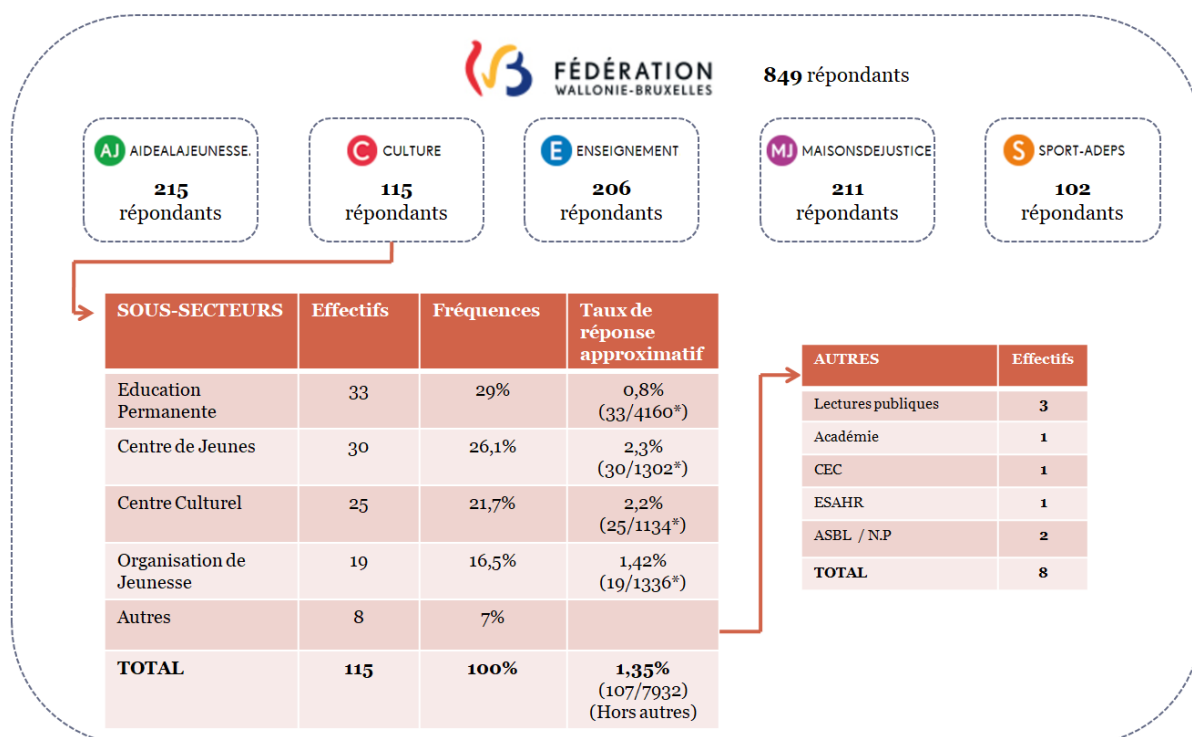
  

GENRE	Services agréés	IPPJ	EMA	SAJ	CCMD	SPJ	Autres
Féminin n=116 (54%)	<b>46</b> 52%	<b>31</b> 51%	<b>11</b> 46%	<b>16</b> 84%	<b>7</b> 54%	<b>5</b> 71%	
Masculin n=99 (46%)	<b>42</b> 48%	<b>30</b> 49%	<b>13</b> 54%	<b>3</b> 16%	<b>6</b> 46%	<b>2</b> 29%	<b>3</b> 100%

## 2.2. Culture

A propos du secteur culturel, les données que nous avons reçues émanant du service de l'emploi non marchand laissent apparaître des **taux de réponse inférieurs à 3% pour les 4 sous-secteurs** visés indiquant que l'enquête n'a trouvé qu'un écho marginal auprès de ces professionnels (cfr. Schéma ci-dessous). Notons ici aussi qu'il s'agit d'une estimation « pessimiste » au vu des difficultés rencontrées avec la base de données issue du service de l'emploi non marchand.

Si l'on s'intéresse à la **répartition géographique des professionnels des 4 sous-secteurs** (cfr. 2<sup>ème</sup> schéma ci-dessous) pour la comparer à la couverture géographique de nos répondants, on constate pour que les centres culturels, 12,4% de l'ensemble des professionnels travaillent à Bruxelles (contre 0% dans notre panel), 11,3% dans le Brabant Wallon (28% pour nos répondants), 21,4% pour la province de Liège (contre 12% dans notre base de données), 17,2% pour le Luxembourg (contre 8%), 8,9% pour la province de Namur (4%) et enfin 28,8% pour le Hainaut (contre 48% pour nos enquêtés).



Concernant l'éducation permanente, ils sont globalement 57,2% à travailler à Bruxelles (contre 44% dans notre panel), 6,4% dans le Brabant Wallon (contre 9%), 14,1% pour Liège (17% parmi les répondants), 13,3% dans le Luxembourg (contre seulement 3%), 2% à Namur (6% dans notre panel) et 6,9% dans le Hainaut (6%). Notons tout de même que 15% de nos enquêtés issus de l'éducation permanente ont indiqué travailler sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour les Centres de Jeunes, force est de constater que pour le paramètre région, notre échantillon semble représentatif de la population puisque 18,6% des employés de ce secteur exercent leur mission à Bruxelles (la même proportion est observée dans notre panel), 4,8% dans le Brabant Wallon (7%), 24,9% pour la région liégeoise (23% pour notre panel), 15,1% au Luxembourg (contre 10%), 9,4% à Namur (10%) et 27,3% pour le Hainaut (30% du panel). Enfin, pour les organisations de jeunesse, 62,8% des professionnels attachés à ce service travaillent à Bruxelles (contre 47% pour nos enquêtés), 5,3% dans le Brabant Wallon (contre 11%), 11,9% à Liège (contre 5%), 9,6% au Luxembourg (alors que notre panel n'en compte aucun), 0,8% à Namur (contre 11%) et 9,6% pour le Hainaut (contre 0%). Notons également que 5 répondants ont indiqué travailler sur l'ensemble du territoire et nous ne pouvons donc pas les intégrer à la comparaison. En s'intéressant à la proportion de femmes et d'hommes, nous constatons que 56% de l'ensemble des professionnels des Centres Culturels sont des femmes contre 44% dans notre base de données. Cette proportion atteint 67,3% pour le secteur Education Permanente contre 62% dans notre panel. Ces chiffres s'élèvent à 43,9% pour le secteur Centres de Jeunes contre 60% de nos répondants. Enfin, les Organisations de Jeunesse comptabilise 62,8% d'effectifs de sexe féminin contre 37% pour nos enquêtés.

FONCTION				GENRE	Centres Culturels	Education Permanente	Centres de Jeunes	Organisations de Jeunesse	Autres
Centres Culturels n = 25	<b>12</b> <b>10</b> <b>2</b> <b>1</b>	48% 40% 8% 4%	Fonction de direction Animateurs Autres Coordinateur	Femmes n = 61 (53,5%)	<b>11</b> (44%)	<b>21</b> (62%)	<b>18</b> (60%)	<b>7</b> (37%)	<b>4</b> (57%)
Education Permanente n = 34	<b>10</b> <b>10</b> <b>6</b> <b>4</b> <b>3</b> <b>1</b>	29% 29% 17% 12% 9% 3%	Animateurs Fonction de direction Coordinateurs Chargés de projet Assistants sociaux Autre	Hommes n = 52 (45,6%)	<b>13</b> (52%)	<b>13</b> (38%)	<b>12</b> (40%)	<b>12</b> (63%)	<b>3</b> (43%)
Centre de Jeunes n = 30	<b>20</b> <b>6</b> <b>3</b> <b>1</b>	67% 20% 10% 3%	Coordinateurs Animateurs Fonction de direction Assistant social	Autre n = 1 (0,9%)	<b>1</b> (4%)				
Organisation de Jeunesse n = 19	<b>9</b> <b>6</b> <b>3</b> <b>1</b>	47% 32% 16% 5%	Animateurs Coordinateurs Fonction de direction Autre	TOTAL	25	34	30	19	7
Autres n = 8	<b>3</b> <b>2</b> <b>1</b> <b>1</b>	42% 29% 14% 14%	Bibliothécaires Coordinateurs Fonction de direction Autre	REGION					
TOTAL	115			Centres Culturels	Education Permanente	Centres de Jeunes	Organisations de Jeunesse	Autres	
				Bruxelles n = 31 (27%)	<b>15</b> (44%)	<b>5</b> (17%)	<b>9</b> (47%)	<b>2</b> (29%)	
				Brabant Wallon n = 15 (13%)	<b>7</b> (28%)	<b>3</b> (9%)	<b>2</b> (7%)	<b>1</b> (14%)	
				Hainaut n = 24 (20,1%)	<b>12</b> (48%)	<b>2</b> (6%)	<b>9</b> (30%)	<b>1</b> (14%)	
				Liège n = 17 (14,8%)	<b>3</b> (12%)	<b>6</b> (17%)	<b>7</b> (23%)	<b>1</b> (5%)	
				Luxembourg n = 7 (6,1%)	<b>2</b> (8%)	<b>1</b> (3%)	<b>3</b> (10%)	<b>1</b> (14%)	
				Namur n = 10 (8,7%)	<b>1</b> (4%)	<b>2</b> (6%)	<b>3</b> (10%)	<b>2</b> (29%)	
				FW-B n = 11 (9,6%)		<b>5</b> (15%)	<b>1</b> (3%)	<b>5</b> (26%)	
				TOTAL	25	34	30	19	7

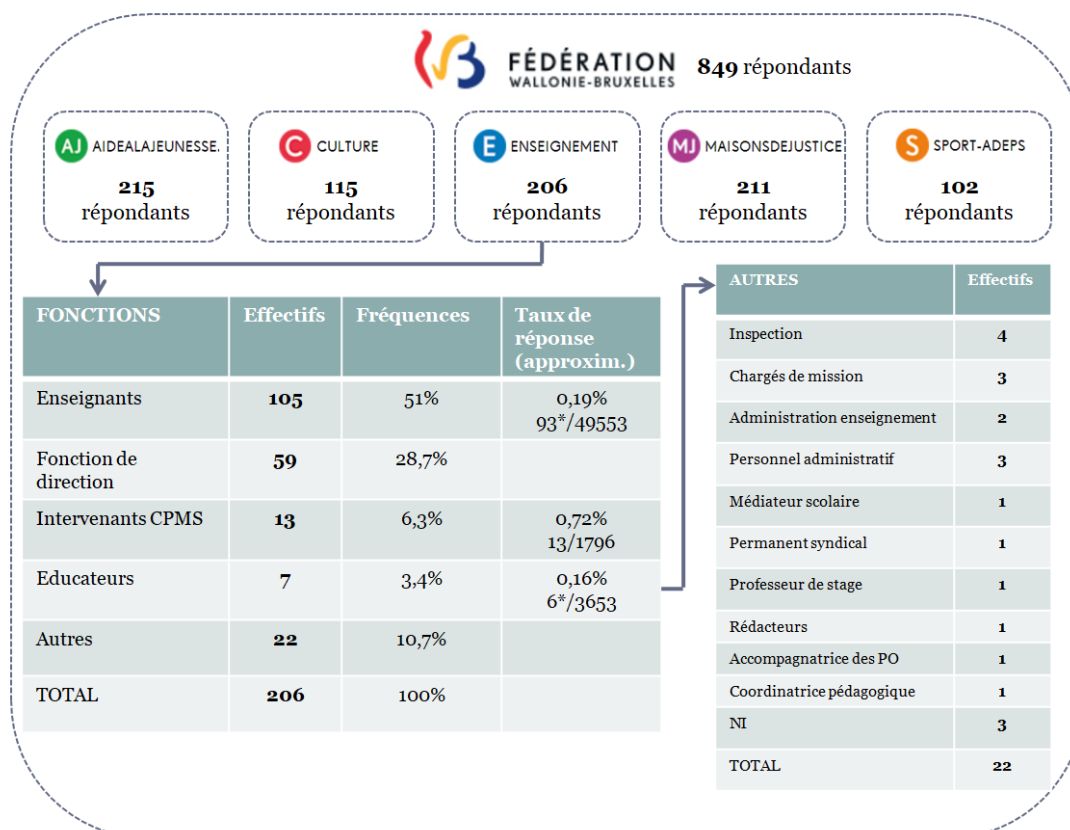
### 2.3. Enseignement

C'est au sein du secteur **Enseignement** que nous enregistrons **les plus faibles taux de réponse** puisque nous n'avons **pas réussi à atteindre la barre de 1%** pour l'ensemble des trois groupes de professionnels visés par l'enquête à savoir les intervenants PMS, les éducateurs et enseignants du secondaire ordinaire. Pour les enseignants, ce taux de participation atteint à peine 0,19% de l'ensemble de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles. Si d'expérience les enquêtes menées auprès des établissements scolaires sont souvent entachées par des taux de réponse particulièrement faibles, notons que les difficultés que nous avons rencontrées dans le cadre de cette présente recherche (inadéquation du canal de communication, absence de relance, etc.) pour effectivement atteindre ces professionnels ont vraisemblablement tiré un peu plus vers le bas cette maigre proportion de répondants. Notons cependant que le pourcentage d'agents de l'éducation ayant effectivement répondu à notre enquête est une estimation « pessimiste » dans le sens où les effectifs totaux pour chaque groupe de professionnels sont susceptibles de comptabiliser deux fois ou plus le même professionnel s'il est occupé sur des sites différents.

Notons que sur les **105 enseignants composant notre base de données, seuls 93 sont des professeurs de l'enseignement secondaire ordinaire ou en alternance**. Se retrouvent donc également dans notre base de données, 3 enseignants en promotion sociale, 3 enseignants issus de l'enseignement spécialisé, 2 instituteurs de l'enseignement primaire spécialisé, une institutrice primaire, une institutrice maternelle, un enseignant dans le supérieur et un enseignant attaché à l'enseignement différencié. Leur présence dans notre corpus de données peut s'expliquer par le fait que la circulaire a été adressée indistinctement à l'ensemble des établissements scolaires de la Fédération Wallonie, que les annonces sur les sites et réseaux sociaux « Enseignement.be » et



« Enseignons.be » peuvent être vues par tous les professionnels ou encore par le fait que l'information ait été aperçue par l'intermédiaire de la lettre d'information extrémismes-violents. Nous avons fait le choix de les maintenir dans l'analyse. Constatons également que parmi les 7 éducateurs recensés dans notre base de données, l'un d'entre eux est éducateur et secrétaire dans un établissement de promotion sociale d'où l'effectif ramené à 6 pour calculer le taux de réponse pour les professionnels de l'accompagnement éducatif de l'enseignement secondaire ordinaire.



Au regard du pourcentage infinitésimal d'enseignants du secondaire que nous avons réussi à toucher, il est éminemment périlleux de vouloir comparer la couverture géographique de nos répondants avec la répartition de l'ensemble de ces professionnels sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. A titre informatif, nous pouvons tout de même indiquer que 19,8% des 49.553 enseignants de l'enseignement secondaire travaillent dans des écoles bruxelloises, 7,4% dans le Brabant Wallon, 30,4% dans le Hainaut, 22,9% dans la province de Liège, 7,3% pour le Luxembourg et enfin 12,1% à Namur. Notre panel présente donc une légère surreprésentation d'enseignants œuvrant à Bruxelles (31%) ainsi qu'une sous-représentation du Brabant Wallon (1%) et du Luxembourg (3,2%). Les autres provinces présentent des pourcentages relativement proches de la répartition globale de cette population. Concernant le genre, le pourcentage de femmes sur l'ensemble des enseignants du secondaire est de 53,4% contre 72% pour notre panel. Les mêmes précautions doivent être prises pour les éducateurs exerçant leur fonction dans des établissements secondaires qui ne sont que 6 dans notre base de données. Pour information, la population totale de ces professionnels se répartit comme suit : 24,4% travaillant à Bruxelles, 6,9% dans le Brabant Wallon, 28,2% dans le Hainaut, 21,8% à Liège, 6,9% au Luxembourg et 11,7% à Namur. Les six éducateurs ayant répondu à notre enquête exercent leur mission quant à eux de Bruxelles (3), dans le Hainaut (2) et à Liège (1). La proportion de femmes pour l'ensemble de ces agents atteint 59,6% tandis que dans notre panel, se retrouvent trois femmes, deux hommes et une personne ayant déclaré « autre ». Enfin concernant les centres PMS, nous

pouvons pointer que sur 1796 professionnels qui y sont attachés, 21,7% sont attachés à Bruxelles, 6,8% au Brabant Wallon, 29,1% au Hainaut, 22,8% à la province de Liège, 8% au Luxembourg et enfin 11,6% à la province de Namur. Comparativement, notre base de données présente une surreprésentation des intervenants en CPMS au sein de la capitale (38,5%) et une absence d'effectifs pour le Brabant Wallon et le Luxembourg. Le pourcentage de femmes atteint pour l'ensemble du sous-secteur 92,9% contre 61,5% pour notre panel. Concernant les 94 autres professionnels attachés au service de l'Enseignement mais qui n'entraient initialement pas dans le périmètre de la population enquêtée, nous ne disposons pas de données de comparaison mais on observe que la majorité des professionnels proviennent de la région Bruxelles-Capitale (33%).

	Enseignants du secondaire	Educateurs du secondaire	Intervenants CPMS	Autres
Bruxelles n = 68 (33%)	<b>29</b> <b>(31,2%)</b>	<b>3</b> <b>(50%)</b>	<b>5</b> <b>(38,5%)</b>	<b>31</b> <b>(33%)</b>
Brabant Wallon n = 5 (2,4%)	<b>1</b> <b>(1,1%)</b>			<b>4</b> <b>(4,3%)</b>
Hainaut n = 49 (23,8%)	<b>26</b> <b>(28%)</b>	<b>2</b> <b>(33,3%)</b>	<b>4</b> <b>(30,8%)</b>	<b>17</b> <b>(18,1%)</b>
Liège n = 41 (20%)	<b>18</b> <b>(19,4%)</b>	<b>1</b> <b>(16,7%)</b>	<b>2</b> <b>(15,4%)</b>	<b>20</b> <b>(21,3%)</b>
Luxembourg n = 9 (4,4%)	<b>3</b> <b>(3,2%)</b>			<b>6</b> <b>(6,4%)</b>
Namur n = 31 (15%)	<b>15</b> <b>(16,1%)</b>		<b>2</b> <b>(15,4%)</b>	<b>14</b> <b>(14,9%)</b>
FW-B n = 3 (1,5%)	<b>1</b> <b>(1,1%)</b>			<b>2</b> <b>(2,1%)</b>
<b>TOTAL</b> n = 206	<b>93</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>94</b>

	Enseignants du secondaire	Educateurs du secondaire	Intervenants CPMS	Autres
Femmes n = 198 (67%)	<b>67</b> <b>(72%)</b>	<b>3</b> <b>(50%)</b>	<b>8</b> <b>(61,5%)</b>	<b>60</b> <b>(63,8%)</b>
Hommes n = 66 (32%)	<b>25</b> <b>(26,9%)</b>	<b>2</b> <b>(33,3%)</b>	<b>5</b> <b>(38,5%)</b>	<b>34</b> <b>(36,2%)</b>
Autre n = 2 (2%)	<b>1</b> <b>(1,1%)</b>	<b>1</b> <b>(16,7%)</b>		
<b>TOTAL</b> n = 206	<b>93</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>94</b>

## 2.4. Maisons de Justice

Les taux de réponse observés pour le secteur des Maisons de Justice figurent parmi les plus élevés puisqu'ils atteignent près de 30% tant pour les Maisons de Justice que pour les partenaires du secteur. Les données qui nous ont été transmises pour l'Administration Générale des Maisons de Justice concernent uniquement les 459 assistants de justice de la Fédération Wallonie-Bruxelles, raison pour laquelle nous avons tenu uniquement compte des assistants de justice composant notre panel pour calculer le taux de réponse. Pour évaluer le taux de réponse des services partenaires, nous avons pu compter sur le cadastre établi par le service de l'emploi non marchand en date du 31/12/2017.

**AJ** AIDE A LA JEUNESSE

**215**  
répondants

**C** CULTURE

**115**  
répondants

**E** ENSEIGNEMENT

**206**  
répondants

**MJ** MAISONS DE JUSTICE

**211**  
répondants

**S** SPORT-ADEPS

**102**  
répondants

SOUS-SECTEURS	Effectifs	Fréquences	Taux de réponse approximatif
Maisons de Justice	143	67,8%	29,8% (137 AJ / 459)
Service d'Aide Sociale aux Justiciables	24	11,4%	28,9% 68 / 235
Service d'Aide Sociale aux Détenus	5	2,4%	
SASJ + SASD + Référente Radicalisme	1	0,5%	
Espaces Rencontres	6	2,8%	
Autres - SEMJA	25	11,8%	
Autres	7	3,3%	
<b>TOTAL</b>	<b>211</b>	<b>100%</b>	<b>29,5%</b>

AUTRES (HORS SEMJA)	Effectifs	Fonctions
Relais Enfants-Parents	3	Psychologues
Médiation	2	Médiateurs
Formation socio-éducative	1	Coordinateur
Assistance psychologique	1	Direction
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	

**MJ** MAISONS DE JUSTICE

**211** répondants

	FONCTIONS		
Maisons de Justice (143)	<b>117</b> <b>20</b> <b>5</b> <b>1</b>	81,8% 14% 3,5% 0,7%	Assistants de Justice (Missions Pénales) Assistants de Justice (Hors Missions Pénales) Fonction de direction Autre : médecin de prison
Service d'Aide Sociale aux Justiciables (24)	<b>8</b> <b>5</b> <b>3</b> <b>2</b> <b>2</b> <b>1</b> <b>1</b>	33,3% 20,8% 12,5% 8,3% 8,3% 4,2% 4,2%	Psychologues Assistants sociaux Assistants en psychologie Criminologues Fonction de direction Autres Médiateur Educateur
Service d'Aide Sociale aux Détenus (5)	<b>4</b> <b>1</b>	80% 20%	Assistants sociaux Psychologue
SASJ + SASD	<b>1</b>	100%	Assistant social + référent radicalisme
Espaces Rencontres (6)	<b>3</b> <b>2</b> <b>1</b>	50% 33,3% 16,7%	Fonction de direction Médiateurs Assistant social
SEMJA (25)	<b>10</b> <b>8</b> <b>3</b> <b>2</b> <b>1</b> <b>1</b>	40% 32% 12% 8% 4% 4%	Encadrants Coordinateurs Assistants sociaux Fonction de direction Psychologue Formateur
Autres (7)	<b>3</b> <b>2</b> <b>1</b> <b>1</b>		Psychologues Médiateurs Coordinateur Fonction de direction
<b>TOTAL</b>	<b>211</b>		

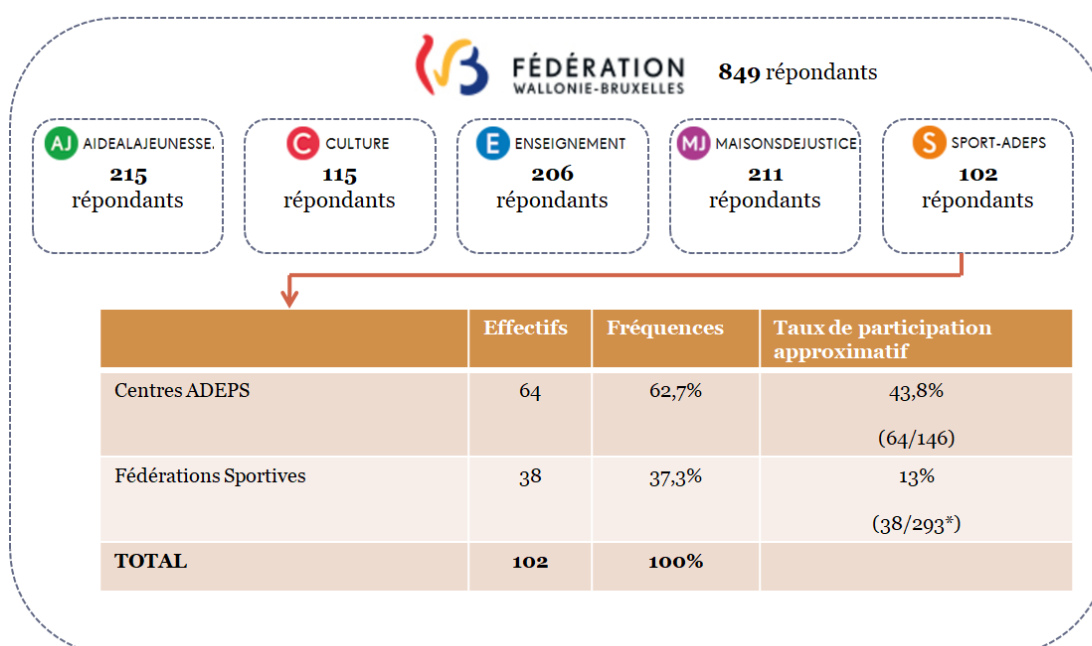
	MJ	SASJ	SASD	SASJ SASD	ER	SEMJA	AUTRE
Bruxelles n = 78 (37%)	<b>57</b> 39,9%	<b>10</b> 41,7%	<b>1</b> (20%)		<b>2</b> 33%	<b>5</b> 20%	<b>3</b> 42,8%
Brabant Wallon n = 12 (5,7%)	<b>8</b> 5,6%	<b>1</b> 4,2%	<b>1</b> (20%)		<b>1</b> 16,7%	<b>1</b> 4%	
Hainaut n = 49 (23%)	<b>37</b> 25,4%	<b>3</b> 12,5%		<b>1</b> 100%	<b>1</b> 16,7%	<b>6</b> 24%	<b>1</b> 14%
Liège n = 43 (19,9%)	<b>26</b> 18,2%	<b>7</b> 29%			<b>1</b> 16,7%	<b>7</b> 28%	<b>2</b> 28,5%
Luxembourg n = 13 (6,1%)	<b>8</b> 5,6%	<b>2</b> 8,3%	<b>1</b> (20%)		<b>1</b> 16,7%	<b>1</b> 4%	
Namur n = 12 (5,7%)	<b>7</b> 4,9%		<b>2</b> (40%)			<b>3</b> 12%	
FW-B n = 4 (1,9%)		<b>1</b> 4,2%				<b>2</b> 8%	<b>1</b> 14%
<b>TOTAL (211)</b>	<b>143</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>25</b>	<b>7</b>

	MJ	SASJ	SASD	SASJ SASD	ER	SEMJA	AUTRE
Femmes n = 173 (82%)	<b>120</b> 83,9%	<b>19</b> 79,3%	<b>2</b> 40%	<b>1</b> 100%	<b>4</b> 66,7%	<b>22</b> 88%	<b>6</b> 85,7%
Hommes n = 36 (17,5%)	<b>23</b> 16,1%	<b>4</b> 16,7%	<b>3</b> (60%)		<b>2</b> 33,3%	<b>3</b> 12%	<b>1</b> 14,3%
Autre n = 1 (0,5%)		<b>1</b> 4,1%					
<b>TOTAL (211)</b>	<b>143</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>25</b>	<b>7</b>

En comparant la répartition géographique des assistants de justice, il est frappant de constater que ces agents travaillant à Bruxelles sont surreprésentés dans notre base de données puisqu'ils représentent 41% (48/117) contre 19,8% au total. Les professionnels attachés au Brabant Wallon ainsi qu'au Hainaut sont relativement bien représentés puisqu'ils sont 5,1% et 25,6% contre 5,45% et 26,6% dans l'ensemble. Pour la province de Liège, notre base de données compte 18,8% d'assistants de justice contre 28,8% dans la population. Ces pourcentages s'élèvent à 3,4% et 6% pour le Namurois et le Luxembourg contre 11,1% et 8,28%. Les partenaires des Maisons de Justice se répartissent dans la population comme suit : 20,9% à Bruxelles, 2,6% dans le Brabant Wallon, 29,4% dans la province de Liège, 12,8% dans le Luxembourg, 14,9% dans la région namuroise et 19,6% dans le Hainaut. Nous constatons à nouveau dans notre panel, une surreprésentation des travailleurs bruxellois (31,3%) et du Brabant Wallon (6%) et une sous-représentation des agents attachés à la province de Liège (25,4%), du Luxembourg (7,5%) et de Namur (7,5%) et dans une moindre mesure du Hainaut (17,9%). Pour les assistants de justice, notre panel est représentatif sur la variable genre puisque la proportion totale de femmes est de 85% contre 82,9% pour nos répondants. Cette proportion est de 83% pour les services partenaires dans leur globalité contre 77,9% dans notre panel.

## 2.5. Sport

Concernant le secteur Sport, seules les données afférentes aux Fédérations Sportives ont pu nous être communiquées par la direction du service de l'emploi non marchand nous permettant ainsi de calculer un **taux de réponse approximatif atteignant 13%** de l'ensemble des professionnels attachés aux Fédérations Sportives. Remarquons une nouvelle fois qu'il s'agit d'une estimation par le bas dans le sens où n'avons pas pu identifier clairement l'ensemble des fonctions reprises dans le cadastre. L'administration générale du service Sport a quant à elle pu nous transmettre le nombre de professionnels concernés par l'enquête et occupés au sein des Centres sportifs Adeps laissant entrevoir un très haut taux de participation (près de 44%). Notons pour ce secteur, nous avons pu profiter d'une réunion rassemblant l'ensemble des directions des Centres Sportifs où nous avons pu présenter l'enquête, ses enjeux et sensibiliser les directions à la nécessité de participer et de diffuser celle-ci auprès de leurs collaborateurs au contact des publics.



FONCTIONS				REGION	Fédérations Sportives – Clubs		Centres Adepts	
<b>Fédérations Sportives – Clubs Sportifs (38)</b>	<b>19</b>	50%	Fonction de direction	Bruxelles n=4 (3,9%)	<b>3</b>	7,9%	<b>1</b>	1,6%
	<b>6</b>	15,8%	Référents Ethique (+1)	Brabant Wallon n=11 (n=10,8%)	<b>6</b>	15,8%	<b>5</b>	7,8%
	<b>4</b>	10,5%	Coordinateurs	Hainaut n=19 (18,7%)	<b>4</b>	10,5%	<b>15</b>	23,4%
	<b>3</b>	7,9%	Formateurs	Liège n=20 (19,6%)	<b>5</b>	13,2%	<b>15</b>	23,4%
	<b>3</b>	7,9%	Moniteurs/animateurs	Luxembourg n=26 (25,5%)	<b>2</b>	5,3%	<b>24</b>	37,5%
	<b>2</b>	5,3%	Autres	Namur n=6 (5,9%)	<b>2</b>	5,3%	<b>4</b>	6,2%
	<b>1</b>	2,6%	Personnel administratif	FW-B n=16 (15,7%)	<b>16</b>	42,1%		
<b>Centres Adepts (64)</b>	<b>17</b>	26,6%	Animateurs/moniteurs	<b>TOTAL (n=102)</b>	<b>38</b>		<b>64</b>	
	<b>13</b>	20,3%	Chefs d'activités					
	<b>11</b>	17,2%	Fonction de direction					
	<b>11</b>	17,2%	Coordinateurs					
	<b>8</b>	12,5%	Personnel administratif					
	<b>2</b>	3,1%	Autres					
	<b>1</b>	1,6%	Educateur					
	<b>1</b>	1,6%	Formateur					
<b>TOTAL</b>	<b>102</b>							

GENRE	Fédérations Sportives – Clubs Sportifs		Centres Adepts	
Femmes n=34 (33,3%)	<b>9</b>	24%	<b>25</b>	39%
Hommes n=68 (66,7%)	<b>29</b>	76%	<b>39</b>	61%
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>		<b>64</b>	

Si nous ne pouvons établir de comparaison entre les caractéristiques de notre population et celles de nos répondants attachés aux Centres Sportifs, l'évaluation de la sur ou de la sous-représentation des opérateurs employés au sein des Fédérations Sportives est entravée par le fait que 16 des 38 répondants concernés ont indiqué qu'ils exercent leur fonction sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie. A titre indicatif, nous pouvons indiquer que 55,6% de l'ensemble des agents des Fédérations Sportives exercent leur fonction à Bruxelles, 8,2 % dans le Brabant Wallon, 7,2% dans la province de Liège, 20,5% au Luxembourg, 0,7% à Namur et enfin 7,8% dans le Hainaut. Dans l'ensemble des agents attachés aux Fédérations Sportives, nous comptons 47,1% de femmes tandis que notre panel n'en comprend que 24% indiquant dès lors que les femmes sont sous-représentées dans notre base de données.

## 2.6. Hors Fédération Wallonie-Bruxelles

Comme mentionné plus haut, notre base de données recense 56 réponses émanant de professionnels se situant en dehors du périmètre d'enquête tel que défini en amont. Au vu de la date à laquelle la plupart de ces acteurs hors FW-B ont soumis leur questionnaire, nous postulons que ces derniers ont pris connaissance de l'enquête via la lettre d'information [extremismes-violents.be](http://extremismes-violents.be). Témoignant d'un intérêt pour la problématique de notre enquête et gravitant pour la plupart autour de la FW-B, il nous a semblé pertinent de traiter les informations produites par ces répondants. L'illustration ci-dessous reprend l'intitulé de la fonction des répondants concernés. Précisons ici que se trouvent en annexes les tableaux de fréquences des différentes variables de la base de données excluant ces acteurs hors Fédération Wallonie-Bruxelles et présentant donc les résultats pour les seuls acteurs de la FW-B.

## TOTAL GENERAL = 905 réponses complètes



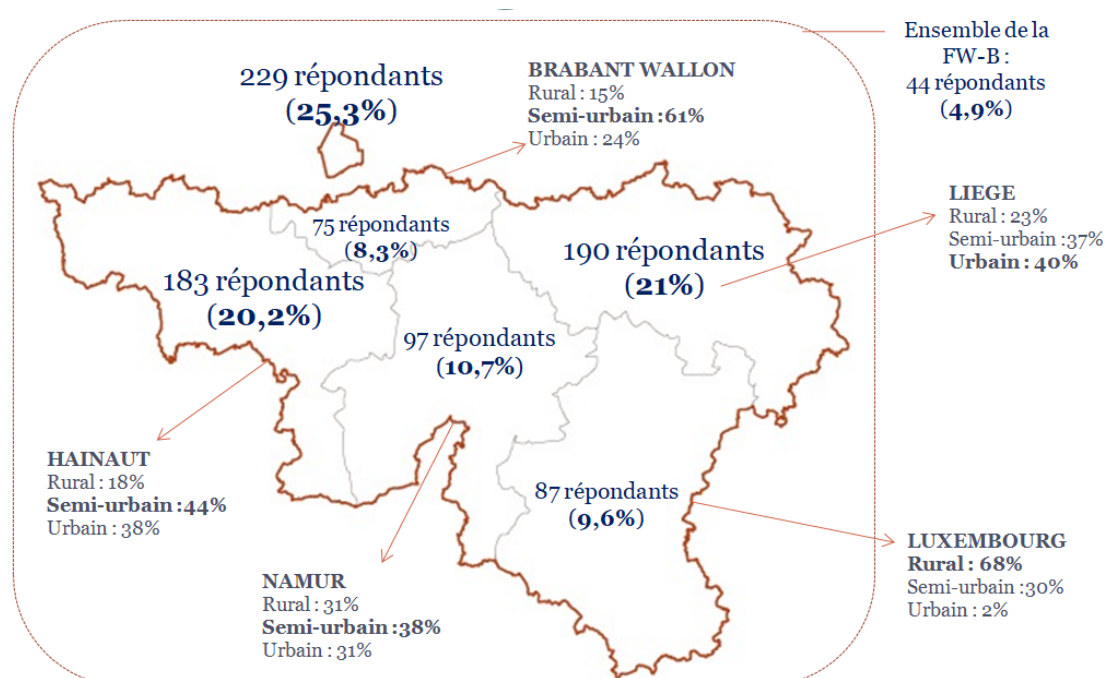
### 2.7. En conclusion

Ainsi, nous constatons que notre enquête a trouvé un écho sensiblement différent selon les services voire sous-services investigués. En effet, les plus hauts taux de réponse s'observent auprès du CCMD (près de 75%), suivis des Centres Adeps (près de 44%), des EMA (33,8%), des Assistants de Justice (29,8%) et associations partenaires des Maisons de Justice (28,9%), des IPPJ (19,7%) et des Fédérations Sportives (13%). Ces taux de participation contrastent avec ceux que nous avons pu observer auprès des SAJ (3,8%), SPJ (1,89%), services partenaires de l'Aide à la Jeunesse (1,25%), des structures relevant de l'Education Permanente (0,8%), des Centres de Jeunes (2,3%), Centres Culturels (2,2%), Organisations de Jeunesse (1,42%). Ces taux de participation se réduisent à peau de chagrin lorsque le secteur de l'Enseignement est pris en considération puisque seuls 0,72% des intervenants PMS ont été touchés, 0,19% des enseignants travaillant dans des établissements scolaires secondaires ont pu répondre à notre enquête et enfin 0,16% des éducateurs exerçant leur fonction dans ces mêmes institutions. Ces pourcentages s'expliquent en bonne partie par les différences dans les modalités de diffusion de l'enquête selon les secteurs et les services, et sont en cela certainement révélateurs du degré de « concernement » des différentes administrations voire sous-secteurs à l'égard de la problématique. En effet, plus nous sommes face à des services spécifiques, au meilleur est le taux de participation. Cependant, le fait d'être plus ou moins concerné par la problématique n'est certainement pas suffisant pour rendre compte des pourcentages observés. En effet, la plupart des enquêtés appartenant au service de l'Enseignement n'ont pas pu prendre connaissance de notre enquête notamment en vertu des modalités de diffusion de l'invitation à remplir le questionnaire et de la difficulté pour la Fédération Wallonie-Bruxelles à entrer directement en contact avec ses différents agents. Rappelons qu'il n'était pas possible d'adresser directement l'enquête aux professionnels concernés et que nous avons dû compter sur les directions des différentes structures ou services pour relayer l'enquête auprès du personnel concerné sans garantie que ce relais ait bien été assuré.

### 3. Lieu principal d'exercice de la fonction

#### 3.1. Aperçu général

Nos données révèlent que la plupart **de nos répondants exercent leur fonction à titre principal au sein de la capitale (25,3%** soit 229 répondants sur 905). En dépit du fait que la problématique était annoncée comme essentiellement « bruxelloise », nous constatons que près de **70% des répondants travaillent sur le territoire wallon** et que 44 répondants (soit 4,9%) ont indiqué que leur périmètre de travail s'étendait sur l'ensemble du territoire francophone. Ainsi **21%** des répondants exercent leur fonction principalement dans la **région liégeoise**, **20,2%** dans la **province du Hainaut**, **10,7%** sur le **territoire namurois**, **9,6%** dans la **province luxembourgeoise** et enfin **8,3%** dans le **Brabant Wallon**. De manière tendancielle, l'on constate donc que cette répartition des répondants selon leur lieu de travail est assez proche de la proportion d'habitants de ces 6 zones.



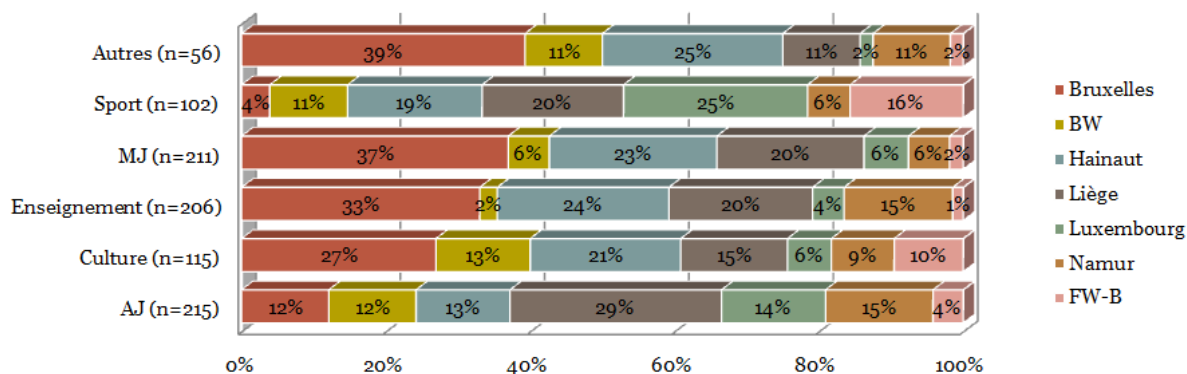
Il est également intéressant de pointer que sur l'ensemble des 632 répondants œuvrant sur le territoire wallon, moins d'un répondant sur trois (**30,9%** soit 195 individus) déclare travailler dans un **environnement urbain**, **41% dans un milieu semi-urbain** et **28% en milieu rural** avec des disparités importantes selon les régions. Ainsi les répondants exerçant leur fonction à Liège sont proportionnellement plus nombreux à caractériser leur environnement de travail comme étant urbain (40%), suivi du Hainaut (38%) alors que dans la province luxembourgeoise, seuls 2% des répondants qualifient leur lieu de travail comme étant urbain et 68% déclarent travailler dans un milieu rural. Le pourcentage d'environnement de travail caractérisé comme urbain atteint 24% pour le Brabant Wallon avec une surreprésentation par rapport à la moyenne de la caractéristique « semi-urbain » (61%).

#### 3.2. Aperçu selon les secteurs

En comparant le lieu principal d'exercice de la fonction selon les secteurs, l'on constate certains écarts significatifs par rapport à la moyenne générale. Pour rappel, sur l'ensemble de nos répondants, un peu plus d'un répondant sur 4 déclare travailler essentiellement sur le territoire bruxellois. Néanmoins, cette proportion atteint près de **4/10** pour le secteur **Maison de Justice** et pour les **acteurs hors FW-B**

et de **1/3 pour l'Enseignement** contre seulement **12%** pour les répondants émanant du secteur **Aide à la Jeunesse** et **4%** pour le secteur **Sport**.

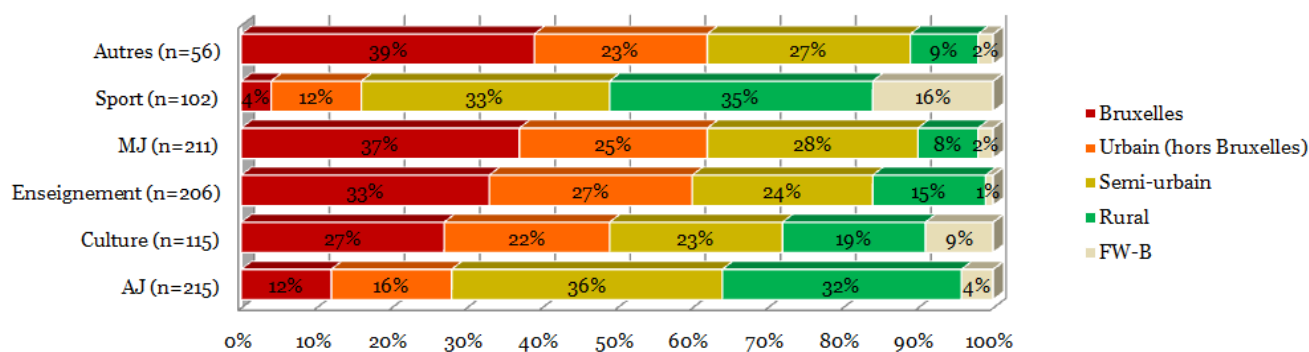
**Lieu principal d'exercice de la fonction selon les secteurs (n=905)**



Certaines **provinces** sont également **sous ou surreprésentées par rapport à la moyenne selon les secteurs épinglés**. Ainsi 29% des répondants liés au secteur Aide à la Jeunesse travaillent dans la province de **Liège** tandis que les opérateurs liés au secteur Culturel sont proportionnellement deux fois moins représentés (15%) au sein de cette province. Concernant la région du **Hainaut**, le secteur de l'Aide à la Jeunesse y est sous-représenté (13% des répondants) par rapport à la moyenne (20%) alors que les répondants liés à l'Enseignement y compte 24% de ses effectifs. L'enquête a trouvé un écho quasi nul auprès des professionnels de l'éducation dans le **Brabant Wallon** puisque ceux-ci ne représentent que 2% des répondants attachés à l'Enseignement alors que le pourcentage moyen est de 8,3%. A l'inverse, le secteur où le pourcentage de professionnels travaillant sur ce territoire est le plus élevé est celui de la Culture (13%). La province du **Luxembourg** est également largement sous-représentée au sein du secteur Enseignement (4% contre 9,6% en moyenne). A contrario, cette province est surreprésentée au sein du secteur Sport puisque près d'un répondant sur 4 y travaille. Notons que les secteurs Culture et Sport sont les plus enclins à déclarer sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, atteignant respectivement 10 et 16% des répondants de chacun de ces secteurs contre 5% pour la moyenne générale.

En analysant le degré de ruralité ou d'urbanité du lieu d'exercice de la fonction, l'on peut noter qu'en moyenne près d'**un répondant sur deux travaille dans un milieu urbain** (25% Bruxelles et 22% urbain en Région Wallonne) contre **29% en milieu semi-urbain** et **20% en milieu rural**.

**Milieu dans lequel la fonction est exercée à titre principal selon les secteurs (n=905)**



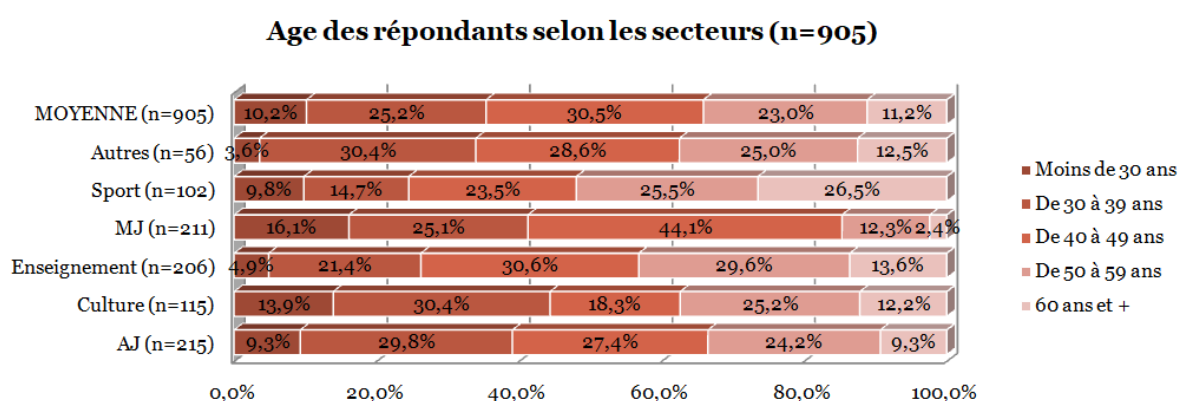


Lorsque nous observons les **écarts inter-secteurs**, force est de constater que les services dont les répondants sont les plus employés au sein de territoires urbanisés sont les Maisons de Justice (62%) et l'Enseignement (60%). Ce constat est bien entendu lié au fait que ces deux secteurs recensent la plus grande proportion de travailleurs dans la capitale mais la proportion de travailleurs en milieu urbain dans la Région Wallonne y est également la plus élevée, respectivement 25% et 27%. Leur situation contraste avec celle du secteur Sport qui ne comptabilise que 16% de répondants employés dans un milieu urbain (35% en milieu rural) et dans une moindre mesure avec celle de l'Aide à la Jeunesse recensant 28% de répondants attachés à un milieu urbain (32% rural).

Lors de l'analyse des résultats et plus spécifiquement lorsque seront abordées les problématiques liées au vivre ensemble auxquelles sont éventuellement confrontés les répondants dans le cadre de leur pratique professionnelle, il sera intéressant de croiser ces variables avec la variable « lieu principal d'exercice de la fonction » et « milieu géographique ». Ces tableaux croisés nous permettront ainsi de tester l'hypothèse selon laquelle certains comportements interrogeant le vivre ensemble sont plus prégnants au sein de l'espace bruxellois ou du moins plus fréquemment observés dans des territoires urbanisés. Il faudra cependant faire montre de prudence lors d'interprétation des résultats car pour certains secteurs, le lieu principal d'exercice de la fonction ne correspond pas nécessairement à l'origine géographique des publics auprès desquels ils interviennent. C'est notamment le cas pour le secteur Maisons de Justice ou pour les institutions de placement comme les IPPJ (Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse) ou le CCMD (Centre Communautaire pour Mineurs Dessaisis) situé dans la province du Luxembourg<sup>33</sup>.

#### 4. Age des répondants

Nos données révèlent qu'en moyenne, 30% des répondants ont entre 40 et 49 ans, il s'agit de la modalité la plus plébiscitée. Environ un quart des individus a entre 30 et 39 ans et un autre quart entre 50 et 59 ans.



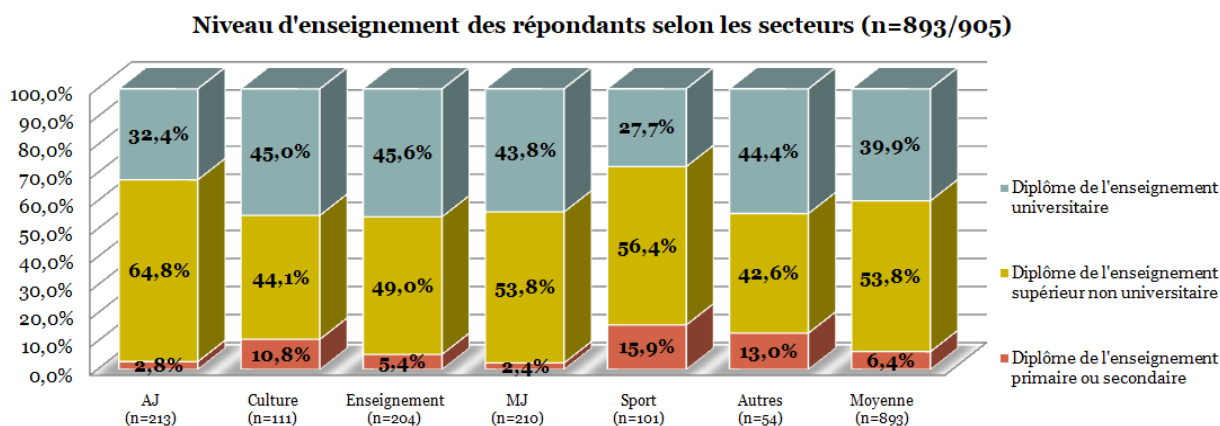
A l'instar de ce que nous avons déjà pu mettre en évidence, le profil des répondants n'est pas similaire selon les secteurs étudiés. Le secteur où le profil des répondants est le plus jeune est celui de la Culture (44% de ces répondants ont moins de 40 ans) suivi des Maisons de Justice (42%) contre 35% en moyenne. Par opposition, le secteur où les répondants plus avancés en âge sont surreprésentés par

<sup>33</sup> Par exemple, 38% des jeunes pris en charge au sein de l'IPPJ de Fraipont en 2018 étaient des jeunes bruxellois. En effet, les jeunes qui sont placés en IPPJ ou au CCMD peuvent être originaires de n'importe quelle division judiciaire. Rappelons également qu'il n'existe pas (encore) d'IPPJ à Bruxelles.

rapport à la moyenne est le Sport où plus d'un répondant sur deux a 50 ans ou plus, suivi de l'Enseignement (43%) contre 33% en moyenne.

### 5. Niveau d'enseignement des répondants

Concernant le profil de formation des répondants, l'on constate seuls 12 répondants ont répondu « autre » à la question : « Quel est le plus haut niveau de diplôme que vous avez obtenu ». Parmi les 893 autres répondants, la majorité dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur non universitaire (54%), 40% dispose d'un niveau de formation universitaire et un peu moins de 7% ont obtenu au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire.

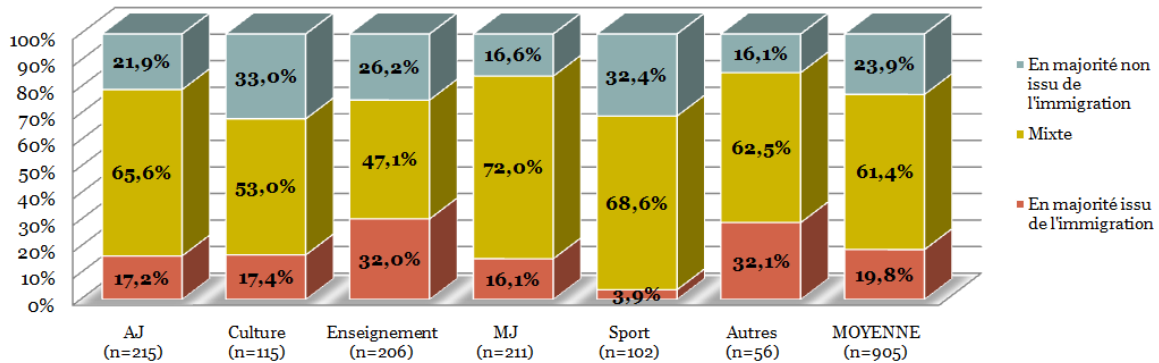


Des différences entre secteurs peuvent à nouveau être pointées et l'on note que les plus hauts niveaux de formation s'observent auprès des répondants issus de l'Enseignement (45,6%), du secteur Culture (45%) et des Maisons de Justice (43,8%). Concernant le secteur Aide à la Jeunesse, une surreprésentation, au regard de la moyenne, des diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire peut être pointée (64,8%) liée aux professions des opérateurs que nous avons réussi à toucher en majorité (assistants sociaux, éducateurs, etc.). Le même constat peut être dressé pour le secteur Sport (56,4%).

### 6. Caractéristiques des publics

Clôturant l'enquête en ligne, trois questions étaient dédiées à la caractérisation des publics auxquels s'adresse le professionnel et portaient plus précisément sur l'origine culturelle, le statut socio-économique et enfin l'âge. Si ce dernier critère ne fournit que peu d'informations, les deux autres caractéristiques révèlent des contrastes saisissants entre les secteurs.

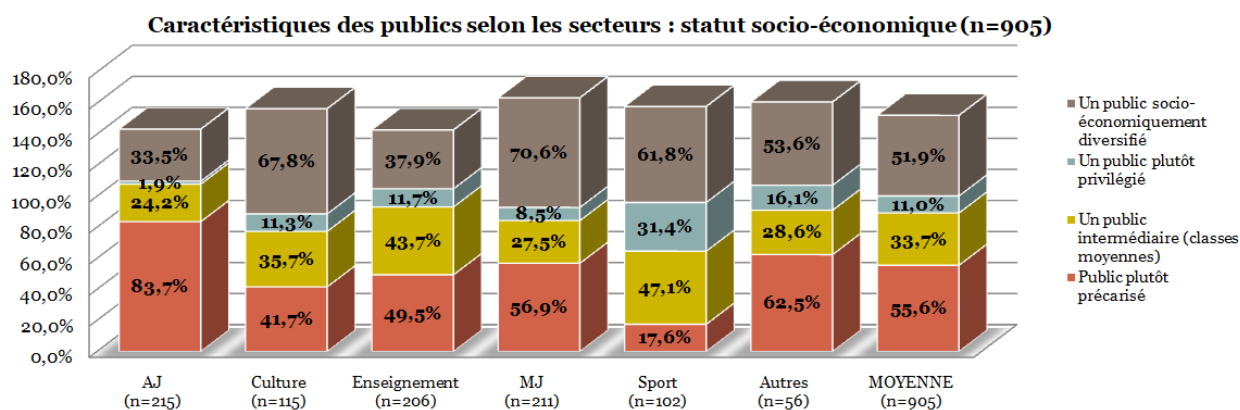
Caractéristiques des publics selon les secteurs : origine culturelle (n=905)



Concernant l'origine culturelle des publics auprès desquels les répondants travaillent, nous constatons que la **majorité des enquêtés** est confrontée à des **publics mixtes** (61,4%). Néanmoins, près d'**un répondant sur quatre** (23,9%) déclare travailler majoritairement avec des **publics non issus de l'immigration** contre **un répondant sur cinq** (19,8%) qui mentionné à l'inverse travailler avec des **publics essentiellement issus de l'immigration**.

En épinglant chacun des secteurs, l'on constate que le secteur où les répondants déclarent le plus majoritairement travailler auprès de **publics hétérogènes** sur le plan de l'origine culturelle est celui des **Maisons de Justice** (72%), suivi du secteur de l'**Aide à la Jeunesse** (65,6%). Le secteur **Sport** est celui dont les répondants sont les **moins confrontés à des publics essentiellement issus de l'immigration** puisqu'ils ne représentent que 4%, cette proportion est cinq fois faible que la moyenne. Par contraste, le secteur Enseignement affiche un pourcentage de 32% faisant de ce secteur le plus confronté à ce type de publics - quasi ex-aequo avec les acteurs hors Fédération Wallonie-Bruxelles (32,1%). De l'autre côté du spectre, nous pouvons noter une surreprésentation par rapport à la moyenne des répondants au contact d'un public en majorité non issu de l'immigration auprès des répondants attachés à la Culture (33%) et Sport (32,4%) suivi du secteur Enseignement (26,2%). Il est également intéressant de souligner que ces deux secteurs sont confrontés à des publics plus homogènes, en témoignent les plus faibles pourcentages observés pour la modalité « mixte ».

En s'attardant cette fois sur le critère du **statut socio-économique**, les données laissent apparaître que les types de **publics les plus fréquemment** cités par les répondants sont caractérisés par une **position socio-économique précaire** (55,6%) suivis de publics au statut socio-économiquement diversifié (51,9%). Seulement 11% de nos enquêtés déclarent être au contact de public privilégié.



Le secteur **Aide à la Jeunesse** est celui qui présente le plus haut pourcentage de répondants travaillant auprès de personnes au statut socio-économique précaire (83,7%) contre seulement 2% auprès de publics favorisés. Au sein de la FW-B, le secteur **Maison de Justice** lui emboîte le pas dans le sens où la proportion de répondants au contact de publics précaires est légèrement supérieure (55,6%) à la moyenne. Cependant pour les Maisons de Justice, la modalité « public socio-économiquement diversifié » est la plus plébiscitée (70,6%). A l’instar de ce qui avait été mis en évidence ci-dessus, le secteur **Sport** est celui qui se prononce comme étant le moins au contact de publics défavorisés (17,6%) et le plus en contact avec des publics au statut socio-économique intermédiaire (47,1%) et privilégié (31,4%). Concernant les répondants issus de l’Enseignement, un répondant sur deux déclare travailler auprès de publics précaires et un peu moins d’un sur deux auprès de publics appartenant aux classes moyennes. C’est également le secteur, avec l’Aide à la Jeunesse, où la proportion d’enquêtés mentionnant travailler auprès d’un public socio-économiquement diversifié est la plus faible laissant supposer une plus grande homogénéité des publics.

## DE MANIÈRE SYNTHETIQUE :

- 905 réponses complètes (849 FW-B) =
  - Un nombre important dans l’absolu
  - MAIS minime au regard de la population visée par l’enquête (plusieurs dizaines de milliers de professionnels – dont *enseignement*)
- Difficultés pour la FW-B à contacter directement ses agents en vue de diffuser une enquête dont elle est commanditaire
  - Tension entre diffusion « en réseau » et « logique administrative »
- Plus on a affaire à des services spécifiques → meilleur est le taux de réponse (approximatif)
  - Révélateur du degré de « concernement » des secteurs (fût-ce pour « déconstruire »)
  - CCMMD > MJ > IPPJ > SAJ ... > Enseignement (% infinitésimal)
  - Mais aussi et surtout modalités de diffusion
  - ... Elles-mêmes révélatrices du degré d’engagement des administrations concernées ?
- 25 % des répondants exerçant leur fonction à Bruxelles et « bonne répartition moyenne / province »
  - ... Alors que la problématique étant annoncée comme principalement bruxelloise
  - Même si disparités entre secteurs

## B. Expérience professionnelle au contact des publics

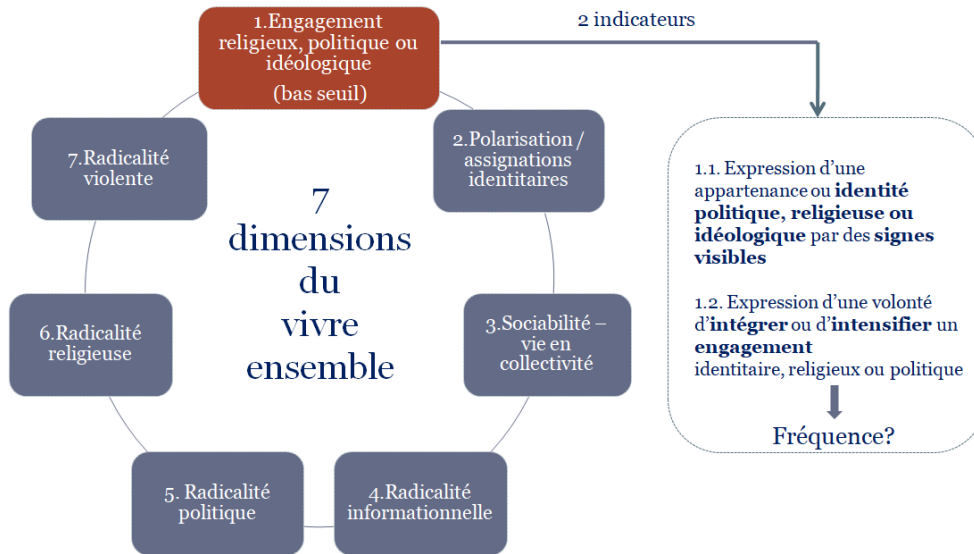
Pour rappel, le périmètre de l'enquête tel qu'il a été défini ne se cantonnait pas aux seuls phénomènes de radicalismes et d'extrémismes violents mais visait plus largement les problématiques liées au vivre ensemble. En vue d'opérationnaliser cet objectif, nous avons décomposé le concept de vivre ensemble en sept dimensions (cf. illustration ci-dessous) et chacune de ces dimensions a ensuite été déclinée en une série d'indicateurs qui sont autant de comportements dont les professionnels sont potentiellement témoins.



Il s'agissait donc de recueillir des informations concernant la prégnance de certaines problématiques observées par les répondants dans le cadre de leur pratique professionnelle au contact des publics. Après avoir mesuré la fréquence à laquelle les opérateurs de terrain s'estiment confrontés aux différents indicateurs listés (au cours des douze derniers mois), une question sur le degré de préoccupation a été posée pour chacune des dimensions. Il apparaissait aussi nécessaire de sonder les enquêtés quant à leur degré d'aisance et d'outillage mais également les réactions qui ont été adoptées face aux comportements dont ils sont témoins et de mieux saisir la manière dont ces derniers ont réagi face aux situations déclarées.

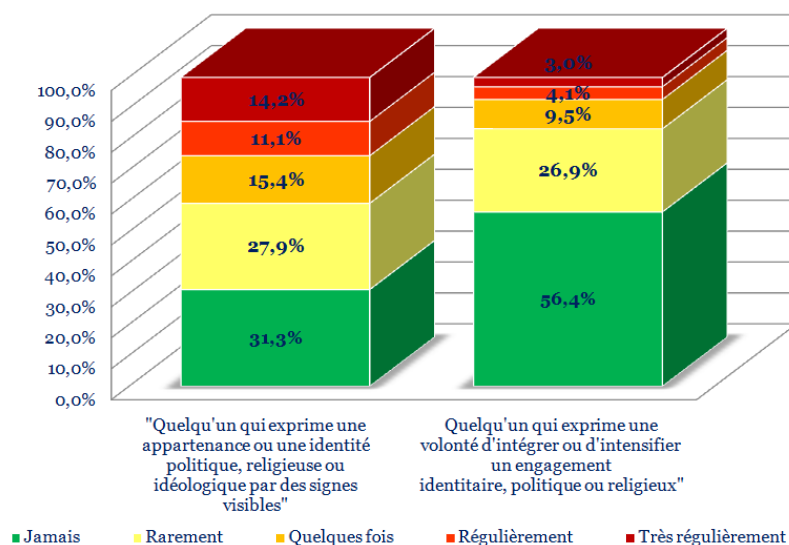
### 1. 1<sup>ère</sup> dimension : Formes d'engagement politique, religieux, idéologique (bas seuil)

La première série de comportements à propos desquels nous souhaitons sonder nos enquêtés concernent des formes d'engagement politique, religieux, idéologique que l'on peut considérer comme anodins et ne mettant *a priori* pas à mal le vivre ensemble. Deux indicateurs à bas seuil, repris dans le schéma ci-dessous, ont donc été retenus pour approcher cette dimension.



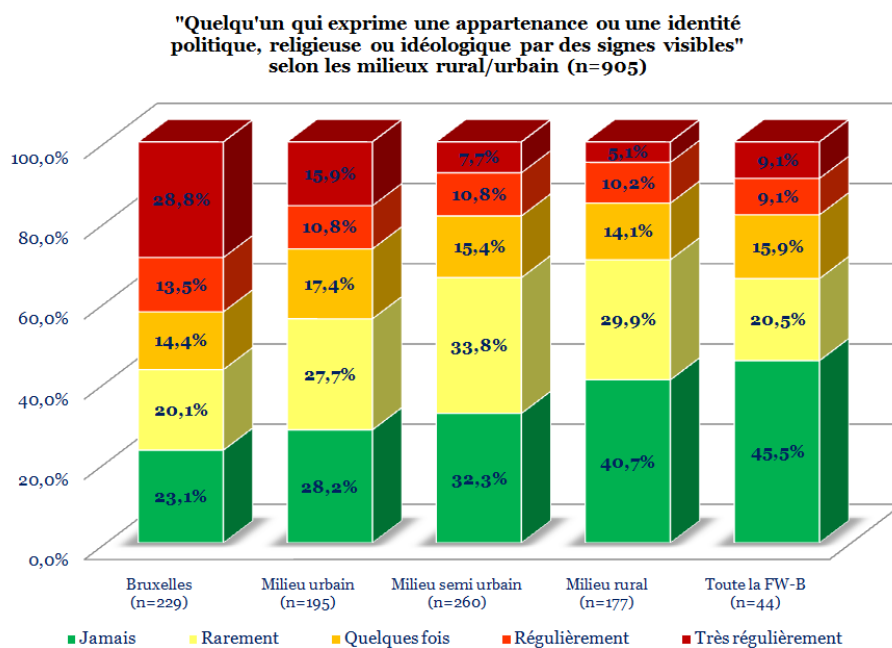
En se penchant sur la fréquence de ces indicateurs, l'analyse des données indique qu'au cours des douze derniers mois, près de **6 répondants sur 10** n'ont **jamais** (31,3%) ou que **rarement** (27,9%) été confrontés à des publics exprimant une **appartenance ou une identité politique, religieuse ou idéologique par des signes visibles** tandis qu'un **répondant sur 4** déclare l'avoir été **régulièrement** (11,2%) ou **très régulièrement** (14,2%). Si la majorité des enquêtés n'a observé auprès de leurs publics qu'un ou deux cas tout au plus d'appartenance ou d'identité manifesté par des signes qu'ils estiment visibles, c'est sans surprise que l'on observe que le deuxième indicateur constitue un phénomène moins prégnant que le premier. En effet, la **majorité** des professionnels (56,4%) ont déclaré ne **jamais** avoir été témoins d'individus exprimant une **volonté d'intégrer ou d'intensifier un engagement** politique, religieux ou identitaire. Ce pourcentage grimpe à 83,3% si l'on prend en considération la modalité « rarement (une ou deux fois maximum) ». De l'autre côté du spectre, l'on constate que seuls **7% des répondants** affirment avoir observé **fréquemment** ces phénomènes au cours de l'année écoulée (4,1% régulièrement et 3% très régulièrement).

**1ère dimension :**  
Engagement politique, religieux et idéologique (bas seuil) (n=905)



Au regard de ces résultats, il nous semblait intéressant de tester la **relation entre ces deux indicateurs et le lieu principal d'exercice de la fonction** et plus spécifiquement encore **le type d'environnement géographique**. L'hypothèse sous-jacente qu'il s'agissait de mettre à l'épreuve est que ces phénomènes sont plus fréquemment déclarés lorsque les professionnels travaillent dans des environnements urbains comparativement à des milieux périurbains ou ruraux.

Afin d'introduire certaines nuances dans l'analyse, une nouvelle variable « milieu géographique » a été créée à partir des informations contenues dans les variables : « lieu principal d'exercice de la fonction » et « environnement géographique ». Les modalités de cette variable recodée permettent d'établir une distinction entre Bruxelles et les milieux urbains se situant en Région Wallonne. Cette manipulation permettra de mettre éventuellement à jour des spécificités du territoire bruxellois au regard des autres territoires urbanisés.

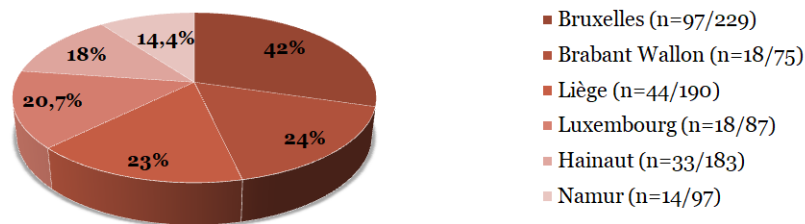


En croisant le premier indicateur et la variable géographique, l'on constate qu'il existe une **relation** d'intensité faible à modérée **entre les deux variables**. Cette relation s'observe de manière saillante sur le graphique représenté ci-dessus et sans surprise, l'on constate que **plus le territoire est urbanisé, plus les répondants déclarent être régulièrement confrontés à des formes d'expression d'appartenance ou d'identité politique, religieuse ou idéologique par des signes visibles**. Ainsi, un peu plus de 15% des répondants déclarent en avoir été régulièrement témoins lorsque le professionnel exerce sa fonction dans un milieu qualifié de rural, ce pourcentage atteint 18,5% pour les travailleurs en milieu périurbain et grimpe à 26,5% en milieu urbain wallon pour atteindre 42% à Bruxelles.

Malgré les précautions prises ci-avant concernant le fait que, pour certains secteurs et sous-secteurs, le lieu d'exercice de la fonction ne recoupe pas nécessairement l'origine géographique des publics, nous constatons donc qu'il y a **bien une spécificité des territoires urbanisés et de Bruxelles en particulier**. Et même si les professionnels œuvrant dans des zones urbanisées sont plus enclins à déclarer ce type de situations, l'exposition à des signes visibles n'est pas l'apanage des grands centres urbains. Ce qui peut être apparaître comme plus surprenant dans ce graphique est le constat selon lequel 23% des répondants travaillant à Bruxelles déclarent ne jamais avoir observé dans le cadre de

leur mission de signes visibles d'appartenance ou d'identité. Parmi ceux-ci, l'on compte 47% de professionnels attachés au secteur Maisons de Justice et 24% à l'Enseignement. Ce constat interpelle dans le sens où parmi les répondants observant le plus fréquemment ces signes visibles au sein de la capitale, 40% proviennent du secteur Enseignement. Nous pouvons donc poser la question de l'effet de la ségrégation scolaire, voire de la politique de l'établissement scolaire ou encore un effet de banalisation de ces signes visibles au point de ne pas le déclarer dans le cadre de notre étude.

**Proportion de professionnels observant fréquemment des signes visibles d'identité ou d'appartenance PRI selon la région (n=224)**



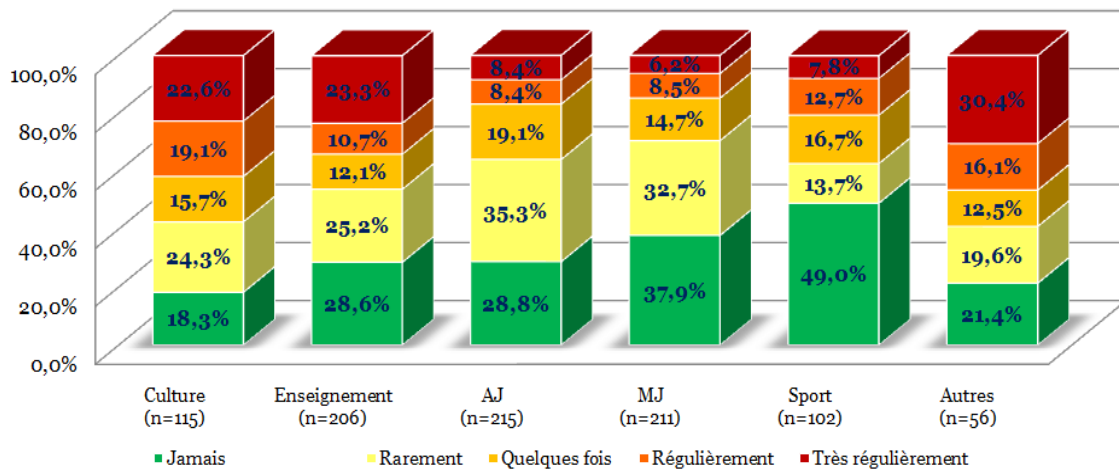
Réaliser un tableau de contingence croisant la variable « lieu principal d'exercice de la fonction » et le premier indicateur permet d'opérer un focus sur les différentes régions. Les données attestent du fait que même s'ils sont proportionnellement deux fois moins nombreux par rapport aux travailleurs de la Bruxelles (42%), les répondants poursuivant leur mission dans le Brabant Wallon et dans la province de Liège sont plus disposés à déclarer observer fréquemment auprès de leurs publics des signes visibles d'identité ou d'appartenance (respectivement 24% et 23%) comparativement aux autres provinces comme le Hainaut (18%) et Namur (14,4%).

Notre questionnaire permettait ensuite aux répondants de préciser la nature des signes visibles arborés par les publics qu'ils côtoient. Il s'agissait d'une question facultative nous permettant de sonder la perception des répondants sur ce qu'ils qualifient comme des « signes visibles d'appartenance politique, religieuse ou politique ». Lors de la conception du questionnaire, deux options étaient envisagées. La première consistait à définir la notion de « signes visibles » en orientant les réponses par le biais d'exemples (tatouages spécifiques, symboles religieux, crâne rasé, etc.) introduits dans la question, l'autre à ne pas donner d'indication supplémentaire. C'est la seconde option qui a été retenue afin de ne pas orienter les réponses des enquêtés et ouvrir le champ des réponses. Si bon nombre de participants évoquent des attributs physiques visibles tels que le port du voile, de la barbe, d'une croix ou encore d'habits traditionnels, force est de constater que parmi les signes visibles d'appartenance ou d'identité religieuse, politique ou idéologique épinglés par les enquêtés se retrouvent des comportements tels que le fait de tenir des propos spécifiques (parfois haineux), de prier, de refuser certains aliments pour des motifs religieux, jeûner ou de serrer la main à une femme, des insultes, etc. Notons qu'une part significative des réponses se polarise autour de signes visibles témoignant d'une appartenance ou d'une identité religieuse, le plus souvent et explicitement en lien avec la religion islamique. Néanmoins, se retrouvent de manière plus marginale des éléments liés à une identité religieuse catholique, orthodoxe ou juive (croix, cols romains, etc.). Sont également cités de manière ponctuelle des signes visibles d'appartenance à une idéologie d'extrême droite qu'il s'agisse de paroles décomplexées et de propos haineux envers certaines minorités ou encore d'attributs physiques comme un tatouage de croix gammée, crâne rasé, etc.



Toujours en lien avec ce premier indicateur, il est intéressant de voir dans quelle mesure les différents secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont confrontés à ces formes d'expression d'appartenance ou d'identité qui constituent des voies d'expression démocratiques.

**"Quelqu'un qui exprime une appartenance ou une identité politique, religieuse ou idéologique par des signes visibles" (n=905)**



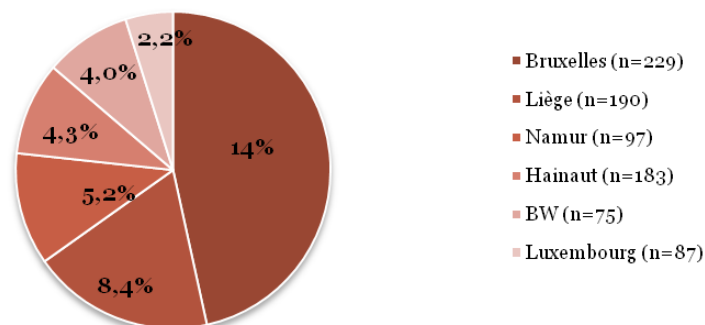
L'observation du graphique révèle que certains services sont plus prompts à se déclarer régulièrement exposés à des signes visibles d'identité et d'appartenance. A ce titre il faut remarquer que c'est le secteur **Culture** qui se démarque de ses homologues de la FW-B puisque près de **42%** en ont été **régulièrement témoins** ces douze derniers mois, dont plus de la moitié l'a été très régulièrement. Rappelons qu'en moyenne, la proportion n'est qu'un répondant sur 4. Ce secteur est suivi de l'**Enseignement** dans le pourcentage est également supérieur à la moyenne (**34%**). Notons que c'est en dehors de la constellation Fédération Wallonie-Bruxelles que les répondants affichent le plus haut degré d'exposition à ces formes d'engagement (46,5% fréquemment). Ces pourcentages tombent à 16,8%, 14,7% et 20,5% pour les secteurs **Aide à la Jeunesse**, **Maisons de Justice** et **Sport** qui sont significativement **moins fréquemment aux prises avec ces phénomènes**. Notons enfin que pour ce dernier secteur près d'un professionnel sur deux n'a jamais observé de signes visibles auprès de son public au cours de l'année écoulée, c'est le plus haut pourcentage enregistré pour cette modalité tous secteurs confondus. Il faut bien entendu faire preuve de prudence lors de l'interprétation car des effets d'interaction avec d'autres variables influencent ces données comme le lieu d'exercice de la fonction, les caractéristiques des publics auxquels s'adressent les professionnels, etc. Rappelons à titre d'exemple que les répondants issus de l'Enseignement, de la Culture et des Maisons de Justice étaient surreprésentés à Bruxelles comparativement à d'autres secteurs même si l'on constate ici que ce dernier secteur est moins confronté à ces signes visibles que les deux précédents. Rappelons également que les répondants attachés au Sport étaient surreprésentés par rapport aux autres secteurs dans des zones rurales comme le Luxembourg. Il est donc important de garder en mémoire les éléments de description des répondants.

A propos du **second indicateur** qui était libellé comme suit : « Quelqu'un qui exprime une volonté d'intégrer ou d'intensifier une forme d'engagement politique, religieux ou identitaire », rappelons que la distribution est similaire à celle observée pour le premier indicateur même s'il s'agit d'un phénomène beaucoup plus marginal puisqu'en moyenne seuls 7% des répondants en ont été témoins fréquemment et 56% ne l'ont jamais été. De manière attendue, certains secteurs apparaissent plus exposés que d'autres. **A l'instar de ce que nous avons mis en évidence pour l'observation de signes**

**visibles**, ce sont les répondants issus **du secteur Culture et Enseignement** qui, proportionnellement, sont les **plus fréquemment au contact de personnes souhaitant intégrer ou approfondir une forme d'engagement** (respectivement 8,4% et 14%) contre moins de 4% pour les autres secteurs. A nouveau, de profondes disparités inter-secteurs apparaissent puisque 76% des répondants attachés aux secteurs de la Culture et de l'Enseignement n'y ont jamais été confrontés contre 89% pour l'Aide à la Jeunesse, 90% pour les Maisons de Justice et 91% pour le Sport.

En déplaçant la focale et en s'intéressant au lien entre les caractéristiques du lieu d'exercice de la fonction et notre variable d'intérêt, on constate que la **spécificité du territoire bruxellois reste marquée** puisque **14%** des professionnels travaillant en Région Bruxelles-Capitale déclarent avoir **régulièrement observé une émergence ou une intensification de ces trois formes d'engagement** auprès de leurs publics. Ce pourcentage atteint 8,7% pour la modalité « milieu urbain », 4,7% pour la modalité « périurbain » et enfin 2,8% pour les milieux ruraux.

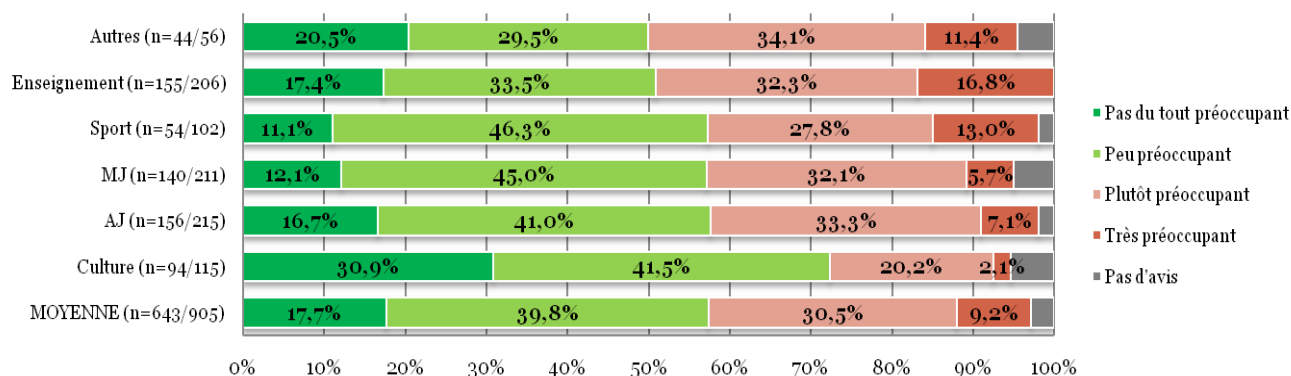
**% de professionnels de chaque secteur observant fréquemment des volontés d'intégrer ou d'intensifier un engagement PRI (n=67/905)**



Si seulement 67 répondants sur 905 se disent régulièrement témoins de ce type de comportement, on constate que c'est au sein des professionnels du territoire bruxellois que la proportion est la plus importante (14% d'entre eux y sont souvent confrontés) suivis des répondants employés dans la Province de Liège (8,4%) ensuite de la Province de Namur (5,2%) et du Hainaut (4,3%) et du Brabant Wallon (4%). Notons cependant que si proportionnellement les professionnels en Région Wallonne sont moins concernés, les effectifs sont ici très faibles et invitent donc à la prudence.

Cette première série d'items se clôturaient par une question concernant le degré de préoccupation à l'égard des comportements auxquels le professionnel a personnellement été confronté. Il s'agissait d'une question filtre et seuls les répondants ayant été exposés à au moins l'un des deux indicateurs se sont vu adresser cette question. Au total, 643 répondants, soit 71% de notre panel, sont concernés par au moins un des deux indicateurs.

**"Quel est votre degré de préoccupation à l'égard de ces comportements auxquels vous êtes personnellement confronté.e?" [1ère dimension] (n=643)**



En moyenne, il est pertinent de constater que la **majorité (57,5%)** des professionnels ayant été confrontés à au moins un des comportements afférents à cette première dimension ne sont **généralement pas préoccupés** par les situations qu'ils observent auprès de leurs publics même si **39,7% s'estiment préoccupés** par ces comportements (parmi eux près d'un quart se déclare très préoccupé). Néanmoins, de **fortes disparités entre secteurs** apparaissent à la vue de ce graphique. En effet, si nous avons pointé que les répondants attachés à l'Enseignement et à la Culture sont significativement plus concernés au quotidien par les formes d'engagement politique, religieux et idéologiques attachés à cette première dimension, il apparaît que c'est le secteur **Culturel** qui exprime le **plus faible sentiment de préoccupation** à l'égard des comportements qu'ils observent (22,3%) tous secteurs confondus. A l'inverse, les répondants de l'**Enseignement** sont proportionnellement deux fois plus nombreux à afficher un **sentiment de préoccupation** (49,1%) comparativement à leurs homologues du monde culturel et aucun autre service de la FW-B n'exprime un tel niveau de préoccupation. Le second groupe exprimant le plus haut degré de préoccupation est celui des acteurs hors Fédération Wallonie-Bruxelles qui, pour rappel, sont également plus exposés que la moyenne à ces formes d'engagement. Les secteurs Aide à la Jeunesse, Maisons de Justice et Sport expriment quant à eux des niveaux de préoccupation assez proches (environ 40% pour les deux premiers et 38% pour le dernier).

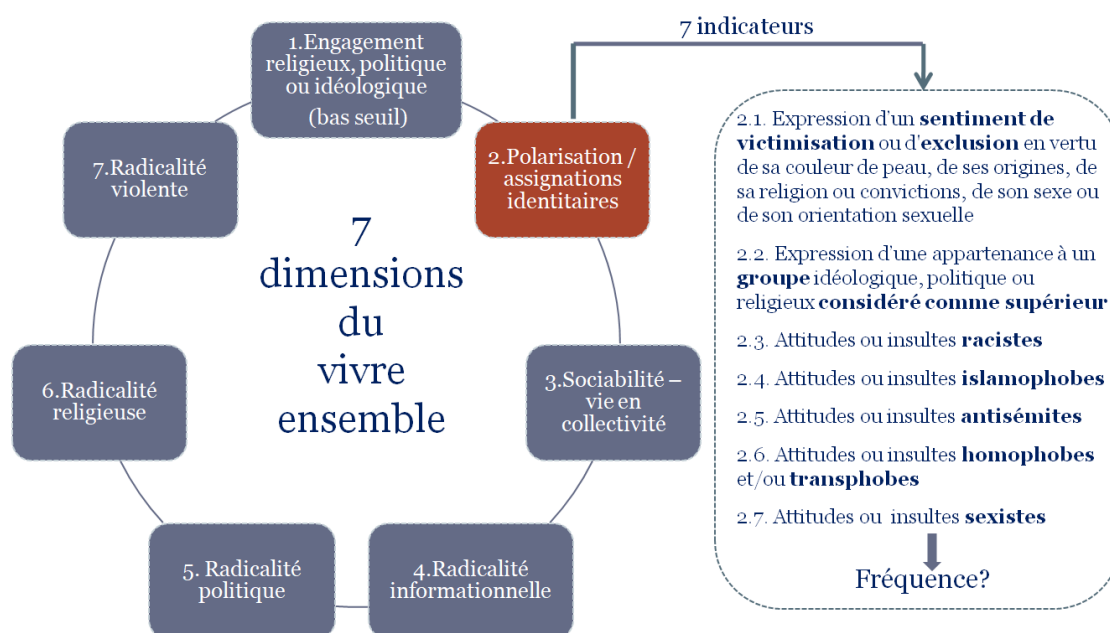
Concernant l'existence d'un lien entre le degré de préoccupation et le type d'environnement ou la région dans laquelle la profession est exercée, on constate que le lien est faible voire nul. Ainsi les professionnels travaillant à **Bruxelles** et en **milieu rural** expriment un **degré de préoccupation générale similaire (37%)** alors que ce pourcentage atteint **44%** pour les répondants employés sur des **territoires urbains** en Région Wallonne. Il est également intéressant de souligner qu'en croisant cette variable d'intérêt avec la région, c'est dans **la province de Liège** que s'observe le **plus haut degré de préoccupation (48%)**, suivie du **Luxembourg (42%)** et du **Hainaut (40%)** alors que ce pourcentage atteint **38% en Région Bruxelles-Capitale**. Ainsi les professionnels du territoire bruxellois ne sont pas plus préoccupés que leurs homologues wallons.

## DE MANIÈRE SYNTHETIQUE :

- **Des 2 indicateurs de la 1<sup>ère</sup> dimension :**
  - 69% des répondants ont été confrontés au moins 1 fois à des signes visibles (définition subjective) d'appartenance PRI (25% fréquemment)
  - Ces % s'élèvent respectivement à 44% et 7% concernant la volonté d'intégrer ou d'approfondir des formes d'engagement PRI
  - Près de 30% des répondants n'ont jamais été exposés ni au 1<sup>er</sup> indicateur ni au 2<sup>ème</sup>
- **Spécificités du territoire bruxellois :** degré d'exposition régulière près de 2 fois + élevée que la moyenne (2 indicateurs)
- **Des secteurs + enclins** à observer ces comportements (Culture et Enseignement) VS Sport, MJ et AJ 2 fois – régulièrement exposés
- **Degré de préoccupation (40%) :** pas de relation linéaire positive avec le degré d'exposition (ni pour les territoires ni pour les secteurs)

## 2. 2<sup>ème</sup> dimension : Polarisation – assignations identitaires

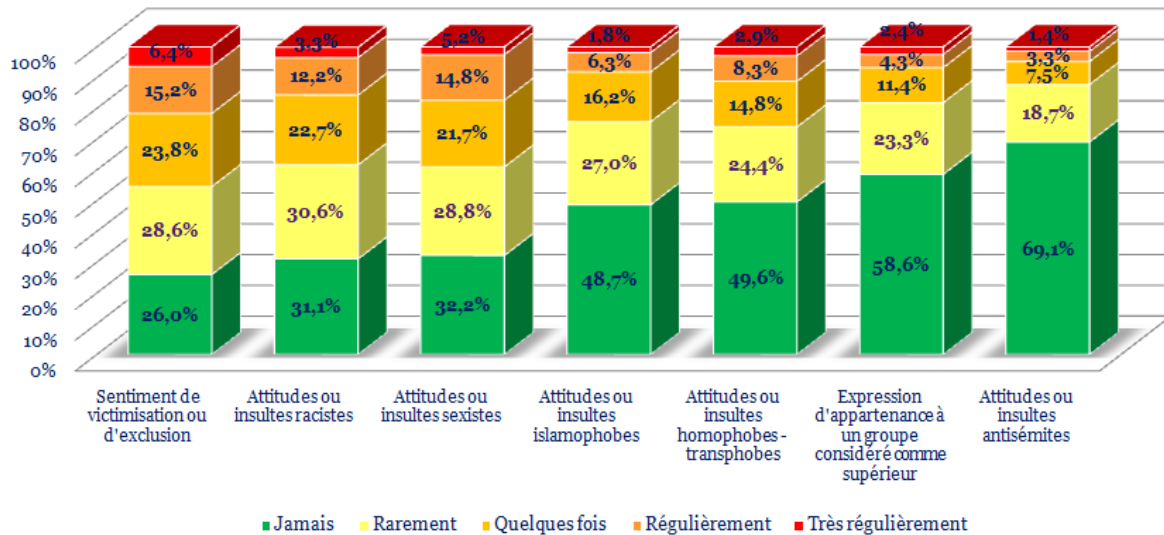
La seconde dimension du vivre ensemble investiguée par notre enquête traite des phénomènes de polarisation et d'assignations identitaires. Sous cet intitulé, nous avons répertorié sept indicateurs repris dans le schéma ci-dessous.



L'analyse des tableaux de fréquences de ces différents indicateurs révèle que le **phénomène le plus fréquemment** observé par nos enquêtés est **l'expression d'un sentiment de victimisation ou d'exclusion** en vertu de sa couleur de peau, de ses origines, de sa religion ou convictions, de son sexe ou de son orientation sexuelle. Si près d'**un quart** (26%) de l'ensemble des répondants n'a **jamais** observé un tel comportement auprès des publics et qu'**un autre quart** (28,6%) n'y a **été confronté qu'une ou deux fois** au cours de l'année écoulée, on constate également qu'**un troisième quart** (23,8%) de notre panel mentionne avoir observé **quelques fois** ce type de comportement et enfin le

dernier (petit) quart (21,6%) se dit **régulièrement confronté** à l'expression de ce sentiment de victimisation ou d'exclusion dans le cadre de leur pratique professionnelle.

**2ème dimension : "Polarisation - assignations identitaires" (n=905)**



Bien que les **attitudes et insultes racistes** et **sexistes** soient les plus courantes après l'expression de formes de victimisation et d'exclusion, il faut noter que la majorité des répondants, soit plus de 60%, n'y sont jamais (31,1% et 32,2%) ou que rarement confrontés (30,6% et 28,8%). Néanmoins **20%** de nos enquêtés ont déclaré que leurs publics ont exprimé au cours des douze derniers mois de manière **fréquente des attitudes ou insultes sexistes**. Ce pourcentage s'élève à **15,5%** à propos des **attitudes ou insultes racistes**.

A la suite de ces trois premiers indicateurs, nous retrouvons les **attitudes ou insultes islamophobes et homophobes et/ou transphobes**. Un répondant sur deux n'a jamais été concerné par ces deux types d'attitudes dans le cadre de sa pratique et cette proportion grimpe à trois sur quatre si l'on inclut la modalité « rarement ». Malgré leur plus faible prégnance, ces deux items concernent néanmoins **8% et 11%** des répondants qui en sont **régulièrement témoins**.

Enfin les deux **phénomènes les moins répandus** parmi les publics de nos enquêtés concernent **l'expression d'une appartenance à un groupe** politique, religieux ou idéologique que l'individu **considère comme supérieur** suivi des **attitudes et insultes antisémites**. Respectivement 58,6% et 69,1% des participants à l'enquête n'ont déclaré aucune attitude allant dans ce sens mais pour une frange infime de notre panel (**6,7% et 4,7%**), il s'agit de **phénomènes observés de manière récurrente** auprès de leurs publics.

Par ailleurs, notre questionnaire offrait la possibilité aux répondants de préciser s'ils étaient confrontés à **d'autres types d'attitudes ou insultes** non référencés dans la liste. Cette question ouverte et facultative a donné lieu à des réponses qui, *in fine*, ne font bien souvent qu'exemplifier les attitudes et insultes reprises dans le questionnaire. Ainsi nous avons collecté un florilège d'exemples concrets d'attitudes ou insultes sexistes, des paroles et atteintes à l'égard des personnes d'origine étrangère ou appartenant à d'autres communautés et des propos homophobes. Sont évoquées de manière générique et récurrente « grossièreté » et « vulgarité » sans surplus d'information. Parmi les autres insultes répertoriées par les répondants, nous retrouvons des invectives à l'égard de la Justice et plus

généralement également à l'endroit de l'Autorité (enseignants ou autres), des politiciens et de l'Etat. Sont également mentionnées des attitudes de rejet et injures à l'égard de personnes ou groupes précarisés. D'autres insultes concernent le physique des individus (grossophobie, handicap ou d'autres particularités physiques, etc.) et enfin une série de répondants évoquent la prégnance d'attitudes polarisantes entre « communautés », nationalités différentes, vagues d'immigration, etc.

Une analyse des corrélations entre ces différents indicateurs permet de mettre en évidence des **relations particulièrement fortes entre ces comportements**. Les indices de corrélation oscillent ici entre 0,466 et 0,687. Pour rappel, un indice de corrélation élevé indique que plus on déclare être fréquemment exposé à un comportement, plus la probabilité d'être souvent confronté à un autre indicateur augmente. Si l'ensemble des comportements afférents à cette deuxième dimension sont corrélés entre eux, il est intéressant de pointer que les attitudes sexistes et homophobes et/ou transphobes sont les plus liées entre elles ( $r = 0,687$ ). Cette première variable est également fortement corrélée aux attitudes et insultes racistes ( $r = 0,644$ ). Un lien fort peut également être relevé entre attitudes et insultes islamophobes et racistes ( $r = 0,668$ ). Par ailleurs, un professionnel observant fréquemment des comportements antisémites présente une plus grande probabilité d'être également exposés à des formes d'homophobie ou de transphobie ( $r = 0,642$ ) et à des formes de racisme ( $r = 0,644$ ).

A propos du lien entre ces 7 variables d'intérêt et la région, il faut pointer la **relation d'intensité modérée entre l'expression d'un sentiment de victimisation et/ou d'exclusion et le lieu principal d'exercice de la fonction**. En effet, au sein de la **Région Bruxelles-Capitale**, 40% des répondants ont indiqué être **fréquemment témoins** de ce type de phénomènes alors qu'ils sont proportionnellement **près de deux fois moins nombreux à Namur** (23,7%) et à **Liège** (19,5%). Ces pourcentages fléchissent encore dans le **Brabant Wallon** (13,3%), le **Hainaut** (12,6%) et le **Luxembourg** (5,3%). Concernant les autres indicateurs, **Bruxelles reste le lieu où se concentrent ces phénomènes de polarisation**. En effet, il s'agit de la région où les **professionnels sont les plus prompts à se déclarer régulièrement confrontés aux items répertoriés**. A titre d'exemple, au sein des opérateurs travaillant à Bruxelles, 9,6% d'entre eux ont observé plus de cinq fois par an **des attitudes ou insultes antisémites** tandis que dans le Hainaut qui est la province la plus exposée sur cet indicateur, ce pourcentage atteint 5%. Concernant **l'appartenance à un groupe considéré comme supérieur**, 12,2% des participants poursuivant leur mission dans la capitale sont souvent confrontés à ce type d'expression suivis des professionnels issus de la région liégeoise (6,8%). Cependant, **ces écarts sont beaucoup plus faibles entre la Région Bruxelles-Capitale et d'autres provinces concernant d'autres indicateurs**. Ainsi, à Bruxelles 17% des répondants déclarent être souvent aux prises avec des publics tenant des propos ou ayant des attitudes homophobes et/ou transphobes. Ce pourcentage est de 13,1% pour la Province de Liège contre 11,2% en moyenne. Les répondants employés à Bruxelles et à Liège semblent être régulièrement confrontés à des comportements et attitudes racistes dans des proportions similaires (19,7% et 18,9%) contre 15,5% en moyenne. Le même constat peut être tiré pour Bruxelles, le Hainaut et Liège concernant l'expression fréquente de formes d'islamophobies (respectivement 10%, 8,7% et 8,4%). Ce type d'attitude apparaît donc comme la plus partagée sur tout le territoire puisque la moyenne atteint 8,1%.

En vue de synthétiser et d'analyser les différences inter-secteurs, nous avons représenté sous forme de tableau le **classement, pour chaque item, des secteurs selon le pourcentage de professionnels fréquemment exposés** et au minimum 3 fois par an à chacun de nos indicateurs. Visuellement, il est aisé de remarquer que les secteurs les plus enclins à rapporter fréquemment ce type de comportements sont l'**Enseignement** et la **Culture**.

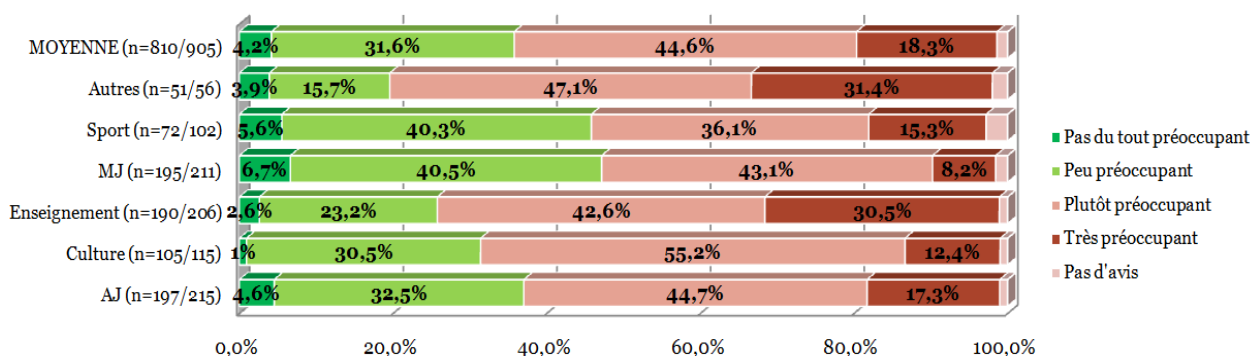
	% de professionnels régulièrement confrontés aux indicateurs selon les secteurs						
Sentiment de victimisation ou d'exclusion en vertu de la couleur de peau, origine, etc.	<b>C</b> 26,1%	<b>E</b> 23,8%	<b>MJ</b> 23,2%	MOY. 21,7%	<b>AJ</b> 18,6%	<b>S</b> 2%	Autres 46,4%
Attitudes ou insultes sexistes	<b>C</b> 23,5%	<b>E</b> 22,8%	<b>AJ</b> 18,6%	MOY. 17,2%	<b>MJ</b> 10,4%	<b>S</b> 4,9%	Autres 17,2%
Attitudes ou insultes racistes	<b>E</b> 23,3%	<b>AJ</b> 17,2%	MOY. 15,5%	<b>C</b> 13,9%	<b>MJ</b> 9%	<b>S</b> 4,9%	Autres 26,8%
Attitudes ou insultes homophobes / transphobes	<b>E</b> 19,4%	<b>AJ</b> 13,5%	<b>C</b> 11,3%	MOY. 11,2%	<b>MJ</b> 4,3%	<b>S</b> 1%	Autres 16,1%
Attitudes ou insultes islamophobes	<b>C</b> 10,4%	MOY. 11,2%	<b>AJ</b> 7,9%	<b>E</b> 7,3%	<b>MJ</b> 5,7%	<b>S</b> 2%	Autres 26,8%
Expression d'une appartenance à un groupe PRI considéré comme supérieur	<b>E</b> 13,6%	<b>C</b> 8,7%	MOY. 6,7%	<b>AJ</b> 4,7%	<b>MJ</b> 2,8%	<b>S</b> 2%	Autres 8,9%
Attitudes ou insultes antisémites	<b>E</b> 9,2%	<b>C</b> 5%	MOY. 4,8%	<b>AJ</b> 3,3%	<b>MJ</b> 1,4%	<b>S</b> 1%	Autres 14,3%

Sur l'ensemble des indicateurs de la deuxième dimension, les pourcentages des professionnels émanant de l'**Enseignement** sont **constamment au-dessus de la moyenne**, à l'exception des attitudes et insultes islamophobes, et parfois dans des proportions significativement beaucoup plus importantes. Ainsi, ils sont **deux plus nombreux que la moyenne** à avoir observé régulièrement auprès de leur public des **attitudes ou insultes homophobes et/ou transphobes** (19,4% contre 11,2% pour l'ensemble des répondants), **antisémites** (9,2% contre 4,8%) ou des **manifestations d'appartenance à un groupe** politique, religieux ou idéologique considéré comme supérieur (13,6% contre 6,7%). Le **monde culturel** présente également **des pourcentages supérieurs à la moyenne** sur 6 indicateurs mais avec **des écarts moins prononcés** que pour leurs homologues provenant de l'Enseignement. Le secteur de l'**Aide à la Jeunesse** se distingue par des pourcentages relativement **proches de la moyenne globale**. La situation de ces trois secteurs contraste fortement avec celle du **Sport** puisque l'ensemble des professionnels attachés à ce dernier ne font état que d'une **exposition tout à fait marginale aux différents phénomènes**, se retrouvant en queue de peloton sur l'ensemble des items. Ainsi seuls 4,9% d'entre eux déclarent être régulièrement témoins d'attitudes ou insultes racistes ou sexistes contre 15,5% et 17,2% en moyenne. A titre d'exemple, nous pouvons également pointer qu'ils sont proportionnellement dix fois moins nombreux que la moyenne à observer des sentiments de victimisation ou d'exclusion. Dans une moindre mesure, c'est également le cas pour le secteur **Maisons de Justice** dont les pourcentages de **professionnels exposés fréquemment à ces phénomènes sont en-deçà de la moyenne à l'exception de l'indicateur 1** « sentiment de victimisation ou d'exclusion en vertu de la couleur de peau, origine, etc. ». Ces constats sont assez semblables à ceux que nous avons pu dresser concernant la première dimension.

Notons enfin que la classe de répondants présentant les scores les plus élevés sur les indicateurs traitant du sentiment de victimisation et/ou exclusion, du racisme, de l'islamophobie et de l'antisémitisme est celle des opérateurs hors Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les **indicateurs de polarisation et d'assignations identitaires** englobés sous cette dimension constituent des **phénomènes plus répandus** que les formes d'engagement politique, idéologique ou identitaire repris dans la première dimension. En effet, près de **90% des répondants** (soit 810 sur 905) **ont été confrontés au moins une fois** à l'un de ces comportements contre 71% pour la première dimension. Comparativement à la précédente dimension, les répondants expriment un **degré de préoccupation plus élevé puisque 63% d'entre eux se déclarent généralement préoccupés** par les comportements personnellement observés sur le terrain professionnel soit une augmentation de 50% par rapport au degré de préoccupation lié aux formes d'engagement politique, religieux et idéologique à bas seuil.

"Quel est votre degré de préoccupation à l'égard de ces comportements auxquels vous êtes personnellement confronté.e?" [2ème dimension] (n=810)

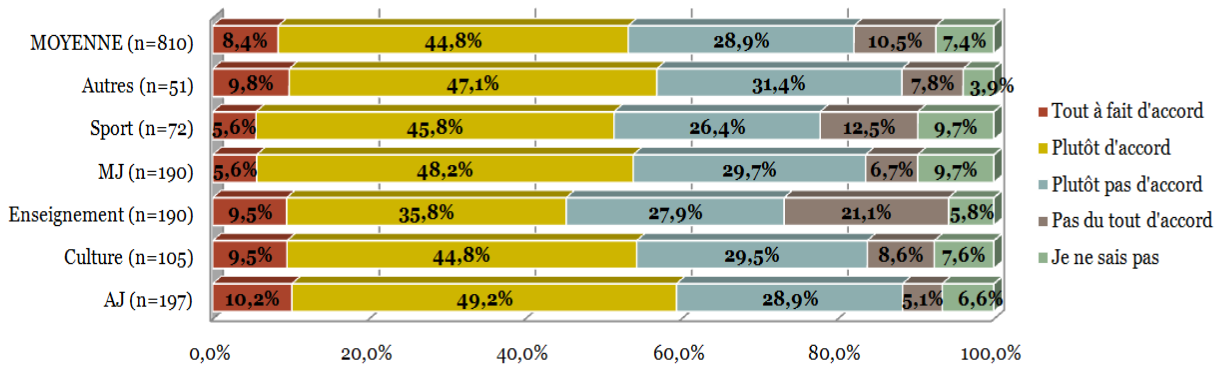


Des disparités entre secteurs apparaissent et le graphique permet de pointer que le secteur **Enseignement est à nouveau le secteur qui exprime le plus haut degré de préoccupation** général (73,1% dont 40% s'estiment très préoccupés), après les opérateurs hors Fédération Wallonie-Bruxelles (78,5%). En effet, si ce secteur est bien celui qui est le plus aux différents comportements de cette dimension, c'est également lui qui exprime la plus haute inquiétude. Le degré de préoccupation des répondants émanant du **secteur culturel, bien que plus faible que celui exprimé par les opérateurs de l'enseignement, est supérieur à la moyenne** (67,6%), contrastant avec le constat qui avait été pointé pour la première dimension. Ces professionnels sont par ailleurs moins alarmistes que leurs homologues de l'Enseignement, de l'Aide à la Jeunesse et du Sport dans le sens où le pourcentage de professionnels se déclarant très préoccupés atteint seulement 12,4%. Concernant les Maisons de Justice et le Sport, il s'agit des deux secteurs les moins préoccupés comparés aux autres avec un professionnel sur deux se disant généralement préoccupé par les comportements dont il est témoin.

Suite à cette question, nous avons interrogé les mêmes répondants sur leur **degré d'aisance et d'outillage pour faire face aux situations** auxquelles ils ont été personnellement confrontés au cours de l'année écoulée. En moyenne, il apparaît que la **majorité (53%)** des 810 répondants concernés **se sent suffisamment outillée et à l'aise** pour faire face aux comportements relevant de la polarisation et des assignations identitaires que nous avons listés précédemment. A contrario, 39% des répondants déclarent quant à eux se sentir insuffisamment outillés et peu à l'aise pour faire face à ces problématiques.



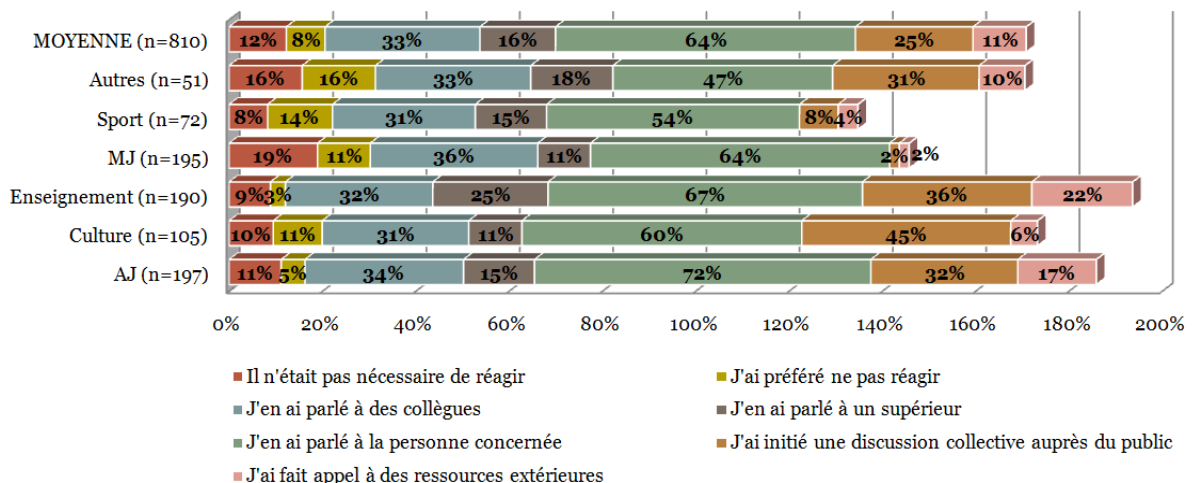
**"Vous sentez-vous suffisamment outillé.e et à l'aise pour faire face à ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?" [2ème dimension] (n=810)**



Des inégalités sont observables entre secteurs et l'on note par exemple que le secteur **Enseignement** qui exprime la plus grande préoccupation et qui le plus enclin à faire face régulièrement à ces comportements, est celui qui se sent **le plus démuni** comparativement aux autres secteurs. En effet, **un professionnel sur deux se sent trop peu outillé et généralement mal à l'aise** pour faire face aux situations auxquelles il a été confronté. A l'inverse, c'est le secteur de **l'Aide à la Jeunesse** qui se présente comme **le plus à l'aise et suffisamment doté de ressources** pour affronter ces situations (59,4%) et seulement 34% ont réfuté l'affirmation. Les pourcentages des autres secteurs sont proches de la moyenne.

Face à ces comportements, nous avons demandé aux enquêtés de préciser la ou les **réaction(s) qu'ils avaient adoptée(s)** et l'on constate que la **modalité la plus plébiscitée (64%)** est « **en parler avec la personne concernée** », suivie de la modalité « **en parler avec des collègues** » (33%) et « **initier une discussion collective auprès du public** » (25%). Seuls 12% des répondants ont estimé qu'il n'était pas nécessaire de réagir et 8% ont préféré ne pas réagir.

**"Quelle(s) réaction(s) avez-vous adoptée(s)? [Dimension 2] (n=810)**



Nous pouvons cependant pointer des **réactions contrastées selon les administrations** pour faire face à ces situations. Les répondants des services d'**Aide à la Jeunesse** sont les **plus prompts à entamer le dialogue auprès de la personne concernée (72%)** suivis des secteurs **Enseignement (67%)** et **Maisons de Justice (64%)**. L'**Enseignement** et l'**Aide à la Jeunesse** sont ceux qui ont le plus souvent

fait appel à des **ressources extérieures** (22% et 17% contre 11% en moyenne) et ce sont également les secteurs qui sont par contraste, **les moins enclins à déclarer ne pas avoir réagi par choix** (5% et 3%) contrairement au secteur de la Culture (11%) et Sport (14%). A noter que le répertoire de réactions le plus étendu est celui du secteur Enseignement suivi du secteur Aide à la Jeunesse, contrastant de manière importante avec ceux du Sport et des Maisons de Justice. Notons enfin que ce sont les professionnels de l'**enseignement** qui se sont le **plus référés à un supérieur ou à l'Administration** (25%), ils sont proportionnellement deux fois moins nombreux à l'avoir fait pour le secteur Culture et Aide à la Jeunesse.

La **raison la plus souvent évoquée** pour justifier l'**absence de réaction** réside dans la **volonté de ne pas stigmatiser ou d'entrer en conflit avec les publics** puisque près de 7 répondants sur 10 ayant préféré ne pas réagir face à certains agissements de leur public ont mentionné ce motif. Un quart des 67 professionnels concernés, soit 25,4%, indiquent également que s'ils n'ont pas réagi c'est parce qu'ils ne savaient pas quelle réaction adopter. Seulement 16,4% estiment que ce n'était pas leur rôle d'intervenir et 4,5% précisent qu'ils souhaitaient éviter des conflits auprès de la hiérarchie. La comparaison inter-secteur se révèle ici peu pertinente au vu des très faibles effectifs observés. A titre indicatif, nous pouvons pointer que les agents de l'Aide à la Jeunesse sont les plus nombreux à déclarer vouloir éviter de stigmatiser ou d'entrer en conflit avec les jeunes (8/10) contre 2 agents sur 6 pour l'Enseignement, cette proportion est de 7/11 pour les services de la Culture, 14/22 pour les Maisons de Justice, 7/10 pour le Sport et 6/8 pour les professionnels extérieurs.

	Je ne savais pas quelle réaction adopter	Ce n'est pas mon rôle	Pour éviter de stigmatiser	Pour éviter des conflits hiérarchiques	Autres
Effectifs (n=67)	17	11	45	3	12
%	25,4%	16,4%	67,2%	4,5%	17,9%

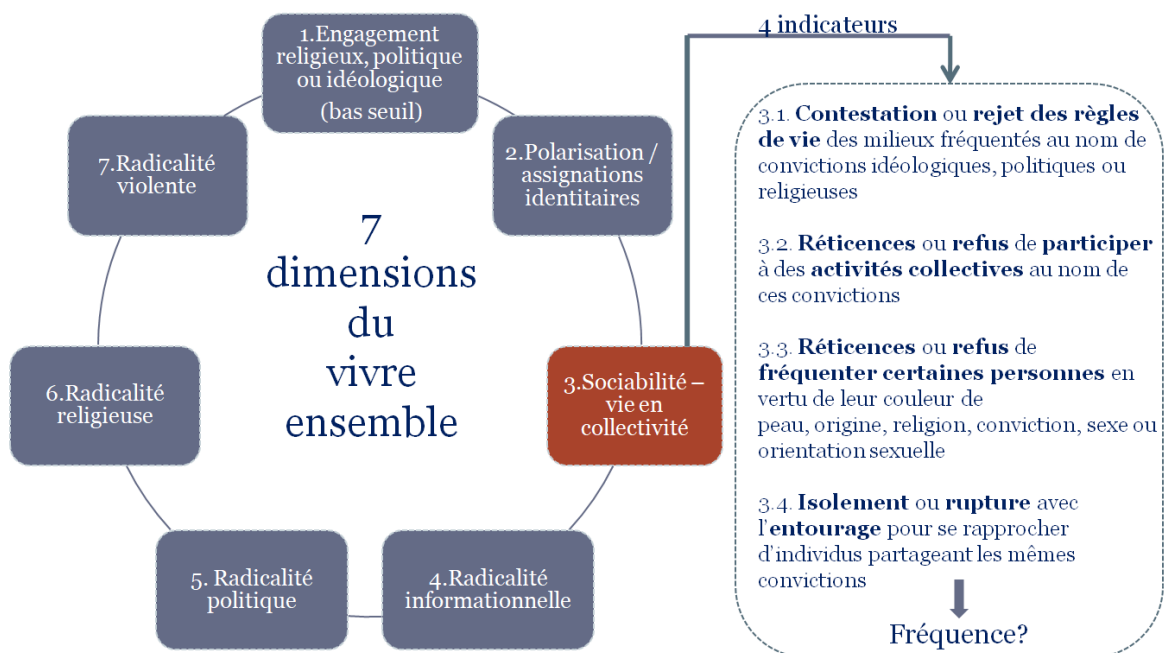
A la **question ouverte** demandant aux répondants de préciser les ressources **extérieures** qu'ils avaient mobilisées face aux situations rencontrées relevant de la polarisation et des assignations identitaires, nous pouvons présenter un **répertoire des ressources bigarrées** sollicitées par les 89 répondants concernés. Les ressources extérieures les plus fréquemment citées sont les Centres PMS (24 occurrences), des associations (14 mentions dont Vie Féminine, des associations LGBT, etc.), la Police (13 occurrences), les services de médiation scolaire (8), les centres de planning familial (7), des outils pédagogiques ainsi que d'autres recherches documentaires personnelles (7), divers professionnels issus du secteur de la santé (7 dont pédopsychiatre, psychologue, service de santé mentale, etc.), les parents ou la famille de la personne concernée (5), la direction de l'école du jeune (5), les AMO (4), **une cellule « radicalisation », « prévention radicalisme » ou un référent radicalisme** (5 mentions sans pour autant préciser s'il s'agit d'acteurs communaux ou de la FW-B), le SAJ (3), l'Aide à la Jeunesse de manière générique (3), le SDJ (3), le PAJ (3), le SIEP (2), MRAX (2), les **Equipes Mobiles** (2) et enfin le **CAPREV** (2). D'autres ressources sont également mentionnées de manière isolée à savoir : la sûreté de l'Etat, le PSE, CEMO (espaces de parole), le CRI/CERSO, UNIA, délégué aux droits de l'enfant, une mosquée, une commission déontologique, un islamologue, **le numéro d'appel « radicalisme »**, le Procureur du Roi, un traducteur, Mobilea, l'institution compétente par rapport au phénomène concerné, des animations et ateliers philosophiques, le SPJ et enfin un réseau de partenaires locaux. Ainsi, l'on constate que les outils proposés par le Réseau de prise en charge des radicalismes et extrémismes violents n'ont été sollicités que de manière marginale pour les comportements relevant de cette dimension.

## DE MANIÈRE SYNTHETIQUE :

- **Des 6 indicateurs de la 2<sup>ème</sup> dimension :**
  - 74% des répondants déclarent avoir observé au moins 1 fois un **sentiment d'exclusion ou de victimisation** (22% fréquemment)
  - Entre 68 et 69% ont déjà été témoins d'**insultes sexistes et/ou racistes** (souvent : 20 et 16%)
  - Environ 50% confrontés à des **insultes homophobes et/ou islamophobes** (régulièrement 11 et 8%)
  - 41% à des formes d'appartenance à des **groupes « supérieurs »** (7%)
  - 31% à des insultes **antisémites** (5%)
  - **Dimension concernant la + grande proportion de répondants (90%)**
- **Spécificité du territoire bruxellois :** très marquée pour le 1<sup>er</sup> indicateur (2 fois + nombreux que la moyenne à être fréquemment exposés à des sentiments d'exclusion ou victimisation) VS d'autres formes de polarisation (islamophobie et racisme) se retrouvant sur d'autres territoires dans des proportions assez proches
- **Culture, Enseignement et AJ = secteurs les + exposés VS MJ et Sport = + éloignés de ces problématiques**
- **Degré de préoccupation + important (63% VS 40% 1<sup>ère</sup> dimension)**
  - + exposition est élevée → + préoccupation augmente (Culture et Enseignement : les + préoccupés)
  - 40% des répondants concernés se sentent insuffisamment parés pour y faire face
  - Avec de fortes disparités entre secteurs (Enseignement = 50% et AJ = 34%)

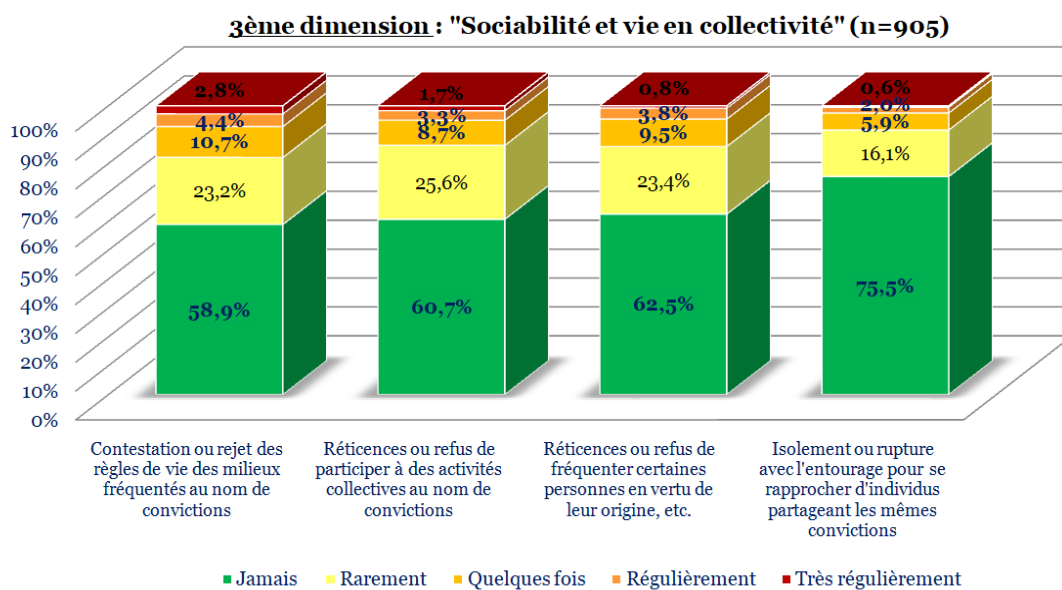
### 3. 3<sup>ème</sup> dimension : Sociabilité – vie en collectivité

La troisième dimension du vivre ensemble que nous avons identifiée traite de la sociabilité et de la vie en collectivité et se décline en 4 indicateurs repris ci-dessous.



Les **indicateurs de cette troisième dimension** constituent des **phénomènes moins fréquents** que la quasi-totalité des comportements explorés jusqu'ici. La distribution des trois premiers indicateurs est relativement similaire et l'on constate qu'environ **60% des répondants n'a jamais été confronté** au cours de l'année écoulée à des **formes de contestation ou de rejet des règles des milieux de vie** au nom de convictions politiques, religieuses ou idéologiques ni à des **formes de réticences ou de refus de participer à des activités** au nom de ces convictions ou encore de **fréquenter certaines**

**personnes** en vertu de leur origine, couleur de peau, convictions, etc. Un regard sur le sommet des bâtonnets du graphique laisse néanmoins apercevoir que pour environ 5 à 7% de nos répondants il s'agit de problématiques régulièrement rencontrées dans le cadre de leur fonction. Afin d'avoir un ordre de grandeur, ces pourcentages sont semblables à ceux observés pour les attitudes ou insultes antisémites ainsi que pour l'expression d'appartenance à un groupe politique, religieux ou idéologique considéré comme supérieur. Concernant le 4<sup>ème</sup> **indicateur**, force est de constater qu'il s'agit d'une **problématique encore plus marginale**, ne touchant qu'une infime part des répondants puisque 2,5% des répondants ont déclaré être régulièrement ou très régulièrement confrontés à des formes d'isolement ou de rupture avec l'entourage pour se rapprocher d'individus partageant les mêmes convictions.



A l'instar de ce qui avait été mis en lumière pour la précédente dimension, des corrélations fortes existent entre les variables, le coefficient  $r$  oscillant entre 0,731 et 0,48. Ce sont les indicateurs 1 et 2 qui sont les plus corrélés ( $r=0,731$ ) de telle sorte qu'un professionnel exposé à des formes de contestation ou de rejet des règles de vie a une probabilité plus importante d'être également confronté à l'expression de réticences ou de refus de participer à certaines activités au nom de convictions politiques, idéologiques ou religieuses.

L'analyse des tableaux de contingence créé à partir de nos quatre variables d'intérêt et la variable région indique qu'il existe **une relation de faible intensité entre les variables même si Bruxelles reste la région où ces comportements sont les plus souvent déclarés** par les répondants. A titre d'illustration, relevons qu'environ 13% des opérateurs sur le territoire bruxellois observent fréquemment des personnes parmi leurs publics qui contestent ou rejettent les règles de vie des milieux fréquentés au nom de convictions contre 7,2% en moyenne. En région liégeoise ce pourcentage atteint 8% et il s'agit de la province où la proportion est la plus importante. Etre confronté à des réticences ou des refus de participer à des activités est également un phénomène plus courant auprès dans la région bruxelloise (9,6% des répondants régulièrement concernés) que dans d'autres provinces comme Namur (5,3%) et Liège (5,2%), les pourcentages tombent sous le seuil des 3% pour les autres provinces. La même distribution peut être observée concernant les réticences ou les refus de fréquenter certaines personnes en vertu de certaines caractéristiques comme l'origine, la couleur de peau, l'orientation sexuelle, etc., puisqu'à Bruxelles 9,2% des participants ont été souvent confrontés à

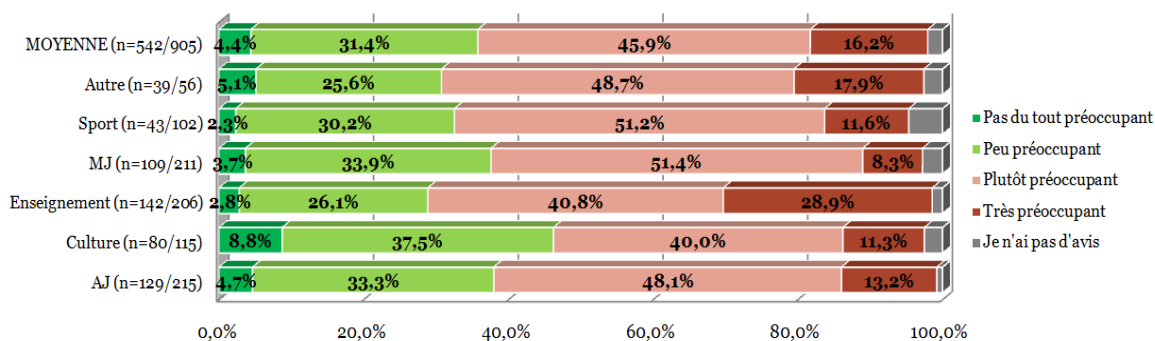
ce type de comportement contre 5,2% pour le namurois, 4,2% pour Liège et inférieur à 2% pour les autres provinces. Concernant le dernier indicateur, les effectifs sont très faibles mais il n'apparaît pas de lien clair entre la région et l'observation de formes d'isolement ou de rupture avec l'entourage et l'on comptabilise 71% de répondants à Bruxelles ayant opté pour la modalité « jamais » contre 74% pour Namur, Liège et le Luxembourg. Si la focale est déplacée sur l'effet de l'environnement du lieu d'exercice de la fonction, force est de constater que Bruxelles est davantage touché par ces problématiques que les milieux urbains wallons (proportionnellement deux fois plus souvent exposés sur les indicateurs 1, 2 et 3). Sans surprise, les milieux périurbains apparaissent également moins concernés que les territoires urbains mais davantage que les milieux ruraux.

	% de professionnels confrontés au minimum 3 fois au phénomène au cours des 12 derniers mois (% régulièrement)						
Contestation ou rejet des règles de vie des milieux fréquentés au nom de convictions PRI	<b>E</b> 27,2% (17%)	MOY. 17,9% (7,2%)	<b>C</b> 13,9% (2,6%)	<b>AJ</b> 13,5% (5,6%)	<b>MJ</b> 15,8% (2,8%)	<b>S</b> 11,7% (3,9%)	Autres 17,9% (7,2%)
Réticences ou refus de participer à des activités collectives au nom de convictions PRI	<b>E</b> 26,7% (13,1%)	MOY. 13,7% (5%)	<b>C</b> 13% (2,6%)	<b>AJ</b> 8,3% (2,3%)	<b>MJ</b> 8% (1,4%)	<b>S</b> 5,9% (2%)	Autres 13,7% (5%)
Réticences ou refus de fréquenter certaines personnes en vertu de leur origine, couleur de peau, croyances PRI, etc.	<b>E</b> 18,9% (9,2%)	<b>C</b> 15,6% (5,2%)	MOY. 14% (4,6%)	<b>AJ</b> 8,3% (2,3%)	<b>MJ</b> 8% (1,4%)	<b>S</b> 5,9% (2%)	Autres 23,2% (8,9%)
Isolement ou rupture avec l'entourage pour se rapprocher d'individus partageant les mêmes convictions	<b>E</b> 11,1% (5,3%)	<b>AJ</b> 9,8% (1,9%)	MOY. 8,4% (2,5%)	<b>C</b> 7% (0%)	<b>MJ</b> 5,7% (1,9%)	<b>S</b> 3,9% (1%)	Autres 8,4% (2,5%)

A partir du tableau de classement ci-dessus, il est possible de pointer de **nouvelles disparités** importantes **entre les secteurs**. Le constat le plus frappant concerne le secteur de l'**Enseignement** qui caracole en tête et **reste le secteur le plus exposé** sur l'ensemble des 4 indicateurs traitant de la sociabilité et de la vie en collectivité. De plus, les écarts à la moyenne sont particulièrement importants puisque les opérateurs de ce secteur sont proportionnellement deux à trois fois plus nombreux à observer régulièrement ces situations. A titre illustratif, nous pouvons mentionner que 17% des professionnels de ce secteur ont observé fréquemment auprès de leur public des formes de contestations ou de rejet des règles de vie des milieux fréquentés au nom de convictions alors que la moyenne n'est que de 7,2%. Le **deuxième secteur** globalement le plus exposé aux phénomènes de cette dimension est la **Culture** mais les pourcentages sont proches de la moyenne voire en-deçà. Globalement le secteur Aide à la Jeunesse présente des pourcentages d'exposition fréquente inférieurs à la moyenne. Cependant, ce sont bien les professionnels attachés aux **Maisons de Justice** et au **Sport** qui sont les moins souvent concernés par cette dimension.

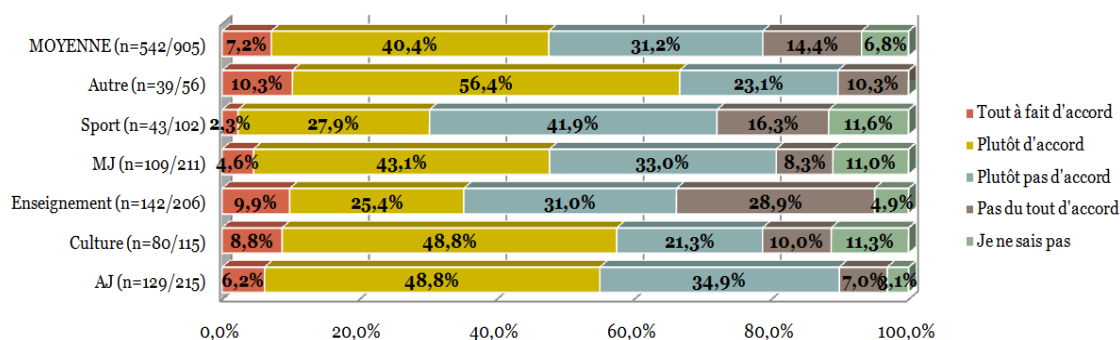
Comme nous avons pu le souligner dans le graphique représentant les fréquences des 4 indicateurs, les problématiques liées à la sociabilité et à la vie en collectivité touchent moins de professionnels que les deux précédentes dimensions. En effet **40%** des participants n'a **jamais été confronté à aucun de ces 4 comportements** au cours de l'année écoulée.

"Quel est votre degré de préoccupation à l'égard de ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?" [3ème dimension] (n=542)



Parmi ces 542 répondants, **62,1%** estiment que les comportements qu'ils ont observés dans leurs interactions auprès des publics sont **plutôt préoccupants**. Ce degré de préoccupation équivaut à celui exprimé pour les phénomènes relevant de la 2<sup>ème</sup> dimension (polarisation et assignations identitaires – 63%). Les répondants attachés à l'**Enseignement**, qui étaient significativement plus régulièrement aux prises avec ces problématiques par rapport aux autres opérateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, expriment ici aussi le **plus haut degré de préoccupation**. Près de 70% d'entre eux déclarent être généralement préoccupés par les comportements auxquels ils ont été personnellement confrontés. Il faut également souligner que parmi ces derniers, 40% estiment ces situations très préoccupantes représentant 28,9% du total des professionnels du secteur. Cette proportion est près de deux fois plus importante que la moyenne (16,2%). Les acteurs n'appartenant pas à la Fédération Wallonie-Bruxelles figurent également parmi les plus préoccupés (66,6%). Par contraste, le secteur **Culture** affiche quant à lui le **plus faible degré de préoccupation** tous secteurs confondus puisqu'un répondant sur deux (51%) juge ces situations plutôt préoccupantes. Les répondants issus des Maisons de Justice et du Sport concernés par cette troisième dimension présentent quant à eux un degré de préoccupation proche de la moyenne (59,7% et 62,8%).

"Vous sentez-vous suffisamment outillé.e et à l'aise pour faire face à ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?" [3ème dimension] (n=542)

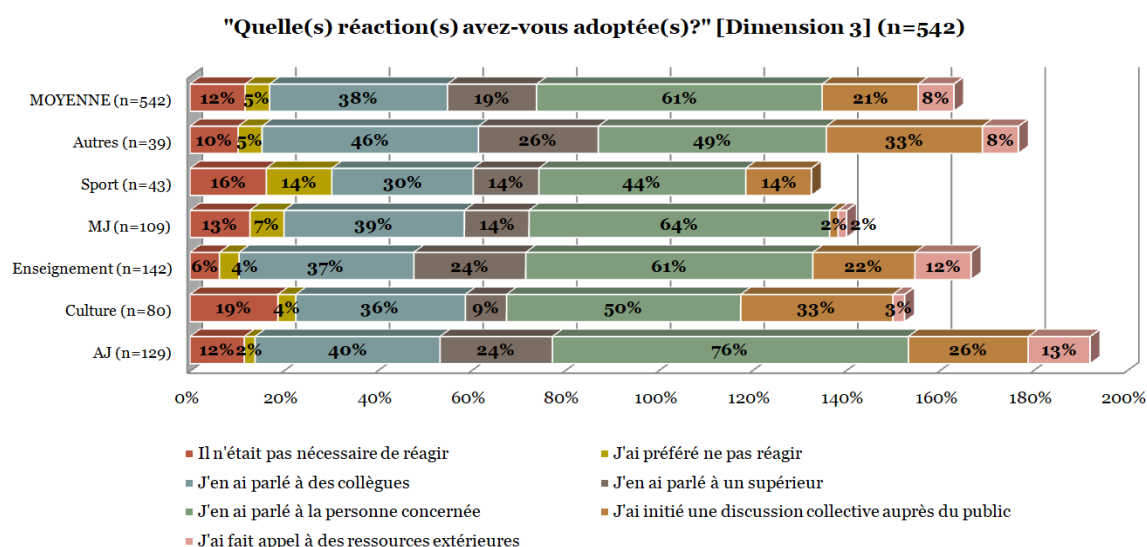


A propos du **degré d'aisance et d'outillage** pour faire face à ces comportements, force est de constater que le **sentiment d'être insuffisamment outillé et de mal à l'aise est plus diffus** comparativement à la deuxième dimension. A ce titre, **46%** des professionnels confrontés à au moins l'un des 4 indicateurs s'estiment **trop peu armés et embarrassés** face aux situations qu'ils rencontrent au contact de leur public. Pour rappel, ce pourcentage s'élevait à 39% pour les comportements en lien avec la polarisation et les assignations identitaires. En miroir, on constate que 47,6% des répondants concernés jugent qu'ils disposent généralement des ressources nécessaires.

L'analyse des corrélations linéaires entre les variables «degré de préoccupation» et «degré d'outillage et d'aisance» indique une relation positive de faible intensité ( $r=0,296$ ) révélant que plus un répondant se déclare mal outillé et mal à l'aise plus la probabilité d'être préoccupé par ces mêmes comportements augmente. Il faut cependant pointer qu'il n'y pas de corrélation entre la fréquence à laquelle les comportements sont observés et le degré d'aisance et d'outillage. Ce lien existe mais est très ténu entre le degré de préoccupation et l'exposition aux différents indicateurs ( $r$  se situant entre 0,255 et 0,330).

Des **inégalités inter-secteurs** sont à nouveau de mise pour cette troisième dimension. Sans surprise, le secteur de l'**Enseignement** qui est le plus régulièrement témoins de ces phénomènes et le plus préoccupé par ces derniers, est également celui qui exprime le **plus grand sentiment d'être démuné**. En effet, 60% de ces répondants se déclarent insuffisamment outillés et mal à l'aise et la moitié de ce groupe a même choisi la modalité la plus extrême « pas du tout d'accord ». Le **deuxième secteur** s'opposant le plus à l'idée d'être suffisamment paré pour gérer ces situations est le **Sport** (58,2%) alors que ce secteur est exposé dans des proportions significativement moins importantes que leurs homologues de l'Enseignement. Le **monde culturel** touché par cette dimension affirme être plus à l'aise et outillé face aux comportements de cette troisième comparé aux les situations relevant de la polarisation sociale et des assignations identitaires. Dans le cas présent, la **majorité de ces professionnels affirment être généralement bien munis** (57,6%) et moins d'un répondant sur trois estime ne pas l'être suffisamment (31,3%). Le **second secteur** exprimant le **plus haut degré d'outillage et d'aisance** est celui de l'**Aide à la Jeunesse** (55% plutôt d'accord contre 41,9% généralement pas d'accord). Le secteur Maisons de Justice ne se distingue pas de la moyenne même si une part un peu plus importante de ces répondants ont répondu « je ne sais pas » (11% contre 6,8% en moyenne).

Lorsque les répondants ont été confrontés au moins une fois au cours de l'année à l'un des indicateurs de la 3<sup>ème</sup> dimension, la réaction **la plus fréquemment adoptée** reste « en parler à la personne concernée » évoquée par près de 6 répondants sur 10 (61%).



A l'instar de ce que nous avons pu mettre en évidence pour la seconde dimension, la **seconde réaction** la plus plébiscitée est le fait d'en **parler à des collègues** et ce, dans des proportions légèrement supérieures à celle observée précédemment (38% contre 33%). Viennent ensuite les modalités « **initier une discussion collective auprès des publics** » (21%), « **en référer à un**

**supérieur ou à l'administration générale** » (19%) ; « **il n'était pas nécessaire de réagir** » (12%), « **appel à des ressources extérieures** » (8%) et enfin seulement 5% des répondants concernés ont admis avoir préféré ne pas réagir. Le répertoire d'actions des intervenants ne se distingue pas de manière significative de celui déployé face aux comportements de la seconde dimension portant sur la polarisation et les assignations identitaires. On peut néanmoins pointer qu'ils sont un peu moins nombreux à entamer une discussion collective auprès des publics (21% contre 25% pour la 2<sup>ème</sup> dimension).

Concernant les différences entre administrations et faisant écho à ce qui avait été mis en lumière pour la précédente dimension, l'**Aide à la Jeunesse** est le **secteur le plus prompt à entamer le dialogue auprès de la personne** puisqu'ils sont plus de trois professionnels concernés sur 4 à avoir coché cette modalité. Suivent ensuite les **Maisons de Justice** et leurs partenaires (64%) et l'**Enseignement** (61%). Cette réaction est moins répandue auprès du secteur **Sport** (44%) et **Culture** (50%). Néanmoins ce dernier secteur se distingue des autres par le haut pourcentage associé à la modalité « **initiation d'une discussion collective auprès du public** », atteignant un opérateur sur trois contre un répondant sur cinq en moyenne. Ceci contraste de manière nette avec le secteur des **Maisons de Justice** où cette proportion tombe à un sur cinquante dû vraisemblablement aux conditions d'exercice de leur fonction auprès de leur public. Le secteur **Sport** évoque également moins cette réaction (14%) comparativement à la moyenne. Soulignons enfin qu'à l'instar de ce qui avait été pointé pour la précédente dimension, ce sont les répondants de l'**Enseignement et de l'Aide à la Jeunesse** qui sont les **plus enclins à mobiliser des ressources extérieures**, soit respectivement 12% et 13% d'entre eux, contre 3% pour le secteur Culture, 2% pour le secteur Maisons de Justice, 0% pour le secteur Sport.

Si les comportements afférents à la troisième dimension concernent proportionnellement moins de professionnels, on constate néanmoins que parmi les répondants ont choisi la modalité « **j'ai préféré ne pas réagir** », la plupart (57,1%) décreète que ce choix était sous-tendu par la volonté de ne pas stigmatiser le(s) protagoniste(s) ou d'entrer en conflit avec ces derniers suivent ensuite ces deux raisons évoquées chacune par 28,6% des répondants (soit 8 individus) : « je ne savais pas quelle réaction adopter » et « ce n'est pas mon rôle ». Au vu des effectifs éminemment faibles, la comparaison entre secteurs s'avère périlleuse.

Toujours en lien avec ce que nous avons observé pour la précédente dimension, la **raison qui reste la plus souvent évoquée pour justifier l'absence de réaction** réside dans la **volonté de ne pas stigmatiser les publics ou d'entrer en conflit** puisque près de 6 répondants sur 10 ayant préféré ne pas réagir face à certains agissements de leur public ont mentionné ce motif. Un quart des 28 agents concernés, soit 28,6% du total, indiquent également que s'ils n'ont pas réagi c'est parce qu'ils ne savaient pas quelle réaction adopter, ce qui est similaire à ce qui a été constaté pour la dimension polarisation. Notons que 8 répondants sur 28 estiment quant à eux qu'il n'était pas de leur ressort d'intervenir (soit 28,6%), alors qu'ils étaient seulement 16,4% à avoir indiqué cette raison pour la précédente dimension. Enfin, la volonté d'éviter des conflits hiérarchique ne concerne qu'un seul répondant sur les 38. La comparaison inter-secteur se révèle ici encore moins pertinente au vu des très faibles effectifs observés. Notons cependant que le secteur Aide à la Jeunesse est le plus prompt à ne pas réagir pour éviter de stigmatiser les publics ou de créer des conflits comme nous l'avons vu précédemment.



	Je ne savais pas quelle réaction adopter	Ce n'est pas mon rôle	Pour éviter de stigmatiser	Pour éviter des conflits hiérarchiques	Autres
Effectifs (n=28)	8	8	16	1	6
%	28,6%	28,6%	57,1%	3,6%	22,2%

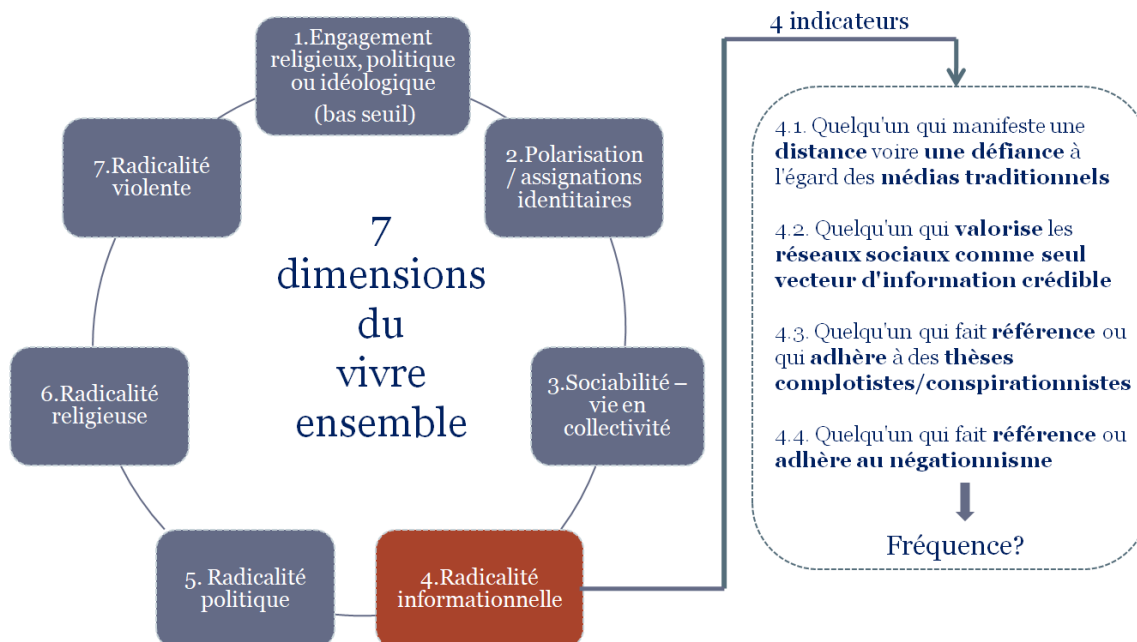
L'éventail des ressources extérieures auxquelles les 38 professionnels concernés ont fait appel pour les épauler face aux situations épinglées sous la dimension « sociabilité et vie en collectivité » laisse apparaître que les centres PMS restent les services les plus sollicités (12 occurrences), suivis des services de médiation scolaire (4), de la famille et de l'entourage de la personne concernée (4), les AMO (4), les Equipes Mobiles (3), le SAJ (3), le Tribunal de la Jeunesse (3), la Police (3) un enseignant (2), la direction de l'école (2), le CAPREV (2), la Ville ou la commune (2), le tissu associatif (3) et le SPJ (2). Sont également cités individuellement, l'Aide à la Jeunesse, la brigade Anti-Terrorisme, un éducateur de rue, le « **centre contre les extrémismes de la FW-B** », le CPAS, un planning familial, un service « spécialisé », le Parquet, un psychologue, un **référént radicalisme**. Mentionnons néanmoins que 6 répondants touchés par la précédente dimension ont indiqué une référence renvoyant aux ressources mobilisées précédemment.

#### DE MANIÈRE SYNTHETIQUE :

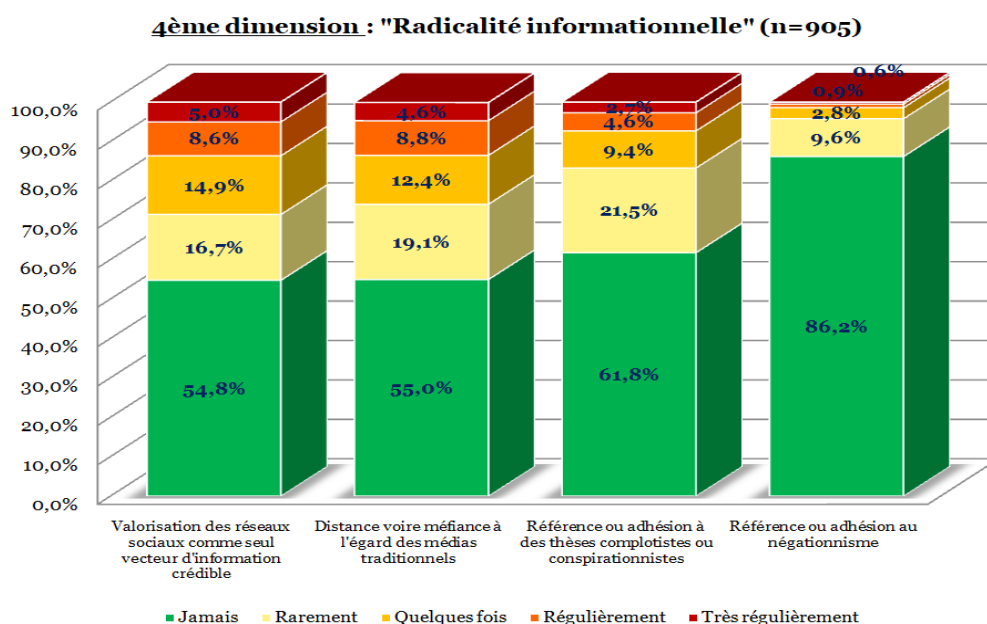
- **Des 4 indicateurs de la 3<sup>ème</sup> dimension :**
  - Environ 40% confrontés au moins 1 fois à des formes de **contestation des règles de vie** des milieux fréquentés et/ou à des **réticences ou refus** soit de **participer à des activités** soit de **fréquenter certaines personnes** (et respectivement 7%, 5% et 4,5% régulièrement)
  - 25% a observé au moins 1 fois une forme d'**isolement et de repli** (2,5% souvent)
  - 40% des répondants : **JAMAIS** exposés à aucun de ces indicateurs
- **Spécificité du territoire bruxellois + faiblement marquée** même si en moyenne concentre plus de phénomènes liés à cette dimension
- **Enseignement** = secteur le + significativement régulièrement exposé à ces comportements (indicateurs 1 et 2 !)
- **Degré de préoccupation similaire à celui observé pour la dimension « polarisation-assignations identitaires »** (63% VS 62% 2<sup>ème</sup> dimension)
- Dimension suscitant en moyenne un + **grand sentiment d'être désemparé** pour les professionnels concernés (46% insuffisamment outillés et à l'aise pour gérer ces situations VS 39% dimension 2)
  - Ce degré s'élève à 60% pour l'Enseignement (et 30% très préoccupés) VS Culture (31%)
  - AJ : + à l'aise et formé (// dimension 2) même si - exposé

#### 4. 4<sup>ème</sup> dimension : Radicalité informationnelle

La quatrième dimension explorée à travers l'enquête en ligne a trait à la radicalité informationnelle et se décline autour de quatre indicateurs référencés ci-dessous.



L'analyse des tableaux de fréquences afférents aux 4 indicateurs de cette quatrième dimension indique que la **majorité** des participants à notre enquête n'est **jamais confrontée à l'une ou l'autre manifestation de la « radicalité informationnelle »**.



Si la plupart des enquêtés ne sont pas concernés par ces phénomènes, notons que **45%** de nos répondants ont été témoins **au moins une fois d'opinions érigeant les réseaux sociaux comme seule source d'information crédible**. Le même pourcentage s'applique également pour les expressions

d'une **distance voire d'une méfiance à l'égard des médias traditionnels** et **38%** ont pu observer, même rarement, des **références** ou des **formes d'adhésion à des thèses complotistes – conspirationnistes** de la part de leur public. Enfin, **14%** des enquêtés ont été confrontés au moins une fois dans le cadre de leur fonction à une (ou plusieurs) personne(s) faisant **référence ou adhérent au négationnisme**. Notons que ce pourcentage est plus faible que celui observé pour les attitudes ou insultes antisémites qui avaient concerné au moins une fois au cours des douze derniers mois 31% des professionnels. Il s'agit d'un des phénomènes les moins prégnants déclarés par les opérateurs.

Parmi les professionnels exposés peu ou prou à la radicalité informationnelle au cours de l'année écoulée, seule une **minorité a dû faire face** fréquemment à ce type de comportements: 13% ont déclaré être régulièrement aux prises avec les deux premiers indicateurs. L'analyse des corrélations entre les variables d'intérêt indique à nouveau que ces indicateurs sont fortement liés entre eux. Le lien le plus fort s'observe entre l'indicateur traitant de l'adhésion à des théories du complot et celui portant sur la distance à l'égard des médias traditionnels ( $r=0,71$ ). On note par ailleurs qu'un répondant exposé à des discours mettant à mal la crédibilité des médias traditionnels a une probabilité plus importante d'être également témoin de propos valorisant les réseaux sociaux comme unique source d'information fiable ( $r=0,59$ ). Est également notable le lien entre la confrontation à des discours négationnistes et à des formes de complotisme ou de conspirationnisme.

Notre enquête en ligne prévoyait également la possibilité pour les enquêtés d'indiquer s'ils s'étaient heurtés à des publics faisant **référence** ou adhérent à d'« **autres vérités alternatives** ». A cette question, 13,8% des enquêtés affirment avoir observé de telles références auprès de leur public dont 3,1% régulièrement. Le questionnaire invitait ensuite les répondants à préciser la nature de ces vérités alternatives. S'il s'agissait d'une question ouverte et facultative, la base de données recèle d'informations intéressantes à pointer. Ainsi on constate que la mention la plus récurrente est le « **créationnisme** » avec 17 occurrences. Se retrouvent également dans les informations recueillies des propos **remettant en question l'évolutionnisme** (4 occurrences), d'**autres vérités en lien avec des croyances religieuses** (8) ainsi que des références à l'**intégrisme catholique** et aux **Evangelistes** (3) ainsi qu'**aux Témoins de Jéhovah** (2). Six répondants affirment également avoir été confrontés à des manifestations de croyances dans l'existence d'**extraterrestres** et/ou d'**activités paranormales**. Quatre autres mentionnent des croyances dans des **esprits**, la **magie noire** ou dans des **forces surnaturelles**. Dans un autre registre, sont cités des « **climato-sceptiques** » (5) ou des individus remettant en question **des vérités scientifiques en lien avec la santé** et notamment en lien avec la **vaccination** (5). Un répondant mentionne la « **décroissance** » comme autre vérité alternative à laquelle il est confronté. Une autre série d'items concerne les **attentats du 11 septembre 2001** (4) ou de manière plus générique ou non des **théories complotistes en lien avec d'autres attentats** (3). Deux professionnels ont également indiqué avoir été au contact de publics remettant en question le fait que l'homme ait marché sur la lune. De manière assez large sont référencés des discours autour de complots qui seraient fomentés par un (des) **Etat(s)** (10). Le **Nouvel Ordre Mondial** (2), des propos autour d'un **complot maçonnique** (3) ou l'existence des **Illuminati** sont également pointés par les enquêtés. Enfin l'on retrouve d'autres croyances selon lesquelles le **monde** ou plus strictement les **médias** seraient **dirigés par la communauté juive** (4) ainsi que de fausses croyances à propos des **immigrés**, des **Musulmans** voire une référence ou une forme d'adhésion à la **théorie du « grand remplacement »** (3).

Les phénomènes relevant de la radicalité informationnelle sont-ils davantage observés par certains secteurs comme nous l'avons déjà montré pour les précédentes dimensions ? L'observation du tableau

ci-dessous, synthétisant, secteur par secteur, le pourcentage de professionnels confrontés au minimum trois fois aux quatre indicateurs au cours de l'année écoulée ainsi que le pourcentage (mentionné entre parenthèses) des répondants se déclarant régulièrement aux prises avec ces différents comportements.

	% de professionnels confrontés au minimum 3 fois au phénomène au cours des 12 derniers mois (% confrontés régulièrement)						
Distance à l'égard des médias traditionnels	<b>C</b> 52,1% (27,8%)	<b>E</b> 38,3% (23,3%)	MOY. 25,9% (13,5%)	<b>AJ</b> 18,6% (7%)	<b>MJ</b> 17,1% (4,3%)	<b>S</b> 8,9% (2%)	Autres 41,1% (28,6%)
Valorisation des réseaux sociaux comme seul vecteur d'information crédible	<b>C</b> 41,7% (16,5%)	<b>E</b> 38,3% (25,7%)	<b>AJ</b> 29,8% (12,6%)	MOY. 28,5% (13,6%)	<b>MJ</b> 15,6% (5,2%)	<b>S</b> 14,7% (3,9%)	Autres 34% (16,1%)
Référence ou adhésion à des théories complotistes - conspirationnistes	<b>C</b> 25,3% (9,6%)	<b>E</b> 24,8% (16,5%)	MOY. 16,7% (7,3%)	<b>MJ</b> 11,9% (2,4%)	<b>AJ</b> 10,7% (2,3%)	<b>S</b> 2,9% (0%)	Autres 35,7% (19,6%)
Référence ou adhésion au négationnisme	<b>E</b> 10,2% (5,3%)	<b>C</b> 3,5% (0%)	MOY. 2,8% (1,4%)	<b>MJ</b> 1,9% (0,5%)	<b>AJ</b> 1,4% (0%)	<b>S</b> 1% (0%)	Autres 7,1% (0%)

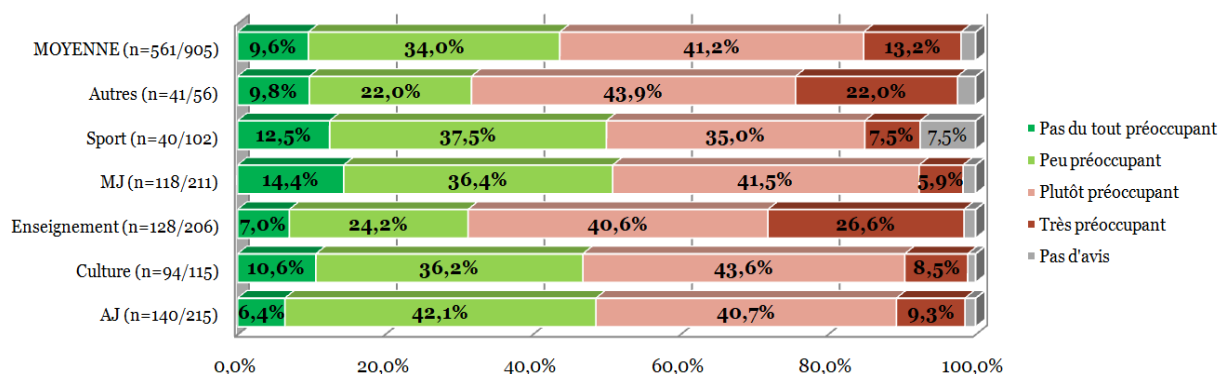
A l'instar de ce qui avait été établi pour la première dimension et dans une moindre pour la seconde, les opérateurs de l'**Enseignement** et de la **Culture** restent largement en tête sur l'ensemble des indicateurs. La spécificité du **secteur culturel** réside dans le fait que ses opérateurs sont **les plus enclins à observer régulièrement** auprès de leur public une **défiance vis-à-vis des médias traditionnels**. Ce type d'attitude serait même légion puisque plus d'un opérateur sur deux (52,1%) a été témoin au minimum trois fois de cette méfiance ou mise à l'écart des vecteurs classiques d'information, ce qui est proportionnellement deux fois plus important que la moyenne (25,9%). Ces professionnels se distinguent également par des scores supérieurs à la moyenne sur les indicateurs en lien avec la valorisation des réseaux sociaux comme unique source d'information crédible (41,7% y a été confronté au moins quelques fois contre 28,5% en moyenne) ainsi que la référence ou l'adhésion à des formes de complotisme ou de conspirationnisme (25,3% contre 16,7%). Notons qu'un degré d'exposition régulier ne concerne pas plus de 16,5% de ce service pour ces deux indicateurs. Le **deuxième secteur** le plus exposé est l'Enseignement **mais si l'attention se porte uniquement sur la proportion de professionnels exposés fréquemment** à ces comportements, force est de constater que le **secteur caracole à nouveau en tête** avec des pourcentages significativement plus élevés que la moyenne sur les trois derniers indicateurs. Ainsi, ces derniers sont proportionnellement deux fois plus nombreux que la moyenne à observer une prégnance des théories complotistes auprès de leur jeune public (16,5% contre 7,3% en moyenne et 9,6% pour le secteur culture). Le même écart peut être observé si l'on compare les fréquences de la variable liée aux réseaux sociaux puisque plus d'un professionnel sur quatre du secteur se dit régulièrement témoin de cette attitude contre 13,7% en moyenne. Bien que les effectifs soient très faibles concernant le dernier indicateur, nous pouvons néanmoins remarquer qu'environ 10% des professionnels de l'éducation a dû faire face à des discours négationnistes au minimum trois fois au cours des douze derniers mois contre 2,8% en moyenne. Les secteurs de l'**Aide à la Jeunesse** et des **Maisons de Justice** sont quant à eux moins fréquemment aux prises avec ces phénomènes comparé à la moyenne à l'exception de l'item portant sur la valorisation

des réseaux sociaux où l'Aide à la Jeunesse affiche des pourcentages proches de la moyenne. Ceci pourrait peut-être s'expliquer par l'âge du public auprès desquels ce secteur intervient. Le secteur **Sport** reste quant à lui plus éloigné de ces problématiques comparé à ses homologues de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En se penchant sur l'effet du lieu d'exercice de la fonction, les données révèlent que 18% des travailleurs de la région Bruxelles-Capitale déclarent avoir été régulièrement témoins de propos ou d'attitudes prônant le recours aux réseaux sociaux comme unique canal pour obtenir une information crédible. Ce pourcentage atteint 17% à Namur, 15% pour la région du Hainaut, 12% à Liège, 8% pour le Brabant Wallon et 4,6% dans la province luxembourgeoise. S'il n'y a donc **pas de spécificité du territoire bruxellois pour cet indicateur**, ce n'est pas le cas pour les autres comportements regroupés sous la coupole « radicalité informationnelle ». Ainsi, lorsqu'il est question de public exprimant une **distance voire une méfiance à l'égard des médias traditionnels**, les répondants exerçant leur fonction à **Bruxelles** présentent un **degré d'exposition régulière deux fois plus important** (22%) que leurs homologues de la province hainuyère, liégeoise ou namuroise (11%) ainsi que Brabant Wallon et du Luxembourg (8 et 7%). La même tendance peut être observée concernant les thèses complotistes même si les pourcentages sont plus faibles puisque 13,6% y sont souvent confrontés à Bruxelles contre 7,6% dans le Hainaut, un peu plus de 5% pour Namur et Liège et inférieur à 3% pour le Luxembourg et le Brabant Wallon. Enfin les données recensées pour le dernier item indiquent que 20% des opérateurs de la capitale ont été confrontés au moins une fois à une forme de négationnisme, ce pourcentage atteint près de 14% à Liège et se situe aux alentours de 10% pour les autres provinces.

Les phénomènes liés à la radicalité informationnelle concernent 62% des répondants soit 561 professionnels qui ont été exposés au minimum à l'un de ces indices. Afin de donner un ordre de grandeur, rappelons que cette proportion est proche de celle observée pour la troisième dimension traitant de la sociabilité et de la vie en collectivité même si ces professionnels ne se recoupent qu'en partie (155 des 561 répondants n'étaient pas concernés par la troisième dimension).

"Quel est votre degré de préoccupation à l'égard de ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?" [4<sup>ème</sup> dimension] (n=561)

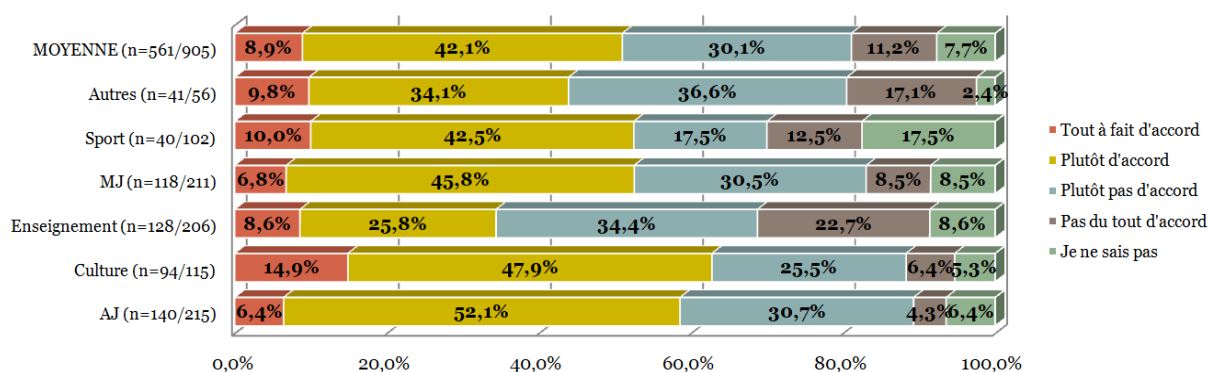


En moyenne, la **plupart des participants** à l'enquête peu ou prou aux prises avec la radicalité informationnelle **évaluent les faits observés auprès de leur public comme étant généralement préoccupants** (54%) tandis que 43,6% estiment qu'il s'agit de comportements non préoccupants. Ce degré d'inquiétude est plus faible que celui exprimé pour les dimensions 2 (63% généralement préoccupés) et 3 (62%) traitant respectivement de la polarisation et assignations identitaires et de la sociabilité et vie en collectivité. Le graphique nous éclaire également sur les disparités entre secteurs.

A l'instar de ce que nous avons montré pour les précédentes dimensions du vivre ensemble, le secteur **Enseignement** reste le secteur le plus préoccupé par les attitudes qu'ils observent auprès des jeunes de la Fédération Wallonie-Bruxelles puisqu'ils sont 67% à se dire préoccupés (+25% par rapport à la moyenne) et 40% de ce groupe jugent ces situations comme particulièrement préoccupantes. Le second groupe le plus préoccupé est celui des acteurs se situant en périphérie de l'Administration Fédération Wallonie-Bruxelles (65,9%) qui était également plus exposé que la moyenne. Le secteur culturel également touché par cette dimension exprime un degré de préoccupation légèrement inférieur à la moyenne (52%). Les administrations les moins fréquemment exposées à savoir l'Aide à la Jeunesse, Maisons de Justice et Sport, sont également celles expriment la plus faible inquiétude puisque leurs opérateurs sont proportionnellement plus nombreux à juger que les situations qu'ils ont observées au contact de leur public ne sont pas préoccupantes, respectivement 48,5%, 50,8% et 50%.

Face aux comportements auxquels ils ont été personnellement confrontés au cours des douze derniers mois, 51% des répondants déclarent se sentir suffisamment outillés et à l'aise et **41% se considèrent comme trop peu armés pour y faire face**. Cela signifie que, proportionnellement, les phénomènes de radicalité informationnelle observés sur le terrain ne désarment pas davantage les répondants que les phénomènes relevant de la polarisation et des assignations identitaires (dimension 2, 41%) ou de la sociabilité et vie en collectivité (dimension 3, 46%).

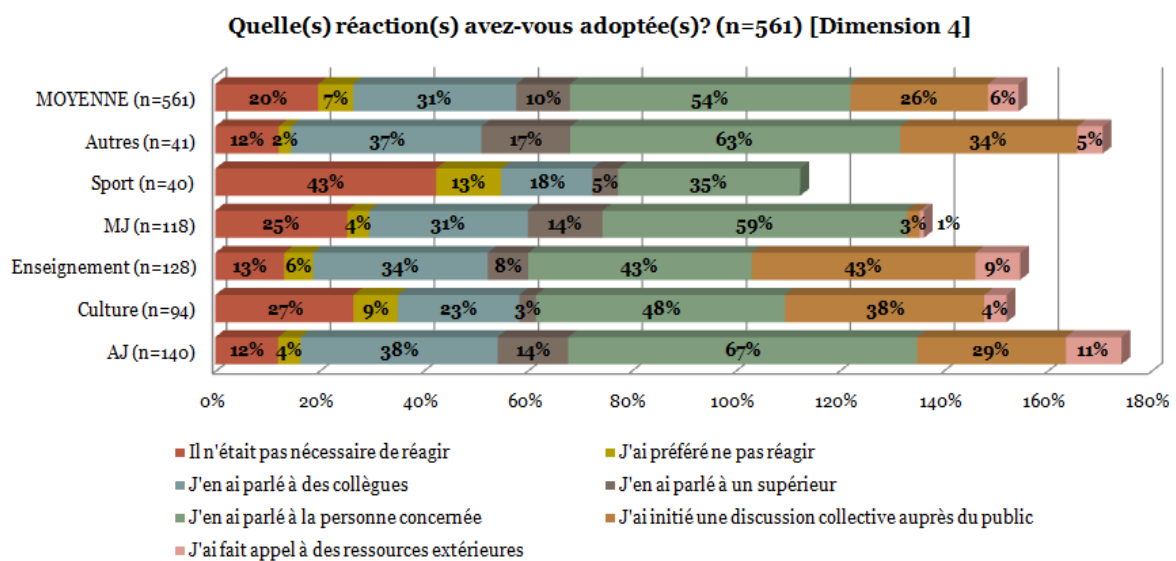
"Vous sentez-vous suffisamment outillé.e et à l'aise pour faire face à ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?" [4ème dimension] (n=561)



Les secteurs **Culture** et **Aide à la Jeunesse** sont les deux secteurs qui se déclarent comme étant **les plus à l'aise et les mieux dotés en ressources pour faire face aux comportements** qu'ils constatent dans le cadre de leurs missions. Ils sont respectivement 62,8% et 58,5% à avoir déclaré être suffisamment outillés. Ce pourcentage n'atteint plus que 34% pour les professionnels de l'**Enseignement** touchés dans des proportions significativement plus fortes par ces problématiques liées à la radicalité informationnelle tandis qu'ils sont 57,1% à s'estimer mal à l'aise et trop peu armés pour gérer ces situations. Les répondants hors Fédération Wallonie-Bruxelles se sentent également plus désarmés que la moyenne (53,7%). Les secteurs **Maisons de Justice** et **Sport** ne distinguent pas de la moyenne concernant le pourcentage de sondés se sentant suffisamment armés. Cependant 17,5% des professionnels de l'Administration Sport ont déclaré ne pas savoir se positionner face à cette question, ce qui représente le plus haut pourcentage tous secteurs confondus.

Si le degré de préoccupation à l'égard des manifestations de la radicalité informationnelle est similaire à celui observé pour les comportements de polarisation sociale et d'assignations identitaires, **20% des 561 professionnels concernés** ont indiqué qu'il n'était **pas nécessaire de réagir**. Ce pourcentage

n'atteignait que 12% pour la deuxième dimension laissant supposer que ces derniers comportements ont appelé une réaction de la part du professionnel de façon plus impérieuse. Une autre différence entre les réactions adoptées face aux précédentes dimensions réside dans le fait que près de **10%** des répondants ont indiqué en avoir référé à leur supérieur ou à leur administration contre 16% pour les attitudes et insultes racistes, sexistes, etc. Les professionnels ont également moins plébiscité la modalité « **j'en ai parlé avec la personne concernée** » qui, en dépit du fait qu'elle reste la réaction privilégiée (**54%**), est inférieure au taux observé pour la seconde dimension (64%) ainsi que pour la troisième (61%). Le **pourcentage de professionnels recourant à des ressources extérieures** est également **plus faible (6%)** contre 11% pour la seconde dimension. Les deux autres réactions les plus souvent mentionnées sont « en parler avec des collègues » (31%) et « initier une discussion collective auprès du public » (26%). Ces chiffres sont proches de ceux observés pour les deux autres dimensions.



En s'attardant sur les réactions adoptées secteur par secteur, il apparaît que les professionnels émanant du secteur **Sport** sont **deux fois plus prédisposés que la moyenne à estimer qu'il n'était pas nécessaire de réagir** (43%) contrastant avec les secteurs de **l'Aide à la Jeunesse** et de **l'Enseignement** où ce pourcentage tombe à 12% et 13%. Les répondants de ces deux administrations sont également ceux qui ont le **plus discuté de ces comportements avec leurs collègues** (38% et 34%) par opposition avec les professionnels de la Culture et du Sport (23% et 18%). Ce sont également ces deux premières administrations qui ont le plus fréquemment **recouru à des ressources extérieures** pour les aider à faire face aux comportements observés dans le cadre de leur pratique. Si **l'Aide à la Jeunesse** reste le **secteur le plus enclin à ouvrir le dialogue directement auprès de la personne concernée** (67%), les Maisons de Justice ne sont pas en reste (59%) contre seulement 35% pour le secteur Sport. Enfin, remarquons que si les opérateurs du monde de **l'Enseignement** et de la **Culture** étaient moins prompts que la moyenne à en parler avec la personne concernée, ce sont bien ces derniers qui ont le plus souvent entamé une **discussion collective auprès de leur public** autour des enjeux liés au rapport à l'information (38% et 43%) et ce, dans des proportions similaires à ce qui avait été observé pour la dimension traitant de la polarisation et des assignations identitaires.

Conformément avec ce qui a déjà été pointé pour les dimensions 2 et 3, le souhait de ne stigmatiser les publics ou d'entrer en conflit avec ceux-ci constitue le principal motif mentionné par les 32 répondants pour justifier leur absence de réaction. Pour environ un tiers de ces professionnels, c'est le fait de se

sentir démuni face à la situation qui a présidé à une non-intervention de leur part. Un répondant sur cinq a également estimé qu'intervenir auprès de la personne concernée n'était pas de sa responsabilité. Le risque de conflits avec la hiérarchie reste une raison peu évoquée (3 répondants sur 32). Précisons à titre purement indicatif que ce sont les services de l'Aide à la Jeunesse (4/6), de la Culture (7/8) et des Maisons de Justice (4/5) qui comptent les plus grandes proportions de professionnels ayant choisi de ne pas réagir pour éviter toute forme de stigmatisation ou de conflit. A l'inverse, 4 répondants sur 7 de l'Enseignement a déclaré que ce n'était pas son rôle contre 1/5 pour les Maisons de Justice, 1/6 pour l'Aide à la Jeunesse, aucun pour le secteur culturel.

	Je ne savais pas quelle réaction adopter	Ce n'est pas mon rôle	Pour éviter de stigmatiser	Pour éviter des conflits hiérarchiques	Autres
Effectifs (n=32)	10	7	22	3	4
%	31,3%	21,9%	68,8%	9,4%	12,5%

En lien avec les formes de **radicalité informationnelle**, les réponses apportées par les enquêtés concernant les **ressources extérieures sur lesquelles ils se sont appuyés** indiquent que les centres PMS restent pour une part des enquêtés l'interlocuteur privilégié (7 occurrences), suivis des associations travaillant sur ces problématiques (4 mentions, notamment liées à la culture et l'éducation permanente), divers outils pédagogiques ou formations (4), les centres de planning familial (3) et les AMO (3), le Tribunal de la Jeunesse (3), le SPJ (2), l'Aide à la Jeunesse (1), le SAJ (1), le Parquet Jeunesse (1), le CAAJ (1) et le SDJ. Sont également mentionnés le Caprev (1), un service de médiation, un psychiatre, un service de prévention travaillant sur ces questions, le référent radicalisme de la ville, le PSE, un réseau d'acteurs locaux, un Pouvoir Organisateur (PO) et enfin la Police. Ainsi, on constate que la plupart des services mobilisés travaillent au contact des jeunes. Précisons enfin que 3 répondants ont renvoyé aux réponses données précédemment.

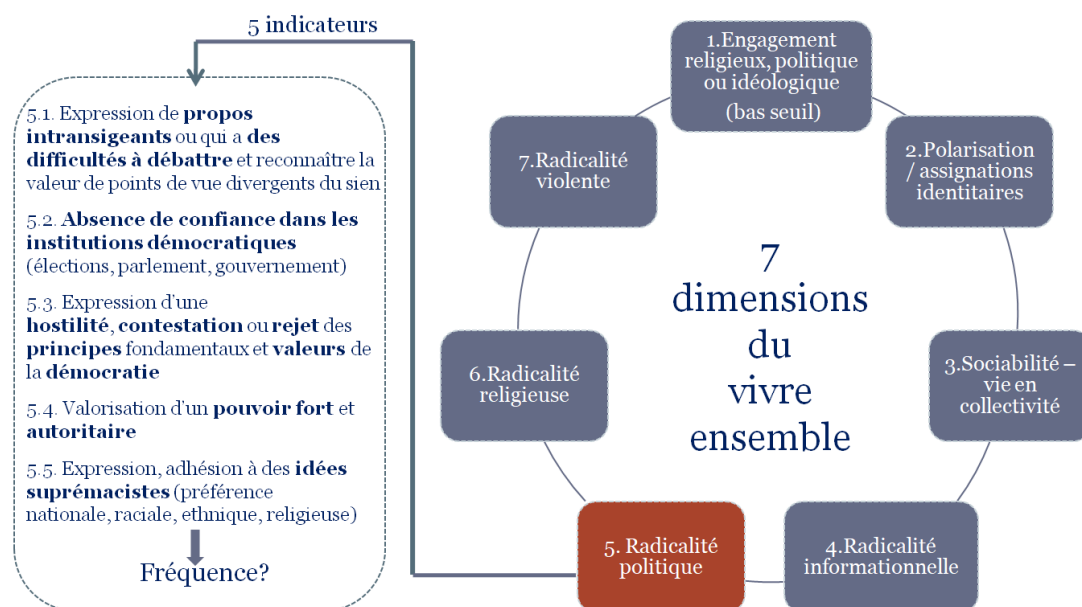
#### DE MANIÈRE SYNTHÉTIQUE :

- **Des 4 indicateurs de la 4<sup>ème</sup> dimension :**
  - 45% des répondants ont constaté au moins 1 fois auprès de leurs publics une **valorisation des réseaux sociaux** comme unique vecteur d'information fiable (14% fréquemment) et/ou une distance à l'égard des médias traditionnels (9,4%)
  - 32% ont déjà été confrontés à des **thèses complotistes** (7% souvent)
  - 14% à au moins 1 référence ou adhésion au **négaționisme** (1,5% souvent)
  - **38% des répondants n'ont JAMAIS dû faire face à l'un de ces comportements**
- **Spécificité du territoire bruxellois :** distance aux médias et théories complotistes + prégnants
- **Culture et Enseignement :** secteurs **significativement + exposés que la moyenne** (jusqu'à 50 voire 100% + régulièrement que la moyenne)
- **Degré de préoccupation** des répondants concernés face aux problématiques liées à la **radicalité informationnelle (54%) < 2 précédentes dimensions** (entre 61 et 63%)
  - Constante = enseignement le + exposé mais également le + préoccupé (67%) VS Culture (50%)
- Professionnels se sentant **un peu + outillés pour gérer ces situations** comparativement à la dimension 3 (sociabilité et vie en collectivité)
  - 41% insuffisamment outillés et peu à l'aise VS 46% (dimension 3)
  - AJ et Culture = secteurs les + prompts à faire face à ces situations (1 répondant sur 3 se déclare mal à l'aise et pas assez formé) VS Enseignement (57% insuffisamment outillés)



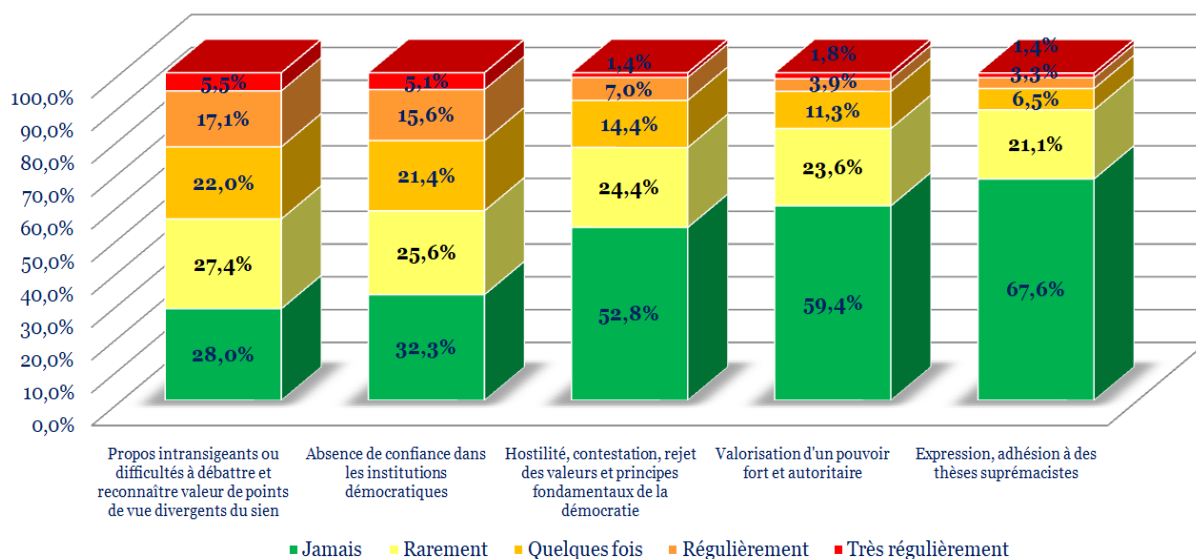
## 5. 5<sup>ème</sup> dimension : Radicalité politique

Après avoir approché le concept de radicalité informationnelle, le questionnaire abordait des préoccupations liées à ce que nous avons nommé « radicalité politique » dont les cinq indicateurs retenus sont listés ci-dessous.



Les fréquences observées pour chacun des indicateurs, synthétisées dans le graphique ci-dessous, indiquent que ce sont les **propos intransigeants** ou les **difficultés à débattre et à reconnaître la valeur de points de vue divergents du sien** ainsi que les manifestations d'**absence de confiance dans les institutions démocratiques** qui sont les **phénomènes les plus fréquemment observés** sur le terrain par les professionnels sondés, toutes dimensions confondues. En effet **entre 20 et 23%** des répondants y sont **souvent confrontés** tandis qu'un peu plus de la moitié (55,4% et 57,9%) ne l'a jamais ou rarement été. Les distributions observées sont similaires à celles constatées pour les variables « attitudes ou insultes racistes », « sexistes » ou encore pour l'expression d'une appartenance politique, religieuse ou politique par des signes visibles. L'expression régulière de formes de **contestation, d'hostilité voire de rejet à l'égard des valeurs démocratiques** sont **2,5 fois moins nombreuses que les manifestations d'absence de confiance dans les institutions démocratiques** (8,4% contre 20,7%). Notons que pour la majorité des répondants (52,8%) cette attitude n'a jamais été observée sur leur terrain au contact des publics au cours des douze derniers mois. Cette proportion est encore plus importante si les indicateurs « **valorisation d'un pouvoir fort et autoritaire** » et « **expression ou adhésion à des thèses suprémacistes** » sont pris en considération puisque pour près d'un répondant sur six (sept pour le dernier indicateur) n'y a jamais été confronté. Même s'il s'agit de comportements plus marginaux notons que pour un peu moins de **6%** des répondants ces **formes de radicalité politique** sont **souvent exprimées par leurs publics**.

### 5ème dimension : "Radicalité politique" (n=905)



Des **corrélations significatives** sont également **observables entre nos variables d'intérêt** et plus spécifiquement entre les indicateurs 3 et 4 ( $r=0,679$ ) indiquant que plus un répondant est au contact de publics exprimant une forme **d'animosité ou de rejet des valeurs et principes démocratiques** au plus la probabilité d'être également confronté à des **discours valorisant un pouvoir autoritaire** est importante. De la même manière, nos données indiquent qu'il existe une relation linéaire positive entre le fait d'être témoin de **propos promouvant des formes d'autoritarisme** et **l'expression de thèses suprémacistes** ( $r = 0,660$ ). De façon attendue, le tableau des corrélations bivariées atteste du lien fort existant entre les indicateurs 2 et 3 ( $r=0,652$ ), signifiant qu'être témoin d'attitudes **de défiance ou de rejet des principes et valeurs de la démocratie** induit une plus grande probabilité d'être également au contact de publics dont la **confiance dans les institutions démocratiques est entamée** et réciproquement.

A la question de savoir si certains **secteurs** sont **davantage exposés** que d'autres, l'analyse du tableau ci-dessous révèlent des données intéressantes, contrastant avec les classements qui avaient été établis pour les 4 précédentes dimensions. A propos du **premier indicateur**, les secteurs de la **Culture**, de **l'Aide à la Jeunesse** et de **l'Enseignement** ont **observé plus fréquemment** que les autres répondants des **propos intransigeants** formulés par leurs publics ou des **difficultés à participer à un débat** confrontant des points de vue différents (28,7%, 24,7% et 27,2%) et près de la moitié a été témoin au minimum trois fois de ces phénomènes au cours de l'année. Les répondants émanant de la **Culture** et des **Maisons de Justice** se caractérisent par une **plus grande propension à déclarer des formes de défiance envers les valeurs, principes et institutions de la démocratie**. En effet, **plus d'un répondant sur trois (34,8%)** du **monde culturel** affirme que **l'absence de confiance dans des institutions comme le parlement, le gouvernement ou les élections** constitue un phénomène qu'ils ont **constaté régulièrement** auprès de leur public alors que cette proportion tombe à un sur cinq en moyenne. Il est intéressant de pointer que le **deuxième secteur** de la Fédération Wallonie-Bruxelles le **plus exposé** (21,3% régulièrement et 50,7% au minimum trois fois) à cette absence de confiance dans les institutions démocratiques après la Culture est celui des **Maisons de Justice** qui rappelons-le, se trouvait jusqu'ici au bas du classement, juste devant le Sport. Le secteur **Enseignement**, qui occupait pour la plupart des indicateurs pointés précédemment la tête du classement **voit ici son degré**

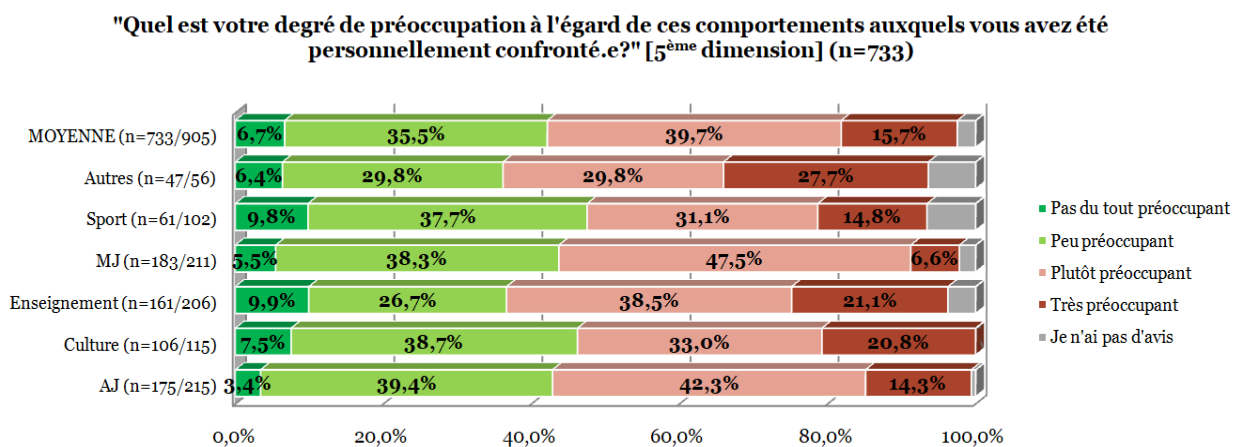
**d'exposition descendre sous le seuil de la moyenne** (un professionnel sur trois a été témoin au minimum trois fois de ce comportement). Concernant la **contestation voire le rejet des principes et valeurs de la démocratie**, environ **1 répondant sur 10** des **Maisons de Justice**, de la **Culture** et de l'**Enseignement** ont déclaré avoir souvent vu ce type d'attitudes adoptées par des personnes au contact desquelles ils exercent leur mission (environ 1 sur 4 si l'on considère la fréquence « au minimum trois fois ») se démarquant ainsi de l'Aide à la Jeunesse et plus significativement encore du secteur Sport. Enfin les **propos valorisant un pouvoir fort et autoritaire** ainsi que l'expression de **thèses suprémacistes** sont davantage le lot des opérateurs de l'**Enseignement**. En effet, un peu moins de 9% d'entre eux observent fréquemment ce type d'attitudes (contre 5,6% et 4,7% en moyenne). Suivent ensuite les participants liés à la Culture mais ces derniers ne sont exposés que dans une moindre mesure. Les acteurs hors Fédération Wallonie-Bruxelles observent quant à eux des scores plus élevés que la moyenne sur les trois premiers indicateurs mais pas sur les deux derniers. Relevons enfin qu'au sein du groupe de répondants liés à l'Administration du **Sport**, les **problématiques** liées à la **radicalité politique** sont **proportionnellement trois fois moins régulièrement constatées** comparativement aux scores moyens.

	% de professionnels confrontés au minimum 3 fois au phénomène au cours des 12 derniers mois (% confrontés régulièrement)						
Propos intransigeants et/ou difficultés à débattre et à reconnaître la valeur de points de vue divergents du sien	<b>AJ</b> 52,11% (24,7%)	<b>C</b> 49,6% <b>(28,7%)</b>	<b>E</b> 46,6% <b>(27,2%)</b>	MOY. 44,7% (22,7%)	<b>MJ</b> 43,1% (19,9%)	<b>S</b> 19,6% (8,8%)	Autres 50% (22,7%)
Absence de confiance dans les institutions démocratiques	<b>C</b> 55,7% <b>(34,8%)</b>	<b>MJ</b> 50,7% (21,3%)	MOY. 42,1% (20,7%)	<b>AJ</b> 39,6% (17,7%)	<b>E</b> 33,5% (18,9%)	<b>S</b> 23,6% (6,9%)	Autres 57,1% (32,1%)
Hostilité, contestation ou rejet des valeurs et principes fondamentaux de la démocratie	<b>MJ</b> 28,9% <b>(10,9%)</b>	<b>C</b> 25,3% (9,6%)	MOY. 22,8% (8,4%)	<b>E</b> 22,4% <b>(11,7%)</b>	<b>AJ</b> 20,9% (6%)	<b>S</b> 8,8% (1%)	Autres 28,5% (7,1%)
Valorisation d'un pouvoir fort et autoritaire	<b>C</b> 22,6% <b>(7,8%)</b>	<b>AJ</b> 17,2% (5,1%)	<b>E</b> 17% <b>(8,3%)</b>	MOY. 16,9% (5,6%)	<b>MJ</b> 15,6% (5,2%)	<b>S</b> 6,9% (1%)	Autres 23,9% (3,5%)
Expression, adhésion à des idées suprémacistes	<b>E</b> 14% <b>(8,7%)</b>	<b>C</b> 11,3% (5,2%)	<b>MJ</b> 11,3% (2,8%)	MOY. 11,2% (4,7%)	<b>AJ</b> 10,7% (3,3%)	<b>S</b> 4,9% (2,9%)	Autres 14,3% (5,4%)

En s'interrogeant sur l'existence d'un **effet « territoire » sur nos variables d'intérêt**, force est de constater qu'il n'y a pas **de surreprésentation significative des comportements afférents à la radicalité politique à Bruxelles**. Et même à l'inverse, les indicateurs 1 et 3 offrent des constats particulièrement intéressants. En effet, la région où le **pourcentage de professionnels le plus fréquemment au contact de publics** tenant des **propos intransigeants** ou présentant **des difficultés à débattre** est le **Brabant Wallon** ( 29,3%) suivie de Namur (23,7%), de Bruxelles (23,6%), de Liège (23,2%), du Luxembourg (21,8%) et enfin du Hainaut (17,5%). Par ailleurs, la province de **Liège** apparaît également comme la **région la plus fréquemment exposée à des formes de rejet ou d'hostilité à l'égard des valeurs et principes démocratiques** (11,6%). Ce pourcentage atteint 9,2% pour Bruxelles, 8,2% pour le Hainaut, 6,2% pour Namur, 5,7% pour le Luxembourg et 4% pour le Brabant Wallon. Il est également pertinent de souligner que des **territoires qui étaient jusqu'ici moins confrontés aux problématiques liées au vivre ensemble sont davantage touchés par des**

**formes de radicalité politique.** Ainsi, 22,7% des professionnels travaillant sur le territoire bruxellois ont déclaré avoir constaté régulièrement des **propos ou attitudes attestant d'un manque de confiance dans les institutions démocratiques.** Ce pourcentage est quasi similaire à celui observé pour la province de Liège (21,1%), du Hainaut (20,8%), du Brabant Wallon (20%), de Namur (18,6%), du Luxembourg (17,2%). Concernant la **valorisation d'un pouvoir fort et autoritaire,** la proportion de professionnels fréquemment confrontés à ce type d'attitudes est identique à Bruxelles et au Luxembourg (7% et 6,9%). Viennent ensuite Namur (6,2%), le Brabant Wallon et Liège (5,3%) et enfin le Hainaut (4,4%). L'exploration du lien entre région et le dernier indicateur révèle que 6,1% des participants attachés à la région Bruxelles-Capitale se disent souvent exposés à des idées suprémacistes contre 5,3% dans le Brabant Wallon et Liège, 4,9% dans le Hainaut, 4,1% à Namur et enfin 2,3% au Luxembourg.

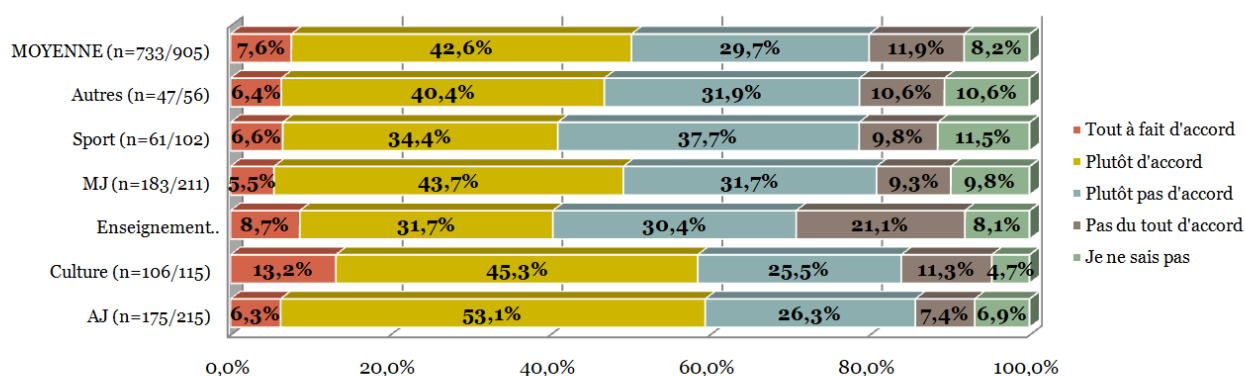
Les **problématiques relevant de la radicalité politique concernent,** même à minima, **81% de notre panel,** ce qui représente 733 répondants. Cette dimension du vivre ensemble touche donc davantage de professionnels que les comportements en lien avec la radicalité informationnelle (dimension 4) ou la sociabilité et la vie en collectivité ou encore les formes d'engagement politique, (dimension 3) idéologique et politique à bas seuil (dimension 1).



A la lecture du graphique représenté ci-dessus, nous pouvons établir que **55,4% des participants** concernés par la radicalité politique estiment de manière générale que les comportements auxquels ils ont été personnellement confrontés au contact de leur public sont **préoccupants.** Ce degré de préoccupation avoisine celui qui avait été exprimé concernant la radicalité informationnelle (54%) et reste donc moins préoccupant que les attitudes des dimensions 2 (polarisation et assignations identitaires) et 3 (sociabilité et vie en collectivité). De l'autre côté du continuum, se retrouvent 42,2% des enquêtés estimant quant à eux que ce qu'ils ont pu constater auprès de leur public n'est généralement pas source de préoccupation. Les autres enseignements qui peuvent être tirés de ce graphique concernent les écarts inter-secteurs. Le secteur de l'**Enseignement** reste celui qui affiche le **plus d'inquiétude** puisque **59,6%** d'entre eux déclarent être **préoccupés** par ces situations. Cependant, les **écarts avec les autres secteurs sont moins prononcés** que ceux qui ont été observés pour les précédentes dimensions. En effet, à partir de leur expérience personnelle, **56,6%** des répondants ressortissant de l'**Aide à la Jeunesse** estiment qu'il s'agit de faits préoccupants. Ce pourcentage est de 54% pour le secteur **Culture** et notons d'ailleurs que pour un opérateur sur cinq ces situations sont considérées comme particulièrement préoccupantes (21,1% pour l'Enseignement) alors qu'il s'agit généralement du secteur qui se présentait comme le moins alarmiste sur les dimensions

explorées jusqu'ici. Ceci contraste avec le secteur Maisons de Justice au sein duquel moins de 7% des répondants ont sélectionné la modalité « très préoccupant ». Notons enfin que le Sport, très marginalement confronté à ces problématiques, présentent le plus faible sentiment de préoccupation (46%) alors que les professionnels extérieurs à la Fédération Wallonie-Bruxelles affichent quant à eux le plus haut degré de préoccupation (57,5%).

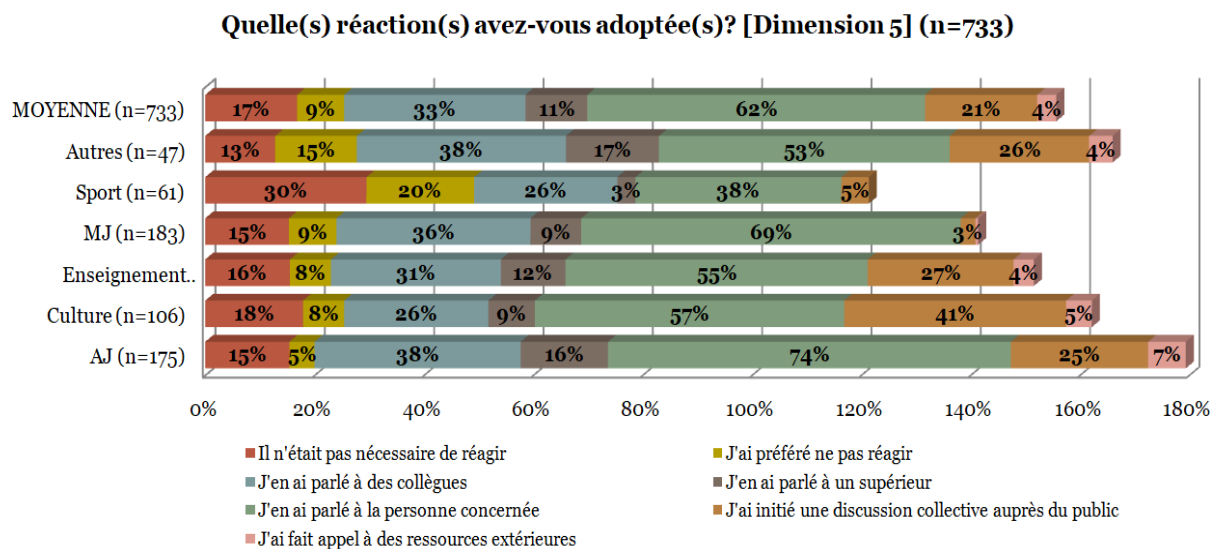
"Vous sentez-vous suffisamment outillé.e et à l'aise pour faire face à ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?" [5<sup>ème</sup> dimension] (n=733)



Lorsque les répondants sont confrontés à l'une ou plusieurs formes de radicalité politique au contact de leur public, la **moitié** (50,2%) de ceux-ci jugent qu'ils sont **suffisamment outillés et à l'aise** pour faire face à ces comportements tandis que **42% estiment quant à eux être mal à l'aise et trop peu dotés de ressources** pour gérer ce type de situations. Cette proportion est identique à celle qui avait été observée par les répondants au sujet de la radicalité informationnelle et reste donc proche de celles des dimensions 2 et 3. Les secteurs de **l'Aide à la Jeunesse** et de la **Culture** représentent à nouveau les secteurs recelant, de manière proportionnelle, le **plus de professionnels se déclarant à même de gérer ces manifestations de la radicalité politique** puisqu'ils constituent respectivement **59,4%** et **58,5%** de ces effectifs. Ceci contraste avec le secteur **Enseignement** où seulement 40% des opérateurs indiquent l'être suffisamment contre **51,5% qui estiment quant à eux être trop peu outillés et mal à l'aise**. Ce dernier pourcentage est inférieur à celui observé pour la dimension traitant de la radicalité informationnelle où les professionnels se sentaient davantage démunis (57%). Le secteur Maisons de Justice ainsi que le groupe des répondants en dehors du périmètre de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne se démarquent pas de la moyenne alors que celui du **Sport** exprime le **plus grand sentiment d'être désemparé** (47,5%) face aux comportements observés après leurs homologues issus de l'Enseignement.

**L'éventail des réactions adoptées** par nos répondants face à des expressions de ce que nous avons nommé « radicalité politique » n'est pas **significativement différent de celui déployé** face aux précédentes dimensions. La **réponse la plus souvent rapportée** par les enquêtés consiste à en **parler directement avec la personne concernée** puisqu'ils sont un plus de **6 répondants sur 10** à l'avoir fait. Cette proportion est similaire à celle qui avait été observée pour les dimensions 2 (polarisation et assignations identitaires) et 3 (sociabilité et vie en collectivité). A l'instar de ce qui avait été épinglé pour les autres problématiques du vivre ensemble, la **seconde réaction la plus fréquemment citée** est le fait d'en **parler avec ses collègues** (33%). Ils sont proportionnellement trois fois moins nombreux à en **avoir référé à un supérieur ou à l'administration** soit **11%** ce qui est inférieur à ce qui avait été observé pour les dimensions « polarisation et assignations identitaires » (16%) et « sociabilité et vie en collectivité » (19%). Ce pourcentage atteint **3,5%** lorsqu'il s'agit de se tourner vers des **ressources**

**extérieures**, c'est la plus faible proportion observée toutes dimensions confondues à l'exception de la radicalité religieuse (4%). Près d'**un répondant sur 5** ayant été confronté à des formes de radicalité politique a choisi d'initier une **discussion collective auprès de ses publics** (21%) ce qui est légèrement inférieur aux pourcentages relevés pour les phénomènes liés à la radicalité informationnelle (26,4%) et aux attitudes de polarisation et d'assignations identitaires (25,4%). Pour **17%** des enquêtés concernés, **il n'était pas nécessaire de réagir**, ce pourcentage était de 12% pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> dimensions, et **9%** des répondants ont déclaré avoir **préféré ne pas réagir**.



De la même manière que pour les trois précédentes dimensions, c'est le secteur **Sport** qui est le **plus enclin** à évaluer que les situations observées sur le terrain **ne nécessitent pas de réaction** spécifique, ceux-ci représentent 30% des effectifs contre 17% en moyenne. C'est également ce secteur qui présente la **plus grande proportion de professionnels qui a préféré ne pas intervenir** (20%), ce qui contraste avec le secteur de **l'Aide à la Jeunesse** où seulement 5% des répondants ont choisi cette modalité. Ce dernier secteur est une fois de plus celui où l'on compte le **plus de professionnels ayant engagé le dialogue auprès de la personne** (74%), suivi des **Maisons de Justice** (69%), des opérateurs culturels (57%) et de l'Enseignement (55%). C'est également ce premier secteur qui, proportionnellement, s'est le **plus tourné vers des ressources extérieures** (7%) pour faire face aux situations rencontrées en lien avec la radicalité politique alors que les Maisons de Justice et le secteur Sport n'ont jamais adopté cette réaction. Il est également intéressant de pointer que face à des comportements en lien avec la radicalité politique, c'est le **secteur culturel** qui a le plus tendance à **amorcer des discussions collectives** auprès de leur public. Le secteur Enseignement lui emboîte le pas avec environ 3 répondants sur 10 (27%). C'est enfin le secteur **Aide à la Jeunesse** qui est le plus **prédisposé à discuter avec leurs collègues** des faits qu'ils ont observé auprès de leur public (38%) alors qu'ils ne sont que 26% au sein du secteur culturel.

La **principale raison** sous-tendant l'absence de réactions des 65 professionnels concernés reste, comme nous l'avons montré de manière constante jusqu'ici, la **volonté de ne pas stigmatiser ou de susciter des conflits avec les personnes concernées**. Remarquons cependant que la proportion observée pour cette 5<sup>ème</sup> dimension (55,6%) est plus faible que celles constatées pour les dimensions 2 et 4 (68%). Les deux premiers items sont tous les deux cités par un quart des répondants.

	Je ne savais pas quelle réaction adopter	Ce n'est pas mon rôle	Pour éviter de stigmatiser	Pour éviter des conflits hiérarchiques	Autres
Effectifs (n=63)	15	16	35	7	8
%	23,8%	25,4%	55,6%	11,1%	12,7%

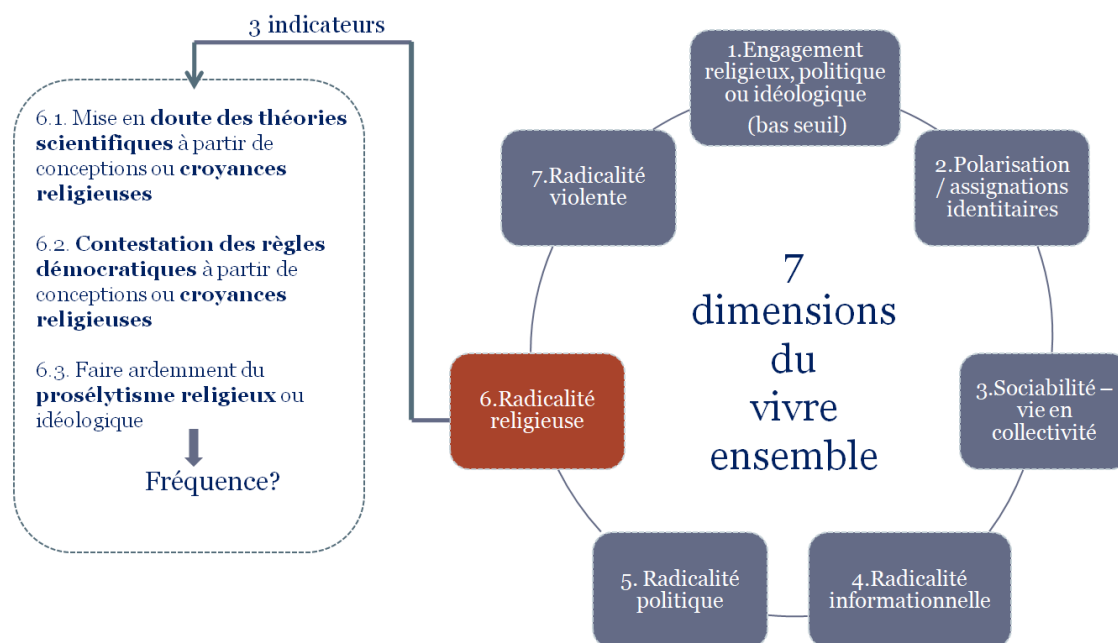
Les ressources citées par les 63 répondants s'étant tournés vers l'extérieur pour les aider à faire face aux phénomènes de radicalité politique constatés au contact de leur public sont principalement des acteurs associatifs (5 occurrences dont deux mentions de Centres d'Action Interculturelle ou Centre d'Action Laïc), les centres PMS (4) et de manière plus isolée, on retrouve la direction d'une école, un réseau de partenaires, un centre de planning familial, l'Administration de l'Aide à la Jeunesse, une AMO, le SPJ (2), le SPI, le Tribunal de la Jeunesse, la Police, un imam, un « service spécialisé » et des outils d'animation. Sept répondants ont quant à eux explicitement renvoyé aux réponses données précédemment. Notons que le nombre de réponses décline vraisemblablement au regard du caractère répétitif de la question posée pour chacune des dimensions.

#### DE MANIÈRE SYNTHETIQUE :

- **Des 5 indicateurs de la 5<sup>ème</sup> dimension :**
  - 72% des répondants déclarent avoir observé au moins 1 fois des **propos intransigeants** et des difficultés à débattre auprès de leurs publics (23% fréquemment)
  - 68% une **absence de confiance dans les institutions démocratiques** (21% fréquemment)
  - 47% une forme d'**hostilité** voire de **rejet** à l'égard des **principes et valeurs démocratiques** (8% souvent)
  - 41% ont été témoins de discours valorisant un **pouvoir fort et autoritaire** (6% souvent)
  - 32% d'**idées suprémacistes** (préférence nationale, etc.) (5% souvent)
  - **ET 19% des répondants n'ont JAMAIS observé ce type de comportements**
- **Pas de spécificité du territoire bruxellois** → Phénomènes s'observant aussi fréquemment voire + dans d'autres régions
- Jusqu'ici **MJ** = secteur – exposé que la moyenne mais concernant la **défiance vis-à-vis du système et des valeurs démocratiques** =% + élevés sur les 2 indicateurs (// Culture même si % supérieur sur indicateur 2)
- **Autres indicateurs : Culture – AJ et Enseignement les + concernés selon les items**
- **Degré de préoccupation** des répondants concernés (55%) comparable à celui observé pour la dimension radicalité informationnelle (54%) < **dimensions 2 et 3** (entre 61 et 63%)
  - Mais... De moins grandes disparités entre secteurs % aux dimensions précédentes
- **Degré d'aisance et d'outillage** pour les professionnels concernés également similaire % radicalité informationnelle (42% insuffisamment outillés VS 41% radicalité informationnelle et 46% dimension 3)
  - Constante = AJ et Culture = secteurs les + confiants au regard de leur capacité à gérer ces situations VS enseignement

## 6. 6<sup>ème</sup> dimension : Radicalité religieuse

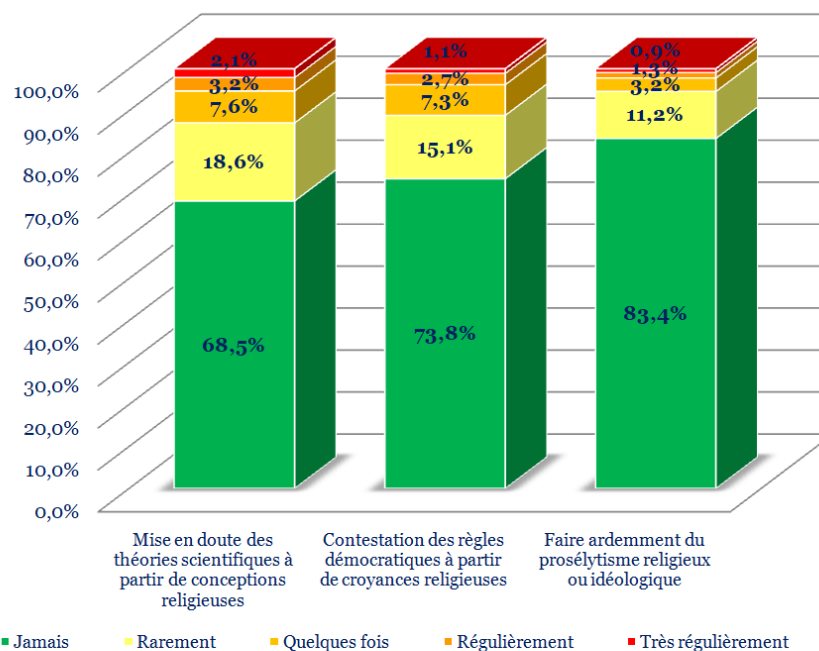
Après avoir exploré les formes de radicalité informationnelle et politique, le questionnaire comprenait une série de questions tournant autour de la « radicalité religieuse ». Sous cette dimension se logent trois indicateurs (repris ci-dessous) visant à mieux cerner dans quelle mesure les professionnels visés par l'enquête sont confrontés à cette problématique spécifique du vivre ensemble.



Le premier constat qui peut être tiré tient au fait que l'ensemble des comportements **repris sous la dimension « radicalité religieuse » ne concernent qu'une minorité de professionnels**. Effectivement, environ **7 répondants sur 10** n'ont jamais observé, dans le cadre de leur pratique professionnelle, une personne **mettant en doute des théories scientifiques** ou **contestant des règles démocratiques à l'aune de croyances religieuses**. Et plus **d'un répondant sur huit** confie n'avoir **jamais été témoin de formes de prosélytisme religieux** ou idéologique. Pour ces trois dimensions, la proportion grimpe à 9 sur 10 si l'on prend en considération les répondants ayant indiqué y avoir été rarement exposés. Si ces chiffres indiquent que des manifestations de la radicalité religieuse constituent des phénomènes étrangers pour l'écrasante majorité de nos enquêtés, il apparaît néanmoins que **5,2%** des participants à l'enquête déclarent être régulièrement **en contact avec publics contestant des savoirs scientifiques** à partir de conceptions religieuses, ce qui représente un effectif de 47 opérateurs. Ce pourcentage est de **3,8%** lorsqu'il s'agit de publics **mettant à distance ou rejetant des règles démocratiques** en prenant appui sur la religion. Et enfin **2,2%** des répondants déclarent avoir été confrontés plus de 5 fois au cours de l'année écoulée à des personnes faisant ardemment du **prosélytisme religieux**. Notons que les fréquences de ces comportements sont proches de celles qui ont été pointées pour l'expression ou l'adhésion à des thèses suprémacistes, la valorisation d'un pouvoir fort et autoritaire, les attitudes ou insultes antisémites et enfin les discours négationnistes.



### 6ème dimension : "Radicalité religieuse" (n=905)



Conformément à nos attentes, ces **trois indicateurs** sont **fortement liés entre eux** et la relation la plus forte indique qu'un professionnel ayant constaté auprès de son public des propos remettant en question des théories scientifiques a également une probabilité éminemment plus importante d'être également exposé à des discours contestant des règles démocratiques ( $r=0,764$ ). Les indicateurs 2 et 3 présentent également un important coefficient de corrélation ( $r=0,661$ ).

Au regard des **faibles effectifs** observés pour cette dimension, il est **difficile de mettre en évidence un effet territoire** et nous devons dès lors faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats. Parmi les tendances observées, on constate un **lien faible entre les régions et le premier indicateur**. Les chiffres indiquent que 10% des professionnels travaillant à Bruxelles ont régulièrement constaté une forme de concurrence entre savoirs scientifiques et croyances religieuses de la part de leur public contre 4,7% à Liège, 3,8% dans le Hainaut, 3,4% au Luxembourg, 2,7% dans le Brabant Wallon et 2,1% à Namur. Le **même constat peut être tiré pour la troisième variable** portant sur le prosélytisme religieux puisque sur le sol bruxellois, 74% des répondants déclarent ne jamais avoir observé ce type d'agissement contre 83% dans la province de Liège, 87% dans le Brabant Wallon, 88% dans le Hainaut et la province de Namur et 93% pour le Luxembourg. Si notre regard se porte sur le **deuxième indicateur** en lien avec la contestation des règles démocratiques, nous n'observons **pas de surreprésentations des travailleurs œuvrant à Bruxelles** parmi les professionnels fréquemment exposés à ces comportements puisqu'ils représentent 5,4% contre 5,8% à Liège, 5,2% à Liège, 4% au Brabant Wallon et 2% ou moins pour les autres provinces.

Les **manifestations de la radicalité religieuse** sont le **plus souvent déclarées** par les répondants attachés à l'**Administration de l'Enseignement** (cfr. tableau ci-dessous). De plus, il est frappant de constater que s'il s'agit des professionnels les plus fréquemment exposés à ces problématiques, ceux-ci sont **proportionnellement 2 fois voire 2,5 fois plus souvent confrontés à ces trois indicateurs** que la moyenne générale. Environ un professionnel sur dix du secteur Enseignement se dit souvent témoin de formes d'immixtion et de confrontation des croyances religieuses face à des savoirs scientifiques ou à des règles démocratiques et près d'un répondant sur vingt dit avoir fréquemment été

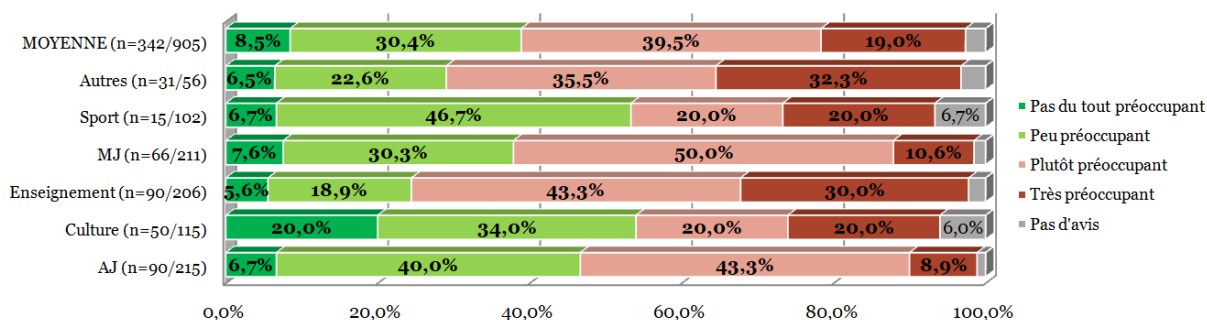
au contact de publics tenant des discours prosélytes de manière insistante. Ces pourcentages atteignent respectivement 5,3%, 3,8% et 2,6% en moyenne.

	% de professionnels confrontés au minimum 3 fois au phénomène au cours des 12 derniers mois (% confrontés régulièrement)						
Mise en doute de théories scientifiques à partir de conceptions religieuses	<b>E</b> 21,2% <b>(12,1%)</b>	MOY. 12,9% (5,3%)	<b>C</b> 13% (5,2%)	<b>AJ</b> 12,1% (3,3%)	<b>MJ</b> 6,6% (0,9%)	<b>S</b> 4% (2%)	Autres 21,4% <b>(10,7%)</b>
Contestation des règles démocratiques à partir de croyances religieuses	<b>E</b> 15,6% <b>(8,3%)</b>	MOY. 11,1% (3,8%)	<b>AJ</b> 10,7% (1,9%)	<b>MJ</b> 10,4% (1,9%)	<b>C</b> 7% (3,5%)	<b>S</b> 4,9% (2,9%)	Autres 17,9% (3,6%)
Faire ardemment du prosélytisme religieux	<b>E</b> 9,3% <b>(4,9%)</b>	<b>C</b> 6,1% (2,6%)	MOY. 5,4% (2,2)	<b>MJ</b> 3,3% (0,5%)	<b>AJ</b> 2,8% (0,9%)	<b>S</b> 2% (0%)	Autres <b>14,2%</b> <b>(7,1%)</b>

Le monde culturel présente des pourcentages proches de la moyenne générale tandis que les autres secteurs affichent quant à eux des pourcentages inférieurs et les écarts les plus importants s'observent une nouvelle fois auprès du secteur Sport. Les professionnels ne faisant pas partie de la constellation Fédération Wallonie-Bruxelles présentent un prorata de répondants régulièrement aux prises avec ces problématiques significativement plus important que la moyenne et ce, de manière particulièrement saillante pour le dernier indicateur (7,1%).

En lien avec les constats esquissés ci-dessus, nous constatons que seulement 38% des répondants soit un effectifs de 342 individus sont concernés par les phénomènes en lien avec la radicalité religieuse. A ce titre, il s'agit de la dimension touchant le moins les participants à notre enquête et ceci contraste de manière assez nette avec la dimension portant sur la radicalité politique qui concernait quant à elle deux fois plus de répondants (81%) ou la dimension se rapportant aux phénomènes de polarisation et d'assignations identitaires (90%).

"Quel est votre degré de préoccupation à l'égard de ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?" [6ème dimension] (n=342)

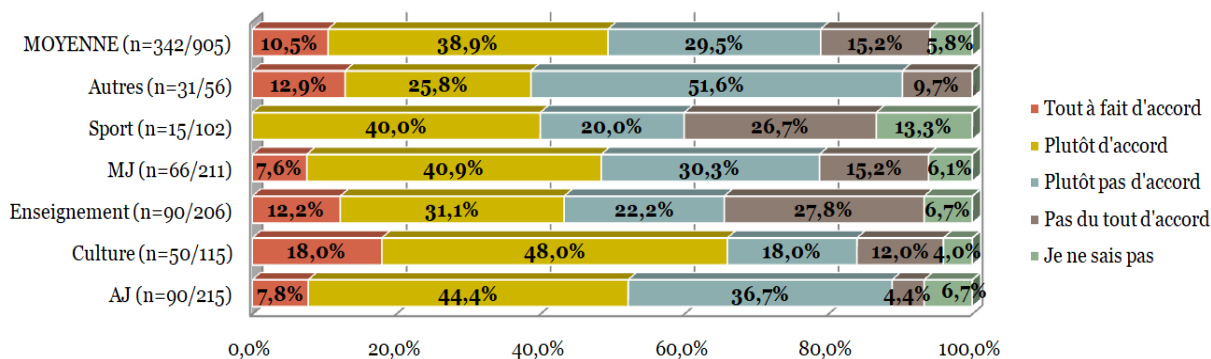


Lorsque les répondants concernés sont appelés à se prononcer sur leur degré de préoccupation à l'égard des comportements effectivement constatés au contact de leur public, nos données attestent d'une préoccupation légèrement plus marquée que celle exprimée pour les formes de radicalités informationnelle et politique (environ 54%) mais inférieure à celle constatée pour les dimensions 2 et 3 (62% et 63%). Ainsi, 58,5% des 342 professionnels estiment que les situations dont ils ont

**été témoins sont préoccupantes** et un tiers d'entre eux les jugent très préoccupantes soit 19% du total des répondants. Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les **disparités entre secteurs** sont ici **plus prononcées** puisque près de **trois répondants sur quatre attachés à l'Enseignement (73,3%)** jugent les faits constatés comme **préoccupants** et parmi eux, 40% les estiment très préoccupants. Ces pourcentages élevés sont proches de ceux que nous avons déjà pointés pour la 2<sup>ème</sup> dimension « polarisation et assignations identitaires ». Rappelons que cette seconde dimension et celle afférente à la radicalité religieuse touchent ce secteur de manière significativement plus forte que les répondants émanant d'autres administrations. Les 66 professionnels rattachés aux **Maisons de Justice** concernés par des formes de radicalité religieuse expriment également un **sentiment de préoccupation plus important que la moyenne (60,6%)** alors que ces derniers n'étaient, proportionnellement, pas plus touchés par ces problématiques. Les **deux secteurs les moins soucieux** à l'égard des comportements qu'ils observent sur le terrain sont la **Culture (40%)** ainsi que le **Sport (40%)** même si pour ce dernier, seulement 15 répondants sur 102 professionnels sont concernés. En dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles le degré de préoccupation se situe entre celui exprimé par le secteur Enseignement et Maisons de Justice (67,8%) mais notons que près d'un répondant sur trois de ce groupe se déclare très préoccupé.

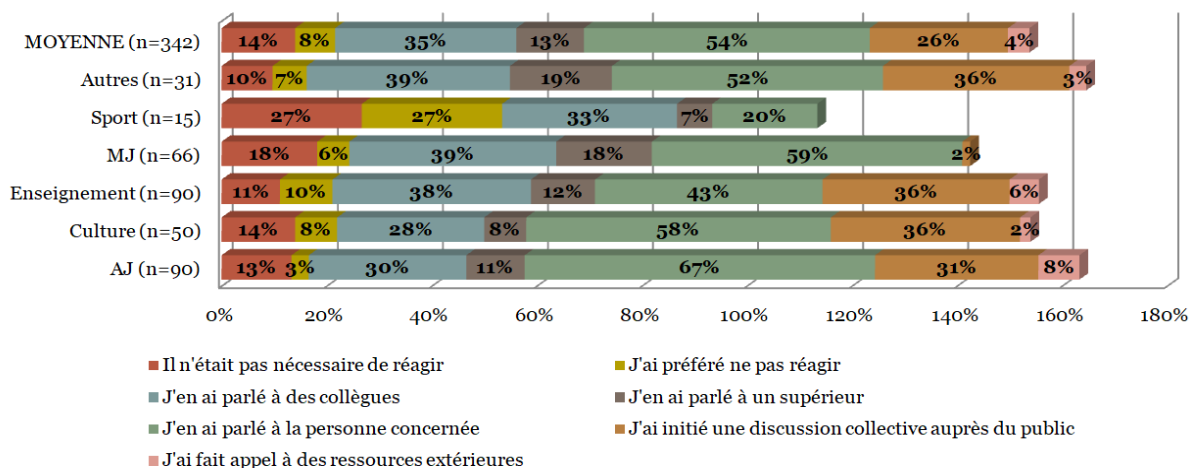
Suite à la question portant sur le **degré d'aisance et d'outillage** des professionnels face aux situations rencontrées auprès de leur public, nous constatons que **près de la moitié des professionnels (49,4%)** se perçoivent comme **suffisamment à l'aise et outillés** alors que **44,7%** expriment à l'inverse un **sentiment d'être démunis et d'inconfort** pour faire face à ces situations. Ce dernier pourcentage avoisine celui observé pour la dimension 3 « sociabilité et vie en collectivité » (46%) est très légèrement supérieur à celui constaté pour les manifestations de radicalité politique (42%) et informationnelle (41%). Concernant les **disparités entre les différentes administrations**, il apparaît que les deux secteurs exprimant le plus faible degré de préoccupation, **Culture et Sport**, sont également ceux qui comptent la **plus grande proportion de professionnels s'estimant suffisamment parés** pour gérer ces situations (66% et 60%). Il est même frappant de constater que seulement 30% des répondants concernés du monde culturel se perçoivent comme trop peu dotés de ressources et mal à l'aise. De manière attendue, cette même proportion atteint **un répondant sur deux pour le secteur Enseignement**. Ceci correspond au score observé pour les dimensions 2 (polarisation et assignations identitaires) et 5 (radicalité politique) alors que les comportements en lien avec la radicalité informationnelle et la sociabilité les laissaient davantage désemparés (57% et 60%). Les opérateurs rattachés aux **Maisons de Justice** exposés à des formes de radicalité religieuse sont quant à eux **47%** à se sentir **relativement démunis**. Un tel pourcentage avait déjà été observé pour ce même secteur lorsque ses répondants avaient constaté des manifestations de radicalité politique. **L'Aide à la Jeunesse ne se distingue pas de la moyenne** sur cette 6<sup>ème</sup> dimension. Notons enfin que les répondants regroupés sous l'étiquette « Autres » présentent quant à eux le plus haut pourcentage de répondants se sentant insuffisamment outillés et mal à l'aise pour faire face aux comportements dont ils sont témoins (61,3%).

**"Vous sentez-vous suffisamment outillé.e et à l'aise pour faire face à ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?" [6ème dimension] (n=342)**



Le répertoire des réponses adoptées par les 342 répondants confrontés aux trois indicateurs de la radicalité religieuse n'est pas **significativement différent de celui déployé** face aux manifestations de la radicalité informationnelle. Ainsi, plus d'un répondant sur deux (**54%**) déclare avoir **parlé directement à la personne concernée** lorsque de tels agissements ont été observés auprès de leur public ce qui représente la même proportion que celle observée pour la première forme de radicalité que nous avons pointée. Un peu plus d'un répondant sur trois (**35%**) a **parlé de ces faits à des collègues** alors qu'ils ne sont que **13%** à en avoir **référé à leur direction**. Un répondant sur quatre a également précisé avoir organisé une **discussion élargie auprès de ses publics**. Notons que pour **14%** des opérateurs, les comportements observés sur leur terrain ne nécessitaient **pas de réaction** de leur part et **8%** ont **préféré ne pas réagir**. Notons enfin qu'une très faible **minorité a fait appel à des ressources extérieures** (4%).

**"Quelle(s) réaction(s) avez-vous adoptée(s)? [Dimension 6] (n=342)**



Le **panel des réactions** adoptées par chacun **des secteurs** n'est **pas sensiblement différent** de celui qui a été ébauché pour les précédentes dimensions. Le secteur de **l'Aide à la Jeunesse** reste le **plus disposé à parler directement avec le(s) protagoniste(s)** des comportements épinglés puisque 2 répondants sur trois ont indiqué avoir réagi de cette façon. Les **Maisons de Justice** et le **secteur Culturel** leur emboîtent le pas puisqu'au sein des effectifs de ces deux administrations, ils sont près de 60% à avoir adopté cette réaction. Soulignons que dans le secteur **Sport**, les opérateurs sont proportionnellement **trois fois moins nombreux à avoir privilégié ce type de réaction** (20%). C'est

également ce secteur qui a **le plus souvent estimé** que les comportements observés **n'appelaient pas de réaction** de leur part (30%) et qui a **préféré ne pas réagir** (27%). Constatons en outre que ce sont les employés des secteurs de **l'Enseignement et de l'Aide à la Jeunesse** qui se sont **le plus tournés vers des ressources extérieures (8% et 6%)** pour les épauler face à ces problématiques alors que le Sport et les **Maisons de Justice** n'ont jamais plébiscité ce type d'intervention. Ce dernier secteur se distingue de la moyenne par le fait qu'il **recourt plus fréquemment à leur supérieur ou administration**, c'est le cas pour 18% d'entre eux contre 8% pour le secteur Culture et 11% pour l'Aide à la Jeunesse. Les discussions collectives auprès des publics ne font pas partie de leur répertoire d'actions, à l'exception de 4 répondants. Nous pouvons également pointer le fait que les répondants du secteur **Enseignement** concernés par des manifestations de radicalité religieuse sont **moins prompts que pour les précédentes dimensions** (à l'exception de la radicalité informationnelle) à **entamer le dialogue auprès de la personne concernée** puisque seulement 43% a déclaré avoir agi de cette façon. Rappelons que s'il ne s'agit pas des mêmes effectifs, la proportion atteignait près de 7 professionnels sur 10 pour la dimension « polarisation et assignations identitaires »

A titre indicatif notons que les réponses observées à la question « Pour quelle(s) raison(s) avez-vous préféré ne pas réagir » font apparaître ici que la volonté de ne pas stigmatiser ou de créer des conflits avec les publics n'est évoqué que par 38,5% des répondants (soit un effectif de 10), ce qui est la plus faible proportion jamais observée arrivant ex-æquo avec la modalité « ce n'est pas mon rôle ».

	Je ne savais pas quelle réaction adopter	Ce n'est pas mon rôle	Pour éviter de stigmatiser	Pour éviter des conflits hiérarchiques	Autres
Effectifs (n=26)	6	10	10	1	4
%	23,1%	38,5%	38,5%	3,8%	15,2%

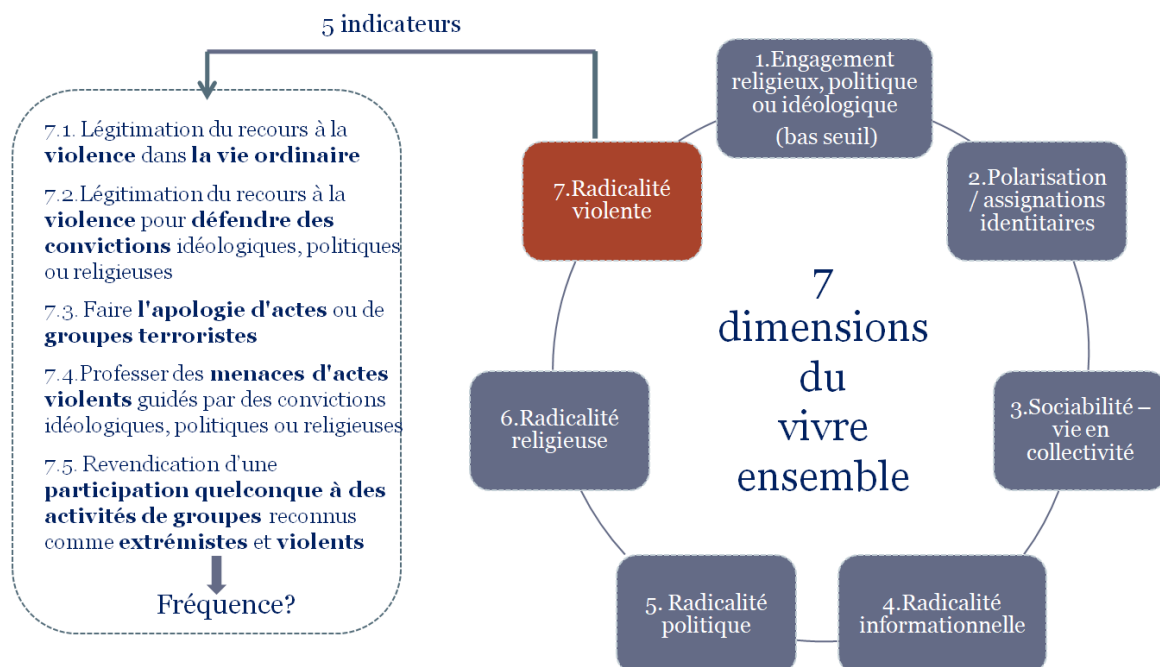
Les **ressources extérieures** mentionnées par les 4% des professionnels concernés par les phénomènes de radicalité religieuse sont en nombre assez limité. Les **Centres PMS** sont cités 5 fois et les autres ressources que l'on peut pointer sont : une AMO, des outils pédagogiques, une « animation contre la radicalisation », un réseau d'acteurs locaux, la direction d'une école, l'Administration de l'Aide à la Jeunesse, un centre de planning familial et enfin une mention générique « service spécialisé ». Quatre répondants font référence aux ressources présentées plus haut. Si les phénomènes liés à la radicalité religieuse ne concernent qu'un faible pourcentage de répondants et qu'une minorité d'entre eux seulement se tournent vers des ressources extérieures pour les aider à faire face à ces situations, force est de constater que les ressources proposées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ne sont pas explicitement mentionnées comme telles par les agents concernés.

DE MANIÈRE SYNTHETIQUE :

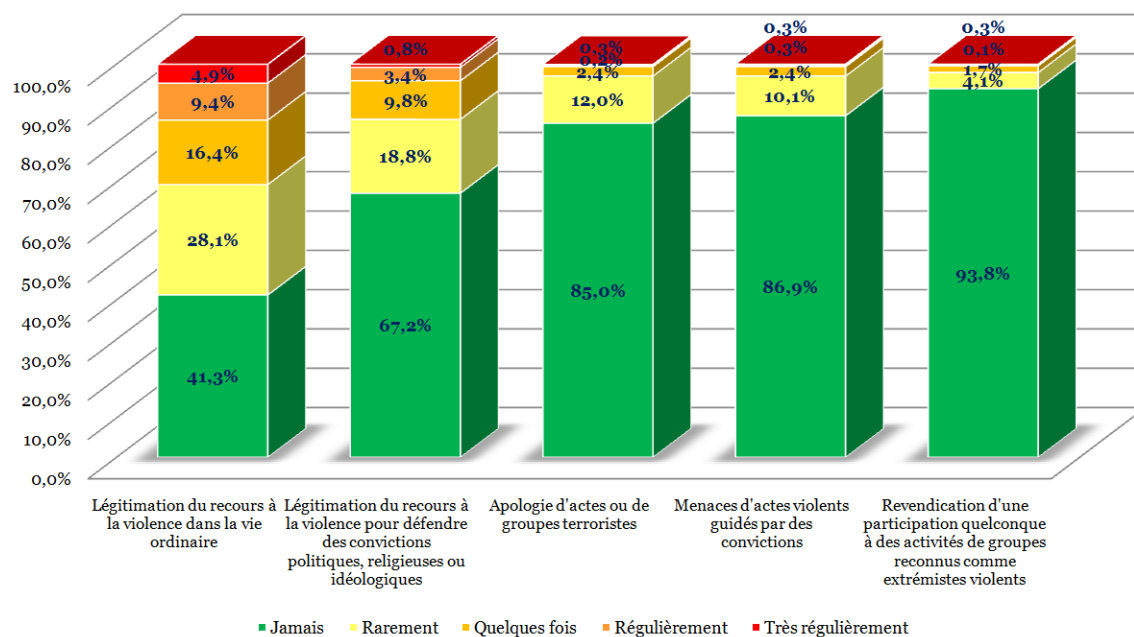
- **Des 3 indicateurs de la 6<sup>ème</sup> dimension:**
  - 31% des professionnels ont déjà observé au moins une fois de formes de **remise en question de théories scientifiques à partir de croyances religieuses** (5% régulièrement)
  - 26% des formes de **contestation des règles démocratiques** à l'aune de croyances religieuses (4% régulièrement)
  - 17% déclarent avoir déjà été confrontés à des formes ardentes de **prosélytismes** (2% souvent)
  - **ET 62% des répondants n'ont JAMAIS observé l'un de ces 3 comportements**
- **Bruxelles pas significativement + exposés** sauf peut-être pour la remise en question de théories scientifiques et prosélytismes
- **Enseignement** : significativement + **exposé** que les autres secteurs (2 à 4 fois plus régulièrement confrontés la radicalité religieuse, en fonction des items) **suivi des AJ et Culture**
- **Degré de préoccupation** des répondants concernés (**58,5%**) **légèrement** > dimensions précédentes (notamment les radicalités politique et informationnelle où la proportion était de 0.55)
  - Radicalité religieuse = + haut degré de préoccupation pour Enseignement (75%) / pourcentage quasiment divisé par 2 pour Culture
- **Degré d'aisance et d'outillage < autres formes de radicalité**
  - 45% des professionnels concernés se sentent **insuffisamment formés et à l'aise** (pourcentage proche de celui lié à la dimension sociabilité (46%))
  - Et si enseignement + préoccupé → un peu moins désarmé (50%) que face à la radicalité informationnelle (57%)

7. 7<sup>ème</sup> dimension : Radicalité violente

La dernière dimension du vivre ensemble épinglée par l'enquête en ligne a trait à la « radicalité violente », concept sous lequel nous avons logé 4 indicateurs listés ci-dessous. Cette série d'items permet de mieux cerner dans quelle mesure les professionnels sont exposés à des formes de radicalismes et d'extrémismes violents notamment via les deux derniers indicateurs.



### 7ème dimension : "Radicalité violente" (n=905)



Hormis le premier indicateur qui constituait une question à bas seuil, voire le second, le graphique laisse apparaître que les **comportements liés à la radicalité violente** présentent de **très faibles occurrences déclarées** par les professionnels. Entre **85% et 87%** des répondants affirment ne jamais avoir été **témoins de discours faisant l'apologie d'actes ou de groupes terroristes** ou encore de **menaces d'actes violents sous-tendus par des convictions politiques, religieuses ou idéologiques**. Ce pourcentage atteint **93,8%** concernant les **revendications d'une participation, à des degrés divers, à des activités de groupes reconnus comme extrémistes violents**. Néanmoins, entre **2% et 3%** des participants à l'enquête (soit 27 répondants) disent avoir été confrontés à ces différents comportements **au minimum trois fois** au cours de l'année écoulée et seule une minorité d'entre eux soit **0,3%** du panel, ce qui représente un effectif de 3, y ont régulièrement été exposés. A l'inverse, les fréquences observées pour le **premier indicateur** indique une relative **prégnance des discours légitimant la violence dans la vie ordinaire** puisque près de **6 professionnels sur 10** ont observé auprès de leur public des attitudes allant dans ce sens et pour **14,3%** des participants il s'agit d'une **problématique régulièrement rencontrée** dans le cadre de leur pratique au contact des publics. Ce dernier pourcentage fléchit pour atteindre **4,2%** concernant les **propos ou les comportements érigeant la violence comme moyen légitime pour défendre des convictions** politiques, religieuses ou idéologiques. Notons enfin que ce second indicateur ne concerne que **32,8%** des enquêtés.

L'analyse du tableau de corrélations révèle l'existence d'une **relation positive relativement forte** ( $r=0,604$ ) entre les **deux premiers indicateurs** liés à la légitimation de la violence. Un autre coefficient de corrélation ( $r=0,602$ ) indique qu'un professionnel se déclarant exposé à des discours faisant **l'apologie d'actes ou groupes terroristes** sera tendanciellement plus porté à rapporter des **menaces d'actes violents** guidés par des convictions. Les variables les plus corrélées entre elles ( $r=0,641$ ) sont les **deux derniers indicateurs** de cette dimension qui constituent les formes les plus extrêmes et potentiellement violentes de l'ensemble des items recensés dans le questionnaire.

A la question de savoir s'il existe des inégalités entre secteurs, le tableau esquissant le classement des secteurs les plus exposés à ces phénomènes laisse entrevoir des situations contrastées

comparativement à ce qui avait été observé pour les précédentes dimensions. Rappelons néanmoins que les trois derniers indicateurs ne concernent que de faibles effectifs et il faut dès lors faire preuve de prudence dans l'interprétation des fréquences.

	% de professionnels confrontés au minimum 3 fois au phénomène au cours des 12 derniers mois (% confrontés régulièrement)						
Légitimation du recours à la violence dans la vie ordinaire	<b>AJ</b> 48,8% <b>(25,1%)</b>	<b>MJ</b> 34,6% <b>(16,1%)</b>	MOY. 30,7% <b>(14,3%)</b>	<b>E</b> 29,6% <b>(12,1%)</b>	<b>C</b> 13,9% <b>(7,8%)</b>	<b>S</b> 10,8% <b>(2%)</b>	Autres 39,3% <b>(8,9%)</b>
Légitimation du recours à la violence pour défendre ses convictions politiques, religieuses ou idéologiques	<b>E</b> 17,5% <b>(5,8%)</b>	<b>AJ</b> 17,2% <b>(5,6%)</b>	MOY. 14% <b>(4,2%)</b>	<b>MJ</b> 12,8% <b>(2,8%)</b>	<b>C</b> 7,8% <b>(3,5%)</b>	<b>S</b> 6,9% <b>(2%)</b>	Autres 19,7% <b>(3,6%)</b>
Apologie d'actes ou de groupes terroristes	<b>E</b> 4,4% <b>(1%)</b>	<b>AJ</b> 3,3% <b>(0%)</b>	MOY. 3% <b>(0,6%)</b>	<b>MJ</b> 2,4% <b>(0,5%)</b>	<b>S</b> 1% <b>(0%)</b>	<b>C</b> 0,9% <b>(0,9%)</b>	Autres 7,2% <b>(1,8%)</b>
Profession de menaces d'actes violents guidés par des convictions PRI	<b>E</b> 3,9% <b>(1%)</b>	<b>MJ</b> 3,8% <b>(0,5%)</b>	MOY. 3,1% <b>(0,7%)</b>	<b>C</b> 2,6% <b>(0,9%)</b>	<b>AJ</b> 1,9% <b>(0,5%)</b>	<b>S</b> 1% <b>(0%)</b>	Autres 7,2% <b>(1,8%)</b>
Revendication d'une participation quelconque aux activités de groupes reconnus comme extrémistes violents	<b>MJ</b> 3,3% <b>(0,5%)</b>	MOY. 2,1% <b>(0,4%)</b>	<b>AJ</b> 1,9% <b>(0%)</b>	<b>C</b> 1,8% <b>(0,9%)</b>	<b>E</b> 1% <b>(0,5%)</b>	<b>S</b> 0% <b>(0%)</b>	Autres 7,2% <b>(1,8%)</b>

Le secteur **Aide à la Jeunesse** est le **plus prompt** à avoir fait face à des **discours légitimant la violence dans la vie ordinaire** ainsi que pour **défendre ses convictions**. Pour un quart de ces professionnels (**25,1%** soit le plus haut pourcentage observé), légitimer la violence dans la vie ordinaire constitue une attitude régulièrement observée auprès de leur public. Suivent ensuite les **Maisons de Justice** et leurs partenaires avec **16,1%** de ces répondants qui déclarent être fréquemment témoins de ce type d'attitudes. Concernant le **second indicateur**, le secteur de **l'Aide à la Jeunesse** et de **l'Enseignement** sont proportionnellement **plus nombreux que la moyenne à observer fréquemment** auprès de leur jeune public des **positions faisant de la violence un moyen acceptable pour défendre ses convictions** soit **5,6%** et **5,8%** contre **4,2%** en moyenne. Ces deux premiers pourcentages grimpent aux alentours de **17%** si l'on prend en considération les répondants ayant été confrontés au minimum trois fois à ce type de comportement au cours de l'année contre **14%** en moyenne. La **même configuration** peut être observée pour **l'apologie d'actes ou de groupes terroristes** même si cela ne concerne qu'une poignée de répondants. En effet, **4,4%** des répondants issus de **l'Enseignement** (soit un effectif de 9 personnes) ont déclaré avoir été au minimum trois fois au contact de public faisant l'apologie d'actes ou de groupes terroristes, **3,3%** pour **l'Aide à la Jeunesse** (correspondant à un effectif de 7) et **2,4%** pour le secteur **Maisons de Justice** (représentant 5 répondants). A l'instar de ce qui a été constaté pour l'item précédent, les **deux derniers indicateurs**, qui sont les plus extrêmes, présentent des **fréquences nulles ou quasi nulles** pour la **modalité regroupant régulièrement et très régulièrement**. Ainsi 8 professionnels de **l'Enseignement** (**3,9%**) ont été **au contact trois fois ou plus de jeunes professant des menaces d'actes violents** guidés par des convictions politiques, idéologiques ou religieuses. Cette **proportion** est **identique** à celle observée pour les **Maisons de Justice** (**3,8%** soit 8 opérateurs également) qui, sur la plupart des items investigués par notre enquête, présentaient des degrés d'exposition régulière plus faibles que la



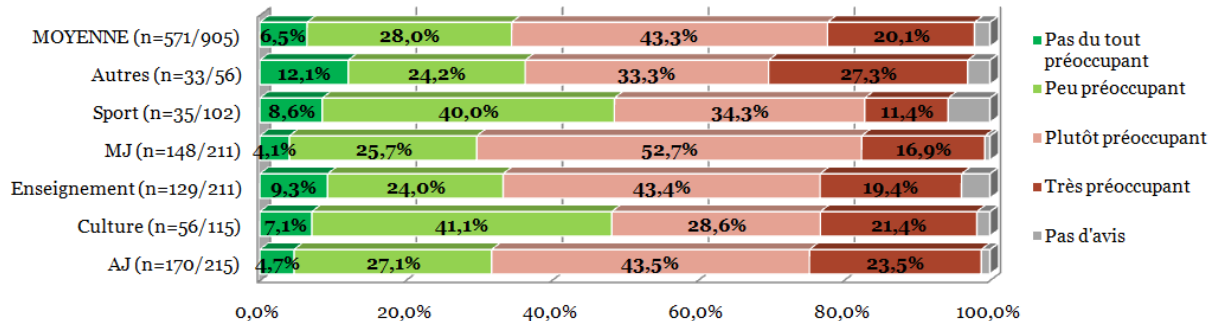
moyenne. Ce qui est plus frappant encore c'est que pour le **dernier indicateur** qui, dans le baromètre des comportements recensés, constitue certainement le **phénomène le plus préoccupant**, les **Maisons de Justice passent en tête du classement** avec 3,3% (soit un effectif de 8) de ses professionnels confrontés à trois situations minimum de **revendication d'une participation à des activités de groupes extrémistes violents** contre 2,1% en moyenne. Il est également intéressant de remarquer que le **secteur culturel** qui était jusqu'ici généralement plus enclin à déclarer faire face à des problématiques liées au vivre ensemble, présentent ici des **pourcentages significativement plus faibles que la moyenne**. Le **Sport** reste quant à lui le **secteur le moins exposé** tandis que les **professionnels se situant à l'extérieur du périmètre de la Fédération Wallonie-Bruxelles** sont proportionnellement **plus concernés par ces phénomènes** que les différentes administrations. Ceci est particulièrement marqué pour les trois derniers indicateurs où ces derniers sont proportionnellement trois fois plus nombreux que la moyenne à avoir constaté au minimum trois fois au cours des douze derniers mois de tels faits.

En se penchant sur l'**existence éventuelle d'une relation entre le lieu principal d'exercice de la fonction et les indicateurs de la radicalité violente**, il s'avère que la **région bruxelloise n'est pas plus perméable** aux comportements relevant de cette dimension que les autres territoires. A l'inverse, les constats issus de notre base de données sont parfois surprenants dans le sens où la **légitimation de la violence dans la vie ordinaire** est le **plus souvent déclarée** par les professionnels travaillant en **région liégeoise** (19% des 190 répondants ont indiqué être souvent aux prises avec ce type d'attitude), suivis des répondants se trouvant sur le sol **namurois** (18% des 97 répondants concernés), au **Luxembourg** ce pourcentage s'élève à 16% (effectif total = 87) et à 14% dans le **Hainaut** (183) contre seulement **10%** pour les **professionnels poursuivant leur mission à Bruxelles** (229). Rappelons cependant que la **prudence doit être de mise** lors de l'interprétation puisque certains professionnels exercent leur fonction sur des territoires dont ne proviennent pas nécessairement leur public comme c'est le cas pour les institutions de placement en milieu fermé ou ouvert (IPPJ, CCMD, etc.). Les **quatre autres indicateurs se rencontrent à Bruxelles dans des proportions semblables à celles constatées dans certaines provinces de la région wallonne**. A titre illustratif, mentionnons que 37% des professionnels travaillant à Bruxelles ont affirmé avoir constaté au moins une fois des propos légitimant l'emploi de la violence pour défendre ses convictions politiques, religieuses ou idéologiques contre 35% à Liège, 34% à Namur, 32% au Luxembourg, 30% dans le Brabant Wallon et 27% dans le Hainaut. A propos de l'apologie de groupes d'actes terroristes, ces pourcentages s'élèvent à 20% dans le Brabant Wallon, 19% dans la province de Liège, 16% à Bruxelles, 14% dans le Namurois, 11% dans le Hainaut et enfin 10% pour le Luxembourg. Ces chiffres sont assez similaires à ceux observés pour le quatrième indicateur afférent aux menaces d'actes violents : 19% pour le Brabant Wallon, 15% à Liège, 13% à Bruxelles, 11% dans le Hainaut et les provinces namuroise et luxembourgeoises. Pour le dernier indicateur, 15 professionnels travaillant à Bruxelles ont été confrontés au minimum une fois à une revendication de participation à des actes terroristes (soit 6,6% des effectifs pour cette région), 14 pour la région liégeoise (soit 6,4%), 5 répondants pour le Brabant Wallon (6,7%), 6 pour la province namuroise (6,2%), 5 pour la province du Luxembourg (5,7%) et 10 répondants pour le Hainaut (représentant 5,5% des effectifs).

Avant de prêter attention au degré de préoccupation exprimé par les répondants au sujet des comportements qu'ils ont effectivement observés au cours de l'année écoulée, il est intéressant de souligner que la **radicalité violente concerne 571 personnes sur les 905 répondants** comptant notre base de données, représentant donc un pourcentage de 63% ce qui est assez proche de ce qui avait été

observé pour la radicalité informationnelle et la dimension en lien avec la sociabilité et la vie en collectivité.

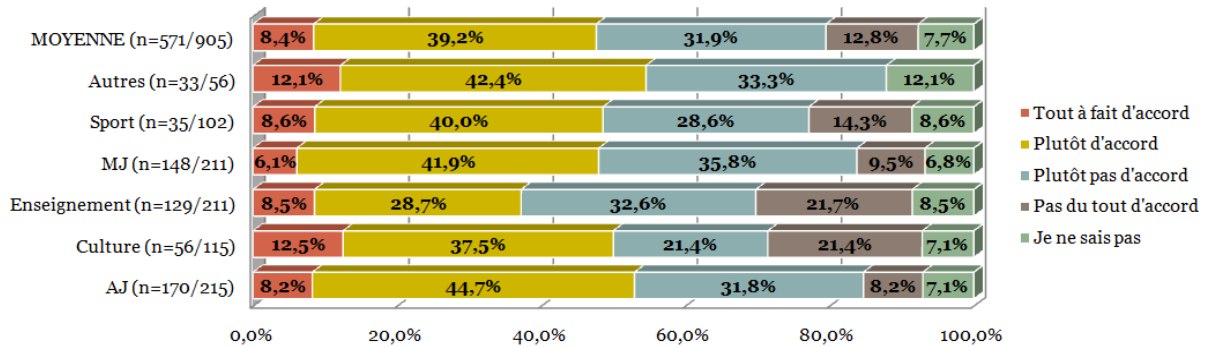
**"Quel est votre degré de préoccupation à l'égard de ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?" [7<sup>ème</sup> dimension] (n=571)**



L'analyse de ce graphique laisse entrevoir que les **comportements rattachés à cette 7<sup>ème</sup> dimension suscite le plus haut degré de préoccupation** de la part des professionnels concernés comparativement aux autres problématiques du vivre ensemble explorées dans le questionnaire à l'exception de la dimension portant sur la « polarisation et les assignations identitaires » (63%). En effet, **63,4%** des participants aux prises avec des formes de radicalité violente estiment que les **situations observées** dans le cadre de leur pratique sont **plutôt préoccupantes** et un tiers de ce même groupe évalue ces situations comme étant particulièrement préoccupantes (soit 20,1% du total des effectifs). Rappelons à titre de comparaison que le pourcentage de professionnels affirmant être préoccupés par les comportements de leur public s'élevait à 58,5% pour la dimension « radicalité religieuse » et 55% pour les formes de radicalité politique et informationnelle. Ce degré de préoccupation identique à celui observé pour la seconde dimension peut sembler surprenant de prime abord. Néanmoins, si l'on considère uniquement les 185 répondants qui ont été exposés à l'une des trois formes les plus extrêmes de la « radicalité violente », le degré de préoccupation grimpe à 77,3%.

Si l'on déplace la focale sur les **différences inter-secteurs**, nous constatons que ce sont les **Maisons de Justice et leurs partenaires** qui affichent le **plus grand sentiment d'inquiétude** à l'égard des faits qu'ils observent puisqu'ils sont près de **70%** à qualifier ces comportements de préoccupants. Rappelons que ce secteur était le plus exposé aux indicateurs touchant à des formes d'extrémismes violents. La **seconde administration** présentant un **degré de préoccupation supérieur à la moyenne** est l'**Aide à la Jeunesse** (67%). Ces professionnels étaient également plus exposés que la moyenne aux trois premiers indicateurs. Le secteur **Enseignement** présente pour cette dernière dimension un **niveau de préoccupation identique à la moyenne** (62,8%) alors que ce pourcentage atteint **50% pour les professionnels du monde culturel** et **45,7% pour le secteur Sport**, ces deux derniers secteurs étant moins fréquemment aux prises de ces phénomènes. A noter que les professionnels se situant en périphérie de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne présentent pas un degré de préoccupation supérieur à la moyenne (60,6%) en dépit d'une confrontation plus régulière aux trois derniers indicateurs.

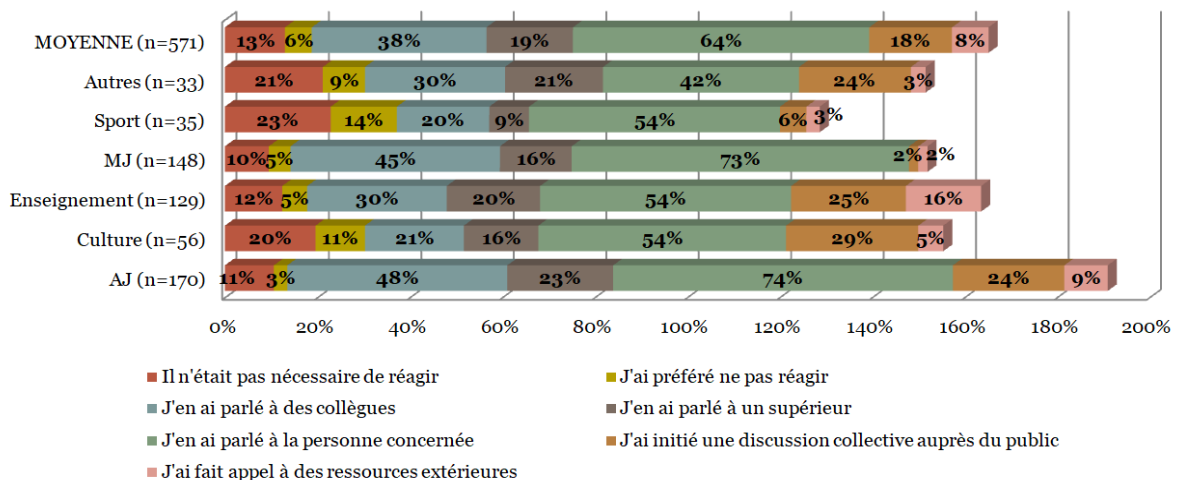
**"Vous sentez-vous suffisamment outillé.e et à l'aise pour faire face à ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?" [7ème dimension] (n=571)**



Si le **degré de préoccupation** affiché pour cette dimension est le **plus important** comparativement aux constats établis plus haut, il est étonnant de constater que le **degré d'aisance et d'outillage vis-à-vis des comportements afférents à la radicalité violente n'est pas significativement plus bas** que celui observé pour les autres dimensions. Ainsi, **47,6%** des professionnels concernés s'estiment **généralement à l'aise et dotés de ressources adéquates** pour gérer ces situations **contre 45%** des 571 répondants qui se perçoivent comme **insuffisamment parés pour faire face** aux comportements qu'ils constatent auprès de leur public. Ce dernier pourcentage est **similaire** à celui qui avait été mis en évidence pour les **formes de radicalité religieuse** et légèrement supérieur aux pourcentages relevés pour les radicalités informationnelle et politique. L'**Enseignement**, s'il n'était pas plus préoccupé que la moyenne, présente la plus **grande proportion de professionnels se sentant globalement démunis** pour affronter ces comportements (54,3%), situation qui contraste avec celle de l'**Aide à la Jeunesse** (40%) et de la **Culture** (42,8%). Le secteur des **Maisons de Justice** ne se distingue pas de la moyenne comptant donc en son sein une moitié de professionnels se sentant suffisamment à l'aise et outillés (49%) et une autre (plus petite) moitié indiquant être dans une position inconfortable et peu formés ou épaulés pour faire face à ces comportements (45,3%).

Face à ces manifestations de la radicalité violente, les **réactions privilégiées** par les professionnels sont assez similaires aux différents panels d'attitudes adoptées face aux cinq autres dimensions.

**Quelle(s) réaction(s) avez-vous adoptée(s)? [Dimension 7] (n=571)**



La **réaction la plus répandue** parmi les professionnels **reste la discussion auprès du ou des protagonistes** (64%) avec des écarts importants entre secteurs puisqu'ils sont près de **trois**

**répondants sur quatre** à l'avoir fait parmi les 170 professionnels de l'**Aide à la Jeunesse** et les 148 opérateurs des **Maisons de Justice**. Cette proportion n'atteint que 54% pour les trois autres secteurs et 42% pour le groupe de professionnels hors Fédération Wallonie-Bruxelles. Les répondants sont en moyenne **un peu plus enclins à se tourner vers leurs collègues** (38%) comparativement à d'autres dimensions et rejoignant ainsi la proportion observée pour la 3<sup>ème</sup> dimension traitant de la sociabilité et de la vie en collectivité (38%). Les **plus hauts scores** s'observent toujours auprès de l'**Aide à la Jeunesse** et des **Maisons de Justice** (48% et 45%) contrastant avec le secteur culturel (20%) et sportif (20%). Ce constat est en adéquation avec les différences que nous avons déjà pu pointer précédemment. Une **différence notable** qu'il est utile de souligner réside dans le fait que la proportion de professionnels ayant eu **recours à des ressources extérieures** est **plus importante** (soit 7,9%) que celle observée pour les 3 autres formes de radicalité : informationnelle (5,9%), politique (3,5%) et religieuse (4,1%). L'analyse du graphique montre également que **16%** des 129 effectifs attachés à l'**Enseignement** ont fait appel à des ressources extérieures, suivis de l'**Aide à la Jeunesse** (9%) alors que les Maisons de Justice et les secteurs Culture et Sport n'affichent respectivement qu'un pourcentage de 2%, 5% et 3%. Les professionnels concernés par des formes de radicalité violente ont également **plus souvent rapporté les situations constatées à un supérieur et/ou à l'Administration** (**18,7%**) comparé aux autres problématiques liées au vivre ensemble, se rapprochant à nouveau de la proportion épinglée pour la 3<sup>ème</sup> dimension (19%). Constatons pour finir que la plupart des répondants ont estimé devoir réagir face aux comportements puisque seuls **13%** ont indiqué que pour les faits évoqués plus haut dont ils ont été témoins, il n'était **pas nécessaire de réagir** (avec une surreprésentation des professionnels issus du Sport et de la Culture) et seulement **6%** des opérateurs ont affirmé avoir **préféré ne pas réagir** (avec une surreprésentation des deux mêmes secteurs).

Remarquons que pour cette dernière dimension, parmi les **raisons évoquées pour justifier l'absence de réaction des professionnels**, celle qui est la plus fréquemment citée est « **je ne savais pas quelle réaction adopter** » (45,5%) ce qui est la plus grande proportion observée laissant apparaître un plus grand sentiment de désarroi face à de tels comportements. En effet pour les précédentes dimensions, le motif principal était toujours la volonté de ne pas stigmatiser les publics et les proportions observées pour cette raison étaient bien souvent deux fois moindre.

	Je ne savais pas quelle réaction adopter	Ce n'est pas mon rôle	Pour éviter de stigmatiser	Pour éviter des conflits hiérarchiques	Autres
Effectifs (n=33)	15	8	13	6	5
%	45,5%	24,2%	39,4%	18,2%	15,2%

L'inventaire des ressources extérieures sollicitées par la petite cinquantaine de répondants concernés indique que les Centres PMS restent encore les agents privilégiés vers lesquels se tournent les professionnels (14 occurrences), suivent ensuite la Police (7), le SAJ (7), l'Aide à la Jeunesse de manière générique (5), un professionnel issu du secteur de la santé (5 dont un thérapeute, un psychologue, etc.), un centre de planning familial (3), les **Equipes Mobiles** (2), le **CAPREV** (2), l'autorité mandante (2), le service communal ou le référent radicalisme de la Commune (2), **un service « spécialisé »** (2), une AMO (2), une association (2) mais également de manière très vague l'Administration (1), un SARE (1), le SPJ (1), le Parquet de la Jeunesse (1), le Tribunal de la Jeunesse (1), un réseau d'acteurs locaux (1), une formation (1). Cinq répondants ont fait référence aux ressources mobilisées pour les précédentes dimensions. On constate que pour les comportements en lien avec la radicalité violente, les ressources offertes par le Réseau n'ont directement été sollicitées

que par une poignée de répondants qui se tournent d'abord vers d'autres services de la Fédération Wallonie-Bruxelles voire des acteurs extérieurs.

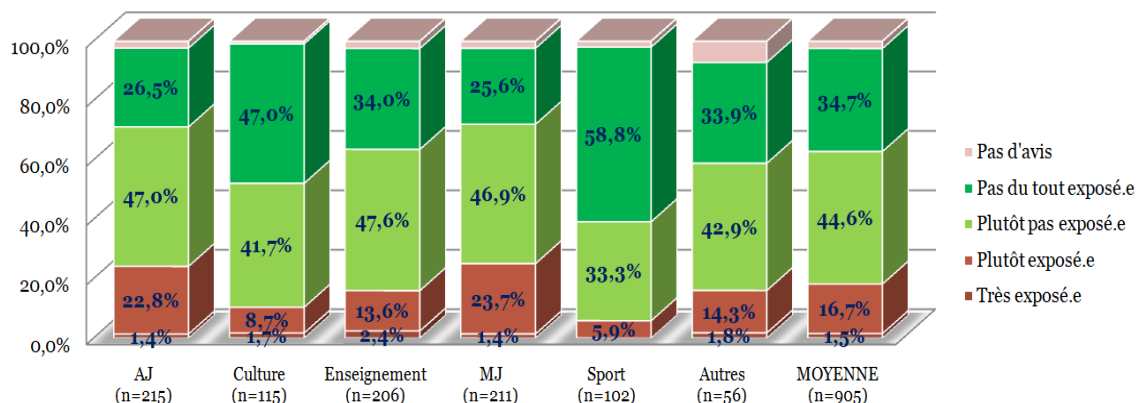
### DE MANIÈRE SYNTHÉTIQUE :

- **Des 5 indicateurs de la dernière dimension:**
  - 59% des professionnels ont observé au moins 1 fois auprès de leurs publics des **discours légitimant le recours à la violence dans la vie ordinaire** (15% régulièrement)
  - 33% des discours légitimant la **défense de ses convictions PRI par des voies violentes** (4% régulièrement)
  - 15% déclarent avoir été témoins d'**apologies de groupes ou d'actes terroristes** (0,5%)
  - 13% de **menaces d'actes violents** sous-tendus par des engagements PRI (0,6%)
  - **ET 37% des répondants n'ont JAMAIS observé l'un de ces 3 comportements**
- **Pas de surreprésentation de ces comportements au sein de la RBC par rapport à la moyenne**
- **2 indicateurs les + extrêmes (menaces et participation à des activités de groupes extrémistes violents) : MJ > moyenne**
  - 3 premiers indicateurs : Enseignement et AJ – MJ dans une moindre mesure
- **Dimension suscitant le + haut degré de préoccupation (63,4%) > radicalité religieuse (58,5%) > radicalités informationnelle et politique (55%)**
  - Avec des niveaux de préoccupation légèrement supérieurs de la part des MJ et de l'AJ
- **Degré d'aisance et d'outillage = proche de la dimension « radicalité religieuse »**
  - 45% des professionnels concernés se sentent insuffisamment formés et à l'aise (= radicalité religieuse)
  - MJ = % de répondants suffisamment outillés proche de la moyenne et inférieur à l'AJ

### 8. Perception subjective

A l'issue de ces différentes questions, le questionnaire invitait l'ensemble des répondants à **évaluer dans quelle mesure ils s'estiment exposés à des opinions et comportements qu'ils considèrent comme extrémistes et pouvant aboutir à la violence**. Le graphique laisse entrevoir qu'environ 18% des enquêtés se sentent généralement exposés à des publics adoptant des comportements qu'ils perçoivent comme pouvant aboutir à la violence ce qui apparaît comme relativement élevé au regard de la proportion d'enquêtés concernés par la dimension en lien avec la radicalité violente.

"Dans quelle mesure vous sentez-vous exposé.e à des opinions et des comportements que vous considérez comme extrémistes et pouvant aboutir à la violence?" (n=905)

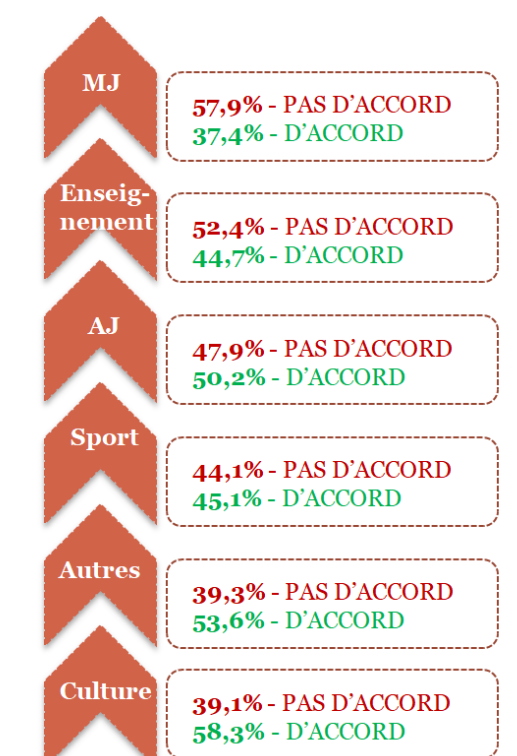


Il est également intéressant de pointer des disparités inter-secteurs fortement marquées puisque ce sont les professionnels des **Maisons de Justice qui déclarent être les plus exposés** puisqu'un quart d'entre eux s'estiment confrontés à des formes d'extrémismes pouvant aboutir à de la violence. En

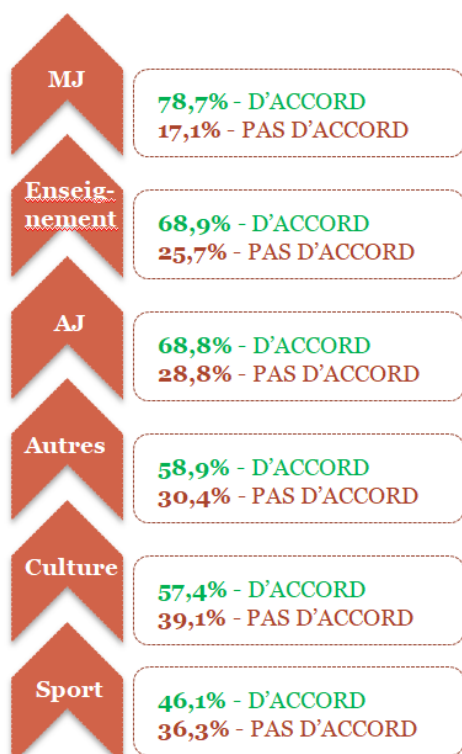
dépité du fait que nous avons constaté que ce secteur était le plus touché par les indicateurs les plus extrêmes de la dimension « radicalité violente », le degré d'exposition subjectif est ici plus fort que ce qui avait pu être observé à travers nos indicateurs. Suit ensuite le **secteur de l'Aide à la Jeunesse** avec une proportion similaire de répondants s'estimant aux prises de formes d'extrémismes potentiellement violents (24,2%) alors que le degré d'exposition à ce que nous avons nommé « radicalité violente » est également plus faible. Notons à ce titre qu'environ 15% des professionnels de ces deux secteurs ont été confrontés au cours de l'année, une fois ou plus à une personne professant des menaces d'actes violents guidés par des convictions politiques, religieuses ou idéologiques ou à des formes d'apologie d'actes ou de groupes terroristes. Un peu moins de 10% d'entre eux ont été au contact au moins une fois de personne(s) revendiquant une participation quelconque à des activités de groupes reconnus comme extrémistes violents. Il est intéressant de constater également que les agents du secteur Enseignement, qui pourtant caracolaient en tête de bon nombre d'indicateurs présentent une plus faible proportion de répondants se déclarant comme généralement exposés (16%) laissant entrevoir que ces professionnels sont davantage confrontés à des problématiques diverses liées au vivre ensemble qu'à des formes d'extrémismes violents. Notons que seulement 5 répondants sur 206 (2,4%) ont déclaré avoir été témoin de revendication d'une participation à des activités de groupes extrémistes. Pour le secteur culturel, la proportion de répondants s'estimant aux prises avec de tels phénomènes est de 10,4% contre 5,9% pour le secteur Sport dont nous avons montré qu'il s'agissait du secteur le plus éloigné des problématiques liées au vivre ensemble.

### C. Degré d'information, ressources et besoins

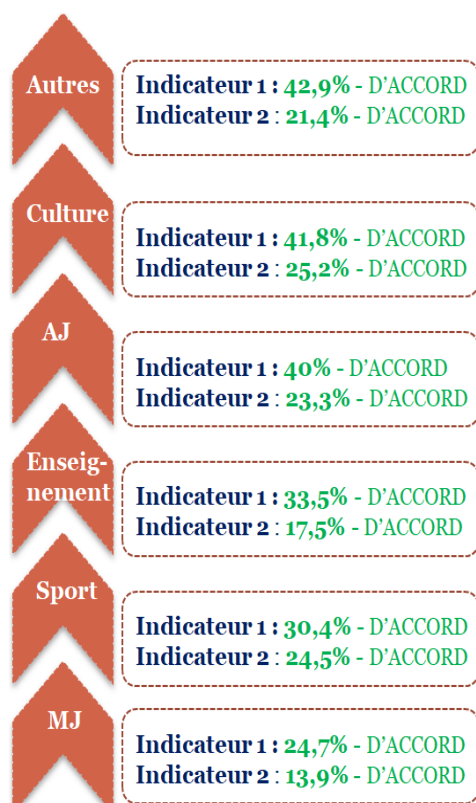
Une partie du questionnaire était dédiée au degré d'information et d'outillage des répondants à l'égard des phénomènes de radicalismes et d'extrémismes et visait également à mieux cerner les besoins des professionnels en lien avec cette problématique.



La première question était formulée comme suit : « **Estimez-vous être suffisamment informé.e concernant les phénomènes de radicalismes et d'extrémismes ?** ». En moyenne, nos données indiquent que la **moitié des agents ne s'estiment généralement pas assez informés** puisque 33% ont indiqué « plutôt pas d'accord » et 16,6% « tout à fait d'accord ». Notons que 4% de nos 905 enquêtés ne se prononcent pas. Les répondants issus des services Enseignement et Maisons de Justice sont les plus enclins à se déclarer insuffisamment formés à propos de ces phénomènes (58% et 52%) alors que ce premier secteur est celui qui s'estime le plus exposé à des comportements extrémistes pouvant déboucher sur de la violence. A l'inverse, pour les opérateurs culturels et les professionnels hors Fédération Wallonie-Bruxelles, ce pourcentage tombe en-deçà des 40%. Le secteur Sport présente quant à lui un degré d'accord légèrement inférieur à la moyenne même si 11% ne se prononce pas.



A la question « **Ressentez-vous le besoin d'être davantage informé.e concernant ces phénomènes ?** », les réponses indiquent qu'en moyenne deux répondants sur trois déclarent avoir besoin d'être davantage informés (20,1% « tout à fait d'accord et 46,4% «plutôt d'accord») et seulement 27,5% de nos enquêtés ont estimé que ce n'était pas nécessaire. Les secteurs exprimant le plus de besoins d'information par rapport à cette problématique sont les secteurs qui comptaient proportionnellement le plus grand nombre d'opérateurs se sentant insuffisamment informés à savoir les Maisons de Justice et l'Enseignement (79% et 69%). L'Aide à la Jeunesse présente également un pourcentage légèrement supérieur à la moyenne (69%) tandis que le secteur culturel, qui était le plus prompt à se déclarer suffisamment formé, présente une plus faible proportion de travailleurs exprimant le besoin d'obtenir des informations sur ces phénomènes même s'ils sont tout de même 57% à souhaiter être mieux informés.

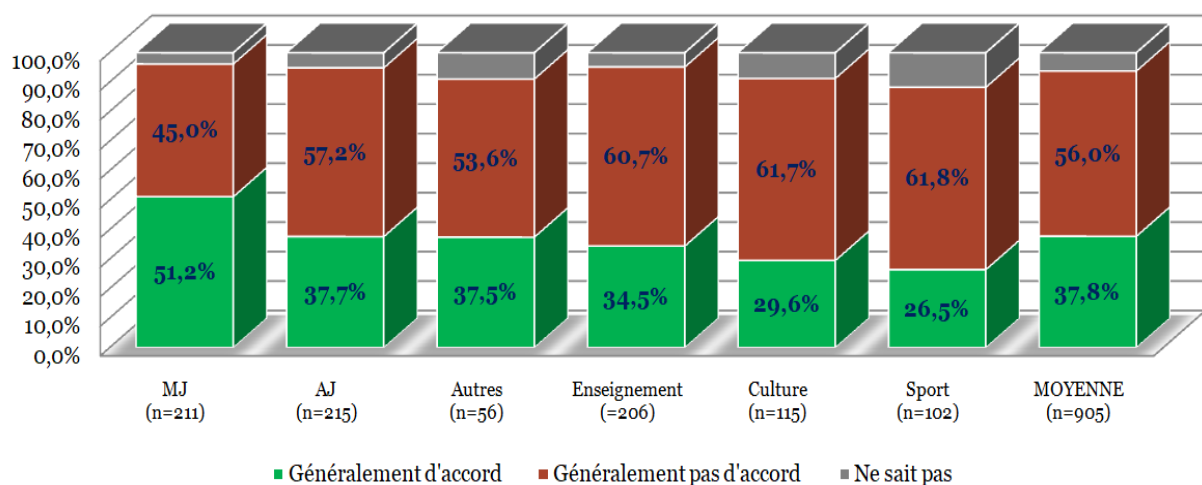


Dans notre questionnaire, **deux indicateurs visaient à approcher le degré d'outillage** des répondants. Le premier évaluait dans **quelle mesure l'opérateur s'estime suffisamment outillé pour identifier et reconnaître les signes de radicalismes et d'extrémismes** et le second indicateur s'intéressait au **sentiment d'être suffisamment outillé pour faire face à des phénomènes de radicalismes et d'extrémismes violents**. Concernant le premier indicateur, nos données font apparaître que la majorité des répondants (60,6%) se déclare mal outillée pour reconnaître des «signes» de radicalismes et d'extrémismes puisque seul un répondant sur trois (34,3%) déclare disposer des outils nécessaires pour pouvoir identifier ces signes. Ce sentiment de ne pas avoir les outils adéquats est exacerbé lorsqu'il s'agit de devoir faire face à des formes de radicalismes et d'extrémismes violents puisque seul un répondant sur cinq se sent suffisamment outillé (20% contre 75% des répondants qui se sentent généralement démunis.

Persistent à nouveau des **différences entre secteurs** allant dans le sens de ce qui a pu être observé dans la partie consacrée aux différentes problématiques liées au vivre ensemble. En effet, les **acteurs culturels** contiennent en leur sein la **plus grande proportion de professionnels se sentant suffisamment outillés** pour d'une part reconnaître les « signes » de radicalismes et d'extrémismes (41,8% contre 52,2% qui ne l'est pas) et d'autre part pour faire face à de telles situations (25,2% contre 69,5% déclarant ne pas l'être) **suivis des opérateurs de l'Aide à la Jeunesse** (respectivement 40% et 23,3%). Les agents des **Maisons de Justice présentent des proportions près de deux fois plus faibles** puisqu'ils ne sont que 25% à estimer avoir les ressources nécessaires pour identifier les « signes » de radicalismes et d'extrémismes et seulement 13,9% pour faire face à de tels phénomènes. Notons que le secteur **Sport** se distingue par le plus haut pourcentage de répondants ne sachant pas se comment se positionner face à cette question (près de 13%). Notre questionnaire comprenait également une **question portant sur le besoin d'être davantage outillé pour faire face à des formes de radicalismes et d'extrémismes violents** et il apparaît que les **pourcentages observés** pour cette variable sont **très proches de ceux observés pour les besoins d'information** sur cette problématique. En effet, 69% des répondants déclarent en moyenne avoir besoin d'être davantage outillés et le secteur le plus en demande reste le secteur des Maisons de Justice avec un pourcentage atteignant 76%, suivi de l'Aide à la Jeunesse (73%) et de l'Enseignement (72%) alors que les secteurs Culture et Sport ne respectivement que 56,5% et 51% à exprimer de tels besoins.

Clôturent cette partie plus succincte du questionnaire, une affirmation intitulée de la façon suivante était adressée aux répondants : « **Si vous êtes ou si vous étiez confronté.e à des situations de radicalismes ou d'extrémismes, vous savez comment procéder et vers qui vous tourner dans ce cas** ». Les données observées indiquent qu'en moyenne près de **4 répondants sur 10 (37,8%)**, qu'ils aient été confrontés ou non à de tels phénomènes, se positionnent comme étant **généralement d'accord** face à cette affirmation contre 56% qui déclarent quant à eux ne pas savoir comment procéder ni vers qui se tourner. Et donc, si en moyenne près de 75% des enquêtés se sentent insuffisamment outillés pour faire face à des situations de radicalismes ou d'extrémismes, une partie d'entre eux sait néanmoins vers qui se tourner dans de telles circonstances.

**"Si vous êtes ou si vous étiez confronté.e à des situations de radicalismes ou d'extrémismes, vous savez comment procéder et vers qui vous tourner dans ce cas?" (n=905)**

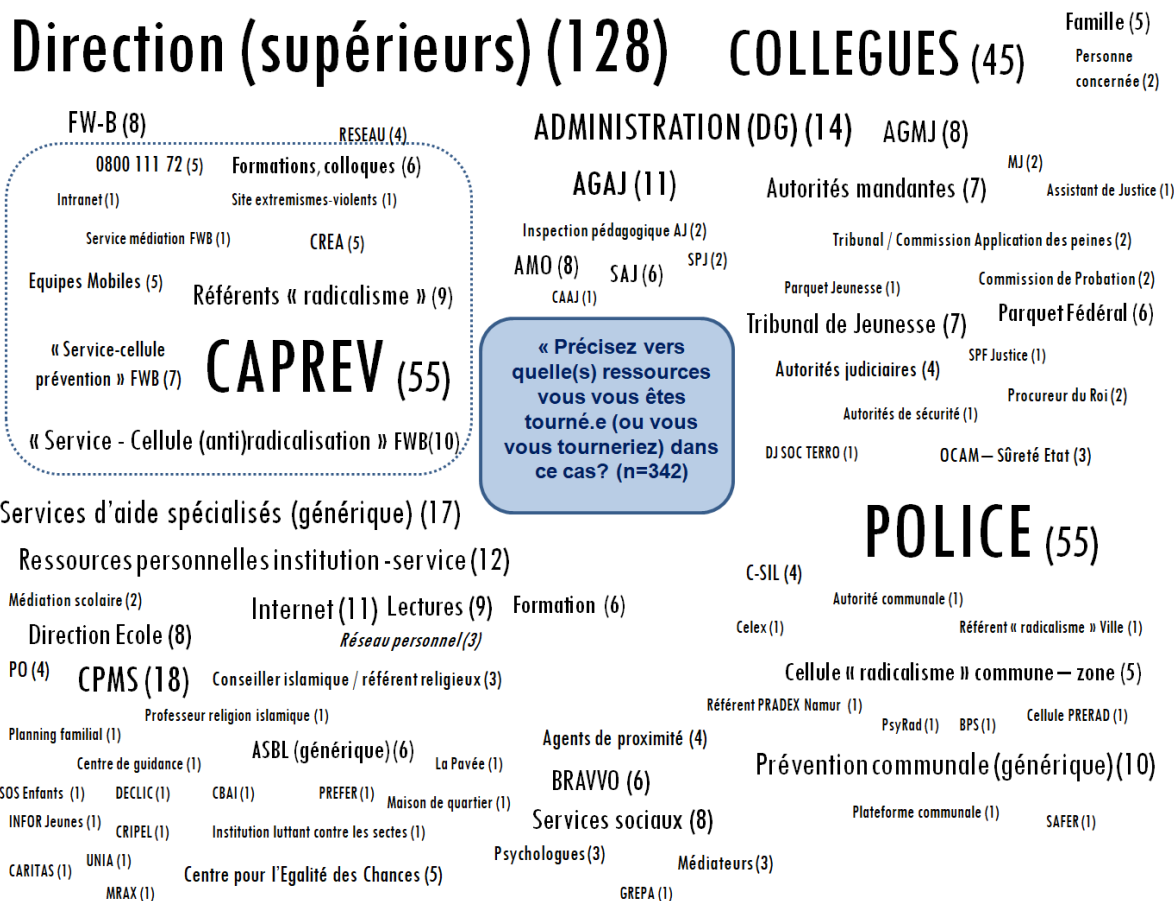


Le graphique indique que c'est à l'intérieur des **Maisons de Justice** que l'on retrouve la **plus grande proportion de travailleurs sachant comment procéder** face à des situations de radicalismes et



d'extrémismes et sur quelles ressources ils peuvent compter. Ainsi, ils sont 51,2% dans ce cas alors qu'ils sont 81% à estimer ne pas disposer des ressources suffisantes pour faire face à ces mêmes situations. Les répondants émanant des services de l'**Aide à la Jeunesse** et de l'**Enseignement** ne se distinguent pas de la moyenne tandis que le **secteur culturel** ainsi que le **Sport** présentent quant à eux **la plus faible proportion de professionnels** (moins de 30%) **ayant une idée de la manière dont ils agiraient et des ressources qu'ils mobiliseraient face à des formes d'extrémismes**. Ce constat est étonnant en vertu du fait que le secteur Culture était le plus enclin à s'estimer suffisamment outillé pour faire face à des cas de radicalismes ou d'extrémismes.

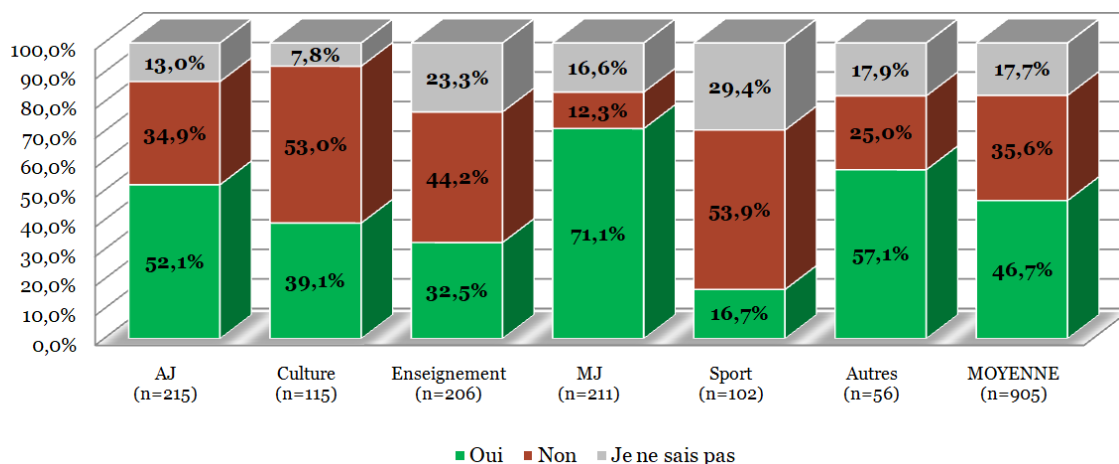
Pour l'ensemble des répondants s'étant positionnés comme globalement d'accord avec l'affirmation, une question filtre leur était ensuite adressée leur demandant de **préciser les ressources vers lesquelles ils se tourneraient (ou se sont tournés) le cas échéant**. Sur les **342 répondants concernés**, une majorité d'entre eux a apporté des éléments d'information à cette question ouverte et les réponses ont été organisées sous la forme d'un schéma (cf. ci-dessous). Cette cartographie, particulièrement foisonnante et bigarrée, permet de situer les ressources mises à disposition par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans la constellation des outils qu'ont mobilisé (ou que mobiliseraient) les professionnels dans ces circonstances.



## D. Initiatives du service ou de la structure en vue de lutter et de prévenir les extrémismes

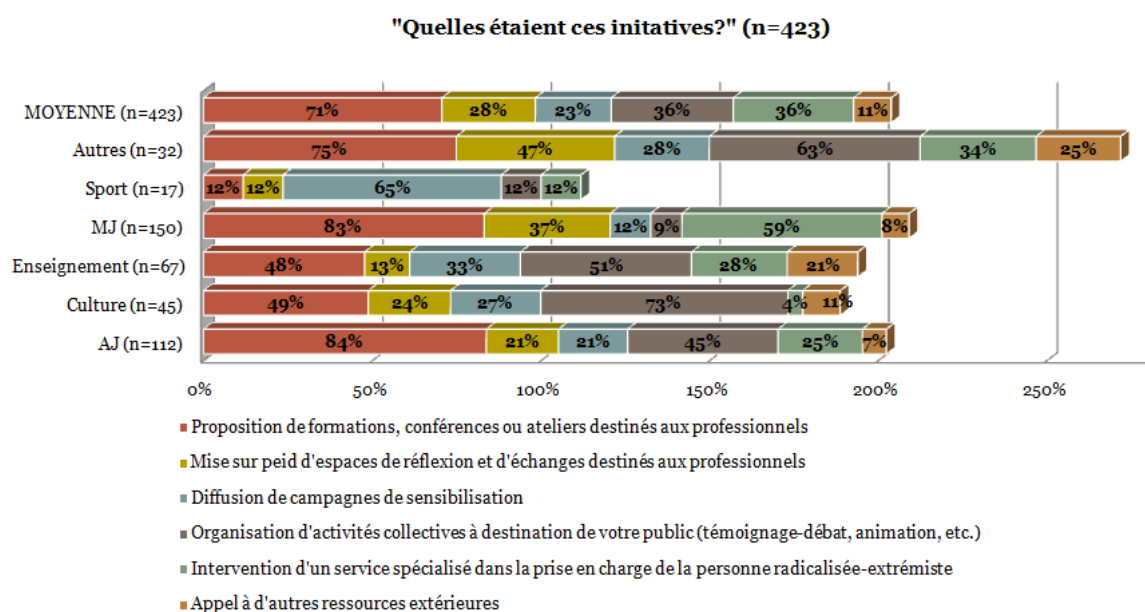
Après avoir sondé les enquêtés sur leur degré d'information et d'outillage face aux radicalismes et extrémismes violents, notre questionnaire contenait quatre questions visant à **mieux cerner la manière dont la structure, l'institution ou le service** auquel se rattachent les répondants **a fait face à ces problématiques**. La première de ces questions était formulée comme suit : « Au sein de votre structure ou institution, des initiatives ont-elles été prises au cours de ces deux dernières années afin de prévenir et de lutter contre les radicalismes et extrémismes violents ? ». Les données récoltées indiquent que **près de la moitié (46,7%) des répondants** ont affirmé que des **actions avaient bien été menées dans leur milieu de travail** face à cette problématique tandis que **25%** de notre panel affirment quant à eux qu'**aucune initiative n'a été prise dans ce sens**. Le graphique ci-dessous laisse apparaître des écarts significatifs entre secteurs. C'est au sein de l'**Administration des Maisons de Justice** que la proportion de professionnels ayant répondu par l'affirmative sont les plus nombreux (71,1%) contrastant avec le secteur **Sport** où ils ne représentent que 16,7%. Le second secteur le plus prompt à déclarer que des actions ont été menées par sa structure est celui de l'**Aide à la Jeunesse** (52,1%) tandis que les pourcentages observés pour la **Culture** et pour l'**Enseignement** se situent en-deçà de la moyenne (32,5% et 39,1%).

**"Au sein de votre structure ou institution, des initiatives ont-elles été prises au cours de ces 2 dernières années afin de prévenir et de lutter contre les radicalismes et extrémismes? (n=905)**

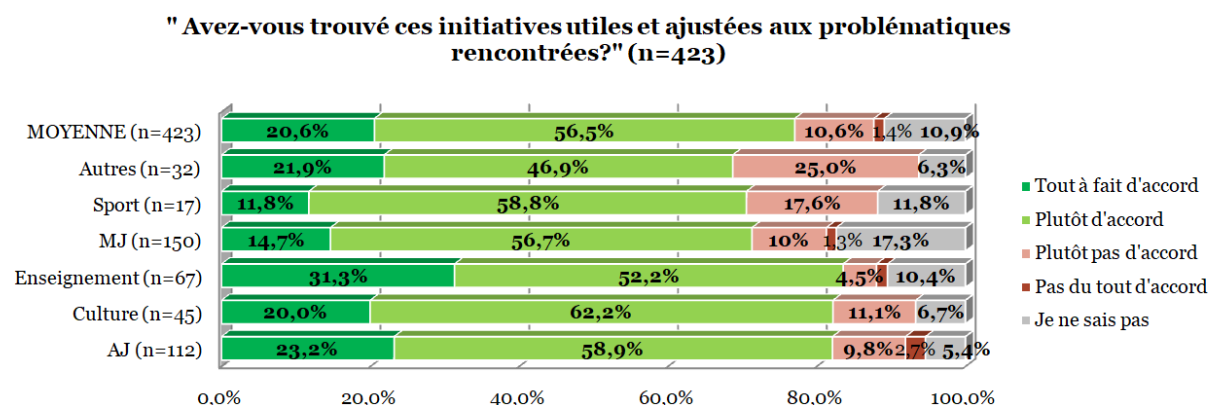


Parmi les **initiatives** qui ont été **le plus fréquemment déclarées** par les 423 répondants concernés, nous pouvons pointer les **propositions de formations, conférences ou ateliers en lien avec les radicalismes et extrémismes** (71%). Ce constat est quelque peu surprenant dans le sens où près de deux tiers de notre panel avait exprimé plus haut le souhait d'être davantage informés au sujet de ces phénomènes. De plus, c'est au sein des Maisons de Justice et de l'Aide à la Jeunesse que ces initiatives ont été le plus souvent prises (83% et 84%) alors même que ces deux secteurs avaient exprimé massivement le besoin d'être mieux informés. Il n'est pas aisé d'en tirer des conclusions car nous ne savons donc pas si ces professionnels ont effectivement bénéficié de ces formations ou s'ils estiment que celles-ci n'étaient pas suffisantes et en réclament davantage. Un répondant concerné sur trois a déclaré que son service ou sa structure a organisé des **activités collectives à destination de leur public** et ils sont proportionnellement deux fois plus nombreux au sein de l'Administration de la Culture (73%) à avoir mis sur pied ce type d'actions, suivis de l'Enseignement (51%) et de l'Aide à la

Jeunesse (45%). Une autre initiative aussi fréquemment citée est celle liée à **l'intervention d'un service spécialisé dans la prise en charge** de personnes radicalisées-extrémistes mais force est de constater que ce type de démarche a été privilégié par les Maisons de Justice (59%). Dans une moindre mesure, on constate que l'Enseignement (28%) et l'Aide à la Jeunesse (25%) ont également déclaré avoir vu ce type d'initiative mise en place au sein de leur structure ou établissement scolaire, ce qui n'est pas le cas pour le secteur culturel (4%). La **diffusion de campagnes de sensibilisation** n'est évoquée que par un répondant sur quatre mais avec une surreprésentation des professionnels attachés au service Sport (65%). La **mise sur pied d'espaces de réflexion** a été mentionnée le plus fréquemment par les professionnels émanant du secteur Maisons de Justice (37%) alors qu'ils ne sont que 28% en moyenne.

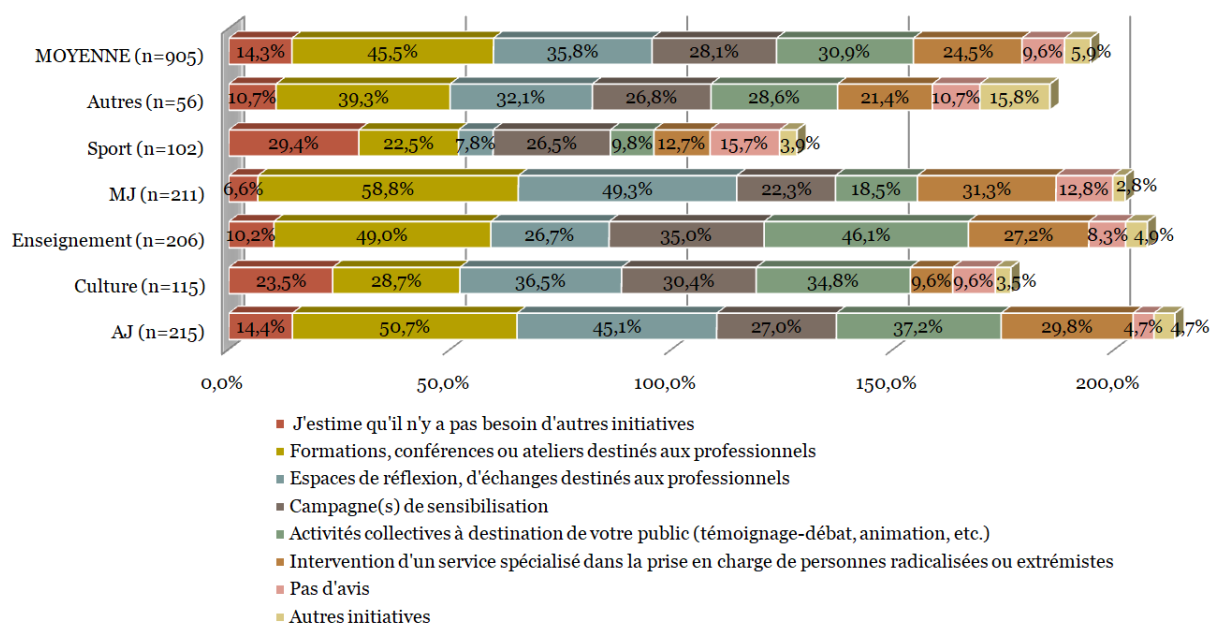


A la question de savoir si les répondants ont trouvé **ces initiatives utiles et ajustées aux problématiques qu'ils rencontrent**, il apparaît qu'une **large majorité des 423 répondants indique que c'est le cas (77,1%)** contre seulement 12% des enquêtés qui affirme le contraire. Notons que la plus grande réserve s'observe auprès des Maisons de Justice puisque 17,3% des 150 agents concernés ont préféré ne pas se positionner. Notons cependant qu'ils sont tout de même 71,4% à juger que ces initiatives étaient ajustées et utiles. C'est le secteur Sport qui présente la plus grande proportion de répondants en désaccord avec cette idée (17,6%) même si cette proportion est encore plus élevée pour les professionnels hors Fédération Wallonie-Bruxelles.



Indépendamment du fait que des initiatives aient été prises ou non au sein de la structure ou institution, la dernière question de ce bloc visait à mieux cerner les besoins perçus par l'ensemble des enquêtés à propos des actions qui devraient être menées ou non au sein de leur service. Si en moyenne **14,3% des enquêtés estiment qu'il n'y a pas besoin d'autres initiatives** ou d'initiatives spécifiques, le **besoin le plus fréquemment cité** est lié à une **offre de formations, conférences ou ateliers destinés aux professionnels** (45,5%). Conformément à ce que nous avons déjà pu pointer, ce sont les **Maisons de Justice et l'Aide à la Jeunesse** qui expriment à nouveau la **demande la plus forte** (58,8% et 50,7%) à l'inverse du secteur Sport où ils ne sont que 22,5% à estimer que ce type d'offre devrait être davantage proposé. Notons que ce dernier secteur est également le plus enclin à déclarer que mettre sur pied d'autres initiatives n'est pas nécessaire (29,4%) suivi du secteur de la Culture (23,5%). En moyenne, nous pouvons également souligner que les **espaces de réflexion et d'échanges destinés aux professionnels** constituent la **deuxième initiative la plus plébiscitée** (35,8%). Notons que parmi ces répondants, les Maisons de Justice et de l'Aide à la Jeunesse y sont surreprésentés puisqu'ils sont respectivement 49,3% et 45,1% à appeler au développement de ce type d'espaces. Concernant les **activités collectives à destination du public**, c'est le secteur Enseignement qui recense la plus grande proportion de professionnels exprimant cette demande (46,1%) suivi de l'Aide à la Jeunesse (37,2%) et de la Culture (34,8%). Pointons également qu'en moyenne, un répondant sur quatre (28,1%) estime que des **campagnes de sensibilisation** devraient davantage être relayées opérateurs de l'éducation. La même proportion de répondants (24,5%) peut être observée pour **l'intervention d'un service spécialisé dans la prise en charge** de personnes radicalisées ou extrémistes. Ce type d'intervention est davantage plébiscité par les opérateurs des Maisons de Justice (31,3%), de l'Aide à la Jeunesse (29,8%) et de l'Enseignement (27,2%) alors que les opérateurs culturels sont quant à eux proportionnellement trois fois moins nombreux à exprimer cette demande (9,6%). De manière globale, il ressort de ce graphique que le Sport est le secteur qui exprime le moins de besoins. Notons enfin qu'entre 3 et 5% des agents de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont indiqué qu'il faudrait développer d'autres initiatives que celles qui étaient référencées dans le questionnaire.

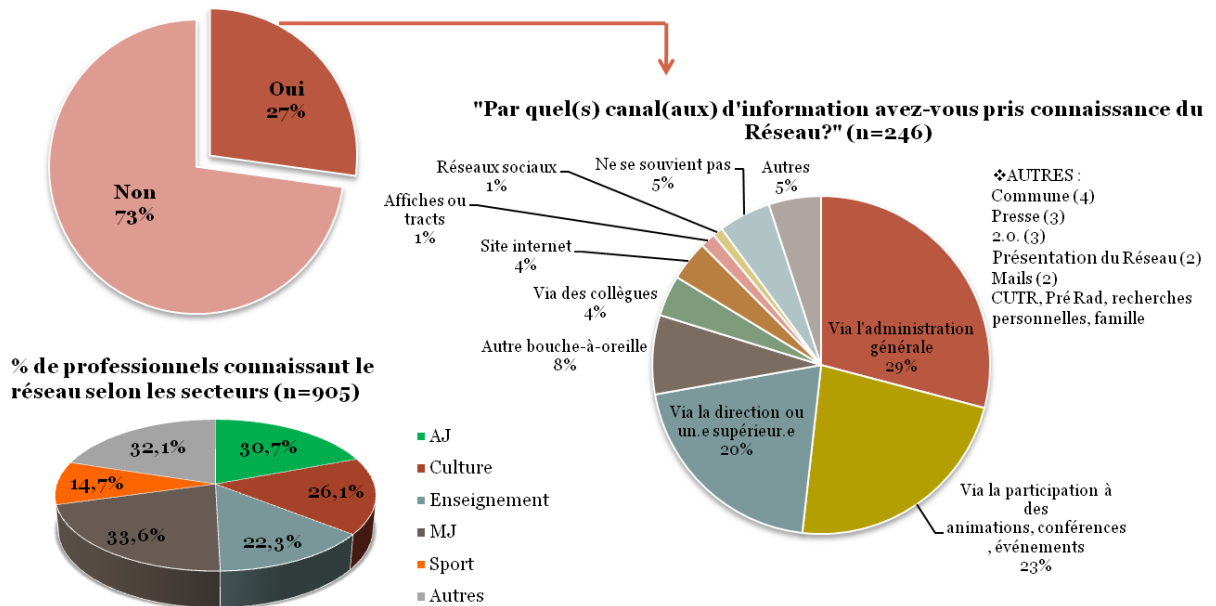
**"Quelles initiatives devraient être (ou davantage) développée.s au sein de votre institution ou structure?" (n=905)**



## E. Degré d'information, mobilisation et satisfaction des ressources de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La question ouvrant cette dernière partie du questionnaire concerne la **connaissance du Réseau de prise en charge des radicalismes et d'extrémismes violents anciennement RAR** (Réseau Anti Radicalisme). Ce qu'il ressort de cette variable c'est que **27% des répondants affirment connaître le Réseau** et ce pourcentage est identique si l'on prend uniquement en considération les professionnels attachés aux 5 services de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous pouvons par ailleurs préciser l'Administration des **Maisons de Justice** est celle qui, proportionnellement, recense le plus de travailleurs connaissant le Réseau (33,6%) suivie de l'**Aide à la Jeunesse** (30,7%), de la **Culture** (26,1%), de l'**Enseignement** (22,3%) et enfin le service **Sport** où la proportion est deux fois plus faible que pour les Maisons de Justice (14,7%). Ceci confirme donc que les services les plus concernés *a priori* par ces problématiques sont également ceux qui sont les plus au fait de l'existence du Réseau mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

"Connaissez-vous le réseau de prise en charge des radicalismes et d'extrémismes violents?" (n=905)

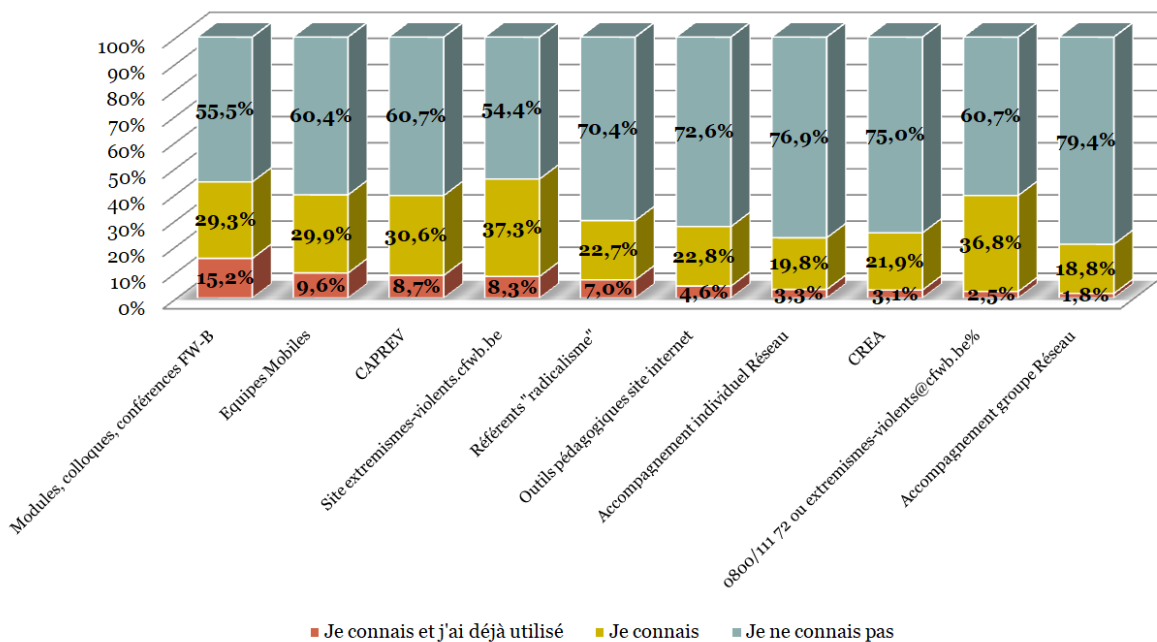


Pour les 239 répondants identifiant le Réseau de prise en charge des radicalismes et extrémismes violents, nous constatons que **la plupart d'entre eux ont pris connaissance de son existence par l'intermédiaire de leur Administration Générale (29%)** suivi de la **participation à des animations, conférences ou événements (23%)**. Un professionnel sur cinq a quant à lui obtenu l'information de la part de sa **direction ou d'un supérieur hiérarchique** et 4% seulement via des collègues ou encore via le site internet de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les affiches et tracts n'ont permis de toucher qu'un pourcent des répondants concernés, tout comme les réseaux sociaux. A nouveau des différences notables peuvent être constatées à l'intérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles puisqu'on constate que 57,7% des professionnels des Maisons de Justice ont obtenu l'information via leur direction ou un supérieur hiérarchique tandis qu'ils ne sont que 10% pour les services de la Culture, 13,3% pour le Sport, 21,7% pour l'Enseignement et 21,2% pour l'Aide à la Jeunesse. Il est intéressant de constater également que les professionnels attachés à la Culture et au Sport sont plus nombreux à avoir pris

connaissance du Réseau via des moyens de communication moins directs que leur Administration ou supérieurs, etc., comme le site internet (43,3% pour le secteur Culture et 33,3% pour le Sport) contre 8,5% pour les Maisons de Justice. Les affiches ou tracts sont également mentionnés par 13,3% des opérateurs culturels et 26,7% des agents du Sport contre 2,8% pour les Maisons de Justice ou 6,5% pour l'Enseignement. Le même constat peut être tiré pour les réseaux sociaux.

Si la majorité des professionnels sondés n'identifie pas clairement l'identité du Réseau, il est pertinent de sonder leur degré d'information et de mobilisation des ressources concrètes proposées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Notre questionnaire comprenait à ce titre une question reprenant l'éventail des outils mis à disposition par le Réseau pour épauler les opérateurs face à des situations de radicalismes et d'extrémismes violents et pour chacun de ces items, le répondant était invité à indiquer s'il connaissait la ressource ou non ou s'il la connaissait et l'avait déjà mobilisée. L'analyse des réponses apportées à cette série de questions laisse apparaître que les outils les plus connus des répondants sont également ceux qui ont été le plus mobilisés par ces derniers. Parmi ces ressources, nous pouvons pointer les modules, colloques, conférences en lien avec la thématique organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles puisque près de la moitié connaît ces activités et 15,2% des enquêtés ont déjà sollicité ce type d'outils. Les équipes mobiles sont également connues par 4 répondants sur 10 et près d'un répondant sur 10 a déjà sollicité ce type d'intervention. Ces proportions sont similaires en ce qui concerne le CAPREV et l'on constate à ce titre que 79 répondants ont déjà fait appel à ce service.

**Degré d'information et mobilisation des ressources proposées par la FW-B (n=905)**

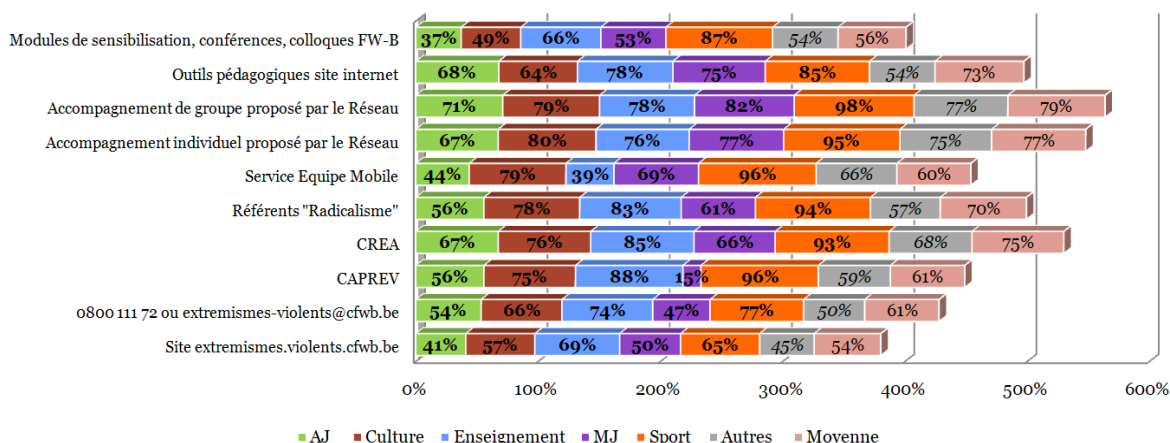


Le site internet de la FW-B extrémismes-violents n'a quant à lui été mobilisé que par 75 répondants même si la plupart des répondants ne connaissent pas son existence (54,4%). Environ 7 opérateurs sur 10 ignorent l'existence des référents « radicalismes », du CREA, des outils pédagogiques hébergés sur le site internet et près de 8 répondants sur 10 ne connaissent pas les formes d'accompagnement individus ou de groupe proposées par le Réseau. Ainsi, l'on constate que les interventions spécialisées sont moins connues du public sondé et a fortiori moins sollicitées. A ce titre, nous pouvons souligner que seuls 16 répondants ont sollicité un accompagnement de groupe proposé par le Réseau, contre 30

pour un accompagnement individuel, 23 enquêtés ont mobilisé le 0800/111 72 ou l'adresse [extremismes-violents@cfwb.be](mailto:extremismes-violents@cfwb.be), 28 le CREA et enfin 63 ont fait appel à un référent « radicalisme ».

Si l'on s'intéresse au **degré d'information de chaque secteur à l'égard des différents outils proposés par le Réseau**, de nettes disparités peuvent être pointées. Ainsi, pour le **CAPREV**, seuls 15% des agents du secteur Maisons de Justice déclarent ne pas connaître cet organe alors qu'ils sont 56% pour l'Aide à la Jeunesse, 75% pour la Culture, 88% pour l'Enseignement et 96% pour le service Sport. Remarquons que si les seules Maisons de Justice sont prises en considération en écartant les services partenaires, le pourcentage d'opérateurs ne connaissant pas le CAPREV n'atteint plus que 3,5%. Le **CREA** bénéficie d'une **notoriété moindre** puisque 2 répondants sur 3 des Maisons de Justice et de l'Aide à la Jeunesse ont déclaré ne pas connaître l'existence de centre d'appui. Cette proportion est encore plus grande pour la Culture (75%), l'Enseignement (85%) et le Sport (93%). Les **ressources bénéficiant du plus grand degré de notoriété sont le site [extremismes-violents.cfwb.be](http://extremismes-violents.cfwb.be)** puisqu'en moyenne 46% de notre panel a indiqué le connaître même si les professionnels de l'enseignement et du sport sont sous-représentés parmi ces répondants. La seconde ressource la plus connue a trait aux **modules de sensibilisation, conférences, colloques de la FW-B** puisque 44% des enquêtés connaissent ce type d'outils et au sein de ceux-ci nous observons une surreprésentation de l'Aide à la Jeunesse et une sous-représentation des professionnels attachés au Sport. Nous pouvons également noter que la ligne d'appel 0800 111 72 est moins connue du Sport (77% ne la connaissent pas), de l'Enseignement (74%) et de la Culture (66%). De manière attendue, les agents de l'éducation sont ceux qui présentent la plus faible proportion de répondants ne connaissant pas le **service des Equipements Mobiles** (39%) contre 79% pour la Culture, 69% pour les Maisons de Justice, 96% pour le Sport et 44% pour l'Aide à la Jeunesse. Les formes d'accompagnement, individuel ou collectif, bénéficie quant à eux du plus faible degré de notoriété (21% et 23%)

**Proportion de professionnels ne connaissant pas les outils proposés par la FW-B selon les secteurs (n=905)**



Afin de calculer le nombre de ressources connues par chaque répondant, une nouvelle variable a été créée comptant les occurrences des modalités « je connais et j'ai déjà utilisé » et « je connais ». Il en ressort que 24,6% de notre panel a indiqué ne connaître aucune des ressources mises à disposition de la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'on remarque que la proportion de professionnels décroît au fur et à mesure que le nombre de ressources considérées augmente. Ainsi, 11,8% des répondants ont déclaré connaître une seule ressource, les pourcentages suivants sont 11,4% (2 ressources), 10,5% (3 ressources), 10,3% (4 ressources), 7,8% (5 ressources), 6,1% (6 ressources), 4,9% (7 ressources),

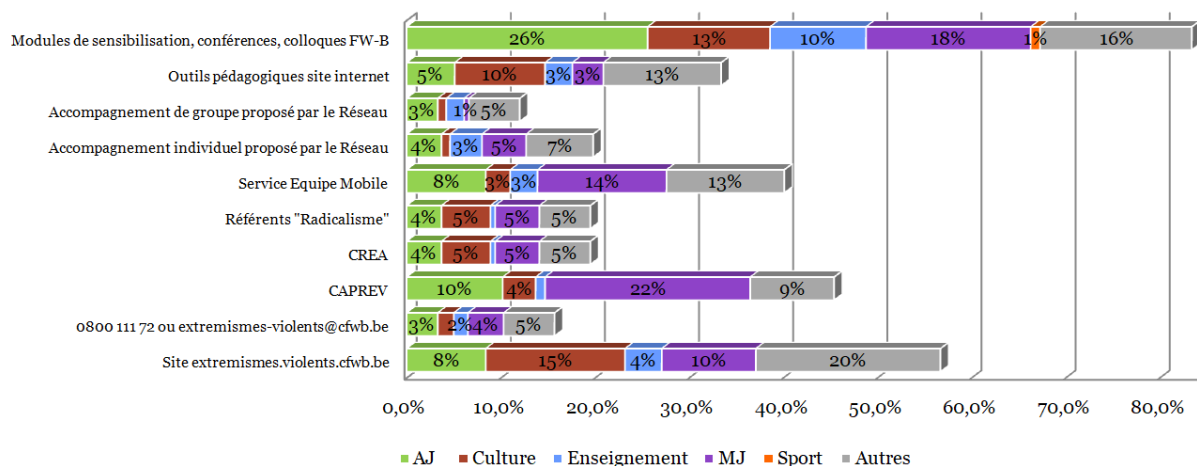
3,2% (8 ressources), 2,4% (9 ressources) et enfin 7% soit 63 répondants déclarent connaître l'intégralité des ressources proposées par le Réseau. En moyenne notre panel connaît un peu plus de 3 ressources.

En s'intéressant plus spécifiquement au nombre de professionnels ayant eu recours au moins une fois à l'éventail des ressources offertes par le Réseau, la même opération peut être répétée en créant une variable calculant les occurrences de la modalité « je connais et j'ai déjà utilisé ». Cette nouvelle variable révèle que 636 répondants soit 70,3% des enquêtés n'ont jamais mobilisé aucune de ces ressources. Parmi les 29,7% de répondants utilisateurs du Réseau, la distribution observée est la suivante :

Nombre de ressources sollicitées	1	2	3	4	5	6	7	8	9
% du panel (effectifs)	14,9% (135)	5,6% (51)	4,5% (41)	1,9% (17)	1,2% (11)	0,7% (4)	0,4% (4)	0,2% (2)	0,2% (2)

Lorsque nous calculons la moyenne pour les différents secteurs de la Fédération, il apparaît, en moyenne, que les services les plus grands « consommateurs » des appuis prodigués par le Réseau sont les Maisons de Justice avec une moyenne de 0,84 ressource par répondant suivis de l'Aide à la Jeunesse (0,82), de la Culture (0,53), de l'Enseignement (0,53) contrastant avec le secteur Sport (0,01). Les acteurs hors Fédération Wallonie-Bruxelles présentent la moyenne la plus haute (0,98). Le graphique ci-dessous rend compte des différences inter-secteurs concernant la proportion d'opérateurs ayant déjà sollicité. Ainsi on constate que ce sont les opérateurs de l'Aide à la Jeunesse de notre panel qui, proportionnellement, ont été les plus enclins à profiter des modules de sensibilisation, conférences, colloques de la Fédération Wallonie-Bruxelles (26%), suivis des agents des Maisons de Justice (18%), de la Culture (13%) et de l'Enseignement (10%). Le service Sport est quant à lui resté éloigné de ce type d'offre, seul 1 répondant est concerné. Nous constatons par ailleurs que les opérateurs culturels sont les plus prompts à chercher des informations et outils par eux-mêmes sur internet puisque 15% d'entre eux ont déclaré avoir utilisé le site internet [extremismes-violents.cfwb.be](http://extremismes-violents.cfwb.be) (10% ont mobilisé les outils pédagogiques s'y logeant) contre 10% pour les Maisons de Justice, 8% pour l'Aide à la Jeunesse, 4% pour l'Enseignement.

**Proportion de professionnels ayant mobilisé au moins une fois les outils proposés par la FW-B (n=905)**

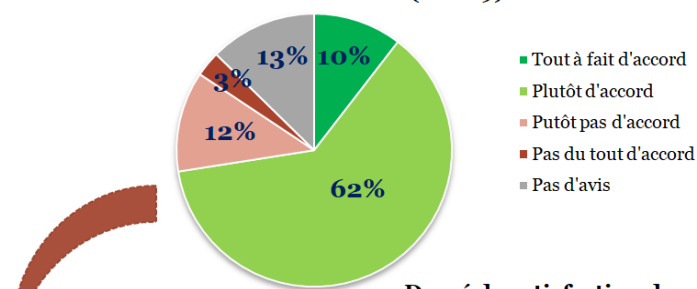




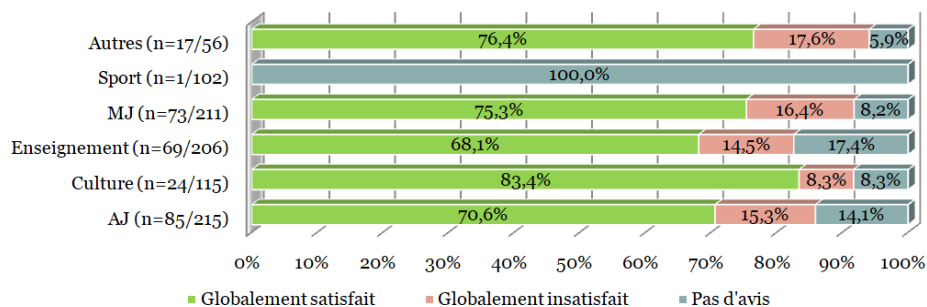
A l'instar des constats ébauchés pour la notoriété du **CAPREV**, nos données indiquent sans surprise que ce sont les **Maisons de Justice qui comprennent le plus haut pourcentage de professionnels (22%) ayant eu recours aux services de ce centre**, suivis de l'Aide à la Jeunesse et des acteurs extérieurs à la Fédération mais dans des proportions deux fois moins importantes (10% et 9%) et dans une moindre mesure par la Culture (4%). Notons ici qu'il n'y a pas de différence entre les services partenaires et les Maisons de Justice. Les chiffres concernant le **CREA** ne laissent **pas** apparaître de **spécialisation sectorielle** puisque les Maisons de Justice, la Culturel, les professionnels hors Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Aide à la Jeunesse ont déjà pris appui sur ce centre (environ 5%). La même distribution peut s'observer pour les **référénts « Radicalisme »**. Le constat plus surprenant qui se dégage de ce tableau est que le **secteur des Maisons de Justice** est celui qui, proportionnellement, déclare avoir le plus sollicité les **« équipes mobiles »** alors qu'il s'agit d'une ressource mise à disposition des écoles. Au sein de ce secteur, ils ne sont que 3% à déclarer avoir sollicité les services d'une équipe mobile alors qu'ils sont 8% pour l'Aide à la Jeunesse et 13% pour les professionnels gravitant autour de la Fédération. Notons enfin que de manière attendue, les **formes d'accompagnement proposées par le Réseau** sont relativement **peu plébiscitées** par les professionnels de la Fédération même si 5% des agents des Maisons de Justice et 4% des professionnels de l'Aide à la Jeunesse ont déjà sollicité un accompagnement individuel. Les plus fervents utilisateurs de ces ressources sont les professionnels qui ne sont pas attachés à la Communauté Française.

Lorsque les répondants déclarent avoir recouru au minimum à l'un des items dans l'éventail des appuis offerts par le Réseau, une **question filtre** leur était adressée les invitant à exprimer leur **degré de satisfaction générale à l'égard de l'outil ou des outils qu'ils ont mobilisé(s)**. Plus précisément, à la question « La (les) ressource(s) ont-elles rencontré vos attentes et vos besoins ? », sur les 269 répondants concernés (soit **29,7%** de notre panel) **près de 3 répondants sur 4 (72%)** ont déclaré être **globalement d'accord avec l'affirmation** et parmi ces derniers, environ 14% ont indiqué être tout à fait d'accord. A l'inverse, seuls 15% des utilisateurs du Réseau recensés dans notre base de données affirment quant à eux que les outils dont ils se sont saisis ne leur ont pas donné entière satisfaction. En opérant un focus sur les différents services de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de faibles disparités apparaissent.

**"La(es) ressource(s) mobilisée(s) ont-elles rencontré vos attentes et vos besoins?" (n=269)**



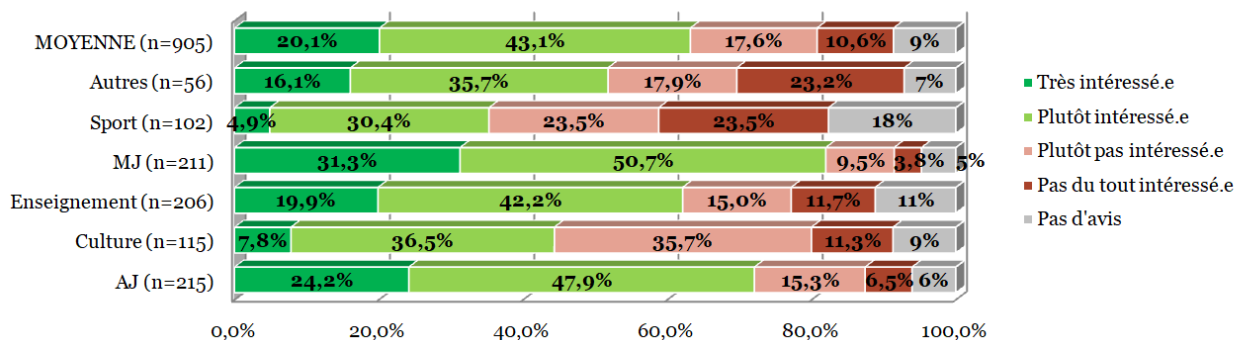
**Degré de satisfaction des ressources FW-B mobilisées (n=269)**



Proportionnellement, les **opérateurs du service Culture** expriment le **plus haut degré de satisfaction** puisque sur les 24 répondants concernés, 20 ont indiqué que les ressources mobilisées ont répondu à leurs attentes et besoins. Viennent ensuite 17 les professionnels hors Fédération Wallonie-Bruxelles (76,4%), les 73 agents des Maisons de Justice (75,3%), l'Aide à la Jeunesse (70,6% des 85 professionnels concernés) et enfin l'Enseignement (68,1% sur un effectif de 69). Les professionnels de l'éducation ayant eu recours au Réseau sont proportionnellement plus nombreux que la moyenne à ne pas se prononcer (17,4%) suivis de l'Aide à la Jeunesse (14,1%). Remarquons enfin que pour le secteur Sport, seul un répondant sur 102 avait bénéficié des activités du Réseau (conférences, colloques et modules de sensibilisation).

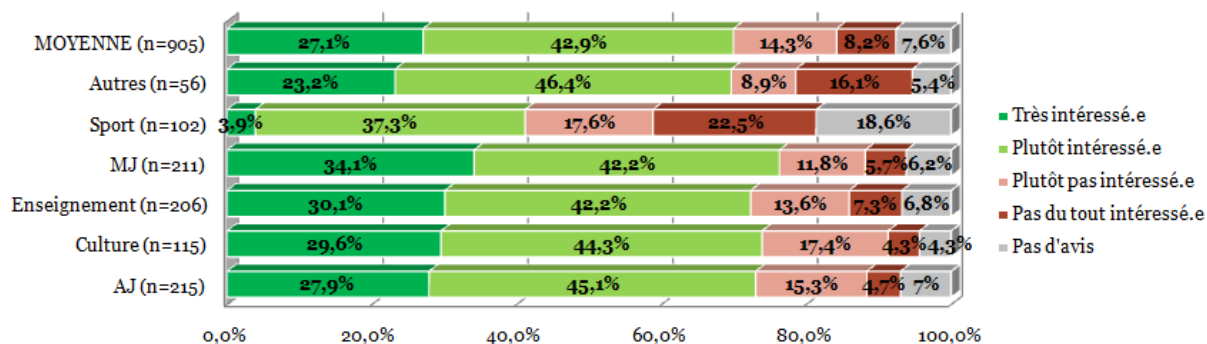
Afin de clôturer ce volet portant sur l'utilisation et l'adéquation des ressources offertes par le Réseau de prise en charge des radicalismes et extrémismes violents, nous souhaitons **évaluer** dans quelle mesure les répondants sont potentiellement intéressés par l'offre de formations organisées par le Centre de Ressources et d'Appui.

**"Dans quelle mesure seriez-vous intéressé.e par une formation portant sur les processus de radicalisation menant à la violence?" (n=905)**



Concernant une **formation portant sur les processus de radicalisation menant à la violence**, force est de constater que la **proportion de répondants se déclarant plutôt intéressés** est similaire (**63,2%**) à celle observée pour la variable traitant du besoin d'information concernant les phénomènes de radicalismes et d'extrémismes violents (66%). De manière corollaire, les chiffres indiquent que ce sont **acteurs des Maisons de Justice qui se montrent les plus intéressés** (82% des effectifs) suivis de **l'Aide à la Jeunesse** (72,1%). Les répondants émanant de l'Administration de l'Enseignement, de la Culture et du Sport présentent quant à eux des pourcentages plus faibles que leurs homologues (respectivement 62,1%, 44,3% et 35,3%) mais ces pourcentages sont également plus faibles que ceux qui avaient été déclarés concernant le besoin d'informations sur les phénomènes de radicalismes et d'extrémismes (69%, 57%, 46,1%). Pour expliquer ces écarts, nous pouvons postuler que ces professionnels sont demandeurs d'informations sur ces phénomènes mais par des canaux autres que celui de la formation ou encore qu'il s'agit d'un effet de la question précédente invitant les enquêtés à déclarer s'ils se sentaient suffisamment informés concernant ces mêmes phénomènes.

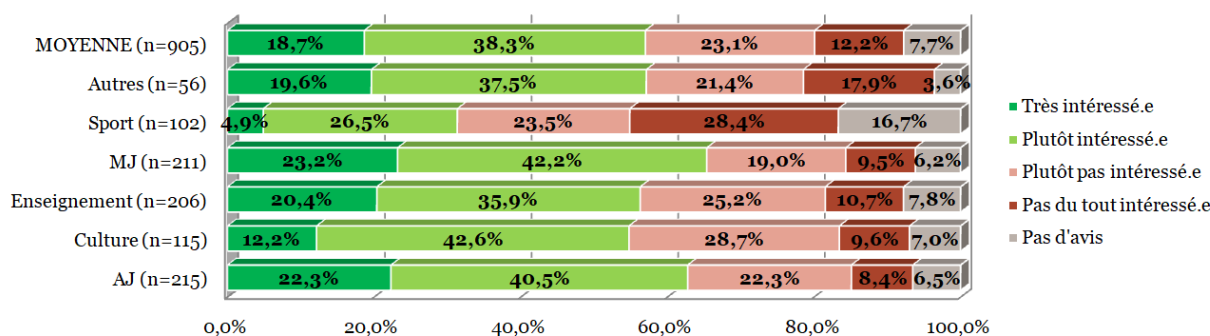
**"Dans quelle mesure seriez-vous intéressé.e par une formation portant sur le développement d'outils en matière de communication interculturelle et de gestion de la diversité convictionnelle" (n=905)**



Au cours de la deuxième partie de ce rapport quantitatif, nous avons démontré que les phénomènes regroupés sous l'item « radicalité violente » ne concernent qu'une poignée de répondants alors que d'autres comportements bousculant ou du moins questionnant le vivre ensemble de manière moins extrême sont rencontrés par des franges beaucoup plus larges de professionnels. Et face à ces problématiques, nous avons pointé que 40 à 45% des répondants qui en sont témoins se sentent relativement démunis pour y faire face. Vraisemblablement en lien avec ces constats, nos données indiquent que la **proportion de répondants se déclarant intéressés par une formation portant sur le développement d'outils en matière de communication interculturelle et de gestion de la diversité convictionnelle est plus importante** que celle qui avait été épinglée plus haut. Ainsi, **7 répondants sur 10 affirment être plutôt intéressés par cette offre** contre 6 sur 10 pour les processus de radicalisation. Une autre différence, notable, réside dans le fait que le degré d'intérêt pour ce type de formation est sensiblement le même (avoisinant les 75%) pour tous les secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'exception des professionnels attachés à l'Administration Sport (41,2%).

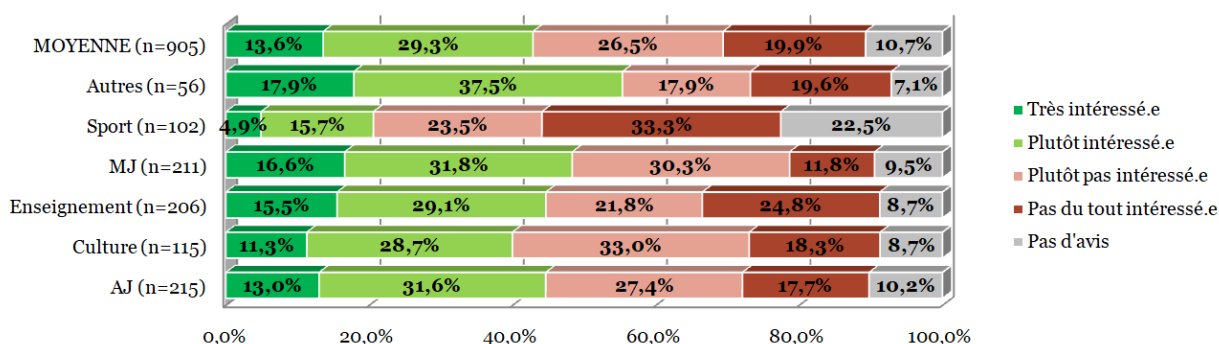
Le degré d'intérêt à l'égard d'une formation portant sur la place des différents courants philosophiques et religieux en Belgique rejoint celui qui avait été exprimé pour les processus menant à la radicalisation violente. Les mêmes écarts inter-secteurs peuvent être pointés puisque les Maisons de Justice et l'Aide à la Jeunesse plébiscitent davantage cette thématique (65,4% et 62,8%)

**"Dans quelle mesure seriez-vous intéressé.e par une formation portant sur la place des différents courants philosophiques et religieux en Belgique ?" (n=905)**



Enfin, l'offre de **formation portant sur le complotisme** ne suscite de l'intérêt qu'auprès de **42,9% des professionnels** de notre panel ce qui représente la plus faible proportion observée. Il est intéressant de remarquer si les répondants attachés à l'**Enseignement** et à la **Culture** se déclaraient comme étant davantage aux prises de publics adhérant à des **idées ou thèses complotistes**, ces derniers ne sont pas les plus enclins à manifester de l'intérêt pour cette thématique (44,6% et 40%) contre 48,4% pour les secteurs de **Maisons de Justice** et 55,4% pour les **professionnels extérieurs** à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**"Dans quelle mesure seriez-vous intéressé.e par une formation portant sur le complotisme ?" (n=905)**



### 3. Conclusion du volet quantitatif

A l'issue du traitement des données récoltées auprès des acteurs de première ligne de la Fédération Wallonie-Bruxelles et en guise de conclusion, il est utile de revenir sur les **principaux constats** du volet quantitatif de cette recherche. Pour rappel, l'enquête en ligne avait pour ambition de mieux **cerner les problématiques liées au vivre ensemble** auxquelles les professionnels sont personnellement confrontés au contact de leur public et dont les phénomènes de radicalismes et d'extrémismes constituent des manifestations poussées à leur paroxysme. Face à des attitudes ou comportements susceptibles de mettre à mal le vivre ensemble, il s'agissait par ailleurs de sonder le **degré de préoccupation et d'outillage** ainsi que les **besoins des opérateurs de terrain** pour y faire face. Plus spécifiquement en lien avec **l'éventail des ressources offertes par le Réseau**, l'enquête

visait à évaluer le **degré de connaissance, de mobilisation et de satisfaction** de ces outils mais également à **replacer cette offre de services au sein de la constellation plus large des appuis** qui s'offrent ou qui ont été directement sollicités par les professionnels pour faire face à des situations de radicalismes et d'extrémismes.

L'enquête en ligne intitulée « Vous avez dit « radicalisation ? » : Enquête sur le vivre ensemble en Fédération Wallonie-Bruxelles » a permis de toucher **905 professionnels** dont 849 opérateurs provenant des 5 administrations de la FW-B et il est important de rappeler que ce panel ne constitue **pas un échantillon représentatif** de la population visée initialement. Nous pouvons postuler que nos répondants figurent parmi les professionnels les plus concernés par la problématique induisant *de facto* un effet « miroir grossissant », mais cette hypothèse doit néanmoins être nuancée. Si de manière générale, nous avons montré que **plus on a affaire à des services spécifiques, meilleur est le taux de réponse** (CCMD, EMA, Maisons de Justice, IPPJ, etc.), le taux de participation du secteur Sport et plus singulièrement des Centres Sportifs, pourtant plus éloignés de ces problématique, est particulièrement élevé indiquant par là même que la participation à l'enquête est fonction du degré de « concernement » mais également des modalités de diffusion de l'enquête et de la sensibilisation aux enjeux liés à sa large diffusion. Notons également qu'au vu des difficultés rencontrées pour la diffusion de l'enquête en ligne, notamment auprès des professionnels de l'Enseignement où la plupart des acteurs de première ligne de cette administration ne se sont pas vu adresser l'invitation à compléter le questionnaire et où le taux de participation s'élève approximativement à 0,20%, il est difficile de tirer des conclusions. Grâce aux données dont nous disposons, nous avons pu produire une brève comparaison entre les caractéristiques des répondants et celles des sous-populations entrant dans le périmètre de la recherche et ainsi évaluer les éventuelles sous et surreprésentations de certains répondants.

Le constat le plus saillant qui ressort de la partie consacrée à l'expérience professionnelle au contact des publics révèle que les **phénomènes de radicalismes et d'extrémismes violents ne concernent qu'une frange marginale de répondants**. Ainsi près de 9 opérateurs sur 10 affirment ne jamais avoir été confrontés à des menaces d'actes violents guidés par des convictions politiques, religieuses ou idéologiques ou à des discours faisant l'apologie d'actes ou de groupes terroristes au cours de l'année écoulée. Pour 94% de notre panel, les revendications d'une participation quelconque à des activités de groupes reconnus comme extrémistes et violents constituent des phénomènes totalement étrangers. A noter que l'écrasante majorité des répondants confrontés à des manifestations de « radicalité violente » ne l'ont été que ponctuellement soit une ou deux fois par an maximum. Ces observations peuvent être mises en perspective avec la **perception subjective d'être aux prises avec des phénomènes d'extrémismes pouvant déboucher sur de la violence**. En moyenne sur l'ensemble de notre panel, **18% des répondants affirment être exposés à de tels phénomènes** bien qu'une disjonction puisse être soulignée. Contrairement à ce qui pouvait être attendu, une partie de ces répondants n'a jamais été exposée à l'un des trois indicateurs les plus extrêmes de ce que nous avons nommé la « radicalité violente » et à l'inverse, près de la moitié des répondants ayant observé au moins une fois l'une des trois formes les plus graves de cette forme de radicalité auprès de leur public ont indiqué être « plutôt pas exposés » voire « pas du tout exposés ».

Conformément à l'hypothèse qui sous-tendait l'élaboration du questionnaire, les données révèlent que les **autres phénomènes mettant à l'épreuve ou du moins questionnant le vivre ensemble** de manière moins frontale ou violente sont **beaucoup plus fréquemment rencontrés par les professionnels** composant notre base de données. Rappelons à ce titre que la **dimension**

« **polarisation et assignations identitaires** » touchent près de 90% de nos répondants. Au sein de cette dimension, nous avons montré que plus de deux tiers de notre panel ont été exposés à des publics exprimant un sentiment de victimisation ou d'exclusion en vertu de leur couleur de peau, de leur origine, de leurs convictions, de leur orientation sexuelle ou de leur sexe et/ou à des attitudes ou insultes racistes ou sexistes. Les attitudes et insultes islamophobes et transphobes sont également prégnantes puisqu'elles ont été constatées par la moitié des participants à l'enquête. La **seconde dimension concernant une large frange des opérateurs (81%) a trait à la « radicalité politique »**. Parmi les phénomènes les plus régulièrement déclarés (environ 2 répondants sur 3), on note l'absence de confiance dans les institutions démocratiques et le fait de tenir des propos intransigeants ou de présenter des difficultés à débattre et accepter des points de vue divergents et dans une moindre mesure (environ 1 répondant sur 2) des formes d'hostilité, de contestation ou de rejet des valeurs et principes fondamentaux de la démocratie et la valorisation d'un pouvoir fort et autoritaire. Vient dans un troisième temps la dimension « **formes (à bas seuil) d'engagement politique, religieux et idéologique** » touchant proportionnellement 7 répondants sur 10. Il était notamment apparu que près de deux répondants sur trois déclaraient avoir vu des signes visibles d'une appartenance ou d'une identité politique, religieuse ou idéologique arborés ou exprimés par leurs publics. Les dimensions afférentes à la « **sociabilité et la vie en collectivité** », à la « **radicalité informationnelle** » et à la « **radicalité violente** » ne concernent quant à elles que **6 répondants sur 10**. Les comportements auxquels les opérateurs ont été le plus confrontés (environ 4 répondants sur 10) sont : des formes de contestation, de rejet des règles de vie des milieux fréquentés ou de refus de participer à certaines activités collectives au nom de convictions ; des discours érigeant les réseaux sociaux comme vecteur unique d'information crédible, des manifestations d'une distance ou d'une méfiance à l'égard des médias traditionnels et des références à des thèses complotistes et enfin pour 6 répondants sur 10 des discours légitimant le recours à la violence dans la vie ordinaire. La dimension « radicalité religieuse » ne concerne que 38% des enquêtés et rappelons que seuls 3 répondants sur 10 ont rapporté des expressions émanant de leur public mettant en doute des théories scientifiques à partir de conceptions religieuses. La même proportion peut être relevée pour des formes de contestation de règles démocratiques à l'aune de ces mêmes croyances.

En comparant le degré de préoccupation exprimé par les professionnels qui ont été personnellement confrontés à au moins l'un des indicateurs des différentes sous-thématiques du vivre ensemble que nous avons épinglées, il apparaît que les **2 dimensions qui, proportionnellement, préoccupent le plus les acteurs de première ligne** sont celles qui traitent de la « **polarisation et des assignations identitaires** » et de la « **radicalité violente** ». En effet, pour ces deux dimensions et même si elles ne recouvrent pas les mêmes individus, les chiffres indiquent que **63% des répondants concernés estiment que les situations auxquelles ils font face sont préoccupantes**. Ce degré de préoccupation identique peut sembler surprenant de prime abord mais si l'on considère uniquement les 185 répondants qui ont été exposés à l'une des trois formes les plus extrêmes de la « radicalité violente », le degré de préoccupation grimpe à 77,3% laissant donc apparaître une gradation dans la perception du caractère sérieux et alarmant de certaines manifestations de la « radicalité violente ». Remarquons par ailleurs que si en moyenne, le degré de préoccupation exprimé pour ces deux dimensions est identique, des **disparités concernant le degré d'aisance et d'outillage** pour faire face à ces situations apparaissent. Ainsi près de 48% des enquêtés concernés par la radicalité violente expriment le sentiment d'être insuffisamment outillés et à l'aise contre moins de 40% pour la seconde dimension. La **troisième dimension qui préoccupe le plus les professionnels** et ce, dans des proportions similaires à celles observées ci-dessus, concerne la « **sociabilité et la vie en collectivité** » puisque

62% des agents effectivement touchés par cette problématique ont jugé ces situations plutôt préoccupantes et près de 46% de ces mêmes répondants indiquent se sentir relativement démunis face à ces comportements. Viennent ensuite la « **radicalité religieuse** » (58,5% se déclarant préoccupés), la « **radicalité politique** » (55,4%) et la « **radicalité informationnelle** » (54%) avec des pourcentages de professionnels se déclarant trop peu dotés en ressources et mal à l'aise légèrement inférieurs à ceux pointés par la troisième dimension soient respectivement 44,7%, 42% et 41,3%. De manière attendue, la dimension à propos de laquelle les enquêtés expriment le **degré de préoccupation le plus faible a trait aux formes d'engagement politique, religieux ou idéologique à bas seuil** même si près de 4 répondants sur 10 estiment que les situations dont ils sont témoins sont préoccupantes.

A travers nos analyses, nous avons testé la **relation pouvant exister entre territoire et certaines problématiques liées au vivre ensemble** que l'on pouvait penser *a priori* comme étant davantage urbaines voire bruxelloises. Si pour un nombre significatif d'indicateurs, l'on constate bien une **spécificité du territoire bruxellois**, la proportion de professionnels fréquemment exposés aux comportements listés étant plus importante que la moyenne, ce n'est pas **le cas pour tous les indicateurs**. Ainsi, les insultes ou attitudes homophobes ou transphobes et islamophobes, les attitudes valorisant les réseaux sociaux comme seul vecteur d'information crédible, la contestation des règles démocratiques à partir de croyances religieuses ainsi que l'ensemble des comportements afférents à la radicalité violente se retrouvent dans d'autres provinces dans des proportions similaires. A l'inverse, nos données permettent de mettre à jour que certains territoires qui, jusque là étaient moins fréquemment confrontés aux problématiques liées au vivre ensemble, sont davantage concernés par des formes de radicalité politique que la région Bruxelles-Capitale comme l'expression de défiance à l'égard des institutions démocratiques, la valorisation d'un pouvoir fort et autoritaire.

Ce présent rapport s'est également longuement attardé sur les **différences inter-secteurs**, parmi les plus saillantes relevons que les **répondants attachés à l'Administration de l'Enseignement** font bien souvent montre d'un **degré d'exposition aux différentes problématiques significativement plus élevé** que la moyenne. Cette confrontation plus importante se double d'un sentiment de préoccupation plus élevé que la moyenne et la plupart du temps également d'une perception plus marquée que leurs homologues d'être insuffisamment outillés pour y faire face. Les **opérateurs émanant du service Culture** affichent également des **proportions de professionnels régulièrement aux prises avec certains phénomènes supérieures à la moyenne** (du moins pour certains indicateurs des dimensions 1, 2, 4, 5 et 6) mais les professionnels concernés expriment bien souvent un **degré de préoccupation inférieur à la moyenne** et un sentiment plus prononcé d'être **suffisamment outillés et à l'aise** pour gérer les situations qu'ils rencontrent au contact de leur public. Les enquêtés liés au secteur de l'**Aide à la Jeunesse** ne sont **pas significativement plus exposés que la moyenne à l'exception** des 3 indicateurs les moins extrêmes de la dimension « **radicalité violente** ». Il est également intéressant de pointer que ces répondants, à l'instar des participants liés à la Culture, sont plus prompts à se déclarer suffisamment dotés de ressources et à l'aise face aux comportements qu'ils constatent auprès de leur jeune public comparativement à la moyenne. Les **agents des Maisons de Justice** sont quant à eux **moins régulièrement confrontés** aux comportements recensés dans notre questionnaire **à l'exception des formes de défiance à l'égard des principes, valeurs et institutions démocratiques et des expressions les plus graves de la radicalité violente** que leurs homologues de l'Enseignement, de la Culture ou de l'Aide à la jeunesse. C'est à propos de cette dernière dimension que ces professionnels ont exprimé le plus haut degré de préoccupation tous secteurs confondus contrastant avec la position que ces derniers adoptaient face aux précédentes dimensions. Les professionnels relevant de l'Administration du Sport se distinguent des autres services par un degré

d'exposition régulière tout à fait marginal aux différentes problématiques du vivre ensemble, fermant la marche de l'ensemble des classements que nous avons établis.

Face aux problématiques liées au vivre ensemble, notre enquête a permis de montrer, qu'indépendamment de la dimension concernée, les **professionnels ne restent généralement pas inactifs** face aux comportements qu'ils rencontrent. La réaction la plus souvent adoptée par les professionnels consiste à **ouvrir le dialogue auprès de la personne concernée** (entre 5 et 6 répondants sur 10 déclarent avoir agi de cette façon, contrastant avec le sentiment relativement répandu d'être insuffisamment outillés et à l'aise) suivie du fait d'en **parler à des collègues** (entre 3 et 4 répondants sur 10) et dans une moindre mesure à un **supérieur hiérarchique** (entre 10 et 20%). L'initiation d'une **discussion collective** auprès des publics est plébiscitée par environ 1 répondant sur 4 ou 5 tandis que le recours à des ressources extérieures reste relativement marginal (entre 6 et 11%). En lien avec ce constat, il faut également rappeler que les **répondants qui ont fait appel à des ressources tierces n'ont mentionné que de manière ponctuelle l'un ou l'autre service offert par le Réseau**. Ceci fait également écho à la **cartographie** réalisée à partir des données collectées auprès des professionnels déclarant savoir comment procéder et vers qui se tourner face à des situations de radicalismes ou d'extrémismes (représentant 38% du panel). Cette **représentation cartographique remplaçait l'offre de services du Réseau dans la constellation foisonnante des ressources** vers lesquelles les professionnels se sont tournés ou se tourneraient le cas échéant. Un autre constat intéressant émanant de ce schéma réside dans le fait que les professionnels déclarent massivement qu'ils se tournent ou qu'ils se tourneraient vers leur direction ou un supérieur hiérarchique ou dans une moindre mesure vers un service de leur administration. Ainsi, si le Réseau souhaite élargir sa notoriété, il apparaît qu'une communication dirigée spécifiquement à l'attention des directions serait opportune. Rappelons tout de même que 56% de notre panel a déclaré ne pas savoir comment procéder ni qui solliciter face à une telle situation.

Concernant les **besoins exprimés par les opérateurs de terrain**, l'enquête permet de mettre au jour un **sentiment relativement diffus d'être insuffisamment informés** sur les phénomènes de radicalismes et d'extrémismes violents (50%) et **insuffisamment outillés** pour en reconnaître les signes ainsi que pour y faire face (60%). Rappelons également que **plus de deux répondants sur trois** a exprimé de façon explicite le **besoin d'être davantage informés** mais également **outillés** concernant ces phénomènes même si ces derniers ne sont pas directement aux prises avec de telles problématiques dans le cadre de leur pratique professionnelle. Les **besoins les plus criants sont exprimés par les agents des Maisons de Justice** (près de 8 professionnels sur 10) qui figuraient parmi les plus exposés à certaines formes de radicalité violente, ainsi que par les opérateurs de l'Aide à la Jeunesse et de l'Enseignement (près de 7 professionnels sur 10). Les répondants ont également exprimé, outre le besoin de formations, de conférences ou d'ateliers en lien avec la thématique à destination des professionnels, la nécessité de mettre sur pied des espaces de réflexion et d'échanges entre acteurs de terrain (plus d'un répondant sur trois) au sein de leur service ou structure, de déployer des activités collectives à destination de leur public et de mener des campagnes de sensibilisation.

A propos du **degré d'information** et de l'**expérience** qui a éventuellement pu être faite **du Réseau**, les chiffres attestent du fait que seuls **27% des professionnels de la Fédération Wallonie-Bruxelles** ayant participé à l'enquête (et dont on postule qu'ils présentent un degré de « concernement » plus élevé à l'égard des phénomènes de radicalismes et d'extrémismes) **connaissent l'identité du Réseau** et ceux qui en ont pris connaissance l'ont le plus souvent fait par l'intermédiaire de leur Administration Générale ou de leur supérieur hiérarchique ou encore par le biais de conférences,



animations, colloques ou autres événements en lien avec la question. Si la **majorité des professionnels** que nous avons sondés **n'identifient pas clairement l'entité « Réseau »**, force est néanmoins de constater qu'environ 4 répondants sur 10 connaissent le CAPREV et/ou le site extrémismes-violents et/ou les équipes mobiles et/ou les modules, colloques ou conférences organisés par la FW-B et/ou la ligne d'appel 0800/111 72. Ces ressources sont également celles qui ont été les plus mobilisées par les répondants, entre 15 et 8% des répondants les ont effectivement utilisées. Les autres outils faisant partie du répertoire du Réseau bénéficient d'une notoriété moindre puisque moins de 3 professionnels sur 10 déclarent connaître l'existence de référents « radicalisme » et la proportion tombe à 2 sur 10 pour les autres ressources dont le CREA. **D'importantes disparités ont également pu être pointées entre les secteurs** concernant le degré d'information et d'utilisation des différentes ressources et traduisant de fait une spécialisation sectorielle de certains appuis fournis par le Réseau. Ainsi, le CAPREV a été le plus souvent sollicité par les agents des Maisons de Justice tandis que des ressources que l'on pourrait qualifier davantage de « back-office » comme le site internet extrémismes-violents et les outils pédagogiques qui y sont logés, le CREA et les modules de sensibilisation, conférences ou colloques sont tout autant voire davantage mobilisées par les secteurs de l'Aide à la Jeunesse, l'Enseignement et la Culture. Il est également important de rappeler que lorsque les professionnels se sont saisis d'une des offres de services du Réseau, ceux-ci se déclarent généralement satisfaits (72%). Enfin, nous avons pu démontrer que l'offre de formations répondait à certaines attentes formulées par les enquêtés et plus spécifiquement en lien avec les processus de radicalisation menant à la violence et sur le développement d'outils en matière de communication interculturelle et de gestion de la diversité convictionnelle attestant du fait que les préoccupations des professionnels dépassent le périmètre des radicalismes et extrémismes violents.

# Partie 3 : Du bilan à la prospective

**Repartons des questions de départ.** Après deux ans de mise en œuvre du « Réseau », il s'agit de prendre du recul pour évaluer cette action publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

- Quels sont les objectifs poursuivis par cette action publique? Sont-ils partagés par les parties prenantes ?
- La ligne décisionnelle et le positionnement politico-administratif qui ont été mis en place sont-ils adéquats aux yeux mêmes des acteurs (responsables, services) qui la mettent en œuvre ?
- Quel bilan peut-on établir des actions entreprises ?
- Comment ce dispositif particulier que constitue le Réseau s'articule-t'il aux autres politiques et dispositifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?
- A quels besoins cherche à répondre le « Réseau » dans ses différents composantes ? Pour quels destinataires ? Ces besoins ont-ils été rencontrés ? A l'inverse peut-on repérer des demandes et des besoins qui seraient insuffisamment pris en compte ?
- Comment l'action du Réseau s'articule-t'elle aux mesures et dispositifs menés aux différents niveaux (communal, régional, fédéral) en matière de prévention et de prise en charge des radicalismes et extrémismes violents ? De manière complémentaire ou contradictoire ?
- Quels sont les points de tensions dans la division du travail et dans les collaborations ?

Cette action publique est-elle *cohérente*, *efficace* et *efficace* ? En fin de compte, il s'agit ici de s'interroger sur l'utilité et la *pertinence* des réponses apportées par « le Réseau ».

Dans un premier point, nous synthétiserons les principaux enseignements de l'évaluation au regard de ces questions. Le deuxième point sera prospectif : sur base des constats et enseignements de l'expérience des dernières années, quels sont ajustements ou les réorientations à opérer ?

## 4. Evaluation rétrospective

### 4.1. Une commande politique qui a conduit les acteurs à faire de nécessité vertu

La « radioscopie du réseau » a montré une convergence forte des interlocuteurs rencontrés pour reconnaître que dans sa genèse, le « Réseau de prises en charge des radicalismes et extrémismes violents » a **répondu avant tout à une volonté politique**. Face aux inquiétudes, voire à la sidération et à la panique morale provoquées par la vague d'attentats terroristes des années 2014-2016, il s'agissait de montrer que des réponses étaient apportées au phénomène diagnostiqué par les termes polysémiques de « radicalismes » et de « radicalisation ». La Fédération Wallonie-Bruxelles, dans ses compétences historiques portant au sens large sur l'éducation des personnes (enseignement, culture, aide à la jeunesse, éducation permanente), mais aussi dans ses compétences nouvelles liées au transfert de la compétence sur les Maisons de justice en 2015, ne pouvait être en reste.

*« On a d'abord créé des outils de communication, des outils politiques, en réponse aux événements énormes » de l'époque, sans réfléchir ».*  
*« On a mis la charrue avant le bœufs. On a créé des structures et puis on s'est posé la question des besoins »*

Cette demande politique est perçue comme **légitime et comme nécessaire**. Il faut également souligner que les acteurs ne s'en sont pas tenu à du « façadisme » ou à de la « coquille vide », mais se sont

attachés à apporter des réponses substantielles et utiles. Si la réponse concrétisée dans un premier temps par le RAR – qui consistait en une instance de « coordination et de veille » entre des « référents radicalismes » au sein de chaque administration de la FWB - restait relativement formelle, la décision du gouvernement de créer des services spécifiques, le CREA et le CAPREV, dotés de personnels et de moyens propres a constitué un réel défi.

La réponse à ces mesures décidées sur base d'une première identification, forcément encore sommaire, des « besoins de terrain » a conduit les acteurs en charge de la mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs – en particulier le CAPREV et le CREA, ainsi que dans une certaine mesure les équipes mobiles – « à faire de nécessité vertu », à construire leur positionnement, leurs méthodologies et leurs offres de service, à tenter de définir et de faire reconnaître leur place et leur fonction, tant au sein des structures institutionnelles de la FWB que vis-à-vis du terrain. C'est d'ailleurs là une des caractéristiques, à la fois fragilité et force, de cette action publique que de **se construire de manière itérative, progressive et réflexive**, par ajustements et adaptations. En cela, cette action publique s'inscrit pleinement dans la strate contemporaine de *l'Etat réseau* qui, contrairement au modèle classique de *l'Etat social* (qui procède par découpage et monopole institutionnel, par voie hiérarchique, par catégorisation binaire des publics, par contrôle administratif), se caractérise par un pilotage réflexif, une volonté de travail en réseau, une prise en compte des subjectivités et des singularités, par le développement de dispositifs et de projets ad-hoc, impliquant que les professionnels en soient des praticiens réflexifs, et non de « simples » agents d'exécution<sup>34</sup>.

Ce **positionnement** était d'autant plus **complexe** que les acteurs – responsables et équipes – en charge de ces mises en œuvre étaient d'emblée pris des contradictions et **injonctions paradoxales** – dont ils sont pleinement conscients –, les conduisant à faire preuve d'innovation tout en les exposant à des formes de souffrance institutionnelle.

En effet, il s'agit à la fois de **prendre le problème « au sérieux »** - de ne pas être dans le déni et de ne pas négliger les risques potentiels – **tout en veillant à ne pas « faire pire que mieux »** par des réponses simplistes.

Alors même qu'ils sont les opérateurs d'une logique politique de gestion des risques par la mise en place de dispositifs particuliers de prise en charge, les acteurs (responsables et agents) du Réseau ont une conscience forte des ..... risques de la gestion des risques dans un climat de panique morale : effets d'exagération, de simplification, de stigmatisation, fonction évasive (on détourne l'attention des « vrais problèmes »), individualisante (« on impute les problèmes à des caractéristiques individuelles ou catégorielles ») et hiérarchisante (on priorise aux dépens d'autres réponses).

Il s'agissait à la fois de s'inscrire dans la mobilisation générale – certains ont parlé de « guerre » – contre le terrorisme sans pour autant s'aligner sur l'agenda sécuritaire. *Comment justifier son rôle sans contribuer aux peurs ? Nommer sans stigmatiser ? Intervenir sans renforcer et radicaliser les « carrières déviantes » ?*

Il s'agissait de s'attaquer à un phénomène « inédit » - spontanément et largement identifié au radicalisme islamiste -, mais sans pour autant stigmatiser des individus ou des communautés ethno-culturelles et convictionnelles.

Il s'agissait à la fois d'avoir une approche « ciblée » et « universelle ».

D'où les choix et parfois les contorsions sémantiques qui ont conduit à parler de manière plurielle des « radicalismes et extrémismes violents »

<sup>34</sup> A propos du modèle des strates, voir CANTELLI, F., *L'Etat à tâtons. Pragmatique de l'action publique face au sida*, Berne/Bruxelles, P.IE. Peter Lang, 2007 ; et CANTELLI, F. GENARD, J-L., *Action publique et subjectivité*, Paris, LGDJ, 2007.

En fin de compte, même s'il est parfois mis sous tensions et à l'épreuve (notamment dans les collaborations internes et externes), c'est dans **l'affirmation d'un référentiel sectoriel propre** que les acteurs du Réseau de la FWB définissent la spécificité de leur approche des phénomènes de « radicalismes et extrémismes violents ».

#### 4.2. La spécificité de l'approche mise en œuvre par le « Réseau » de la FWB

Comment peut-on caractériser ce référentiel ? Quels en sont les traits idéal-typiques ?

Il s'agit d'une approche tout d'abord qui se veut **préventive** (en opposition à « curative », « répressive » ou « sécuritaire »), moyennant la déclinaison de cette prévention en **prévention primaire, secondaire et tertiaire** ;

Il s'agit d'une approche qui se veut **non stigmatisante et même dé-stigmatisante**. Une part essentielle du travail effectué, tant dans les formations à l'égard des professionnels, dans les animations de prévention primaire avec des groupes ou des classes de jeunes que dans l'accompagnement avec des personnes identifiées comme « radicalisées » consiste à (tenter de) **décoller les étiquettes**, à déconstruire les stéréotypes et les assignations identitaires, tant auprès des « étiqueteurs » que des « étiquetés ». La difficulté est ici de devoir gérer les effets d'étiquetage induits par l'intervention elle-même<sup>35</sup> ;

Il s'agit d'une approche qui se veut **globale des personnes et des situations**, prenant en compte les identités et facteurs multiples, d'où le refus d'une porte d'entrée unique, en particulier l'entrée religieuse ;

Il s'agit d'une approche qui revendique de **travailler sur les liens sociaux**, d'affiliation et de désaffiliation, d'engagement et de désengagement dans les différentes sphères d'expérience (familiales, scolaires, professionnelles...);

Il s'agit d'une approche qui fait **l'hypothèse de la réflexivité et de l'empowerment** (capacitation, responsabilisation) des personnes, reposant sur l'affirmation de l'éducabilité et des possibilités d'évolution des personnes, des collectifs et des organisations ;

Il s'agit d'une approche qui se veut **processuelle et itérative**, intervenant « au cas par cas » et sur « mesure » plutôt que de mettre en œuvre un protocole unique, d'où la méfiance à l'égard des diagnostics et des grilles d'évaluation ;

Il s'agit d'une approche qui revendique de **travailler à la demande et sur la demande**, sur base volontaire. La difficulté est ici d'assumer le rapport à la contrainte pourtant parfois perçu comme tel par les « demandeurs » (par exemple des jeunes en IPPJ qui se sentent obligés d'assister à une animation, des justiciables qui sentent obligés d'accepter ou de « demander » un accompagnement du CAPREV),

Il s'agit enfin d'une approche qui revendique la **confidentialité et le non partage d'information** comme condition même du travail éducatif et d'accompagnement.

#### Spécificité de l'approche et du référentiel du Réseau « FWB »

- Approche non stigmatisante et déstigmatisante : éviter et décoller les étiquettes

<sup>35</sup> « Pourquoi est ce qu'ils nous emmènent voir la pièce « Jihad » ? Ils pensent que nous sommes tous des terroristes ou quoi ?! » interrogeaient des élèves. « Pourquoi dois-je être suivi par le CAPREV parce que je pratique ma religion » ?

- Approche préventive : prévention primaire, secondaire, tertiaire
- Approche globale des personnes et des situations
- Travailler sur les liens
- Approche processuelle et itérative : « au cas par cas »
- Travail à la demande et sur la demande
- Cadre(s) déontologique(s), non partage d'information...

Ces différentes affirmations (ce que nous sommes et ce que nous faisons) et dénégations (ce que nous ne sommes pas et ne faisons pas) semblent constituer **la marque de fabrique du sujet « citoyen » au cœur du référentiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles**. Il s'agit en fait **d'hypothèses de travail**, à la fois hypothèses causales (quelles sont les causes du problème) et hypothèses d'intervention (comment intervenir de manière pertinente), qui orientent les regards et guident l'action.

Chacun des postulats de ce référentiel minoritaire peut évidemment être contesté à partir d'autres postulats – et il ne manque pas de l'être –, ce qui suscite tension et controverses, pouvant également donner lieu à des compromis et à des « accommodements raisonnables ».

En tant qu'évaluateur externe, il ne nous appartient pas de nous prononcer sur le bien-fondé de ce référentiel, qui relève également, comme tout référentiel d'action publique, d'un rapport *politique* aux valeurs. Ce qui apparaît toutefois clairement aux yeux de l'observateur externe, c'est que **y renoncer serait renoncer la spécificité et à la plus-value de l'action mise en œuvre par le Réseau**.

### C. L'intérêt et les limites du travail en réseau

Sur le plan des positionnements politico-institutionnels, la radioscopie a mis en évidence à la fois **l'intérêt d'un travail en réseau et les tensions** et compromis entre la logique transversale du réseau et celle des découpages sectoriels de la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est précisément parce qu'il s'agit de construire un dispositif relativement intégré et transversal en composant avec les découpages sectoriels et les lignes hiérarchiques, à la fois politiques et administratives, qui régissent chaque administration de la FWB, que la logique de réseau est à la fois nécessaire et parfois difficile<sup>36</sup>, impliquant un travail de coordination à part entière.

En l'état, le travail en réseau est essentiellement interne à la FWB et constituée par les comités stratégiques, scientifiques et de coordination. Il remplit surtout des fonctions d'observation des phénomènes, permettant d'en construire une connaissance et d'en déconstruire les représentations fantasmées, de capacitation des acteurs et d'évaluation des actions entreprises.

Si d'aucuns regrettent le choix initial d'une structure bi-céphale et asymétrique – le CREA dépend du secrétariat général et des compétences du Ministre président, tandis que le CAPREV dépend de l'AGMJ et du Ministre du secteur tout en assurant des fonctions collectives (numéro unique d'appel) -, les coûts d'une éventuelle réorganisation institutionnelle apparaissent désormais trop élevés, voire non pertinents au regard de l'évolution des missions du CREA et du CAPREV.

Ces tensions sur le plan de missions comme sur le plan de la gouvernance interne apparaissent supportables, voire fécondes, pour le CREA, de par son inscription institutionnelle, en étant un service

<sup>36</sup> Dans le cadre de la présente évaluation, l'expérience de la diffusion de l'enquête a bien montré qu'en l'état le fonctionnement du réseau et en réseau, fut-ce pour la diffusion d'un questionnaire en ligne auprès des professionnels des secteurs de la FWB, se heurte à de multiples freins et cloisonnements, parfois plus forts que la bonne volonté des acteurs.

transversal auprès du Secrétariat général, en poursuivant une mission d'appui au réseau et des objectifs de prévention primaire, en constituant également une plus petite équipe – trois personnes – plus souple. Ces tensions sont par contre apparues plus tendues et par moment paralysantes pour le CAPREV, de par ses missions de prise en charge des individus étiquetés comme « radicalisés », notamment dans un cadre judiciaire, pénal et carcéral, et de par sa localisation institutionnelle et organisationnelle au sein de l'Administration des Maisons de Justice. *Nous y reviendrons dans la partie prospective.*

Les limites du travail en réseau sont surtout apparues dans les articulations externes, en partie au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles que surtout avec les autres niveaux de pouvoir. Contrairement à ce que l'intitulé « Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles » pourrait laisser penser,

- d'une part, le Réseau est loin de coordonner l'ensemble des actions mises en œuvre au sein de la Fédération sur le terrain de la prévention des radicalismes et extrémismes violents, y compris par rapport à d'autres services transversaux de la FWB tels la Cellule Démocratie ou Barbarie ou le service d'éducation aux médias
- d'autre part et surtout, bien que la Région de Bruxelles-capitale et la Région Wallonne soient formellement associées au Comité stratégique du Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles et qu'il existe des canaux de concertation – mais pas un cadre de coordination des politiques -, force est de constater que les Régions développent leurs propres dispositifs et offres de services en matière de prévention et de prise en charge *du* radicalisme, dans des termes, avec des outils et pour des publics qui sont en partie ceux déjà visés par l'action de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Quant aux collaborations des acteurs du Réseau de la FWB avec les mesures et dispositifs mis en œuvre à partir du fédéral, le constat est, notamment à propos des CSIL, qu'elles sont, au mieux, de l'ordre de la *coopération conflictuelle*. A ce propos, on ne peut que regretter que les « circonstances politiques » - mais qui résultent aussi de choix d'acteurs et qui témoignent de controverses - n'ait pas permis l'aboutissement des accords de coopération clarifiant les rôles et devoirs respectifs.

En s'inspirant du schéma classique pour caractériser les relations entre deux acteurs, on peut considérer qu'elles sont de l'ordre de la *coopération conflictuelle* lorsqu'elles permettent à la fois à chacun de contribuer à une finalité commune tout en faisant valoir son point de vue et son intérêt.

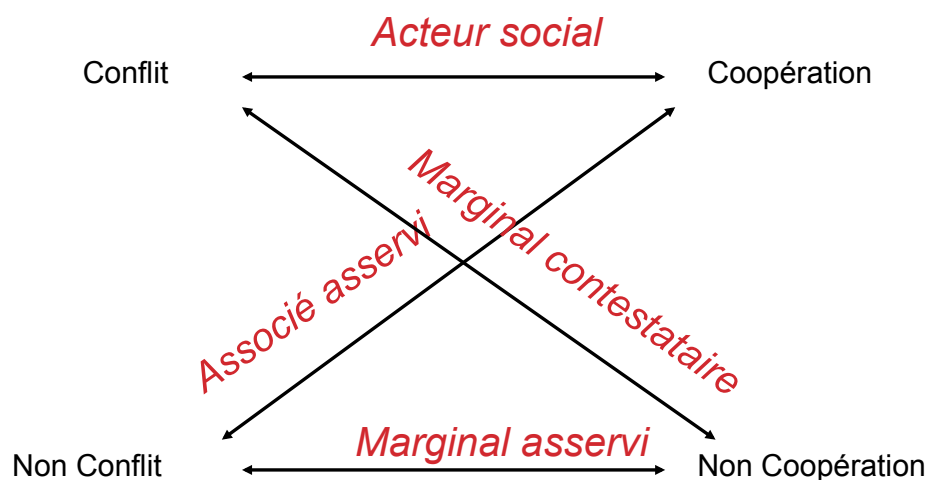
Par contre, si un des acteurs ne peut exprimer son point de vue (parce qu'il n'en a pas la légitimité ou pas les ressources) tout en collaborant loyalement aux finalités fixées par l'autre acteur, on peut dire qu'il sera par rapport à celui-ci dans un rapport d'*associé asservi* – ce qui convient parfaitement à tout acteur dominant.

A l'inverse, s'il n'y pas de collaborations, mais seulement l'expression d'un désaccord, l'un sera par rapport à l'autre dans une posture de *marginal contestataire*.

Au pire, le rapport social est totalement décomposé lorsqu'il n'y a à la fois ni collaboration, ni expression d'une divergence, plaçant un des acteurs dans une position de *marginal asservi*.

*On laissera au lecteur la responsabilité de qualifier la modalité qui caractérise les différentes relations entre les différents partenaires.*

## ETRE PARTENAIRE: UNE COOPÉRATION CONFLICTUELLE



### D. Quel bilan pour quelles efficacités ?

En prenant en compte le bilan des activités détaillés dans la radioscopie, on peut souligner l'effectivité et l'opérationnalité des activités du Réseau.

A partir de l'appui à la production et à la diffusion d'outils pédagogiques et d'informations, des nombreuses activités de sensibilisation ont été organisées par le **CREA** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, en particulier à destination des élèves, des jeunes et des professionnels de l'éducation (enseignement et aide à la jeunesse, dans une moindre mesure culture et sport), tandis que les conférences et colloques ont permis la constitution et la diffusion d'un domaine d'expertise.

Pour sa part, le **CAPREV** initialement conçu pour répondre à toute demande relative à la radicalisation de personnes, a été progressivement amené à développer les accompagnements à partir et en lien avec le milieu pénitentiaire et dans le cadre des mises sous mandat judiciaire, ce qui constitue désormais la grande majorité des 88 suivis en cours (en mai 2019).

Ce qui pose la question de l'efficience entendue comme le ratio entre les moyens et les objectifs atteints. Aux dires mêmes des interlocuteurs du CAPREV, il n'y a aucune difficulté à reconnaître que le dispositif initialement prévu, dans certaines de ses modalités et dans son ampleur, était mal calibré et surdimensionné au regard des tâches initialement assignées au CAPREV. Bien que le cadre initialement prévu de 17 ETP ne soit pas complet – il est actuellement, fin mai 2019, de 11 ETP -, les agents sont davantage menacés par le *bore out* que par le *burn out*, tandis que les casques et micro initialement prévus pour le « call center » 24h/24 h sont toujours dans leur emballage. Alors que la prise en charge des individus radicalisés est un « marché de niche » – et ce malgré le caractère parfois

hâtif ou discutable des labellisations policières, judiciaires et pénitentiaires<sup>37</sup> -, le CAPREV n'a pas le monopole des prises en charge, y compris dans le cadre des suivis effectués par les Maisons de justice. Pour rappel, un rapport de l'OCAM recensait une vingtaine de dispositifs essentiellement centrés sur la prise en charge et l'accompagnement des « personnes radicalisées ou en voie de l'être » et de leurs proches »<sup>38</sup>

Indépendamment de la question de l'efficacité posée pour certains volets, dans quelle mesure les différentes activités du Réseau répondent aux objectifs qui lui étaient assignés? Autrement dit quelle en est l'efficacité ?

**Son efficacité première est sans doute symbolique, politique et cognitive.** Précisons que « efficacité symbolique » ne signifie pas absence d'efficacité. Il s'agit d'une efficacité qui agit sur les représentations, les imaginaires, les peurs. De même, le terme « politique » n'a aucune connotation péjorative. Il renvoie ici à la dimension d'organisation de la « cité » et du vivre ensemble ». Quand à l'efficacité cognitive, c'est celle qui agit sur les connaissances, indispensables à une appréhension plus juste des phénomènes. En montrant que le gouvernement et des services compétents se préoccupent du phénomène, qu'ils mettent en place des mesures, y consacrent des moyens, l'action publique est d'abord performative. Dire, c'est en partie faire. En cela, l'action publique vise à construire une « illusion de la maîtrise », à assurer que les problèmes sont désormais anticipés et gérés. En paraphrasant ce que Luc van Campenhoutd disait de la gestion de l'insécurité à la fin des années 90, on peut avancer l'hypothèse que **le « radicalisme » est moins un problème qu'une solution**, à savoir « l'ensemble constitué par **une représentation cohérente des problèmes**, une **ligne de décisions** permettant une politique correspondant à cette représentation, un **ensemble de dispositifs concrets** adéquat pour mettre en œuvre cette politique, **une validation par des instances qui font autorité** (comme le droit ou la science), une possibilité d'évaluation et de mesure des résultats, et enfin, **une légitimation populaire** »<sup>39</sup>.

Si l'on prend *littéralement* les objectifs annoncés de prévention des radicalismes et extrémismes violents, on devrait se demander dans quelle mesure l'action mise en œuvre a t'elle permis de prévenir des parcours de radicalisation qui auraient pu conduire à des conduites violentes. Dans quelle mesure a t'elle permis des parcours de « déradicalisation », de « désengagement » ou de « désistance » ? Bref, que se serait-il passé si le Réseau n'avait pas été mis en place ? D'autres bombes humaines auraient-elles explosé ? D'autres radicalisés se seraient-ils incorporés dans les rangs djihadistes ou en faveur d'autres causes extrémistes ?

La question est évidemment absurde et sans réponse mesurable. Le propre d'une action préventive est de contribuer à réduire des risques sans jamais pouvoir garantir que ceux-ci ne se seraient pas réalisés sans cela ou qu'ils ne se réaliseront pas malgré cela.

D'ailleurs, *prendre au sérieux les risques liés aux phénomènes de radicalismes n'implique pas de les prendre littéralement*. Comme cela a été relevé dans la radioscopie, une part importante de l'action des agents de première ligne, qu'il s'agisse de ceux du CAPREV, des équipes mobiles, des référents radicalismes au sein de l'Aide à la jeunesse (IPPJ, CCMD, SAJ-SPJ...) consiste à décoller les étiquettes et à déconstruire les peurs.

De ce point de vue, la faiblesse et la décline des chiffres du nombre de prises en charge et d'intervention, qu'il s'agisse du CAPREV, des équipes mobiles de l'enseignement ou de l'Aide à la Jeunesse apparaît comme un indicateur rassurant, montrant à la fois que le phénomène est « géré » et qu'il est « circonscrit ».

<sup>37</sup> « On a créé beaucoup de faux positifs et des faux négatifs... »

<sup>38</sup> « Approche curative, désengagement et déradicalisation : initiatives belges », OCAM, mai 2018.

<sup>39</sup> Van Campenhoutd, L., (1999) « L'insécurité est moins un problème qu'une solution », In L'état face à l'insécurité, Labor, Bruxelles.



## E. Des réponses à quels besoins ?

En deçà de l'objectif ultime d'une lutte contre les radicalismes et extrémismes, un des objectifs intermédiaires explicites est de répondre aux besoins des professionnels et de les outiller pour y faire face.

L'enquête en ligne menée auprès des professionnels des différents secteurs de la FWB avait pour objectifs de mieux identifier les problématiques de « radicalisme » et plus largement de « vivre ensemble » auxquels ces professionnels sont confrontés, de connaître leur degré de préoccupations et leurs besoins pour y faire face, ainsi que leur connaissance et leur expérience des « offres de services du Réseau ».

Les résultats obtenus auprès de 905 répondants des différents secteurs – sachant que compte tenu des conditions de diffusion de l'enquête, on peut penser que ce sont ceux qui sont le plus concernés par la problématique qui y ont répondu – constituent une invitation à la modestie.

- On relève tout d'abord que la proportion des répondants qui se disent effectivement confrontés aux formes les plus graves de « radicalismes et d'extrémismes », ceux qui sont associés à l'usage potentiel de la violence, est très faible. 9 sur 10 disent ne jamais y avoir été confronté.
- De plus, il y a une disparité entre le sentiment subjectif général d'être exposé à des comportements qui peuvent aboutir à la violence et les pourcentages de ceux qui se disent effectivement confrontés à l'un ou l'autre de ces comportements ;
- Si l'on hiérarchise les phénomènes auxquels les répondants sont les plus confrontés,
  - o les phénomènes associés à la **dimension « polarisation et assignations identitaires » touchent près de 90% des répondants** et c'est la dimension qui les préoccupe également le plus : publics exprimant un sentiment de victimisation ou d'exclusion en vertu de leur couleur de peau, de leur origine, de leurs convictions, de leur orientation sexuelle ou de leur sexe et/ou à des attitudes ou insultes racistes ou sexistes, attitudes et insultes islamophobes et transphobes) ;
  - o les expressions d'une « **radicalité politique** » (l'absence de confiance dans les institutions démocratiques et le fait de tenir des propos intransigeants ou de présenter des difficultés à débattre..) **plus de 80%** ;
  - o Les dimensions afférentes à la « **sociabilité et la vie en collectivité** », à la « **radicalité informationnelle** » et à la « **radicalité violente** » concernent 6 répondants sur 10 : contestation des règles de vie des milieux fréquentés, refus de participer à certaines activités collectives au nom de convictions, discours érigeant les réseaux sociaux comme vecteur unique d'information crédible, méfiance à l'égard des médias traditionnels, références à des thèses complotistes, discours légitimant le recours à la violence dans la vie ordinaire.
  - o La dimension « **radicalité religieuse** » concerne quant à elle 38% des enquêtés : rejet des théories scientifiques à partir de conceptions religieuses, contestation de règles démocratiques à l'aune de ces mêmes croyances.

## 5. Prospective, perspective et recommandations

Sur base de ces constats, enseignements et interpellations, quelles sont les évolutions souhaitables du dispositif du « Réseau »? Stop ? Encore ? Autrement ?

L'explicitation et la clarification des options qui s'offrent pour l'avenir du Réseau peuvent être structurées en 5 « knelpunten »

- Quels sont les besoins et les demandes à rencontrer?
- Pour quels publics ?
- Quelles offres de services ?
- Quelle gouvernance du « Réseau »?
- Quelle(s) dénomination(s)?

#### A. Quels sont les besoins et les demandes à rencontrer?

Il ressort clairement que le phénomène, tel qu'il a été initialement appréhendé dans le discours politico-médiatique dominant, à savoir la radicalisation islamiste conduisant à la violence, est un phénomène dont le degré de préoccupation qu'il suscite est inversement proportionnel à son étendue. Une fois déblayé les « faux positifs » suscités par des pratiques indiscriminées de fichage, les situations réellement problématiques et préoccupantes - au sens où elles constitueraient une menace pour la sécurité des personnes - auxquelles sont effectivement confrontés les professionnels des secteurs de la FWB sont exceptionnelles. Même dans les institutions censées concentrer la quintessence des parcours de radicalismes et extrémismes violents, comme dans les sections « deradex » des prisons, les situations effectives se comptent en dizaines, tandis que pour les mineurs d'âge, comme dans le Centre communautaire pour mineurs dessaisis de Saint Hubert ou dans les IPPJ, elles se comptent à l'unité.

Pour autant, s'il ne faut pas céder à la panique, il ne faut pas non plus être dans le déni. Si ces situations justifient le maintien d'une vigilance spécialisée – en matière de renseignement, de police, de capacité d'enquête, - et d'une capacité de réaction et de prise en charge, elles ne justifient en rien des dispositifs « à large spectre » couvrant l'ensemble du territoire et de la population.

*« On n'est pas sur un marché large. Les bombes n'explorent pas à tous les coins de rue. On est sur quelque chose de relativement confiné et restreint ».*

Plus même, une disproportion dans les discours et les dispositifs répressifs, mais également préventifs, dès lors qu'ils se légitiment et s'affichent au nom de la lutte contre les « radicalismes et extrémismes violents » est porteuse d'effets pervers, en termes de stigmatisation et de polarisation.

En cela, la FWB a été bien inspirée en limitant la création d'institutions, de services et de circuits spécifiques de prise en charge des « radicalisés » **tout en veillant à équiper et outiller les professionnels qui y sont potentiellement confrontés à y apporter des réponses plus averties et adéquates**<sup>40</sup>. A l'exemple des équipes mobiles de l'enseignement, qui se sentent équipées et outillées pour traiter des problématiques de « radicalismes » et qui le font d'autant mieux qu'elles ne sont pas étiquetées comme un dispositif spécialisé en la matière, et donc pas étiquetante. A l'exemple également des prises en charge effectuées au sein des IPPJ et du CCMD qui ont heureusement évité la création de circuits spécifiques pour les jeunes « radic », « terro » ou « petit terro ». On ne se prononcera pas ici sur le bien-fondé de la création des unités DERADEX au sein des prisons, celles-ci relevant d'une compétence fédérale.

En cela également, le réseau est ambigu et ambivalent en évoquant au pluriel les « radicalismes et les extrémismes violents ». Le souci de ne pas singulariser et stigmatiser s'expose au double risque d'un

<sup>40</sup> Dans le même sens, Muriel Domenach dégage de son expérience de Secrétaire générale du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (en France) la leçon suivante : « Avec la déradicalisation, on a cru qu'il existait une recette magique pour déprogrammer un individu comme un logiciel. C'est un attente irréaliste (...). Les premières expériences ont fait apparaître toute la complexité des processus à l'œuvre. Il n'y a pas un profil type, ais une diversité de profils et de ressorts. C'est en activant et en format tous les professionnels de terrain « classiques », comme les professeurs, les éducateurs, les médiateurs, les psychologues et les référents religieux que l'on parvient à des résultats ». Entretien, Le Monde, 19 juillet 2019.

ciblage trop imprécis - et donc peu opérant – et d’une généralisation trop large qui enrôlerait sous la bannière des radicalismes et extrémismes violents toutes les questions et problématiques du vivre ensemble : *complotisme, fake news, racisme, islamophobie, homophobie, négationnisme, suprématisme, fondamentalisme, sexisme, créationnisme, violences « ordinaires », polarisations identitaires...*

Si l’effroi suscité par le djihadisme apparaît provisoirement calmé par la chute de l’offre que constituaient Daech et la guerre en Syrie, ces questions de fond demeurent entièrement posées. A suivre Jean-Claude Kaufman dans son ouvrage « La fin de la démocratie. Apogée et déclin de la civilisation » dans lequel il pointe les contradictions suscitées par l’extension de la démocratie faisant droit à tous les particularismes et le déclin de la République, qui assurait un cadre normatif commun, ces enjeux ont de l’avenir. Elles sont notre avenir<sup>41</sup>.

Ces questions et ces tensions du « vivre ensemble » se posent effectivement et préoccupent les professionnels de l’éducation (au sens large) en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils sont en demande d’information et d’outils. Ils sont également en demande de clarification légale et normative.

Bref, au niveau le plus élevé, ce sont les questions de la socialisation – *comment vivre ensemble et faire société* - et de la subjectivation – *comment vivre ma vie* - dans un monde pluriel et incertain qui sont aujourd’hui au cœur des préoccupations des individus et des institutions.

Par rapport à celles-ci, l’entrée par les radicalismes et extrémismes violents constitue une porte d’entrée trop étroite pour une stratégie de prévention générale, telle qu’elle est mise en œuvre par le CREA (et qui porte notamment sur le « complotisme » ou la « polarisation »). Elle peut tout au mieux en constituer un prétexte, un point de départ.

Cette réflexion sur l’élargissement des besoins à prendre en compte concerne également le CAPREV. On parle ici des besoins des individus accompagnés par le CAPREV. Bien que s’adressant principalement à des individus qualifiés de radicalisés notamment ceux qui sont judiciarisés et incarcérés pour des faits de terrorisme, l’approche et la méthodologie développées par le CAPREV consistent à appréhender les personnes dans leur globalité, à la fois dans leur subjectivité et dans leurs inscriptions sociales, dans un processus d’accompagnement qui n’est pas spécifiquement focalisé sur leur radicalisme idéologique et religieux. Si le CAPREV revendique une expertise et une expérience croissantes dans l’accompagnement des personnes radicalisées, il ne le fait pas à partir d’un travail spécifique sur les référents religieux – même si ceux-ci peuvent être abordés - mais bien à partir d’une approche socio-biographique et dans une visée d’inclusion sociale<sup>42</sup>.

---

<sup>41</sup> « Il faut savoir regarder la réalité en face, ne pas se laisser bernier par le chant des sirènes. Voir la haine qui monte, la fragmentation de la société en îlots de certitudes bornées, les territoires qui se soustraient à l’Etat de droit, nationalisme agressif contre communautarisme fondamentaliste, croyance sectaires de toutes sortes, férocité des débats sur Internet, irrésistible ascension des populismes, du racisme, des extrémismes .... » Kaufman, Jean-Claude, (2019) « La fin de la démocratie. Apogée et déclin de la civilisation », Editions Les liens qui libèrent.

<sup>42</sup> Dans une note méthodologique destinée à la présentation de ses activités, le CAPREV se présente comme suit : « Le CAPREV vise à prévenir le radicalisme et l’extrémisme violents par le prisme de l’inclusion sociale, c’est-à-dire misant sur le vécu, le ressenti d’être inséré, de trouver une place dans la société et de pouvoir y participer, y contribuer. C’est pourquoi le CAPREV développe, pour les personnes directement concernées par la problématique, un accompagnement qui vise une réinsertion globale, inscrit dans une dynamique de compréhension et d’adaptation des trajectoires, en ayant une attention transversale pour la problématique spécifique mais tout en accompagnant aussi les personnes à d’autres niveaux, là où elles en ressentent le besoin, là où cela fait sens pour elles. Il est à noter que de manière complémentaire au prisme de l’inclusion sociale, le CAPREV s’appuie aussi sur le concept criminologique de désistance pour le caractère processuel qu’il implique. » (Note méthodologique, 30-10-2017)

Bref, perçue au départ comme une réponse spécifique et spécialisée aux problématiques collectives et individuelles du radicalisme (islamiste), les besoins auxquels répond le Réseau se sont rapidement élargis aux **différentes problématiques du vivre ensemble et de l'inclusion sociale, tout en restant indexés à la question des radicalismes et extrémismes violents**. Cet élargissement (appréhension globale des personnes et des situations, déconstruction des étiquetages) est perçue comme une condition même de l'efficacité du travail de prévention et de prise en charge, y compris avec les individus radicalisés.

### B- Pour quels publics ?

Initialement, par la médiatisation dont elles ont fait l'objet, les offres de service du Réseau, et plus particulièrement celle du CAPREV se sont adressées à « toute personne qui, d'une manière ou d'une autre, se sent concernée par la problématique des extrémismes et des radicalismes violents : familles, proches, professionnels indépendamment de leur affiliation institutionnelle, justiciables, mineurs, majeurs, « simple particulier qui se pose des questions à ce sujet ». Par la diffusion d'un numéro d'appel 0800, par une campagne d'affichage, par des conférences de presse, il s'agissait bien de manifester une ouverture à toute demande. On sait ce qu'il est advenu du matériel destiné au fonctionnement 24/24h de ce call center, et si le 0800 111 72 répond toujours aux appels et effectue un premier dispatching en fonction de la nature des demandes, il est loin d'être la porte d'entrée unique.

En effet, de par leur positionnement, le CAPREV d'une part, le CREA d'autre part, ainsi que les équipes mobiles de l'enseignement ont été amenés à s'adresser à des publics plus spécifiques et plus ciblés :

- De par son positionnement au sein de l'AGMJ et de la définition de son offre d'accompagnement centrée sur le désengagement, voire la désistance (préféré au terme de « déradicalisation »), le CAPREV s'adresse principalement aux justiciables qui sont déjà dans le circuit pénal, au sein des prisons ou des Maisons de justice, et qui le sont pour des faits liés au terrorisme et/ ou qui sont signalés comme « radicalisés ». Intervenant en principe « à la demande » de la personne concernée – il n'arrive que rarement que l'obligation judiciaire d'un accompagnement spécifique pour les justiciables suivis par les Maisons de justice précise que le prestataire soit nécessairement le CAPREV -, le CAPREV peut être appelé directement par les détenus et justiciables, ce qui peut être induit par leur assistant de justice, d'un service d'aide aux détenus ou leur avocat. En pratique, le CAPREV n'effectue pratiquement plus aucun accompagnement avec des mineurs, y compris avec des mineurs desaisis ;
- En dehors des missions de coordination et d'animation du réseau et ses fonctions d'appui à la recherche (mais en mobilisant ces ressources), l'offre de services du CREA (sessions de formation, outils pédagogiques, proposition d'animations effectuées par des asbl (CNPD, Save Belgium) s'adresse principalement aux professionnels du vivre ensemble (au sens large, dont l'enseignement, les agents PMS, les services de l'aide à la jeunesse incluant les équipes des IPPJ et du CCMD) de la Fédération Wallonie-Bruxelles en vue d'informer et d'outiller ceux-ci dans les actions avec leurs publics (principalement des élèves et des jeunes). On a déjà évoqué la surprise du constat que les professionnels de secteurs ne dépendant pas de la FWB (par exemple des agents communaux, des fonctionnaires régionaux, des agents de police...) ne peuvent en principe pas bénéficier de ces offres de service. Cette restriction est liée à des règles constitutionnelles abstruses en matière de répartition des compétences entre les diverses entités et nécessiterait pour pouvoir être levée l'établissement de protocoles de coopération apparemment d'autant plus difficiles à concrétiser que les majorités politiques sont asymétriques.

- Les équipes mobiles pour leur part ne peuvent intervenir qu'à la demande des directions des établissements<sup>43</sup>.

En conséquence, il apparaît qu'il n'y a plus guère de pertinence – pour autant que cela en ait jamais eu – de prétendre s'adresser de manière large et indifférenciée au « public en général » et qu'il vaut mieux assumer et organiser le caractère ciblé, spécialisé et différencié des offres.

*« Pour le numéro vert : sa fonction grand public n'a pas de sens. Un numéro devrait être réservé aux détenus seulement par exemple. Il doit être utiles aux gens qu'on suit. On a de temps en temps une maman qui appelle. C'est surtout de la déconstruction. Le gros des communications, ce sont les détenus qui appellent ».*

### C. Quelle offre de service ?

La question de l'offre de services est évidemment en lien direct avec l'identification des besoins et les publics visés. Elle est aussi fonction des moyens et ressources qui y sont et seront consacrés.

Rappelons qu'à l'origine, le RAR (Réseau Anti-Radicalisme) mis en place en janvier 2015 était conçu comme un dispositif de veille de coordination au sein des administrations et services existants de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sans que des moyens spécifiques y soient consacrés.

Par la suite, avec la mise en place du Réseau à partir de janvier 2016, des services spécifiques, le CREA et le CAPREV, dotés de moyens humains et financiers propres ont été créés.

La tendance de toute organisation – il s'agit presque d'une loi d'airain – est, une fois mise en place, de chercher à étendre sa surface, ses ressources et ses missions.

Pourtant, en l'état, le périmètre des deux centres opérationnels du Réseau apparaît suffisant, voire surdimensionné, par rapport aux objectifs fixés et aux publics visés, en particulier les personnes « demandant » à bénéficier d'un suivi du CAPREV.

*« La question des moyens doit être posée. Une plus petite équipe sera plus confortable oui (actuellement on perd énormément de temps dans notre travail (50% de temps vide (attente en prison, trajets, etc.) » (Un interlocuteur du Caprev)*

On peut d'ailleurs relever qu'à Paris comme à Montréal les centres mis en place pour la prise en charge des personnes radicalisées ont été amenés à fermer leur porte ou à redimensionner leur spectre.

Bref, si la focale reste mise sur la problématique des « radicalismes et extrémismes violents », une extension des ressources ne se justifie pas, d'autant plus que « marché du radicalisme » - qui, rappelons-le, est d'abord alimenté par les pouvoirs publics aux différents niveaux – apparaît déjà encombré.

Par contre, une définition plus large des besoins à rencontrer pourrait potentiellement conduire à une extension illimitée.

<sup>43</sup> Remarque : on ne peut s'empêcher de voir dans cette restriction une mesure de protection des prérogatives et du statut des directions d'établissement, alors même qu'il existe des situations problématiques qui justifieraient les compétences des équipes mobiles, y compris sans l'accord de la direction. A titre d'exemple, un des répondants à l'enquête en ligne a posé la question : « Comment faire lorsque la direction semble banaliser les insultes, y compris à caractère raciste? »

Si le CREA était amené, encore davantage qu'actuellement, à « prendre en charge » les différentes problématiques du « vivre ensemble » (polarisation, interculturalité, racismes...) qui se posent aux acteurs de la FWB dans les différents secteurs, ce ne sont pas 3 agents, aussi compétents et dévoués soient-ils, qui y suffiront.

Si le CAPREV était destiné à évoluer vers un dispositif d'accompagnement de parcours de désengagement, de désistance et d'inclusion sociale des détenus violents – et pas uniquement des détenus « terro » ou « radic » -, notamment dans le cadre de plans individuels de détention et de réinsertion, et, on peut rêver, dans un contexte de réforme de la politiques pénitentiaire (moins de temps vide d'enfermement, plus d'accompagnement intra et post-pénitentiaire), alors le cadre des 17 ETP n'y suffirait pas.

C'est donc de manière intermédiaire entre un ciblage trop spécifique et un périmètre trop large, qu'il s'agit de calibrer les offres de services :

- Il s'agit tout d'abord de **poursuivre le travail de connaissance, d'analyse, de diagnostic des problématiques et processus conduisant aux radicalismes et extrémismes violents**. Le voile d'ignorance, qui alimente à la fois des attitudes de déni et des attitudes de panique, doit continuer à être levé, à la fois par le soutien à la recherche, l'accumulation de l'expérience et l'expertise – notamment à partir des prises en charges effectuées par le CAPREV, le croisement intersectoriel des informations et des données. C'est là un des mérites du Réseau que de doter progressivement les acteurs de la FWB des capacités de porter un regard plus juste sur les situations.
  - o A cet égard, tout en étant conscient des réticences à l'égard de l'importation de grilles de diagnostic et d'évaluation standardisée des risques et des profils de radicalisation, **l'explicitation d'un référentiel analytique<sup>44</sup> pour l'évaluation des situations et processus de radicalisation** conduisant à la violence pourrait constituer un instrument utile aux acteurs : *de quoi parle t'on ? Sur base de quels critères ?*
  - o Dans le même sens, on peut recommander la production régulière d'un « **état des lieux** » qui croiserait et objectiverait, en les contextualisant et en rendant compte de leur mode de production, les informations actuellement dispersées, voire disparates, à propos des situations rencontrées : de manière intersectorielle et inter-niveaux de compétences : *de quelles situations et de quels phénomènes concrets parle t'on effectivement ? Sont-ils régulièrement rencontrés ?*
- Il s'agit également de **continuer à informer et outiller les acteurs de première ligne dans leur capacité de décodage et de compréhension** des situations auxquels ils sont confrontés, afin d'éviter le double écueil du déni et du fantasme.
  - o Sur ce plan, l'enquête montre que les besoins exprimés sont contrastés selon les secteurs. Le degré d'exposition, de préoccupation et le sentiment d'être suffisamment outillée varient également selon le type de problématiques et de radicalités. De manière générale, les répondants ont exprimé un **sentiment relativement diffus d'être insuffisamment informés** sur les phénomènes de radicalismes et d'extrémismes violents (50%) et **insuffisamment outillés** pour en reconnaître les signes ainsi que pour y faire face (60%). **Plus de deux répondants sur trois** a exprimé de façon explicite le **besoin d'être davantage informés** mais également **outillés** concernant ces phénomènes même si ces derniers ne sont pas directement aux

<sup>44</sup> Dans le même sens, le secteur de l'aide à la jeunesse avait mené il y a quelques années une recherche pour expliciter et opérationnaliser les balises pour l'évaluation de la notion de « situations de danger » . « *L'évaluation des situations de danger dans les services publics de l'aide à la jeunesse. Quelles balises* », RTA, 2011.

prises avec de telles problématiques dans le cadre de leur pratique professionnelle. Les **besoins les plus criants** sont **exprimés par les agents des Maisons de Justice** (près de 8 professionnels sur 10) qui figuraient parmi les plus exposés à certaines formes de radicalité violente, ainsi que par les opérateurs de l'Aide à la Jeunesse et de l'Enseignement (près de 7 professionnels sur 10).

- Au delà de l'information et de la compréhension, les professionnels ont également exprimé des besoins d'outillage pour **renforcer leur propre capacité d'intervention**. L'enquête montre que les premiers recours auxquels font appel les professionnels lorsqu'ils sont confrontés à l'une ou l'autre situation problématique, qui est motif de préoccupation et d'inquiétude, sont d'abord des recours internes : ils font appel à leur professionnalité, en parle à leurs directions, à des collègues. **C'est cette gestion de proximité qu'il s'agit et de soutenir prioritairement**. Les demandes d'outils exprimés portent ainsi d'abord sur des ressources que les professionnels peuvent eux-mêmes mettre en œuvre, en terme de « marche à suivre » et de capacité d'intervention, ainsi que sur des outils d'animation et de réflexion à mettre en œuvre avec les publics. Les répondants ont également exprimé la nécessité de mettre sur pied des espaces de réflexion et d'échanges entre acteurs de terrain (plus d'un répondant sur trois) au sein de leur service ou structure.
- Il s'agit enfin de **disposer d'une capacité d'intervention spécialisée** lorsque les acteurs locaux sont démunis face à certaines situations et problématiques, en particulier celles afférentes à la radicalité politique, religieuse et violente. C'est la fonction et la mission du CAPREV, des équipes mobiles de l'enseignement et des référents radicalisme au sein de l'aide à la jeunesse. L'expérience et le modus operandi (des équipes mobiles en particulier) indique que leur intervention est d'autant plus efficace qu'elle ne conduit pas à une externalisation de la prise en charge dans un circuit spécialisé, mais comme **une intervention spécialisée renforçant les capacités de prise en charge des acteurs et professionnels locaux**.
- En terme de ciblage et de périmètre des phénomènes de radicalisme et d'extrémisme à prendre en compte, l'enquête montre que **la FWB a été bien inspirée en déclinant au pluriel les radicalismes et extrémismes, ainsi qu'en articulant une double approche de « prise au sérieux » et de « déconstruction » (des stéréotypes, des étiquettes)**. C'est bien en appréhendant les différentes formes et expressions, radicales et potentiellement violentes, des extrémismes conduisant à une mise en cause et en danger des fondements du vivre ensemble dans une société pluraliste et démocratique que l'action préventive du Réseau et de ses offres de services trouve sa pertinence et sa nécessité.
  - o On peut relever dans les résultats de l'enquête que si le radicalisme religieux islamiste est un motif de préoccupation, les répondants, en réponse à la question ouverte portant sur les outils et les ressources qu'ils estiment utiles pour les aider à faire face aux problématiques liées au vivre ensemble », mentionnent également d'autres expressions qu'ils jugent parfois plus préoccupantes et pregnantes.
    - *« De manière générale, le radicalisme religieux (souvent connoté islam) n'a pas cours sur notre territoire d'action AMO. Par contre, certains propos sont haineux et raciste et émanent le plus souvent de personnes européennes. Ce qui ne veut pas dire que notre région est protégée à jamais de ce genre de courant violent. Mais à l'heure actuelle, au niveau de notre AMO, nous ne sommes pas confrontés à ce type de problème (AAJ) »*

- « Travaillant avec un jeune public dans un milieu très rural, nous sommes actuellement peu confrontés à ces problématiques. Sans parler de "radicalisation", nous observons davantage des comportements ou remarques xénophobes (via les réseaux sociaux notamment, et plutôt chez les parents) que nous essayons d'aborder grâce aux différents outils déjà existants » .

- « Pour être sincère, en tant que chef d'établissement, je suis plus inquiet par les tendances islamophobes de certains membres de mon personnel que par l'hypothétique radicalisation des élèves ou de leurs familles, risque extrêmement marginal à mon avis dans mon école (secteur enseignement).

Quelles que soient les hypothétiques choix politiques qui seront posés à l'avenir, deux balises apparaissent importantes à respecter :

- d'une part, le principe de non substitution et de subsidiarité : il ne s'agit pas de se substituer aux acteurs et aux dispositifs existants, mais de contribuer à renforcer et à capaciter ceux-ci. C'est actuellement la valeur ajoutée du CREA qui mobilise, met en lien, propose des ressources aux intervenants de première ligne. C'est également la valeur ajoutée de la méthodologie des équipes mobiles qui n'interviennent pas tant comme « sous-traitant » dans la prise en charge de difficultés rencontrées par et dans les établissements scolaires que comme facilitateur de la mise en place de capacités locales de résolution et de gestion des difficultés ;
- d'autre part, le maintien de la spécificité du référentiel de la FWB dans l'approche des radicalismes et extrémismes violents : *approche préventive (1,2,3), non stigmatisante et déstigmatisante, basée sur une appréhension globale des personnes et des situations, faisant le pari de la réflexivité des sujets des capacités d'actions des acteurs, procesuelle et itérative, dans le respect de la demande et de la confidentialité.* Si ces spécificités font parfois l'objet de tensions et de controverses, et en étant entendu qu'elles doivent se concevoir pragmatiquement, et pas dogmatiquement, elles ne constituent pas seulement la marque de fabrique de la FWB, mais sa valeur ajoutée dans une coopération conflictuelle bien comprise.

#### D. Quelle gouvernance du « Réseau » ?

Les questions de structuration, de localisation institutionnelle et de gouvernance, les articulations entre les logiques horizontales du « réseau » et les logiques hiérarchiques verticales, les tensions de cohérence interne et les défauts de cohérence externe ont été largement évoqués dans la radioscopie. Chaque interlocuteur y va de sa proposition : les uns regrettent encore le choix politique initial qui a conduit à une bicéphalie opérationnelle et politique tandis que les autres en prennent acte et y trouvent des avantages ; d'autres verraient mieux le CAPREV en dehors de l'AGMJ, au titre de partenaire externe, tandis que les autres défendent cette inscription dès lors que le public des justiciables est commun. Certains plaident pour une meilleure intégration et institutionnalisation du Réseau pour en faire une instance de décision dotée de prérogatives, tandis que d'autres se satisfont de ses fonctions actuelles de concertation, d'échange d'informations, de pilotage réflexif.

Osons une proposition radicale, à titre de provocation : au vu de l'évolution des missions respectives des deux centres opérationnels, de leurs publics et de leurs localisations asymétriques, ne serait-il pas plus simple et cohérent de supprimer le Réseau dans sa forme actuelle ? De maintenir le CREA comme service d'appui transversal au niveau du secrétariat général, tout en développant à ce niveau d'autres synergies entre services transversaux, à l'exemple de la coordination pédagogique évoquée entre DOB, le CREA et le Service d'Education aux médias.

Le CAPREV, pour sa part, renforcerait son inscription au sein de l'AGMJ, soit en tant que cellule spécialisée d'accompagnement des justiciables et détenus « radic » et « terro » et d'appui à l'action



des assistants de justices et des services d'aide aux détenus, soit en tant que service à part entière d'accompagnement (désistance et inclusion sociale) des détenus et justiciables dans le cadre des plans individus de détention et de réinsertion. Ce qui l'amènerait à ne plus intervenir que de manière ponctuelle auprès des autres secteurs de la FWB.

Poser la question, c'est **au moins inciter les différents partenaires à définir ce qui les relie et à clarifier les fonctions d'observation, de capacitation, de coordination, d'évaluation et de mobilisation de leur mise en réseau.**

En ce sens, au sein du comité d'accompagnement qui regroupe les principales parties prenantes du Réseau, les réactions à cette hypothèse du « splitsing » ont permis **de réaffirmer et d'explicitier ce qui justifie la poursuite de la dynamique de réseau** : la construction d'une vision transversale aux différents secteurs de la FWB, une meilleure connaissance et appréhension des problématiques et des phénomènes, l'intérêt de coordonner les différents outils se situant aux différents niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire, la représentation de la FWB dans les concertations avec les autres niveaux de compétences (y compris sur le mode de la coopération conflictuelle).

A cet égard, il peut être utile de rappeler les **balises pour le travail en réseau**

- 1 – reconnaître la pluralité des approches et des acteurs provenant de structures, de métiers, de disciplines, de secteurs et de champs différents. Souvent, il ne s'agit pas tant d'aboutir à un consensus artificiel que de « se mettre d'accord sur les désaccords » ;
- 2 - assurer le caractère égalitaire et horizontal des relations entre les différents membres du réseau. L'égalité morale entre partenaire ne doit pas être confondue avec une indifférenciation des fonctions et des rôles ;
- 3- la place centrale dévolue à la personne aidée, ce qui implique le respect des déontologies professionnelles ;
- 4- l'adaptation du réseau à la situation (et aux besoins qui en découlent). Le périmètre du réseau, sa composition et son mandat ne sont pas figés, mais sont amenés à être explicitement redéfinis en fonction de l'évolution des besoins ;
- 5 - le partage d'une base commune favorisant la coopération, ce qui implique notamment la poursuite du travail de clarification conceptuelle, mais également de se doter de « développer des outils communs, voire des procédures qui peuvent être des manières de faire communes (règles d'échanges des informations par exemple) ;
- 6 – la nécessité d'une fonction de coordination du réseau. A défaut de celle-ci, le caractère collégial du réseau a un effet pervers potentiel, celui de la dilution de la responsabilité.

#### E. Quelle dénomination et communication?

Reste à déterminer s'il reste utile d'effectuer ce travail de prévention primaire, secondaire et tertiaire à partir de la porte d'entrée « Radicalismes et extrémismes violents ». Si cette dénomination, même déclinée au pluriel, a constitué dans un premier temps un « produit d'appel », elle s'avère désormais à bien des égards trop restrictive et porteuse d'effets pervers.

*« Dans nos secteurs, quand on est venu parler de radicalisation, pour l'essentiel, on nous a dit "ça nous intéresse pas, nos enjeux, c'est l'exclusion, les inégalités sociales, les questions identitaires de nos publics, et la radicalisation on n'en a jamais rencontré » (Un interlocuteur du CREA)*

*« Le marché radicalisme-terrorisme n'est pas à ce point étendu qu'on devrait réfléchir à élargir nos missions et penser à développer un nouveau métier au sein de l'AGMJ. On doit*

*étendre notre définition pour travailler sur les détenus violents ». (Un interlocuteur du CAPREV)*

A l'inverse, abandonner la référence prioritaire aux « radicalismes et extrémismes violents » reposerait la question de l'objet et de la spécificité de tels services dans le paysage déjà dense de l'offre institutionnelle.

Sur le plan de la communication, l'enquête a montré que **la connaissance et le recours à des interlocuteurs, intervenants et services extérieurs étaient relativement limités**. 56% des répondants ont déclaré ne pas savoir comment procéder ni qui solliciter face à une telle situation. Ceux qui déclarent savoir à qui s'adresser mentionnent une constellation d'interlocuteurs, en priorisant leur direction ou un supérieur hiérarchique ou dans une moindre mesure vers un service de leur administration. Le recours à des interlocuteurs et services réellement extérieurs fait état d'un foisonnement disparate, dans lequel les offres du Réseau, et en particulier le CAPREV, apparaissent comme une ressource parmi d'autres.

- Si le Réseau souhaite élargir sa notoriété, il apparaît **qu'une communication dirigée spécifiquement à l'attention des directions serait opportune** ;
- Il serait utile de clarifier et de diffuser un **vade mecum** : à qui faire appel, dans quelle situations.

De même, alors que les répondants disent être en demande d'information, de formation et d'outils, leur connaissance et leur utilisation des ressources proposées par le Réseau restent limitées. La notoriété du « Réseau » qui est en principe l'identifiant commun aux différentes offres de services reste limitée (27% des répondants). Elle l'est davantage si l'on compte séparément les différentes offres de services (40% des répondants). Là aussi, se justifierait une communication ciblée auprès des professionnels et de manière différenciée selon les secteurs pour mieux faire connaître les ressources mises à leur disposition. Et cela d'autant plus que, parmi les répondants, la minorité (entre 8% et 15% selon les outils) des professionnels des secteurs de la FWB qui ont fait usage de ces ressources déclarent un taux de satisfaction important (72%).

\* \*

\*

## Annexe 1 : Littérature grise et documents reçus

### Documents :

- Bilan du Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents. » Dossier de presse, 20 mars 2019.
- Rapport d'activité du CREA, 2017 et 2018.
- Formulaire de retour sur activités du CREA
- Rapport d'activité du CAPREV, 2017 et 2018
- Rapport de l'OCAM « Approche curative, désengagement et déradicalisation : initiatives belges », mai 2018
- AG Culture :
  - Convention (2016-2019) cabinet Simonis - Interfédérale des Centres de Jeunes (missions de prévention de la radicalisation)
  - Rapport d'activité de l'Interfédérale des CJ (2017)
- AGAJcmd :
  - Recherche P. Thys : Les mineurs d'âge (IPPJ et SAMIO) et « leur participation aux activités d'un groupe terroriste », 2018
  - Circulaires (internes) SAJ-SPJ et IPPJ-SAMIO-CCMD relatives à la communication des situations liées au phénomène de la radicalisation violente
  - « Estimation quantitative du nombre de jeunes pris en charge par l'aide à la jeunesse pour motif de suspicion de radicalisation violente » (1/01/15 → 30/06/17) : Tableaux Excel (dossiers SAJ/SPJ + dossiers IPPJ/SAMIO +
  - Fiches (3) réalisées en juillet et septembre 2017 dans le cadre du rapport du RAR
- Maisons de justice / CAPREV :
  - Note au gouvernement de la FWB : création du Réseau et de ses deux centres opérationnels (janvier 2016)
  - Texte de vision du CAPREV, février 2018
  - Protocole de collaboration FWB – RBC – Communes bruxelloises (3) et villes wallonnes (4)
  - Note méthodologique du CAPREV, octobre 2017
  - Note de synthèse des dossiers « terrorismes » en Maisons de justice, juillet 2017 (A. Jaspard)
  - Note exploratoire sur la question de la radicalisation et du genre, 2018 (A. Jaspard)
  - Synthèse de l'enquête « Consultation des travailleurs psycho-sociaux des SASD/SASJ concernant le phénomène de radicalisation », 2015
- AG Enseignement, équipes mobiles enseignement obligatoire :
  - Circulaire (1) « plan de prévention contre le radicalisme à l'école », janvier 2015
  - Circulaire (2) « plan de prévention contre le radicalisme à l'école », janvier 2017
  - Rapport « Prévention de la radicalisation dans l'enseignement », juin 2016 (B. Sedran)
  - Vade-mecum « Prévention de la radic. » (Service des équipes mobiles – Cellule d'évaluation et de prise en charge), DGEO
  - Rapport d'activité 2016-2017 des services des équipes mobiles, AGE DGEO.

### Entretiens de seconde main (retranscrits) :

- AGAJcmd, Marie Thonon et Laetitia De Fays, 23/04/2018
- Equipe mobile de l'enseignement : Bruno Sedran, 12/04/2018
- Délégation générale aux droits de l'Enfant : David Lallemand et Madeleine Guyot — 23/04/2018

### Entretien de seconde main (enregistrement) :

- Equipe du CREA (Céline Tignol, Pascal Piérart, Felicia Solis Ramirez, Patrick Liebermann), ND.

### Entretiens de première main :

- **Bruno Sedran**, coordinateur Service équipe mobile à l'AGE / référent radicalisme à la DGEO
- **Benjamin Van Cutsem**, Caprev, directeur adjoint AGMJ et **Alice Jaspard**, Caprev, directrice de la recherche

- **Marie Thonon** (entretien téléphonique), AGAJcmd, Direction de l'Inspection des SAJ et SPJ et de la Prévention
- **Laetitia De Fays**, AGAJcmd, Service général des IPPJ et des EMA
- **Patrick Liebermann**, Secrétariat général FWB, Responsable du CREA
- **Nadia Benmessaoud**, AG Culture, Service général de la Jeunesse et de l'Education permanente et **Sabine Riguel**, ex-directrice du CAPREV
- **Philippe Massay**, Directeur du CAPREV
- **Joffrey Fernandez De La Rosa**, cabinet du Ministre Rachid Madrane, Maisons de justice

## Annexe 2 (volet quantitatif) : Tableaux de fréquences pour les professionnels de la FW-B

Tableaux de fréquences des principales variables après application d'un filtre conservant dans la base de données les seuls professionnels de la Fédération Wallonie-Bruxelles (n=849)

**Quelqu'un qui exprime une appartenance ou une identité politique, religieuse ou idéologique par des signes visibles**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	272	32,0	32,0	32,0
Rarement	239	28,2	28,2	60,2
Quelques fois	132	15,5	15,5	75,7
Régulièrement	93	11,0	11,0	86,7
Très régulièrement	113	13,3	13,3	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui exprime une volonté d'intégrer ou d'intensifier un engagement identitaire, religieux ou politique**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	489	57,6	57,6	57,6
Rarement	229	27,0	27,0	84,6
Quelques fois	74	8,7	8,7	93,3
Régulièrement	34	4,0	4,0	97,3
Très régulièrement	23	2,7	2,7	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quel est votre degré de préoccupation à l'égard de ces comportements auxquels vous êtes personnellement confronté.e?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Pas du tout préoccupant	105	12,4	17,5	17,5
Peu préoccupant	243	28,6	40,6	58,1
Plutôt préoccupant	181	21,3	30,2	88,3
Très préoccupant	54	6,4	9,0	97,3
Je n'ai pas d'avis	16	1,9	2,7	100,0
Total	599	70,6	100,0	
Missing System	250	29,4		
Total	849	100,0		

**Quelqu'un qui exprime un sentiment de victimisation ou d'exclusion en vertu de sa couleur de peau, de ses origines, de sa religion ou convictions, de son sexe ou de son orientation sexuelle**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	225	26,5	26,5	26,5
Rarement	250	29,4	29,4	55,9
Quelques fois	204	24,0	24,0	80,0
Régulièrement	121	14,3	14,3	94,2
Très régulièrement	49	5,8	5,8	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui exprime une appartenance à un groupe idéologique, politique ou religieux qu'il considère comme supérieur à d'autres groupes**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	509	60,0	60,0	60,0
Rarement	193	22,7	22,7	82,7
Quelques fois	91	10,7	10,7	93,4
Régulièrement	35	4,1	4,1	97,5
Très régulièrement	21	2,5	2,5	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Attitudes ou insultes racistes**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	266	31,3	31,3	31,3
Rarement	265	31,2	31,2	62,5
Quelques fois	193	22,7	22,7	85,3
Régulièrement	97	11,4	11,4	96,7
Très régulièrement	28	3,3	3,3	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Attitudes ou insultes islamophones**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	424	49,9	49,9	49,9
Rarement	231	27,2	27,2	77,1
Quelques fois	136	16,0	16,0	93,2
Régulièrement	45	5,3	5,3	98,5
Très régulièrement	13	1,5	1,5	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Attitudes ou insultes antisémites**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	597	70,3	70,3	70,3
Rarement	155	18,3	18,3	88,6
Quelques fois	62	7,3	7,3	95,9
Régulièrement	25	2,9	2,9	98,8
Très régulièrement	10	1,2	1,2	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Attitudes ou insultes homophobes et/ou transphobes**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	425	50,1	50,1	50,1
Rarement	210	24,7	24,7	74,8
Quelques fois	122	14,4	14,4	89,2
Régulièrement	67	7,9	7,9	97,1
Très régulièrement	25	2,9	2,9	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Attitudes ou insultes sexistes**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Jamais	278	32,7	32,7	32,7
Rarement	246	29,0	29,0	61,7
Quelques fois	184	21,7	21,7	83,4
Régulièrement	96	11,3	11,3	94,7
Très régulièrement	45	5,3	5,3	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Autres attitudes ou insultes**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Jamais	461	54,3	54,3	54,3
Rarement	117	13,8	13,8	68,1
Quelques fois	110	13,0	13,0	81,0
Régulièrement	84	9,9	9,9	90,9
Très régulièrement	77	9,1	9,1	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quel est votre degré de préoccupation à l'égard de ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Pas du tout préoccupant	32	3,8	4,2	4,2
Peu préoccupant	248	29,2	32,7	36,9
Plutôt préoccupant	337	39,7	44,4	81,3
Très préoccupant	132	15,5	17,4	98,7
Je n'ai pas d'avis	10	1,2	1,3	100,0
Total	759	89,4	100,0	
Missing System	90	10,6		
Total	849	100,0		



**Vous sentez-vous suffisamment outillé.e et à l'aise pour faire face à ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Tout à fait d'accord	63	7,4	8,3	8,3
	Plutôt d'accord	339	39,9	44,7	53,0
	Plutôt pas d'accord	218	25,7	28,7	81,7
	Pas du tout d'accord	81	9,5	10,7	92,4
	Je ne sais pas	58	6,8	7,6	100,0
Total		759	89,4	100,0	
Missing	System	90	10,6		
Total		849	100,0		

**Quelqu'un qui, au nom de convictions idéologiques, politiques ou religieuses, conteste ou rejette les règles de vie des milieux fréquentés**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Jamais	504	59,4	59,4	59,4
	Rarement	199	23,4	23,4	82,8
	Quelques fois	86	10,1	10,1	92,9
	Régulièrement	37	4,4	4,4	97,3
	Très régulièrement	23	2,7	2,7	100,0
Total		849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui exprime des réticences ou refuse de participer à des activités collectives au nom de ces convictions**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Jamais	525	61,8	61,8	61,8
	Rarement	213	25,1	25,1	86,9
	Quelques fois	71	8,4	8,4	95,3
	Régulièrement	27	3,2	3,2	98,5
	Très régulièrement	13	1,5	1,5	100,0
Total		849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui exprime des réticences ou refuse de fréquenter certaines personnes en vertu de leur couleur de peau, de leurs origines, de leur religion ou conviction, de leur sexe ou de leur orientation**

**sexuelle**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	540	63,6	63,6	63,6
Rarement	197	23,2	23,2	86,8
Quelques fois	76	9,0	9,0	95,8
Régulièrement	29	3,4	3,4	99,2
Très régulièrement	7	,8	,8	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui s'isole ou qui rompt avec l'entourage pour se rapprocher d'individus partageant les**

**mêmes convictions**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	642	75,6	75,6	75,6
Rarement	139	16,4	16,4	92,0
Quelques fois	48	5,7	5,7	97,6
Régulièrement	16	1,9	1,9	99,5
Très régulièrement	4	,5	,5	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quel est votre degré de préoccupation à l'égard de ces comportements auxquels vous avez été**

**personnellement confronté.e?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Pas du tout préoccupant	22	2,6	4,4	4,4
Peu préoccupant	160	18,8	31,8	36,2
Plutôt préoccupant	230	27,1	45,7	81,9
Très préoccupant	81	9,5	16,1	98,0
Je n'ai pas d'avis	10	1,2	2,0	100,0
Total	503	59,2	100,0	
Missing System	346	40,8		
Total	849	100,0		

**Vous sentez-vous suffisamment outillé.e et à l'aise pour faire face à ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Tout à fait d'accord	35	4,1	7,0	7,0
	Plutôt d'accord	197	23,2	39,2	46,1
	Plutôt pas d'accord	160	18,8	31,8	77,9
	Pas du tout d'accord	74	8,7	14,7	92,6
	Je ne sais pas	37	4,4	7,4	100,0
	Total	503	59,2	100,0	
Missing	System	346	40,8		
Total		849	100,0		

**Quelqu'un qui manifeste une distance voire une défiance à l'égard des médias traditionnels**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Jamais	476	56,1	56,1	56,1
	Rarement	162	19,1	19,1	75,1
	Quelques fois	105	12,4	12,4	87,5
	Régulièrement	71	8,4	8,4	95,9
	Très régulièrement	35	4,1	4,1	100,0
	Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui valorise les réseaux sociaux comme seul vecteur d'information crédible**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Jamais	470	55,4	55,4	55,4
	Rarement	140	16,5	16,5	71,8
	Quelques fois	125	14,7	14,7	86,6
	Régulièrement	72	8,5	8,5	95,1
	Très régulièrement	42	4,9	4,9	100,0
	Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui fait référence ou qui adhère à des thèses complotistes et conspirationnistes**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Jamais	536	63,1	63,1	63,1
Rarement	182	21,4	21,4	84,6
Quelques fois	76	9,0	9,0	93,5
Régulièrement	34	4,0	4,0	97,5
Très régulièrement	21	2,5	2,5	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui fait référence ou adhère au négationnisme**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Jamais	737	86,8	86,8	86,8
Rarement	78	9,2	9,2	96,0
Quelques fois	21	2,5	2,5	98,5
Régulièrement	8	,9	,9	99,4
Très régulièrement	5	,6	,6	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quel est votre degré de préoccupation à l'égard de ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Pas du tout préoccupant	50	5,9	9,6	9,6
Peu préoccupant	182	21,4	35,0	44,6
Plutôt préoccupant	213	25,1	41,0	85,6
Très préoccupant	65	7,7	12,5	98,1
Je n'ai pas d'avis	10	1,2	1,9	100,0
Total	520	61,2	100,0	
Missing System	329	38,8		
Total	849	100,0		

**Vous sentez-vous suffisamment outillé.e et à l'aise pour faire face à ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid				
Tout à fait d'accord	46	5,4	8,8	8,8
Plutôt d'accord	222	26,1	42,7	51,5
Plutôt pas d'accord	154	18,1	29,6	81,2
Pas du tout d'accord	56	6,6	10,8	91,9
Je ne sais pas	42	4,9	8,1	100,0
Total	520	61,2	100,0	
Missing				
System	329	38,8		
Total	849	100,0		

**Quelqu'un qui exprime des propos intransigeants ou qui a des difficultés à débattre et reconnaître la valeur de points de vue divergents du sien**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid				
Jamais	240	28,3	28,3	28,3
Rarement	233	27,4	27,4	55,7
Quelques fois	183	21,6	21,6	77,3
Régulièrement	143	16,8	16,8	94,1
Très régulièrement	50	5,9	5,9	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui n'a aucune confiance dans les institutions démocratique (élections, parlement, gouvernement)**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid				
Jamais	277	32,6	32,6	32,6
Rarement	223	26,3	26,3	58,9
Quelques fois	180	21,2	21,2	80,1
Régulièrement	127	15,0	15,0	95,1
Très régulièrement	42	4,9	4,9	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui exprime une hostilité, conteste ou rejette des principes fondamentaux et valeurs de la démocratie**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	452	53,2	53,2	53,2
Rarement	207	24,4	24,4	77,6
Quelques fois	118	13,9	13,9	91,5
Régulièrement	59	6,9	6,9	98,5
Très régulièrement	13	1,5	1,5	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui valorise un pouvoir fort et autoritaire**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	509	60,0	60,0	60,0
Rarement	201	23,7	23,7	83,6
Quelques fois	90	10,6	10,6	94,2
Régulièrement	34	4,0	4,0	98,2
Très régulièrement	15	1,8	1,8	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui exprime, adhère à des idées suprémacistes (préférence nationale, raciale, ethnique, religieuse)**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Jamais	580	68,3	68,3	68,3
Rarement	175	20,6	20,6	88,9
Quelques fois	54	6,4	6,4	95,3
Régulièrement	28	3,3	3,3	98,6
Très régulièrement	12	1,4	1,4	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quel est votre degré de préoccupation à l'égard de ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent	
Valid					
	Pas du tout préoccupant	46	5,4	6,7	6,7
	Peu préoccupant	246	29,0	35,9	42,6
	Plutôt préoccupant	277	32,6	40,4	82,9
	Très préoccupant	102	12,0	14,9	97,8
	Je n'ai pas d'avis	15	1,8	2,2	100,0
	Total	686	80,8	100,0	
Missing	System	163	19,2		
Total		849	100,0		

**Vous sentez-vous suffisamment outillé.e et à l'aise pour faire face à ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent	
Valid					
	Tout à fait d'accord	53	6,2	7,7	7,7
	Plutôt d'accord	293	34,5	42,7	50,4
	Plutôt pas d'accord	203	23,9	29,6	80,0
	Pas du tout d'accord	82	9,7	12,0	92,0
	Je ne sais pas	55	6,5	8,0	100,0
	Total	686	80,8	100,0	
Missing	System	163	19,2		
Total		849	100,0		

**Quelqu'un qui met en doute des théories scientifiques à partir de conceptions ou croyances religieuses**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent	
Valid					
	Jamais	591	69,6	69,6	69,6
	Rarement	153	18,0	18,0	87,6
	Quelques fois	63	7,4	7,4	95,1
	Régulièrement	23	2,7	2,7	97,8
	Très régulièrement	19	2,2	2,2	100,0
	Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui conteste les règles démocratiques à partir de conceptions ou croyances religieuses**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Jamais	634	74,7	74,7	74,7
Rarement	125	14,7	14,7	89,4
Quelques fois	58	6,8	6,8	96,2
Régulièrement	22	2,6	2,6	98,8
Très régulièrement	10	1,2	1,2	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui fait ardemment du prosélytisme religieux ou idéologique**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Jamais	716	84,3	84,3	84,3
Rarement	92	10,8	10,8	95,2
Quelques fois	25	2,9	2,9	98,1
Régulièrement	9	1,1	1,1	99,2
Très régulièrement	7	,8	,8	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quel est votre degré de préoccupation à l'égard de ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Pas du tout préoccupant	27	3,2	8,7	8,7
Peu préoccupant	97	11,4	31,2	39,9
Plutôt préoccupant	124	14,6	39,9	79,7
Très préoccupant	55	6,5	17,7	97,4
Je n'ai pas d'avis	8	,9	2,6	100,0
Total	311	36,6	100,0	
Missing System	538	63,4		
Total	849	100,0		



**Vous sentez-vous suffisamment outillé.e et à l'aise pour faire face à ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Tout à fait d'accord	32	3,8	10,3	10,3
	Plutôt d'accord	125	14,7	40,2	50,5
	Plutôt pas d'accord	85	10,0	27,3	77,8
	Pas du tout d'accord	49	5,8	15,8	93,6
	Je ne sais pas	20	2,4	6,4	100,0
	Total	311	36,6	100,0	
Missing	System	538	63,4		
Total		849	100,0		

**Quelqu'un qui légitime le recours à la violence dans la vie ordinaire**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Jamais	345	40,6	40,6	40,6
	Rarement	238	28,0	28,0	68,7
	Quelques fois	142	16,7	16,7	85,4
	Régulièrement	82	9,7	9,7	95,1
	Très régulièrement	42	4,9	4,9	100,0
	Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui légitime le recours à la violence pour défendre des convictions idéologiques, politiques ou religieuses**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Jamais	573	67,5	67,5	67,5
	Rarement	160	18,8	18,8	86,3
	Quelques fois	80	9,4	9,4	95,8
	Régulièrement	30	3,5	3,5	99,3
	Très régulièrement	6	,7	,7	100,0
	Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui fait l'apologie d'actes ou de groupes terroristes**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Jamais	724	85,3	85,3	85,3
Rarement	102	12,0	12,0	97,3
Quelques fois	19	2,2	2,2	99,5
Régulièrement	3	,4	,4	99,9
Très régulièrement	1	,1	,1	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui professe des menaces d'actes violents guidés par des convictions idéologiques, politiques ou religieuses**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Jamais	743	87,5	87,5	87,5
Rarement	82	9,7	9,7	97,2
Quelques fois	19	2,2	2,2	99,4
Régulièrement	3	,4	,4	99,8
Très régulièrement	2	,2	,2	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quelqu'un qui revendique une participation quelconque à des activités de groupes reconnus comme extrémistes et violents**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Jamais	802	94,5	94,5	94,5
Rarement	32	3,8	3,8	98,2
Quelques fois	12	1,4	1,4	99,6
Régulièrement	1	,1	,1	99,8
Très régulièrement	2	,2	,2	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Quel est votre degré de préoccupation à l'égard de ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Pas du tout préoccupant	33	3,9	6,1	6,1
	Peu préoccupant	152	17,9	28,3	34,4
	Plutôt préoccupant	236	27,8	43,9	78,3
	Très préoccupant	106	12,5	19,7	98,0
	Je n'ai pas d'avis	11	1,3	2,0	100,0
	Total	538	63,4	100,0	
Missing	System	311	36,6		
Total		849	100,0		

**Vous sentez-vous suffisamment outillé.e et à l'aise pour faire face à ces comportements auxquels vous avez été personnellement confronté.e?**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Tout à fait d'accord	44	5,2	8,2	8,2
	Plutôt d'accord	210	24,7	39,0	47,2
	Plutôt pas d'accord	171	20,1	31,8	79,0
	Pas du tout d'accord	73	8,6	13,6	92,6
	Je ne sais pas	40	4,7	7,4	100,0
	Total	538	63,4	100,0	
Missing	System	311	36,6		
Total		849	100,0		

**Dans quelle mesure vous sentez-vous exposé.e à des opinions et des comportements que vous considérez comme radicaux?**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Très exposé.e	21	2,5	2,5	2,5
	Plutôt exposé.e	150	17,7	17,7	20,1
	Plutôt pas exposé.e	405	47,7	47,7	67,8
	Pas du tout exposé.e	252	29,7	29,7	97,5
	Pas d'avis	21	2,5	2,5	100,0
	Total	849	100,0	100,0	

**Dans quelle mesure vous sentez-vous exposé.e à des opions et des comportements que vous considérez comme extrémistes et pouvant aboutir à la violence?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Très exposé.e	13	1,5	1,5	1,5
Plutôt exposé.e	143	16,8	16,8	18,4
Plutôt pas exposé.e	380	44,8	44,8	63,1
Pas du tout exposé.e	295	34,7	34,7	97,9
Pas d'avis	18	2,1	2,1	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Estimez-vous être suffisamment informé.e concernant les phénomènes de radicalismes et d'extrémismes?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Tout à fait d'accord	78	9,2	9,2	9,2
Plutôt d'accord	314	37,0	37,0	46,2
Plutôt pas d'accord	281	33,1	33,1	79,3
Pas du tout d'accord	146	17,2	17,2	96,5
Je ne sais pas	30	3,5	3,5	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Ressentez-vous le besoin d'être davantage informé.e concernant ces phénomènes?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Tout à fait d'accord	173	20,4	20,4	20,4
Plutôt d'accord	396	46,6	46,6	67,0
Plutôt pas d'accord	169	19,9	19,9	86,9
Pas du tout d'accord	64	7,5	7,5	94,5
Je ne sais pas	47	5,5	5,5	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Estimez-vous être suffisamment outillé.e pour identifier et reconnaître les signes de radicalismes et d'extrémismes?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid				
Tout à fait d'accord	46	5,4	5,4	5,4
Plutôt d'accord	240	28,3	28,3	33,7
Plutôt pas d'accord	339	39,9	39,9	73,6
Pas du tout d'accord	182	21,4	21,4	95,1
Je ne sais pas	42	4,9	4,9	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Estimez-vous être suffisamment outillé.e pour faire face à des phénomènes de radicalismes et d'extrémismes?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid				
Tout à fait d'accord	32	3,8	3,8	3,8
Plutôt d'accord	137	16,1	16,1	19,9
Plutôt pas d'accord	369	43,5	43,5	63,4
Pas du tout d'accord	265	31,2	31,2	94,6
Je ne sais pas	46	5,4	5,4	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Ressentez-vous le besoin d'être davantage outillé.e pour faire face à ces phénomènes?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid				
Tout à fait d'accord	192	22,6	22,6	22,6
Plutôt d'accord	392	46,2	46,2	68,8
Plutôt pas d'accord	145	17,1	17,1	85,9
Pas du tout d'accord	58	6,8	6,8	92,7
Je ne sais pas	62	7,3	7,3	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Si vous êtes ou si vous étiez confronté.e à des situations de radicalismes ou d'extrémismes, vous savez comment procéder et vers qui vous tourner dans ce cas?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Tout à fait d'accord	72	8,5	8,5	8,5
Plutôt d'accord	249	29,3	29,3	37,8
Plutôt pas d'accord	297	35,0	35,0	72,8
Pas du tout d'accord	180	21,2	21,2	94,0
Je ne sais pas	51	6,0	6,0	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Au sein de votre structure ou institution, des initiatives ont-elles été prises au cours de ces 2 dernières années afin de prévenir et de lutter contre les radicalismes et extrémismes?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	391	46,1	46,1	46,1
Non	308	36,3	36,3	82,3
Je ne sais pas	150	17,7	17,7	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**{Quelles étaient ces initiatives?} Proposition de formations, conférences ou ateliers destinés aux professionnels**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	275	32,4	70,3	70,3
Non	116	13,7	29,7	100,0
Total	391	46,1	100,0	
Missing System	458	53,9		
Total	849	100,0		

**{Quelles étaient ces initiatives?} Mise sur pied d'espaces de réflexion et d'échanges destinés aux professionnels**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	102	12,0	26,1	26,1
Valid Non	289	34,0	73,9	100,0
Total	391	46,1	100,0	
Missing System	458	53,9		
Total	849	100,0		

**{Quelles étaient ces initiatives?} Diffusion de campagnes de sensibilisation**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	86	10,1	22,0	22,0
Valid Non	305	35,9	78,0	100,0
Total	391	46,1	100,0	
Missing System	458	53,9		
Total	849	100,0		

**{Quelles étaient ces initiatives?} Organisation d'activités collectives à destination de votre public (témoignage-débat, animation, etc.)**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	133	15,7	34,0	34,0
Valid Non	258	30,4	66,0	100,0
Total	391	46,1	100,0	
Missing System	458	53,9		
Total	849	100,0		

**{Quelles étaient ces initiatives?} Intervention d'un service spécialisé dans la prise en charge de la personne radicalisée-extrémiste**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	140	16,5	35,8	35,8
Valid Non	251	29,6	64,2	100,0
Total	391	46,1	100,0	
Missing System	458	53,9		
Total	849	100,0		

**{Quelles étaient ces initiatives?} Appel à d'autres extérieurs**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	39	4,6	10,0	10,0
Valid Non	352	41,5	90,0	100,0
Total	391	46,1	100,0	
Missing System	458	53,9		
Total	849	100,0		

**Avez-vous trouvé cdes initiatives utiles et ajustées aux problématiques rencontrées?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Tout à fait d'accord	80	9,4	20,5	20,5
Valid Plutôt d'accord	224	26,4	57,3	77,7
Valid Plutôt pas d'accord	37	4,4	9,5	87,2
Valid Pas du tout d'accord	6	,7	1,5	88,7
Valid Je ne sais pas	44	5,2	11,3	100,0
Total	391	46,1	100,0	
Missing System	458	53,9		
Total	849	100,0		

**{Selon vous, quelle(s) initiative(s) devrai(en)t être (davantage) proposée.s ou développée.s au sein de votre institution ou structure?} J'estime qu'il n'y a pas besoin d'autres initiatives**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	123	14,5	14,5	14,5
Valid Non	726	85,5	85,5	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**{Selon vous, quelle(s) initiative(s) devrai(en)t être (davantage) proposée.s ou développée.s au sein de votre institution ou structure?} Formations, conférences ou ateliers destinés aux professionnels**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	390	45,9	45,9	45,9
Valid Non	459	54,1	54,1	100,0
Total	849	100,0	100,0	



**{Selon vous, quelle(s) initiative(s) devrai(en)t être (davantage) proposée.s ou développée.s au sein de votre institution ou structure?} Espaces de réflexion, d'échnages destinés aux professionnels**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Oui	306	36,0	36,0	36,0
Valid Non	543	64,0	64,0	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**{Selon vous, quelle(s) initiative(s) devrai(en)t être (davantage) proposée.s ou développée.s au sein de votre institution ou structure?} Campagne(s) de sensibilisation**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Oui	239	28,2	28,2	28,2
Valid Non	610	71,8	71,8	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**{Selon vous, quelle(s) initiative(s) devrai(en)t être (davantage) proposée.s ou développée.s au sein de votre institution ou structure?} Activités collectives à destination de votre public (témoignage-débat, animation, etc.)**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Oui	264	31,1	31,1	31,1
Valid Non	585	68,9	68,9	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**{Selon vous, quelle(s) initiative(s) devrai(en)t être (davantage) proposée.s ou développée.s au sein de votre institution ou structure?} Intervention d'un service spécialisé dans la prise en charge de personnes radicalisées ou extrémistes**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Oui	210	24,7	24,7	24,7
Valid Non	639	75,3	75,3	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**{Selon vous, quelle(s) initiative(s) devrai(en)t être (davantage) proposée.s ou développée.s au sein de votre institution ou structure?} Pas d'avis**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	81	9,5	9,5	9,5
Valid Non	768	90,5	90,5	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**{Selon vous, quelle(s) initiative(s) devrai(en)t être (davantage) proposée.s ou développée.s au sein de votre institution ou structure?} Autres**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Non	815	96,0	100,0	100,0
Missing System	34	4,0		
Total	849	100,0		

**Connaissez-vous le Réseau de prise en charge des radicalismes et extrémismes violents anciennement RAR (Réseau AntiRadicalisme)**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	228	26,9	26,9	26,9
Valid Non	621	73,1	73,1	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Site internet**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	46	5,4	20,2	20,2
Valid Non	182	21,4	79,8	100,0
Total	228	26,9	100,0	
Missing System	621	73,1		
Total	849	100,0		

**Affiches ou tracts**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
	Oui	18	2,1	7,9	7,9
Valid	Non	210	24,7	92,1	100,0
	Total	228	26,9	100,0	
Missing	System	621	73,1		
Total		849	100,0		

**Réseaux sociaux**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
	Oui	13	1,5	5,7	5,7
Valid	Non	215	25,3	94,3	100,0
	Total	228	26,9	100,0	
Missing	System	621	73,1		
Total		849	100,0		

**Via des collègues**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
	Oui	49	5,8	21,5	21,5
Valid	Non	179	21,1	78,5	100,0
	Total	228	26,9	100,0	
Missing	System	621	73,1		
Total		849	100,0		

**Via la direction ou un.e supérieur.e**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
	Oui	70	8,2	30,7	30,7
Valid	Non	158	18,6	69,3	100,0
	Total	228	26,9	100,0	
Missing	System	621	73,1		
Total		849	100,0		

**Via l'Administration Générale (circulaire, intranet, etc.)**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	100	11,8	43,9	43,9
Valid Non	128	15,1	56,1	100,0
Total	228	26,9	100,0	
Missing System	621	73,1		
Total	849	100,0		

**Via la participation à des animateurs, conférences, événements, etc.**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	72	8,5	31,6	31,6
Valid Non	156	18,4	68,4	100,0
Total	228	26,9	100,0	
Missing System	621	73,1		
Total	849	100,0		

**Autre bouche-à-oreille**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	26	3,1	11,4	11,4
Valid Non	202	23,8	88,6	100,0
Total	228	26,9	100,0	
Missing System	621	73,1		
Total	849	100,0		

**Je ne me souviens pas**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	15	1,8	6,6	6,6
Valid Non	213	25,1	93,4	100,0
Total	228	26,9	100,0	
Missing System	621	73,1		
Total	849	100,0		

**Site internet de la FW-B extremismes-violents.cfwb.be**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid				
Je connais et j'ai déjà utilisé	64	7,5	7,5	7,5
Je connais	318	37,5	37,5	45,0
Je ne connais pas	467	55,0	55,0	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Numéro d'appel gratuit 0800?/111 72 et?/ou l'adresse extrmismes-violents@cfwb.be**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid				
Je connais et j'ai déjà utilisé	20	2,4	2,4	2,4
Je connais	308	36,3	36,3	38,6
Je ne connais pas	521	61,4	61,4	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**CAPREV**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid				
Je connais et j'ai déjà utilisé	74	8,7	8,7	8,7
Je connais	259	30,5	30,5	39,2
Je ne connais pas	516	60,8	60,8	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**CREA**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid				
Je connais et j'ai déjà utilisé	25	2,9	2,9	2,9
Je connais	183	21,6	21,6	24,5
Je ne connais pas	641	75,5	75,5	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Référents "Radicalisme"**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Je connais et j'ai déjà utilisé	56	6,6	6,6	6,6
Valid Je connais	188	22,1	22,1	28,7
Valid Je ne connais pas	605	71,3	71,3	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Service des équipes mobiles**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Je connais et j'ai déjà utilisé	84	9,9	9,9	9,9
Valid Je connais	255	30,0	30,0	39,9
Valid Je ne connais pas	510	60,1	60,1	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Accompagnement individuel proposé par le Réseau**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Je connais et j'ai déjà utilisé	26	3,1	3,1	3,1
Valid Je connais	169	19,9	19,9	23,0
Valid Je ne connais pas	654	77,0	77,0	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Accompagnement de groupe proposé par le Réseau**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Je connais et j'ai déjà utilisé	13	1,5	1,5	1,5
Valid Je connais	160	18,8	18,8	20,4
Valid Je ne connais pas	676	79,6	79,6	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Outils pédagogiques présentés sur la page ressources du site extremismes-violents.be**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Je connais et j'ai déjà utilisé	35	4,1	4,1	4,1
Valid Je connais	187	22,0	22,0	26,1
Valid Je ne connais pas	627	73,9	73,9	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Modules de sensibilisation ou de formation, conférences, colloques en lien avec les extrémismes violents et radicalismes organisés par la FW-B**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Je connais et j'ai déjà utilisé	129	15,2	15,2	15,2
Valid Je connais	248	29,2	29,2	44,4
Valid Je ne connais pas	472	55,6	55,6	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**La(es) ressource(s) mobilisée(s) ont-elles rencontré vos attentes et vos besoins?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Tout à fait d'accord	25	2,9	9,9	9,9
Valid Plutôt d'accord	157	18,5	62,3	72,2
Valid Putôt pas d'accord	29	3,4	11,5	83,7
Valid Pas du tout d'accord	8	,9	3,2	86,9
Valid Pas d'avis	33	3,9	13,1	100,0
Total	252	29,7	100,0	
Missing System	597	70,3		
Total	849	100,0		

**Etes-vous abonné.e à la newsletter extremismes-violents de la FW-B?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	57	6,7	6,7	6,7
Valid Non	792	93,3	93,3	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Dans quelle mesure seriez-vous intéressé.e par une formation portant sur les processus de radicalisation menant à la violence ?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Très intéressé.e	173	20,4	20,4	20,4
Valid Plutôt intéressé.e	370	43,6	43,6	64,0
Valid Plutôt pas intéressé.e	149	17,6	17,6	81,5
Valid Pas du tout intéressé.e	83	9,8	9,8	91,3
Valid Pas d'avis	74	8,7	8,7	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Dans quelle mesure seriez-vous intéressé.e par une formation portant sur le développement d'outils en matière de communication interculturelle et de gestion de la diversité convictionnelle ?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Très intéressé.e	232	27,3	27,3	27,3
Valid Plutôt intéressé.e	362	42,6	42,6	70,0
Valid Plutôt pas intéressé.e	124	14,6	14,6	84,6
Valid Pas du tout intéressé.e	65	7,7	7,7	92,2
Valid Pas d'avis	66	7,8	7,8	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Dans quelle mesure seriez-vous intéressé.e par une formation portant sur la place des différents courants philosophiques et religieux en Belgique ?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Très intéressé.e	158	18,6	18,6	18,6
Valid Plutôt intéressé.e	326	38,4	38,4	57,0
Valid Plutôt pas intéressé.e	197	23,2	23,2	80,2
Valid Pas du tout intéressé.e	100	11,8	11,8	92,0
Valid Pas d'avis	68	8,0	8,0	100,0
Total	849	100,0	100,0	



**Dans quelle mesure seriez-vous intéressé.e par une formation portant sur le complotisme ?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Très intéressé.e	113	13,3	13,3	13,3
Plutôt intéressé.e	244	28,7	28,7	42,0
Plutôt pas intéressé.e	230	27,1	27,1	69,1
Pas du tout intéressé.e	169	19,9	19,9	89,0
Pas d'avis	93	11,0	11,0	100,0
Total	849	100,0	100,0	

**Dans quelle mesure seriez-vous intéressé.e par une formation portant sur une autre thématique?**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Très intéressé.e	30	3,5	3,5	3,5
Plutôt intéressé.e	30	3,5	3,5	7,1
Plutôt pas intéressé.e	80	9,4	9,4	16,5
Pas du tout intéressé.e	68	8,0	8,0	24,5
Pas d'avis	641	75,5	75,5	100,0
Total	849	100,0	100,0	

## Annexe 3 (volet quantitatif) : Questionnaire